La fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture

Isabelle Missiaen

▶ **To cite this version:**

Isabelle Missiaen. La fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture. Sciences de l'information et de la communication. 1999. dumas-01627430

HAL Id: dumas-01627430
https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01627430

Submitted on 1 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Isabelle MISSIAEN

Maîtrise en

SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION

Rapport de stage

stage effectué du 31 Mai au 31 Juillet 1999

à

LA FEDERATION REGIONALE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE

41, Place Rihour à LILLE

sous la direction de :

Madame Marie DESPRES-LONNET, responsable universitaire

Monsieur Daniel VANDECASTEELE, responsable professionnel

LILLE 3

UNIVERSITE CHARLES DE GAULLE

UFR IDIST

Septembre 1999

B.U.C. LILLE 3

D 021 570459 0

Isabelle MISSIAEN

Maîtrise en

SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION

Rapport de stage

stage effectué du 31 Mai au 31 Juillet 1999

à

LA FEDERATION REGIONALE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE

41, Place Rihour à LILLE

sous la direction de :

Madame Marie DESPRES-LONNET, responsable universitaire

Monsieur Daniel VANDECASTEELE, responsable professionnel

LILLE 3

UNIVERSITE CHARLES DE GAULLE **Septembre 1999**

UFR IDIST

Je remercie mon responsable professionnel, Monsieur Daniel Vandecasteele qui m'a aidé durant l'élaboration du questionnaire, première forme de l'enquête, et dans le suivi du stage.

Je remercie aussi, tout particulièrement, Madame Annie Pollet qui a été mon premier contact avec la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture, et qui n'a pas hésité à prendre de son temps pour m'expliquer certains rouages de cet organisme culturel.

Je remercie également Monsieur Daniel Soibinet, le délégué fédéral de la Fédération, qui a répondu à mes questions.

De plus, je remercie tous les directeurs qui m'ont acceuilli dans leur MJC pour les entretiens.

Je remercie enfin tous ceux qui m'ont conseillé durant ce stage.

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS **3**

INTRODUCTION **4**

I . LA F.R.M.J.C. DU NORD-PAS-DE-CALAIS **5**

A. PRESENTATION 5
1. Historique - (annexe 1) *5*
a) Concept d'éducation populaire et naissance de la F.F.M.J.C. 5
b) Crises et régionalisation 6
2. Organisation de la F.R.M.J.C. du Nord-Pas-De-Calais *7*
a) Composition du service 7
b) Missions générales de la Fédération Régionale 8
B. UN PROJET GLOBAL DE RECHERCHE-ACTION 9
1. Origine du projet *9*
a) Intérêt du ministère de la Culture et de la communication 9
b) Rencontre avec la D.R.A.C. 9
2. Définition du projet *10*
a) « Recherche-Action » ? 10
b) Aboutissement de ce projet : objectifs « à long terme » 10
C. RECENSEMENT DE L'ACTION CULTURELLE DANS LES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE LA REGION 12
1. L'action culturelle ? *12*
a) Conception de l'homme et de la culture 12
b) Définition et place de l'action culturelle 13
2. Objectifs « à court terme » *13*
a) Définition des objectifs du stage 13
b) Constitution d'un comité de pilotage 14

II . LES DEMARCHES DE RECENSEMENT DE L'ACTION CULTURELLE DANS LES M.J.C. DU NORD-PAS-DE-CALAIS **15**

A. ENQUETE QUANTITATIVE 15
1. Elaboration du questionnaire *15*
a) Base de travail 15
b) Aides à l'élaboration 17
2. Phase finale *18*
a) Structure du questionnaire 18
b) Envoi et réception du questionnaire 19
B . ENTRETIEN - TECHNIQUE QUALITATIVE DE RECUEIL DE DONNEES - ... 20
1. Préparation des entretiens *20*
a) Intérêts des entretiens 20
b) Choix de l'échantillonnage 20
2. Déroulement et retranscription *21*
a) Déroulement des entretiens 21
b) Retranscription 22

C. ANALYSE 23
1. Etude des entretiens *23*
a) Classement par thème 23
b) Regroupement et construction de l'analyse 23
2. Compléments des entretiens *24*
a) Questionnaires 24
b) Autres sources d'informations 24

III . UN RECENSEMENT UTILE ? - ANALYSE CRITIQUE ET PERSPECTIVES - 25

A. MISSION DE RECENSEMENT 25
1. Evaluation du stage *25*
a) Résultats du travail effectué 25
b) Analyse personnelle 25
2. Prise de recul *26*
a) Problèmes rencontrés lors du stage 26
b) Validation des résultats 26
B. UNE INTRODUCTION A L'ENQUETE / LES M.J.C. : PARTENAIRES DE LA VIE CULTURELLE OU NON ? 27
1. Une action culturelle variée *27*
2. Facteurs de différenciation *27*
C. PERSPECTIVES 29
1. Poursuite de l'enquête *29*
a) Traitement des données 29
b) Calendrier de l'enquête 29
2. Intérêts et conclusion de l'enquête *30*
a) Intérêts 30
b) Un guide en 2000 ? 30

CONCLUSION 31

BIBLIOGRAPHIE 32

ANNEXES 33

TABLE DES ANNEXES 34

RÉSUMÉ 123

LISTE DES ABREVIATIONS

A.G.: Assemblée Générale

A.R.A. : Autour des Rythmes Actuels

AREGES : Association de Recherche, d'Etude et de GEstion Sociale du champ socio-culturel et des M.J.C.

B.A.F.A. : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

B.A.F.D. : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur

B.I.J. : Bureau d'informations jeunes

C.A.J. : Centre d'Animation Jeunes

C.E.C. : Contrat Emploi Consolidé

C.E.S. : Contrat Emploi Solidarité

C.L.S.H. : Centre de Loisirs Sans Hébergement

C.U.D. : Communauté Urbaine Dunkerquoise

D.R.A.C. : Direction Régionale des Affaires Culturelles

F.F.M.J.C. : Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture

F.O.N.J.E.P. : FONd de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire

F.R.A.C. : Fonds Régional d'Art Contemporain

F.R.M.J.C. : Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture

M.A.O. : Musique Assistée par Ordinateur

M.J.C. : Maisons des Jeunes et de la Culture

P.I.J. : Point Info Jeunes

UNIREG : UNIon REGionale

Z.U.P. : Zone Urbaine Prioritaire

INTRODUCTION

La notion d'association a une longue histoire. La loi du 1er juillet 1901, charte fondamentale du droit d'association en France, en donne une certaine définition. Dans son sens juridique, ce terme désigne « la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité, dans un but autre que de partager des bénéfices ». Depuis, une déclaration à la préfecture est suffisante pour fonder légalement une association. Il est, néanmoins, nécessaire d'obtenir une autorisation administrative lorsqu'elle regroupe plus de vingt personnes. Une fois créée conformément à la législation nationale, l'association constitue un système assez autonome, dont la cohésion est assurée par l'existence de normes qui gouvernent les relations internes au groupement. La loi de 1901 a entraîné le développement des associations. Certaines peuvent avoir un caractère local. D'autres sont d'énormes structures sous forme associative, notamment dans le secteur social, mais aussi dans le secteur socio-culturel.

Dans le paysage de l'intervention socio-culturelle, nous pouvons identifier les Maisons des Jeunes et de la Culture, associations laïques, « instruments démocratiques d'élaboration et de mise en oeuvre d'une politique d'animation éducative, culturelle et sociale ». Celles-ci ont aujourd'hui 50 ans. Elles se sont donné et ont reçu pour missions de mettre en oeuvre, un projet éducatif et culturel actif de formation des citoyens et de restauration de la République. Nous nous trouvons face à un réseau construit. Elles sont, en effet, affiliées au niveau régional à une F.R.M.J.C. et au niveau national à la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture.

Selon ce système, la Fédération Régionale du Nord-Pas-De-Calais, siégeant à Lille, unit et regroupe les M.J.C. de la région. Elle a initié depuis peu un projet global sur l'action culturelle en vue d'une relation avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Les prémisses de ce projet sont le recensement régional de l'offre artistique et culturelle des M.J.C.

Les M.J.C. sont-elles, en effet, des partenaires de la vie culturelle locale, départementale et régionale ? Si oui, comment les faire reconnaître en tant qu'alliées des institutions publiques chargées de la culture, notamment la D.R.A.C. ? Si non, pourquoi se réclament-elles d'un projet culturel ?

Nous présentons dans cette étude tout d'abord la F.R.M.J.C., ainsi que son projet au niveau global et au niveau du stage. Ensuite, nous développons plus spécifiquement les démarches effectuées en vue du recensement de l'action culturelle des M.J.C. de la région. Notre étude se termine par une analyse critique et une vision des perspectives suite au travail émanant du stage.

I. LA F.R.M.J.C. DU NORD-PAS-DE-CALAIS

A. PRESENTATION

En arrivant sur le lieu du stage, j'ai voulu tout d'abord m'informer sur le fonctionnement de l'association, son histoire, etc. Etant amenée à élaborer un questionnaire et à faire des entretiens, il m'était nécessaire, en effet, de connaître l'organisation. C'est à ce niveau que j'ai pu me rendre compte de la rigueur de leur fonctionnement institutionnel (instances de décisions, assemblées générales, conseils d'administration, etc.) et de leur organisation fédérale à plusieurs étages (M.J.C. de base, éventuellement Union locale et Fédération Départementale, Fédération Régionale et Nationale).

1. Historique - (annexe 1)

Il y a peu d'informations sur l'histoire de la F.R.M.J.C. du Nord-Pas-De-Calais qui ne date que de 1969. Mais, pour mieux la comprendre, nous devons expliquer l'histoire des M.J.C. (associations d'éducation populaire), la naissance de la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture et le passage à la régionalisation avec la création des Fédérations Régionales des Maisons des Jeunes et de la Culture. Je vais éviter de trop m'étendre sur ce point étant donné que cette histoire, entrecoupée de développements et de crises, est complexe et disparate selon les régions.

a) Concept d'éducation populaire et naissance de la F.F.M.J.C.

Les années 1930 marquent une étape décisive dans la genèse de l'éducation populaire. L'année 1936, avec l 'avènement du Front populaire, est d'ailleurs une date phare de l'éducation populaire. Cette notion peut être définie comme « l'ensemble des moyens qui permettent de donner à tous les hommes l'instruction et la formation nécessaires, afin qu'ils deviennent des citoyens aptes à participer activement à la vie publique »[1]. C'est un mouvement qui défend une cause, la démocratie, et a pour but « la formation d'un homme responsable, capable de jouer son rôle dans une société devenue

[1]Définition donnée par Benigno Cacerès (un des animateurs de Peuple et Culture) dans son *Histoire de l'éducation populaire* parue en 1964.

responsable »[1]. L'éducation populaire est historiquement à l'origine de l'action culturelle et de l'animation socio-culturelle. Une institution comme les M.J.C., ouvertes à tous, sans distinction de croyances et d'opinions, est au service de ce mouvement.

Les Maisons des Jeunes et de la Culture ne sont pas apparues à une date précise. Elles sont héritières d'un certain nombre d'expériences collectives et individuelles. Nombreux sont ceux, notamment des historiens, qui s'accordent à reconnaître la « Mouffe », Maison pour Tous de la rue mouffetard à Paris (Ve), créée en 1906, comme l'ancêtre des Maisons des Jeunes et de la Culture (annexe 1 p 36 : *La « Mouffe », ancêtre des Maisons des Jeunes et de la Culture*).

Pendant la deuxième guerre mondiale, le gouvernement de Vichy (juin 1940) met en place une politique d'encadrement de la jeunesse, dont un des dispositifs est la création de Maisons des Jeunes sous la responsabilité d'un secrétaire général à la jeunesse. Dès 1943, ces maisons prennent du recul avec le gouvernement de Vichy et le secrétariat général à la jeunesse. Sur le terrain de la résistance, nous pouvons citer la Maison des Jeunes à Romans, dont le chef Paul Jansen, ayant rejoint en l'automne 1942 l'armée secrète, s'engage avec des jeunes adhérents et des membres du conseil de la maison dans des actions de résistance, qui les conduiront dans les maquis du Vercors et à la lutte armée.

En 1944, André Philip réunit des représentants de mouvements de jeunesse, d'organisations syndicales, de mouvements de résistance. Le 4 octobre, ce rassemblement est déclaré officiel à Lyon sous le nom de « République des Jeunes » (annexe 1 p 36 : *André Philip et la création de la République des Jeunes*), préfiguration de la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture.

La longue émergence du concept « Maison des Jeunes et de la Culture » arrive donc à son terme avec la création de la F.F.M.J.C., en Janvier 1948, et la définition de ses statuts, règlements et textes fondamentaux (annexe 1 p 37 : *1948 : création de la Fédération Française de Maisons des Jeunes et de la Culture)*. André Philip en est le premier président jusqu'en 1968. Les années 1960 sont d'ailleurs des années de prospérité et de développement pour les M.J.C. (annexe 1 p 37 : *Les Maisons des Jeunes et de la Culture, enfants chéries du gaullisme ?*), jusqu'à la crise de 1969.

b) Crises et régionalisation

La crise de La Fédération française des Maisons des Jeunes et de la Culture en 1969 entraîne la partition géographique des structures M.J.C. en deux institutions séparées. Ces associations sont dès lors regroupées dans deux fédérations différentes, la F.F.M.J.C. et l'UNIREG (Union des fédérations régionales des M.J.C.) réunissant des fédérations régionales indépendantes de la F.F.M.J.C. La Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture reste néanmoins combative suite à cette scission de 1969 et se développe dans les années 1970. Selon Jean Laurain[2], lors de l'assemblée générale d'Epernay (1971), « après le splendide isolement du temps de la prospérité et la triste solitude du temps de la crise, la F.F.M.J.C. a sauvé l'essentiel alors que tout pouvait être perdu ». Mais, la F.F.M.J.C. doit supporter une autre scission au début des

[1]Citation d'André Philip, professeur de droit, économiste réputé, ministre des finances, premier président de la F.F.M.J.C. (1948-1968).

[2]Né le 1er janvier 1921, impliqué dans cette institution, secrétaire national des M.J.C. de 1970 à 1975.

années 1990 et le départ d'autres M.J.C. avec la création de l'AREGES[1] (annexe 1 p 38 : *L'assemblée générale du Mans (juin 1987) : la F.F.M.J.C. à nouveau en crise*).

Mais revenons à 1969 :

L'état, qui trouvait la Fédération Française des M.J.C. trop influente, lui impose aussi la création de Fédérations régionales (annexe 1 p 38 : *La F.F.M.J.C. autour de 1968 : une institution à abattre ?*). Dix-sept Fédérations Régionales sont alors créées. Les F.R.M.J.C. deviennent des maillons obligatoires entre les M.J.C. de base et la F.F.M.J.C.. Aujourd'hui, nous pouvons compter douze Fédérations Régionales des Maisons des Jeunes et de la Culture (les F.R.M.J.C. de Méditerranée, du Nord-Pas-De-Calais, des Pays de la Loire, du Poitou-Charentes, de Guadeloupe, d'Alsace, d'Aquitaine, de Bourgogne, de Caen-Rouen, de Champagne-Ardenne, de Franche-Comté, de Lorraine).

Mise en place le 22 septembre 1969, la F.R.M.J.C. du Nord-Pas-De-Calais est une association « loi 1901 » affiliée à la F.F.M.J.C.. Elle est agréée, comme les M.J.C. et la F.F.M.J.C., par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Les associations M.J.C. se regroupent donc au sein d'un organisme fédéral qui leur donne comme base commune les statuts-types (annexe 2 p 39 à 42 : *Statuts de la Maison des Jeunes et de la Culture de*). Ces statuts types définissent avec précision leur organisation interne et leur mode de fonctionnement. C'est donc une démarche volontaire des associations de se fédérer et il n'y a pas de rapport hiérarchique strict. L'administration et le fonctionnement d'une M.J.C. s'organisent selon les articles 2 à 18 des statuts (annexe 1 p 39 : *Titre II : Administration et fonctionnement*).

Les M.J.C. sont reconnues comme des espaces indispensables d'expérimentation culturelle, artistique, pédagogique, sociale et politique. Elles sont des lieux de médiation, de mise en relation entre les individus, les groupes et les élus du suffrage universel. La formation à la citoyenneté y est également essentielle.

Chaque M.J.C. se réunit une fois par an en assemblée générale et y définit ses orientations. Il en est de même sur le plan régional et national.

2. Organisation de la F.R.M.J.C. du Nord-Pas-De-Calais

a) Composition du service

La F.R.M.J.C. du Nord-Pas-De-Calais se compose de trois permanents salariés et généralement de 18 bénévoles (président, vice-président, trésorier, trésorier-adjoint, etc.). J'ai donc été amenée à travailler au côté des trois permanents.

Annie Pollet, secrétaire-comptable, s'occupe de tout ce qui est secrétariat du délégué fédéral et de toute la comptabilité de la Fédération. Ses connaissances comptables sont souvent mises à contribution par les Maisons des Jeunes et de la Culture. Daniel Soibinet, délégué fédéral des F.R.M.J.C. de Bourgogne, de Champagne-Ardenne et depuis 1998 de la F.R.M.J.C. du Nord-Pas-De-Calais, s'occupe de toute la gestion du personnel en région et du suivi avec les collectivités territoriales telles que le conseil régional ou depuis peu la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Le délégué fédéral représente la Fédération régionale dans le conseil d'administration et

[1]Liste d'abréviation page 2

dans l'assemblée générale des Maisons des Jeunes et de la Culture de la région. Il est épaulé par le chargé de mission, poste implanté à la F.R. du Nord-Pas-de-Calais en septembre 1996. Ce poste est occupé par Daniel Vandecasteele depuis 1998. Il s'occupe de l'élaboration et du suivi des projets, notamment du projet de mon stage.

b) Missions générales de la Fédération Régionale

Durant l'année 1998-1999, la F.R.M.J.C. du Nord-Pas-De-Calais compte vingt-quatre M.J.C., associations affiliées (annexe 3 p 43 à 46 : liste par département). Ces M.J.C. paient une cotisation à la F.R.M.J.C.. De plus, s'il existe un poste de directeur, celui-ci est fédéral (formé par la F.F.M.J.C.). Mais ces associations restent néanmoins assez indépendantes.

Les M.J.C. sollicitent régulièrement la Fédération Régionale pour des conseils sur des questions statutaires, juridiques, administratives ou techniques. La fédération a aussi d'autres missions spécifiques.

Une Fédération Régionale a la fonction de faire respecter les statuts par les M.J.C.. Le principe fondamental d'organisation qui s'appuie sur la cogestion[1] doit, dans son application, prendre en compte l'évolution des associations. La F.R.M.J.C. assure des cycles de formations pour les animateurs et administrateurs bénévoles, mais aussi pour les salariés.

Elle permet également la coordination et le développement de la vie fédérative et associative. La F.R.M.J.C. du Nord-Pas-De-Calais assure une liaison permanente et efficace entre les M.J.C. de la région. Elle favorise la coordination inter-M.J.C.. Nous pouvons d'ailleurs citer un projet d'action culturelle, concernant les musiques amateurs, et associant plusieurs M.J.C. au niveau de la région. Lancé en 1998 par la F.R.M.J.C., ce projet appelé « trucazik », est un moyen d'expression et un outil d'échanges et de confrontation (annexe 4 p 47-48). Ce projet permet de fédérer des jeunes de la région autour d'une action commune. J'ai pu d'ailleurs au début de mon stage assister à une réunion du comité de pilotage suivant « Trucazik ».

La F.R.M.J.C. du Nord-Pas-De-Calais a mis en place un autre projet : une Recherche-Action. Quelle est l'origine de ce projet et que signifie-t-il ?

[1]Cogestion entre les adhérents, les pouvoirs publics, les professionnels et les bénévoles, et la Fédération Française : c'est donc le fait d'associer, plus largement que le prévoit la loi, les concertations voire les collaborations pour certains projets et certaines décisions.

B. UN PROJET GLOBAL DE RECHERCHE-ACTION

1. Origine du projet

Avant de définir la « Recherche-Action », il est indispensable d'en expliquer l'origine. Le délégué fédéral m'a d'ailleurs donné un entretien pour expliquer les fondements de ce projet.

a) Intérêt du ministère de la Culture et de la communication

Le ministère de la Culture porte un intérêt grandissant pour les structures d'éducation populaire. Depuis peu, il souhaite, en effet, étendre à l'ensemble de la population l'accès aux pratiques artistiques et culturelles et créer une réelle participation des citoyens à la vie culturelle de leur pays. Dans cette perspective, il s'intéresse aux mouvements d'éducation populaire qui développent des projets et des actions artistiques et culturelles diversifiées, en lien étroit avec la population. Une *charte d'objectifs Culture / Education populaire*, faisant l'objet d'une large concertation entre des Fédérations d'Education populaire et les services du ministère, indique que les liens établis au début des années 1990 ont jeté les bases d'une collaboration nationale, mais que ce partenariat n'a pas toujours eu l'impact souhaité en région. La circulation de l'offre artistique doit pourtant être facilitée par ce rapprochement des institutions artistiques et culturelles et des structures d'éducation populaire, et s'ouvrir à un public très large et diversifié, notamment les publics généralement éloignés.

Ce ministère s'intéresse au développement et au suivi des pratiques en amateur, et encourage la rencontre entre les pratiques amateurs et les pratiques professionnelles.

Catherine Trautmann, ministre de la Culture et de la Communication et les représentants de huit fédérations d'éducation populaire, notamment la F.F.M.J.C., ont procédé le 30 juin 1999 à la signature de la charte énonçant les objectifs de leur action commune. C'est un point positif pour une relation entre ministère de la Culture et de la Communication, ses services en région (D.R.A.C.) et les Fédérations d'éducation populaire.

b) Rencontre avec la D.R.A.C.

Dans cette optique, la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture du Nord-Pas-De-Calais s'est rapprochée de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord-Pas-De-Calais, représentante en région du ministère de la culture et de la communication. La Fédération n'avait jamais eu jusqu'ici de contact avec la D.R.A.C.. Elle a engagé un travail avec celle-ci dans le but de faire reconnaître par les pouvoirs publics l'action culturelle menée par les Maisons des Jeunes et de la Culture. Durant une rencontre, le 11 janvier 1999, la F.R.M.J.C. a d'ailleurs fait connaître à celle-ci ses enjeux et sa volonté de participer activement à la mise en oeuvre d'une

politique culturelle territoriale en direction de la jeunesse. Elle a ensuite transmis à la D.R.A.C. un « dossier de demande de subvention destinée à soutenir le programme d'actions 1999 de la F.R.M.J.C. ». Dans ce dossier (annexe 5 p 49 à 54), la Fédération y soulignait les quatre actions prioritaires pour lesquelles elle désirait un partenariat avec la D.R.A.C., en vue de les conduire dans de bonnes conditions.

Suite à la réception de ce dossier, la D.R.A.C. a convenu que la mise en place d'un partenariat éventuel D.R.A.C. / F.R.M.J.C. devrait s'appuyer sur un inventaire, un état des lieux des activités culturelles existant aujourd'hui au sein des M.J.C. La F.R.M.J.C. a pris en considération cette demande de mieux connaître les M.J.C. en région et de recenser plus finement les besoins du réseau associatif. Elle doit donc étudier et développer essentiellement le troisième point du dossier (c. *Recherche-Action. Réalisation d'un « Guide des M.J.C. en région »* : annexe 5 p 54).

2. Définition du projet

a) « Recherche-Action » ?

Certaines M.J.C. ont une place en terme de « médiation artistique et culturelle ». Elles sont des intermédiaires entre les oeuvres, les créateurs, les penseurs, les savants d'une part et les publics d'autre part. On sait en effet que le contact avec l'oeuvre ne suffit pas et que les médiations entre le public et les oeuvres doivent être développées dans l'ensemble des domaines artistiques.

Le développement des pratiques culturelles et artistiques est une réalité de celles-ci. Mais quels sont les besoins de ces maisons déjà inscrites dans ces démarches ? Comment inciter les autres à s'y engager ? Un débat s'est donc ouvert avec les responsables de la D.R.A.C., comme nous l'avons indiqué auparavant.

Cette Recherche-Action se divise en quatre points (annexe 5 p 54).

La première phase (point n°3) est de recenser l'offre culturelle conduite par les M.J.C. dans la région, pour construire un partenariat plus conséquent avec la D.R.A.C. et permettre aux M.J.C. d'obtenir des moyens plus importants en soutien aux activités culturelles qu'elles développent et leur permettre d'engager des terrains nouveaux. Elle a également des conséquences et objectifs à long terme.

b) Aboutissement de ce projet : objectifs « à long terme »

L'aboutissement à long terme de ce projet est essentiellement représenté dans les points n° 1 et n° 4 des *Commandes et attendus* (p 54).

« Une recherche est une « étude », une « enquête » ou un « projet » - généralement patronnée par une université ou un institut de recherche, et soutenue financièrement par des subventions accordées soit par un gouvernement, soit par une fondation ou un organisme important [...]. Si les résultats sont intéressants, ils sont en général publiés. »[1]

[1]Théodore Caplow. *L'enquête sociologique* (voir bibliographie)

La Recherche-Action se concrétiserait donc, en 2000, par la réalisation et la diffusion d'un « Guide des M.J.C. du Nord-Pas-de-Calais ».

La première phase de ce projet global de Recherche-Action est donc le recensement de l'action culturelle des M.J.C. du Nord-Pas-De-Calais.

C. RECENSEMENT DE L'ACTION CULTURELLE DANS LES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE LA REGION

Les premières étapes sont l'analyse du problème en général, la définition des objectifs de l'étude et de la problématique. L'étape concernant le choix de la méthode et des techniques d'enquêtes a été définie dès le début du stage (questionnaires et entretiens) par le responsable professionnel. Mon objectif étant le recensement de l'action culturelle, ma problématique est donc de rendre compte si les M.J.C. sont des partenaires de la vie culturelle locale, départementale et régionale.

Pour éviter de m'éloigner du sujet, j'ai essayé, dans un premier temps, de définir l'expression action culturelle.

1. L'action culturelle ?

Avant de s'attarder sur l'action culturelle, nous allons d'abord nous intéresser à la notion de « culture ».

a) Conception de l'homme et de la culture

Le mot culture évoque dès son apparition, que ce soit dans le discours quotidien ou dans les écrits savants, une multitude de définitions. Kroeber, ethnologue américain, et Kluckhohn, anthropologue américain, ont d'ailleurs identifié dans leur Bilan de l'investigation sémantique quelques centaines de définitions en 1939.

Les M.J.C. ont une conception de l'homme et de la culture qui leur est spécifique. Cela s'en ressent d'ailleurs dans les différents entretiens (dossier d'entretiens). Il est nécessaire d'en donner une définition :

« L'art et la formation artistique sont essentiels à la construction de la personnalité et occupent une place importante dans l'action des Maisons des Jeunes et de la Culture. Mais la culture d'un individu ne se réduit pas à sa culture artistique et à sa capacité de discernement esthétique. Nous défendons une conception globale et dynamique de la culture prenant en compte l'homme et son identité dans un environnement en mutation. Est « cultivé » celui qui possède le savoir et les méthodes, les modèles esthétiques et d'organisation qui lui permettent, tout en accueillant la culture de l'autre, de comprendre sa situation dans le monde, de la décrire, de lui donner un sens et d'agir sur elle pour la transformer. Finalement, en nous donnant prise sur les choses, la culture est ce qui permet d'affronter l'avenir. »[1]

[1]Cette conception est tirée du « Projet fédératif des M.J.C. », projet national élaboré par la F.F.M.J.C. lors de l'assemblée générale du 25, 26, 27 mai 1996 à Sochaux.

b) Définition et place de l'action culturelle

Le découpage du domaine de l'intervention du socio-culturel peut se faire en quatre grands secteurs : l'éducation populaire, l'action sociale, l'animation socio-culturelle et l'action culturelle. L'action culturelle part des oeuvres d'art, de la pensée et de la science qu'il s'agit de faire goûter, partager par le plus large public possible, notamment le public populaire.

Le projet des M.J.C. est défini dans les statuts types (annexe 2 p 39 : *Titre I : But de l'association*). Dans ce dernier, la question de l'action culturelle est abordée d'une manière très large (article 2 et 3 des statuts), il n'est pas indiqué ce que doit faire exactement chaque M.J.C. en terme d'action culturelle. Cela explique pourquoi les M.J.C. sont différentes. L'importance est l'épanouissement de chacun et sa place d'acteur.

Au niveau national, 80 % des M.J.C. affiliées font de l'action culturelle. Celle-ci se fait dans le domaine d'expositions (avec plus particulièrement de la création), dans le domaine du théâtre, dans le domaine musical, dans le domaine de la diffusion et de la création audiovisuelles, dans le domaine de la diffusion cinématographique régulière ou ponctuelle, dans le domaine des disciplines artistiques, de la danse, de la poésie, etc. Cette action culturelle se distingue surtout par sa démarche d'expression d'artistes locaux et jeunes amateurs. Nous pouvons trouver la répartition en pourcentage des M.J.C., au niveau national, dans chaque domaine, dans la thèse de Christian Maurel[1].

Mais qu'en est-il au niveau régional et spécifiquement au niveau des M.J.C. affiliées à la Fédération Régionale du Nord-Pas-De-Calais ?

2. Objectifs « à court terme »

Nous avons vu les objectifs à long terme du projet de la Recherche-Action. Mais quels sont les objectifs « à court terme », c'est à dire les objectifs de mon stage ?

a) Définition des objectifs du stage

Le responsable professionnel, Daniel Vandecasteele, a défini au début de mon stage les objectifs principaux. Ce sont la démarche d'inventaire et l'élaboration d'une stratégie d'enquête. A la fin du stage, un support d'enquête doit être effectué, ainsi qu'une introduction de l'enquête définissant ses buts, son utilité et en quoi elle répond aux besoins. La finalité est de se rendre compte si les M.J.C. sont partenaires de la vie culturelle locale, départementale et régionale, et identifier leurs manques et leurs besoins.

Au démarrage, j'ai pu prendre connaissance du dossier de subvention qui avait été transmis à la D.R.A.C. et des commandes et attendus de la Recherche-Action. Mon stage portait essentiellement sur le troisième point intitulé « Recensement régional de l'offre artistique et culturelle des M.J.C. en direction des jeunes, mise en situation avec

[1] P 131-132 - Référence entière de la thèse dans la bibliographie.

l'offre artistique et culturelle environnante ». Je dois donc mettre en chantier la troisième action prioritaire de son dossier de subvention : « Recherche-Action. Réalisation d'un guide des M.J.C. en région ».

Mon objectif principal est donc le recensement de l'ensemble des activités culturelles menées par les M.J.C. actuellement dans la région. Mon but est d'établir en quelque sorte une pré-enquête, une base de la Recherche-Action, se déroulant en plusieurs phases : élaboration du questionnaire, entretiens et analyses. Le questionnaire doit être purement descriptif et quantitatif. Les interviews, abordant plus les questions de contenus, doivent amener du commentaire. L'aspect « guide » peut permettre de montrer ce que font les Maisons des Jeunes et de la Culture. Le guide va fonctionner sur des clichés à un moment donné, cela montrera ce que les M.J.C. faisaient à tel moment. Mais, pour la Fédération Régionale, l'intérêt n'est pas limité au guide. C'est aussi une manière de pouvoir amorcer une réflexion autour de l'action culturelle des M.J.C., et c'est sur cela que doit reposer tout l'intérêt de mon travail.

b) Constitution d'un comité de pilotage

Dans cette visée, un comité de pilotage régional a été constitué pour accompagner l'ensemble de la Recherche-Action mise en oeuvre et pour que cette démarche soit construite en respectant le projet d'éducation populaire. Ce comité de pilotage est composé de directeurs et directrices de M.J.C., d'élus du conseil d'administration régional et d'élus de Maisons des Jeunes et de la Culture (constitution du comité de pilotage : annexe 6 p 58). La première réunion du comité de pilotage devait se réunir le 9 juin. Mais, devant l'indisponibilité de beaucoup, elle a été reportée le 30 juin 1999 (lettres d'invitation à la réunion : annexe 6 p 55 à 57). Cette réunion s'est donc inscrite au cours des premières démarches de l'enquête juin / juillet 1999 (questionnaires et entretiens). Elle s'est attachée aux raisons d'une Recherche-Action, aux objectifs, au « calendrier » de l'enquête, aux débats en terme d'action culturelle et aux projets. Toutes ces informations sont indiquées dans le compte-rendu de la réunion (annexe 7 p 59 à 63). Ce dernier complète bien tout ce que nous venons d'exprimer sur le projet global de Recherche-Action, et notamment sur le projet du stage basé sur le recensement de l'action culturelle dans les M.J.C. de la région.

Mais quelles ont été les démarches de ce recensement ?
Comment s'est-il déroulé ?

II. LES DEMARCHES DE RECENSEMENT DE L'ACTION CULTURELLE DANS LES M.J.C. DU NORD-PAS-DE-CALAIS

Mon projet est donc de mettre en chantier une Recherche-Action en me lançant dans le recensement de l'action culturelle des Maisons des Jeunes et de la Culture de la région en utilisant les enquêtes quantitatives et qualitatives.

A. ENQUETE QUANTITATIVE

Les enquêtes quantitatives consistent à traiter de grandes masses de données. Le recours massif aux statistiques pour produire les résultats garantit un certain degré d'objectivité. Les questionnaires font parties des techniques d'enquêtes quantitatives.

1. Elaboration du questionnaire

a) Base de travail

Il est nécessaire d'avoir dès le départ une idée précise de ce que l'on veut savoir. Les enquêtes quantitatives ne sont pas, en effet, des méthodes pour découvrir ou explorer. Ce sont des techniques qui cherchent à décrire et à mesurer.

Le but est de connaître les M.J.C. dans le Nord-pas-de-Calais, de savoir ce qu'elles font en matière d'action culturelle. Nous devons donc élaborer une photographie la plus représentative de ce que sont les M.J.C. et de la façon dont elles agissent sur le plan culturel, établir une sorte de carte d'identité de chaque M.J.C.. C'est dans cette optique que nous avons élaboré le questionnaire. Daniel Vandecasteele et moi-même avons donc divisé les informations que nous voulions connaître en plusieurs catégories, plusieurs fiches pour avoir une base de travail du questionnaire. Cela m'a permis d'éviter de construire un questionnaire trop fouillis.

Nous pouvons trouver la liste de ces catégories pages suivantes.

FICHE 1 : Fiche administrative de la M.J.C. - nom
- lieu
- département
- ancienneté
- adresse
- téléphone
- fax

FICHE 2 : Responsables : - qui la dirige ?
- qui la préside ?

FICHE 3 : Adhérents - combien y-a-t-il d'adhérents ?
- de quel âge ? (par tranches d'âge)
- femmes et hommes

FICHE 4 : Financement - budget
- montant subventionné
- qui subventionne ?
- recette propre

FICHE 5 : Personnel - équipe professionnelle
- temps plein, temps partiel
- emplois

FICHE 6 : Bâtiments, locaux - anciens ou neufs
- superficie

FICHE 7 : Equipement - Quel équipement ?
* son
* éclairage
* équipement cinématographique
* équipement sportif
* galerie d'art

- Lieu pour les pratiques pour enfants
- Détails pour saisir l'équipement

FICHE 8 : Activités développées régulières

FICHE 9 : Edition et communication - épisodique ou régulière, etc.

FICHE 10 : Programmation et manifestation

FICHE 11 : Projets de la M.J.C.

FICHE 12 : Actions avec l'école

FICHE 13 : Activités internationales

Cette classification permet d'avoir une signalétique de départ. Le questionnaire devait se diviser en questions simples. J'ai donc travaillé sur ces fiches, je les ai réajustées, pour certaines regroupées et complétées. J'ai, par exemple, regroupé la fiche 1 avec la fiche 2, et la fiche 6 avec la 7.

b) Aides à l'élaboration

Pour l'élaboration du questionnaire, j'ai utilisé également certains documents, notamment *Le guide du spectacle vivant dans les M.J.C. des Pays de la Loire*[1]. Celui-ci concerne les trente M.J.C. des Pays de la Loire au sujet des spectacles vivants et « entend informer le public, les artistes, et attirer l'attention des collectivités territoriales sur la nécessité de travailler ensemble à l'intérêt général ». En lisant ce guide, j'ai noté les informations qui en ressortaient au niveau quantitatif, telles que l'équipe (sa composition), etc. Cela m'a permis d'élargir le questionnaire et de trouver des informations intéressantes.

Une action du même type que la *recherche-action pour la réalisation d'un guide des M.J.C. dans le Nord-Pas-De-Calais* s'est effectuée en Basse Normandie par la F.R.M.J.C. Caen-Rouen. Cette démarche en est à son aboutissement. La Fédération régionale de Caen-Rouen a donc relégué l'enquête à un bureau d'étude, l'Atelier des Cordeliers. Cet Atelier, implanté à Caen, réalise des études auprès des collectivités locales, des institutions, des associations. Il est relié à l'Université de Caen par une convention de coopération, se compose d'une équipe qui regroupe des géographes et des sociologues et s'inscrit dans un réseau de partenaires professionnels et associatifs. Cet atelier a envoyé un questionnaire, avec des entrées assez ciblées par rapport aux objectifs du guide de l'offre artistique et culturelle en direction des jeunes dans les M.J.C. de Basse Normandie, sur lequel j'ai pu m'appuyer.

[1]F.F.M.J.C.; F.R.M.J.C. des Pays de la Loire. *Le guide du spectacle vivant dans les Maisons de Jeunes et de la Culture des Pays de la Loire.* 1996

Durant l'élaboration, j'ai également présenté plusieurs fois l'ébauche du questionnaire à mon responsable professionnel pour identifier les erreurs, approfondir ou reformuler certaines questions. Je l'ai, de plus, faxé à Fernand Estèves, chargé de mission du service culturel de la F.F.M.J.C., impliqué dans *Le guide du spectacle vivant dans les Maisons des Jeunes et de la Culture des Pays de la Loire*, et à Maurice Caudrelier, délégué fédéral de la F.R.M.J.C. de Caen-Rouen.

2. Phase finale

a) Structure du questionnaire

ANNEXE 8 p 65 à 81

Le questionnaire que j'ai établi est de type pré-codé. Comprenant des questions fermées, il ne demande en guise de réponse qu'une marque, une croix, un signe quelconque à un endroit défini ou quelques mots dans un espace blanc prévu à cet effet. Il comprend malgré tout quelques questions ouvertes qui invitent le sujet à ajouter du commentaire.

Au final, ce questionnaire se divise en dix thèmes principaux : identité administrative de la M.J.C., adhérents-usagers, budget, encadrement, locaux, activités régulières, édition-partenaires et communication, programmations et manifestations, activités internationales, projets.

Chaque thème est divisé en sous-thèmes. Comment s'est établie cette construction ? Après avoir déterminé toutes les informations dans chaque thème, il ne me restait plus qu'à les classer de façon à avoir une cohérence et permettre une compréhension du questionnaire plus facile. Certains thèmes débutent tout d'abord par des généralités, pour ensuite s'attarder sur des questions plus pointues. C'est d'ailleurs le cas pour le thème I (identité administrative), le thème II (adhérents-usagers) et le thème V (locaux).

Nous trouvons dans le premier thème du questionnaire, « Identité administrative », tout d'abord des informations générales indispensables sur l'association, dont son lieu d'implantation et son ancienneté, enfin des informations sur les responsables de la Maison.

Dans le deuxième thème intitulé « Adhérents-Usagers », j'ai indiqué dans un premier point les généralités donnant une première approche avec le public de la M.J.C., notamment l'effectif des adhérents avec une répartition par sexe, et une comparaison de l'effectif sur les cinq dernières années (sous forme de tableau pour favoriser la lisibilité et le remplissage). Le deuxième point permet d'avoir des précisions sur ces adhérents par tranches d'âges, le troisième est un complément sur le public, non adhérent de la M.J.C., mais néanmoins touché par celle-ci.

Après avoir pris connaissance de la M.J.C. d'une façon assez générale, et des personnes extérieures touchées par des activités de la M.J.C., je me suis intéressée à ses finances. C'est le troisième thème intitulé budget. J'ai divisé ces informations en deux points, celui sur le budget 1998 et l'autre sur le budget 1999.

Ayant défini l'aspect financier, je me suis attachée au côté humain de la M.J.C., c'est à dire à son encadrement. J'ai tout d'abord identifié l'effectif de l'équipe professionnelle, pour m'intéresser ensuite à sa composition. J'ai ensuite intégré un

sous-thème sur le bénévolat, qui a une place non négligeable dans certaines maisons, notamment au niveau des administrateurs.

Dans le cinquième thème, après une approche globale des locaux (superficie, ancienneté, type de structure) dans un premier point, détaillés dans le deuxième, j'ai décidé dans un troisième point de m'informer sur l'environnement socio-économique de la M.J.C.. Celui-ci peut en effet intervenir sur la vie de la maison, le type d'adhérents, etc. Après cela, il m'était nécessaire de connaître l'équipement des locaux. J'ai choisi d'en faire un listage pour une certaine lisibilité.

Pour une présentation plus claire, les activités régulières sont présentées sous forme de tableau (annexe 8 p 73). La partie sur les programmations, spectacles, manifestations culturelles, sportives, festives est également assez construite (thème VIII).

Les thèmes VII (edition-partenaires et communication), IX (activités internationales) ne possèdent pas de sous-stuctures et se composent de trois à cinq questions à la suite demandant quelquefois du commentaire de la part du questionné.

Le dernier thème s'attache aux projets de la M.J.C., que ce soit des projets d'actions (premier point), des projets d'aménagement (deuxième point). Un troisième point s'intéresse au public concerné par ces projets.

Les questions doivent se renvoyer l'une à l'autre et posséder une complémentarité. Par exemple, la réponse au sujet du public concerné par les projets (thème X), peut renvoyer au thème sur les adhérents (thème II). En effet, si une M.J.C. souhaite diriger ses projets vers les jeunes de moins de 25 ans, nous pouvons nous référer à l'effectif des adhérents par tranches d'âge, mais aussi à l'environnement socio-économique de la M.J.C., notamment celui humain (thème V). Il existe donc une interaction entre les différentes questions.

b) Envoi et réception du questionnaire

Le choix d'un échantillon représentatif ne s'est pas posé. En effet, le questionnaire a été envoyé à l'ensemble des M.J.C. affiliées à la Fédération régionale au nombre de 24, ainsi qu'aux trois associations correspondantes (liste annexe 3). Il doit permettre de créer un paysage sur les événements. En ressortent donc le profil de chaque M.J.C. (au niveau administration, équipe professionnelle, budget, etc.) mais également leur fréquentation (adhérents et usagers), leur condition (équipements et locaux), et leur implication dans l'action culturelle. Les questions sont généralement à choix fermé car il est important de pouvoir présupposer les réponses pour avoir au bout du compte des données exploitables.

A la fin du stage, j'étais en possession de 6 questionnaires remplis sur les 27 envoyés.

B. ENTRETIEN - TECHNIQUE QUALITATIVE DE RECUEIL DE DONNEES -

L'entretien est une phase plus active du projet. Il fait partie des principales techniques qualitatives de recueil de données.

Les enquêtes qualitatives sont des méthodes des sciences humaines permettant de découvrir les phénomènes et d'essayer de les comprendre. Cela peut être des observations ou des entretiens.

1. Préparation des entretiens

a) Intérêts des entretiens

A travers les entretiens, nous visons une étude plus qualitative. Par conséquent, l'entretien est assez naturellement complémentaire du questionnaire. Contrairement à l'enquête par questionnaire qui reflète fortement ce qu'on attend, la liberté de parole de l'interviewé dans les entretiens est intéressante.

L'intérêt des entretiens est d'obtenir des discours sur des thèmes donnés, ici en l'occurrence l'action culturelle. Même si l'entretien est plus ou moins ouvert, il permet de rentrer en relation avec des personnes, contrairement au questionnaire, beaucoup plus impersonnel.

Cette technique ne comporte pas de question fermée, et de catégories permettant de guider automatiquement la recherche. J'avais malgré tout une base d'entretien, le questionnaire.

Il était tout d'abord nécessaire de choisir avec qui s'entretenir. Daniel Vandecasteele a donc défini un échantillonnage de quelques Maisons des Jeunes et de la Culture.

b) Choix de l'échantillonnage

Un panel de huit Maisons des Jeunes et de la Culture a été déterminé. Il ne l'a pas été de manière fortuite et doit donner un aperçu assez représentatif au niveau géographique et au niveau des contenus.

Ce panel possède une cohérence géographique. Ont été choisis un tiers de M.J.C dans le département du Nord (six M.J.C. sur les dix-huit du département), et un tiers des M.J.C. du département du Pas-De-Calais (deux M.J.C sur les six du département).

Dans cet échantillonnage, se trouvent des M.J.C. qui ont une action culturelle repérée avec une histoire, des objectifs et des résultats qualitatifs, mais également des M.J.C. qui n'ont pas d'action culturelle repérée.

J'ai pris également contact avec une autre M.J.C. sur Dunkerque (M.J.C. de Rosendaël) connue pour son cadre original. Elle se situe en effet dans un château entouré d'un superbe parc. J'ai donc choisi de l'inclure dans le panel.

J'ai alors pris rendez-vous avec les directeurs de chacune des neuf M.J.C. pour les entretiens (Annexe 3 p 43 : en italique les M.J.C. dans lesquelles j'ai eu un entretien avec le directeur). Le questionnaire ayant déjà été envoyé, ces derniers étaient généralement au courant de ma démarche (annexe 8 p 64 : lettre accompagnant le questionnaire).

2. Déroulement et retranscription

a) Déroulement des entretiens

Les interviews et entretiens sont des méthodes de recueil d'information qui se déroulent dans une relation de face à face avec l'interviewé. Il faut avoir des directions, savoir exactement ce qu'on cherche à observer. Le chercheur doit réfléchir et intervenir durant l'entretien pour orienter sa quête, ici la question de l'action culturelle.

L'objectif des entretiens est de vérifier si les M.J.C. sont agissantes sur le champ de l'action culturelle ou si elles ne le sont pas. Si elles le sont, comment ? Si elles ne le sont pas, pourquoi ? Mon but était alors d'obtenir des informations sur la M.J.C., sa vision de l'action culturelle et son investissement dans cette action culturelle.

Après m'être présentée, j'ai demandé à chaque interviewé s'il acceptait d'être enregistré. Je n'ai que trois des entretiens uniquement à partir de notes, un par refus d'être enregistré et les deux autres, parce que la discussion étant déjà lancée, j'ai préféré ne pas les couper, ce qui aurait entraîné une rupture de spontanéité. Mais, je me suis rendue compte de la perte occasionnée par la prise de notes uniquement.

Pour les six que j'ai enregistrés sur dictaphone, ma prise de notes, moins indispensable, était plus lâche. Cela m'a permis d'observer et d'établir plus facilement un contact.

La technique de l'interview non directive est la plus connue des techniques qualitatives. C'est dans cette catégorie que je pense pouvoir classer les entretiens effectués. Je n'ai rien imposé à l'interviewé, cela m'a permis d'obtenir de sa part des réactions et expressions spontanées. Mais dans certains entretiens au début, je n'ai pas assez fait preuve d'implication. Je n'avais, en effet, que peu de connaissances de cette technique. J'ai néanmoins pu m'approprier, mais seulement avant le dernier entretien à Douai, le « Que sais-je ? » sur *Les méthodes qualitatives*[1], qui m'a été d'une grande utilité.

La base des entretiens était le questionnaire, et la plupart des entretiens (Saint-Saulve notamment : voir « Dossier d'entretiens » joint p 4) suit la structure du questionnaire.

J'ai d'ailleurs gardé pour certains un questionnaire sous les yeux. A Saint-Saulve et à Douai, les directeurs avaient également le questionnaire sous les yeux.

A chaque entretien, j'ai pensé à noter le cadre spatio-temporel dans lequel il se déroulait pour ne pas m'égarer au moment de la retranscription. Dans le dossier annexe contenant les entretiens, j'ai d'ailleurs indiqué dès le début le cadre spatio-temporel de chaque interview.

---

[1]Référence dans la bibliographie

b) Retranscription

La transcription d'une bande d'entretien est un travail extrêmement long, je devais écouter plusieurs fois la bande pour vérifier l'exactitude. Mais la transcription apporte énormément. J'ai retranscrit le premier entretien, celui de Michel Bouville, directeur de la M.J.C. de Saint-Saulve sur papier avant de le mettre par ordinateur, ce qui a entraîné une perte de temps. Je n'ai pas fait l'erreur deux fois, et j'ai directement travaillé au traitement de texte pour les cinq autres entretiens enregistrés sur dictaphone. Les retranscriptions des entretiens se trouvent dans le « Dossier d'entretiens » joint.

Au final, j'avais donc deux outils de recueils de données : questionnaires et entretiens.

C. ANALYSE

Le dossier d'analyses se situe dans les annexes - ANNEXE 9 p 82 à 122

1. Etude des entretiens

a) Classement par thème

Après la transcription, le travail d'analyse commence. C'est aussi une retranscription du langage oral. Il faut relire les entretiens et essayer d'être attentif à tout. J'ai relu plusieurs fois les entretiens pour déterminer les thèmes abordés. Suite à cela, j'ai donc distingué 9 thèmes. J'ai choisi de travailler l'analyse directement sur informatique. Pour avoir une vision plus claire de chaque entretien, j'ai donné une couleur par thème abordé. Par exemple, tout ce qui concerne les informations générales (historique des M.J.C., concept d'éducation populaire, etc.) est en noir, tout ce qui concerne l'action culturelle en jaune, etc. (voir « Dossier d'entretiens » joint - p 3: légende). Dans cette analyse qualitative, tous les éléments, même les détails sont importants.

Ce travail a pris du temps. De plus, certaines informations étaient plus difficiles à classer que d'autres.

b) Regroupement et construction de l'analyse

Pour chaque entretien, j'ai rassemblé les informations par couleur sur ordinateur en utilisant des « couper », « coller ». Cela permettait un regroupement par thème assez facile et rapide. J'ai ensuite commencé à effacer les informations vraiment inutiles. J'ai également structuré les informations de chaque thème.

J'ai utilisé le même style de structure et de présentation de chaque M.J.C. que dans le dossier de *Recensement sur la culture et les relations internationales dans les M.J.C. de la F.R. Caen-Rouen.* Dans ce dossier, les quatorze M.J.C. de Basse-Normandie sont décrites successivement. Nous y trouvons souvent pour chacune la construction suivante : histoire et vie quotidienne de la M.J.C, personnel et adhérents de la M.J.C, budget de la M.J.C., locaux et équipements de la M.J.C, activités de la M.J.C., programmations de la M.J.C., relations internationales, partenaires-communication de la Maison des Jeunes et de la Culture. C'est intéressant car ce classement est construit de façon pratiquement identique au questionnaire, ce qui permet une confrontation questionnaire et entretien plus facile.

2. Compléments des entretiens

a) Questionnaires

Cinq sur les six questionnaires que nous avons reçus appartiennent au panel des neuf M.J.C. pour les entretiens. C'est le cas de la M.J.C. de Saint-André-Lez-Lille, de Terre Neuve à Dunkerque, de Rosendaël également à Dunkerque, de Douai et de Saint-Pol-Sur-Ternoise. La seule M.J.C., dont nous avons reçu le questionnaire et ne faisant pas partie de l'échantillonnage, est celle de Phalempin.

J'ai donc complété les informations des entretiens avec les questionnaires. Leur structure (voir p 18) m'a facilité la tâche et m'a aidé à cibler immédiatement les informations susceptibles de compléter l'analyse. Cela m'a également permis d'observer la présence ou non de cohérence.

b) Autres sources d'informations

Nous avons également utilisé d'autres documents pour approfondir les analyses. Pour les M.J.C. de Terre Neuve, du Rosendaël, de Saint-Saulve, d'Halluin, j'ai pu avoir le compte-rendu de l'assemblée générale de l'année. Dans chaque A.G., on peut trouver le rapport moral avec les principes et les objectifs, le rapport d'activité, le rapport financier (bilan et budget prévisionnel), et le rapport d'orientation de la Maison des Jeunes et de la Culture. Pour la M.J.C. du Virolois, j'ai pu utiliser un document que m'a transmis le directeur. C'est le *Contrat d'objectifs*, l'évaluation du contrat d'objectifs 1998-1999 au sujet des pratiques culturelles et artistiques des jeunes, de l'action sociale et éducative de proximité de la M.J.C., ainsi que le projet et les conditions de mise en oeuvre du contrat d'objectifs 1999-2002.

J'ai également pu obtenir des petits documents de certaines M.J.C., sortes de publicité pour les adhérents ou futurs adhérents dans lesquelles sont indiquées les diverses activités et des informations sur celles-ci (M.J.C. de Douai, du Rosendaël, de Calais, d'Halluin, de Saint-Saulve).

De tous ces documents, ont émané des informations intéressantes, compléments des entretiens et des questionnaires.

Nous pouvons trouver en annexe les analyses de chacune des neuf M.J.C. dont nous avons un entretien (annexe 9). La structure est du même genre que le dossier de la F.R. Caen-Rouen que nous avons déjà indiqué, mais elle met en relief, outre les informations générales sur la ville, la M.J.C., ou sur les activités régulières de la M.J.C., des informations indispensables sur l'action culturelle de chaque M.J.C., et indique qu'un débat à ce sujet est ouvert

III. UN RECENSEMENT UTILE ? - Analyse critique et perspectives -

A. MISSION DE RECENSEMENT

1. Evaluation du stage

a) Résultats du travail effectué

A la fin du stage (début août), j'ai donc pu transmettre à la F.R.M.J.C. du Nord-Pas-De-Calais le dossier des entretiens, et également quelques analyses (celles de la M.J.C. de Saint-Saulve, de Saint-André, de Calais et du Virolois). J'ai effectué le reste des analyses en août de façon à pouvoir les communiquer en septembre.

En effet, monsieur Vandecasteele va organiser une rencontre avec la DRAC et lui faire connaître les démarches entreprises et les résultats de celles-ci, en l'occurrence le dossier d'analyses.

b) Analyse personnelle

Le stage s'effectuant dans un laps de temps assez réduit, j'ai donc dû faire des choix.

J'ai fait le choix, tout d'abord, d'analyser entretien par entretien. Il était, à mon avis, indispensable de faire une analyse individuelle avant de se lancer aveuglement dans une comparaison. Un travail poussé de comparaison entre les maisons au niveau de l'action culturelle pourrait être fait, après mon premier travail d'analyse, et se définir comme un aboutissement de la recherche.

Je n'ai pas choisi de faire une énumération de ce que les M.J.C. font en matière culturelle et ce qu'elles ne font pas. Je pense que l'action culturelle est une question trop complexe pour accepter d'en faire un listage strict.

Mon stage se distingue par son aspect information, mais surtout communication. Il m'a permis, en effet, d'avoir des contacts et de rencontrer des professionnels, notamment intégrés dans l'élaboration d'enquête de même type. Nous devions nous déplacer sur Caen pour rencontrer Maurice Caudrelier et l'atelier des Cordeliers, mais cela n'a pas pu se faire. J'ai néanmoins eu des conseils sur le questionnaire par monsieur Caudrelier. Le projet de rencontrer l'Atelier des Cordeliers reste néanmoins présent et devrait se concrétiser avant la réalisation du guide.

Les données recueillies pour la recherche sont quantitatives et qualitatives. Ce stage m'a alors offert une approche plus approfondie des méthodes d'enquêtes. En effet, à part les sondages, je ne connaissais que très peu les techniques d'enquêtes comme les questionnaires. Par les nombreux entretiens, j'ai également pu me former à une méthode qualitative.

Il aurait été intéressant d'avoir deux permanents sur ce projet. En effet, un travail de confrontation aurait pu être enrichissant et amener à une analyse plus poussée. Cela aurait permis également d'avoir un panel pour les entretiens plus important, étant donné la diversité des Maisons des Jeunes et de la Culture.

2. Prise de recul

a) Problèmes rencontrés lors du stage

Une année en terme de M.J.C. fonctionne de la même manière que les écoles (septembre1998-juillet ou août 1999). Les mois de juin et juillet sont donc des périodes très chargées pour les Maisons des Jeunes et de la Culture car elles clôturent l'année. L'indisponibilité de beaucoup est donc la raison du report de la date de réunion du comité de pilotage. J'ai néanmoins été accueillie dans les neuf M.J.C. pour les entretiens et les directeurs m'ont aimablement ouvert leurs portes.

Mais ces mois chargés ont surtout entraîné peu de réponses au questionnaire, d'ailleurs assez long à remplir. C'est une des raisons pour lesquelles je n'en ai reçu que 6 sur les 27 envoyés, d'autant plus qu'un premier questionnaire pour des informations au sujet du nombre d'adhérents cotisants, des actions prioritaires de la M.J.C., du personnel, etc., leur avait déjà été adressé en mai. Je n'ai donc pas établi de conclusion précise de cette enquête quantitative, étant donné qu'une absence de réponses risque d'aboutir à une importance déformation des conclusions de l'enquête.

Il aurait été intéressant d'avoir plus de questionnaires de M.J.C. ne faisant pas parties du panel des neuf M.J.C.. Cela aurait été, en effet, une ouverture sur d'autres M.J.C., sur d'autres types d'action culturelle.

b) Validation des résultats

Il serait nécessaire de faxer les entretiens aux personnes concernées (un interviewé me l'a d'ailleurs conseillé) pour corriger par exemple les erreurs de sens.

Il faut, en effet, une certaine validation de la méthode qualitative. L'acceptation interne est le fait que les résultats de la recherche soient reconnus comme pertinents par les acteurs sociaux sur lesquels porte la recherche. La recherche concernant des « faits humains », les données travaillées « intellectuellement » devront être validées et reconnues comme pertinentes par ces acteurs en question.

B. UNE INTRODUCTION A L'ENQUETE / LES M.J.C. : PARTENAIRES DE LA VIE CULTURELLE OU NON ?

Une question reste posée : les M.J.C. sont-elles agissantes en matière d'action culturelle ? Sont-elles des partenaires de la vie culturelle locale, départementale et régionale ? C'est une interrogation pour laquelle « oui » ou « non » ne peut pas être une réponse stricte, parce que les M.J.C. sont très différentes de l'une à l'autre.

Il est intéressant pour la Fédération Régionale de repérer les différences au niveau de l'action culturelle selon les Maisons. En effet, tout n'est pas défini à ce niveau et chaque approche peut être différente selon les maisons. C'est donc une étude assez complexe.

1. Une action culturelle variée

Les analyses ont fait ressortir l'action culturelle variée des Maisons des Jeunes et de la Culture. En effet, ces M.J.C. étant différentes l'une de l'autre, elles ne peuvent pas faire le même style d'action. Certaines ont déjà choisi un projet clair et bien défini. La M.J.C. de Terre Neuve, notamment, se distingue par son projet « Image et Musique ». Dans cette maison, toute l'action culturelle gravite autour de ce thème. La MJC de Rosendaël est connue pour son action au niveau de la photographie. La MJC de Halluin a surtout une dominante musicale. Celle du Virolois se distingue par son orientation sur les pratiques culturelles et artistiques des jeunes. D'autres maisons ont plus de difficulté à se positionner, elles n'ont pas de thème bien défini même si l'action culturelle reste présente dans leurs projets. Il existe également des M.J.C. avec une action culturelle peu importante.

Le problème de positionnement est visible. En effet, les M.J.C. sont définies de façon traditionnelle comme des maisons d'activités. Pourtant, elles s'ouvrent vers des actions culturelles de plus en plus performantes pour un public acteur et spectateur. Ces Maisons des Jeunes et de la Culture désirent alors une reconnaissance politique de leur action à ce niveau.

Il existe, en effet, une action culturelle développée dans certaines M.J.C., mais elle n'est pas capitalisée collectivement. La Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture a quand même initié une action culturelle transversale aux maisons, « Trucazik », basée sur les pratique amateurs des Jeunes. Cela détermine déjà la volonté de mise en réseau d'action culturelle.

2. Facteurs de différenciation

Une M.J.C. va en effet développer ce qui lui paraît important ou possible dans la ville et le lieu dans lequel elle se situe. C'est un des premiers facteurs de différenciation. La M.J.C. de Saint-Pol-sur-Ternoise doit, par exemple, jouer son rôle en

milieu rural. C'est complètement différent de la M.J.C. de Terre-Neuve, implantée dans le centre ville de Dunkerque, et possédant un cinéma d'Art et Essai.

L'action culturelle réclame des lieux mais aussi des moyens. Le deuxième facteur de différenciation est donc la question des moyens. En effet, la M.J.C. de Saint-Saulve, avec des équipements récents, n'a pas de problème de taille, de commodité et de site, contrairement à la M.J.C. du Virolois. Les M.J.C. ne travaillent donc pas du tout de la même façon selon le lieu où elles se trouvent.

Ce qui caractérise la M.J.C. est aussi la relation avec la commune dans laquelle elle est implantée. Selon que la relation est bonne, excellente, moyenne, lâche, distendue, l'action culturelle peut être financée ou non par la commune. Par exemple, la M.J.C. de Douai a des relations avec la ville, ce qui est bénéfique pour une action culturelle optimale.

Nous pouvons ajouter que, malgré tout, dans la majorité des M.J.C. l'action culturelle n'est pas une fin en soi, et s'inscrit toujours dans une optique à long terme (avec amont et aval). En effet, une exposition ou un concert ne se limite pas à un aspect de diffusion. L'action culturelle se veut formatrice pour l'individu.

Les M.J.C. sont donc des associations d'éducation populaire, souhaitant une reconnaissance globale de leur action, notamment culturelle. Leur point fort est l'implication de l'individu dans leurs actions. Ce sont également des lieux d'expérimentation et d'aide aux pratiques amateurs. Certaines M.J.C., ayant des moyens, peuvent mettre en place des actions performantes et visibles. Mais, d'autres ont des projets et souhaitent ouvrir des terrains nouveaux. Le manque de financements et de reconnaissance peut s'avérer un frein à cette culture se voulant accessible à l'ensemble les citoyens.

C. PERSPECTIVES

Le travail de recherche est engagé avec sa première phase de recensement de l'action culturelle. Ce recensement de l'action culturelle des M.J.C. dans la région semble être le Maillon d'une chaîne.

1. Poursuite de l'enquête

a) Traitement des données

Il faudrait éviter dans le travail de dépouillement du questionnaire d'accepter des réponses vagues et non utilisables. Il faudrait en effet, après un retour de la totalité des questionnaires à la F.R.M.J.C., prendre le temps de faire une évaluation de la possibilité d'exploitation des données.

Le dépouillement des questionnaires est un travail long. Il faut vérifier la cohérence des réponses. En effet, je me suis rendue compte qu'au niveau de la question sur l'encadrement et de l'effectif de l'équipe professionnel, il n'y a pas toujours cohérence. Certains ont compté le poste de directeur, d'autres non. Il faut donc quelquefois contacter certaines personnes interviewées pour de plus amples informations.

Il y aura la phase de traitement des données. Ces questionnaires pourront par statistiques et réalisation de graphiques faire ressortir des données nécessaires à la compréhension des différentes maisons. Un dossier de *Recensement sur la culture et les relations internationales dans les M.J.C. de la F.R. Caen-Rouen*, composé de graphiques, a d'ailleurs été rédigé au cours de l'enquête effectuée dans la région caen-Rouen. Cela permet en effet une approche lisible et comparative.

Il serait également intéressant de visualiser l'environnement des MJC et de repérer l'offre culturelle proche. Je n'ai, en effet, pas assez approfondi ce point dans mon enquête..

Comme nous l'avons déjà expliqué, il existe différents types de recherches qualitatives. Les enquêtes qualitatives confirmées - reposant sur « la systématisation du recueil et de l'analyse des données obtenues et traitées à partir des techniques qualitatives » (les entretiens). Ces résultats qualitatifs doivent être étayés par une quantification (les questionnaires). L'enquête pourrait donc se poursuivre avec d'autres entretiens, et bien sûr la réception des questionnaires.

b) Calendrier de l'enquête

Un calendrier de la poursuite de l'enquête jusqu'à la réalisation du guide a été déterminé. (Annexe 7 p 60).

Une collaboration avec des universitaires ou des chercheurs en est une des étapes. La Fédération Régionale de Caen-Rouen a, par exemple, relégué la suite de son enquête à l'Atelier des Cordeliers en vue de l'établissement du guide des M.J.C. de Normandie. Cet Atelier, dans la poursuite de la recherche, a rappelé les commandes et

attendus du guide, la thématique et le contenu, les destinataires, une approche quantitative (édition minimale de 500 exemplaires), le message principal, et enfin la méthode, les outils et les étapes de l'élaboration.

2. Intérêts et conclusion de l'enquête

a) Intérêts

La F.R.M.J.C. doit réussir à définir les différentes approches de l'action culturelle dans les M.J.C., les différences d'analyses, pour qu'elle puisse en parler en tant que Fédération. Ensuite, avec les partenaires, elle pourra faire des propositions de pistes et d'axes de travail en commun d'un côté à la D.R.A.C. et de l'autre aux M.J.C..

Toute cette recherche permettra la mise en relief d'un système cohérent portant sur l'action culturelle.

Au final, je pense qu'une synthèse devrait restituer la globalité du phénomène qu'elle a cerné à travers le recoupement des techniques de recueil et d'analyse. Le phénomène décrit doit également posséder une cohérence interne. Il faudrait aussi une confirmation externe, c'est à dire que les résultats doivent être acceptés et reconnus plausibles par les spécialistes et experts de la question qui n'ont cependant pas mené l'étude.

L'évaluation de tout cela ne doit pas avoir pour but de produire un savoir général, mais pour but de modifier. Une évaluation doit servir à innover et à modifier. Elle devrait donc entraîner des changements et des améliorations pour l'action culturelle et les M.J.C.. Si cette démarche d'évaluation dure, on entre bien dans un processus intellectuel qui est alors de l'ordre de la recherche.

b) Un guide en 2000 ?

Si l'enquête est financée, la recherche-action pourra se poursuivre et être bénéfique pour l'avenir des M.J.C.. Le guide des M.J.C. sera une sorte de publicité, de guide promotionnel pour les Maisons des Jeunes et de la Culture de la région. Il est envisagé d'ailleurs de le mettre sur internet pour élargir son accès à un public plus important.

Ce guide établirait « les conceptions, les expériences, les savoirs-faires, les pratiques des M.J.C. en matière culturelle ». Il permettrait également d'effectuer la description actuelle de l'offre artistique et culturelle disponible dans les différents territoires.

L'objectif du guide à l'externe est d'assurer une promotion collective globale et, au niveau politique, de se faire reconnaître davantage par les pouvoirs publics pas seulement sur l'action socio-éducative, mais également sur l'action culturelle. Le but est d'essayer de faire une transversalité entre le champ de l'action sociale, les loisirs éducatifs avec le ministère de la Jeunesse et des Sports et le champ du ministère des affaires culturelles. A l'interne, cela peut renforcer l'idée de réseau, affirmer la volonté de travail en réseau des M.J.C. de la région. « Trucazik » est un exemple concret de la mise en action du réseau avec une action culturelle définie.

CONCLUSION

Dans notre étude, nous avons donc déterminé l'organisme dans lequel j'effectuais un stage, en l'occurrence la Fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture. Nous avons défini le projet de cette association et ses objectifs au niveau général, puis au niveau plus restreint du stage. Pour finir, nous avons indiqué les perspectives à court terme (le stage), mais aussi à long terme avec l'optique de la réalisation d'un guide et d'une reconnaissance collective.

Une reconnaissance globale des Maisons des Jeunes et de la Culture par la Direction Régionale des Affaires Culturelles pourrait être bénéfique. Il est vrai que certaines M.J.C. de quartier permettent d'élargir l'intérêt pour la culture à tous les publics. Dans le passé, la culture a souvent été interprétée comme étant accessible à une minorité d'individus privilégiés. La place de médiatrices culturelles des Maisons des Jeunes et de la Culture ne doit donc pas être négligée par les pouvoirs publics. La pré-enquête effectuée doit être la mise en marche d'une reconnaissance, d'un soutien et d'un partenariat. Ce voeu de reconnaissance de l'action culturelle des M.J.C. se situe, dans le stage, à l'échelle régionale. Une recherche nationale, avec une collaboration entre les régions (entre les F.R.M.J.C.), pourrait être intéressante à instaurer dans l'avenir.

Au niveau plus technique, cette pré-enquête m'a permis d'utiliser des méthodes que je ne connaissais que théoriquement. Ce stage a alors eu l'intérêt de me former aux techniques quantitatives et qualitatives. J'ai pu comprendre que « ...mener une recherche reste un art qui réclame de l'expérience et du talent, et pose, à chaque fois, des problèmes particuliers qu'il est difficile de réduire à de simples règles »[1].

[1]Citation de Théodore Caplow dans son ouvrage *L'enquête sociologique* (voir bibliographie page suivante)

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES LIES AUX M.J.C.

• ALLENBACH, Michel, chargé de mission. *Propositions de cadrage des M.J.C. dans les perspectives du 11° plan* : mission interministérielle d'évaluation nationale des M.J.C. juillet 1993.

• F.F.M.J.C. ; Ministère de la Jeunesse et des Sports. *1944 « La République des Jeunes »* : colloque Assemblée Nationale 17-18 décembre 1994. Editions Arcane-Beaunieux, mai 1996.

• MAUREL, Christian. *Les Maisons des Jeunes et de la Culture en France depuis la libération. Genèse et enjeux* : Thèse de sociologie dirigée par Jean-Claude Passeron. Marseille, 4 novembre 1992.

OUVRAGES SOCIOLOGIQUES

• CAPLOW, Théodore. *L'enquête sociologique.* Paris, Armand Colin, 1970. Coll. U2.

• CHAUCHAT, Hélène. *L'enquête en psycho-sociologie.* Paris, P.U.F., 1990.

• DURKHEIM, Emile. *Les règles de la méthode sociologique.* Paris, P.U.F., 1973.

• MUCCHIELLI, Alex. *Les méthodes qualitatives.* Paris, P.U.F., 1991. Coll. Que-sais-je? n° 2591.

• *Traité de sociologie.* Tome 1. Sous la dir. de Georges Gurvitch. 3ème éd. revue et mise à jour. Paris, P.U.F., 1967.

ANNEXES

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Historique
La « Mouffe », ancêtre des Maisons des jeunes et de la Culture
André Philip et la création de la République des Jeunes.....36

1948 : création de la Fédération française de Maisons des Jeunes et de la Culture
Les Maisons des Jeunes et de la Culture, enfants chéries du gaullisme ?.....37

La FFMJC autour de 1968 : une institution à abattre ?
L'assemblée générale du Mans (juin 1987) : la FFMJC à nouveau en crise.....38

ANNEXE 2 : Statuts-types
Statuts de la Maison des Jeunes et de la Culture de.....39

ANNEXE 3 : MJC de la région
Liste des M.J.C. affiliées et des associations correspondantes
- du département du Nord.....43
- du département du Pas-de-Calais.....46

ANNEXE 4 : Projet Trucazik
Extraits du journal de Douai, *Nord Eclair*, du 12 mai 1999
- Musique : Comment aider les enfants du rock ?.....47
- Un truck pour réussir dans le rock.....48

ANNEXE 5 : Extraits du dossier de demande de subvention
Dossier DRAC / FRMJC / 1999.
Actions prioritaires 99/00/01.....49

ANNEXE 6 : Constitution du comité de pilotage
Lettres d'invitation du comité de pilotage.....55
Composition provisoire du comité de pilotage.....58

ANNEXE 7 : Réunion

Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage.....59

ANNEXE 8 : Questionnaire

Lettre d'accompagnement du questionnaire.....64
Les MJC et l'action culturelle ? Questionnaire (juin 1999).....65

ANNEXE 9 : Analyses

Analyses : Les MJC et l'action culturelle.....82

ANNEXE 1

I - La "Mouffe", ancêtre des Maisons des Jeunes et de la Culture

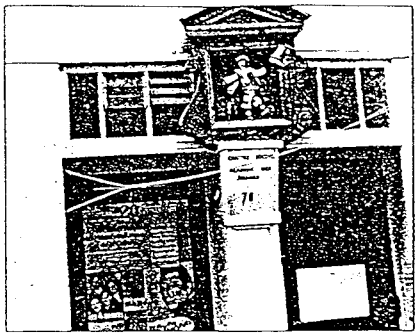

La "Mouffe", Maison Pour Tous de la rue Mouffetard à Paris (Ve), est sans conteste l'ancêtre des MJC. Mais elle est aussi un espace d'expérimentation des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, des centres sociaux et socio-culturels, et même des Maisons de la Culture initiées bien plus tard, dans les années 60, par André Malraux.

En 1906, une étudiante, Catherine DESCROIX, venue se loger au 6 de la rue Mouffetard, crée une association "Chez nous", rattachée au Sillon de Marc Sangnier, mouvement progressiste du catholicisme social qui prône "l'éveil démocratique" : "se conduire en parfaits chrétiens et en parfaits démocrates [...] pour le bien du Christ et le bien du peuple".

Dans cet esprit et grâce aux bénéfices de la vente de chaussures fournies par une coopérative de Fougères, Catherine Descroix organise des colonies de vacances, des conférences, une bibliothèque, des sorties appelées "caravanes", un groupe choral et musical.

Après son départ en 1910 pour Alexandrie, André LEFEVRE (dit "vieux castor") , puis Marthe LEVASSEUR (dite "mère louve"), prennent le relais, renforcent l'équipe et viennent s'installer au 76 de la rue Mouffetard, ancien siège d'une Maison des Syndicats et d'une Université populaire où Jean Jaurès, Trotski et Lénine lui-même se seraient adressés aux ouvriers parisiens.

Après la première guerre mondiale, l'équipe de la "Mouffe" met en place un cinéma, se lance dans le scoutisme ("vieux castor" et "mère louve" seront respectivement commissaire national et commissaire régionale des Éclaireurs de France), ouvre un restaurant, un bar "antialcoolique", organise des colonies de vacances en province, gère une "caisse de solidarité et des loyers" pour les familles défavorisées du Ve arrondissement.

La Maison Pour Tous de la rue Mouffetard associe rapidement et volontairement catholiques, protestants, israélites et laïques, ce qui la conduira à rompre avec le catholicisme militant du Sillon que Catherine Descroix, de retour de l'armée d'Orient où elle était infirmière jusqu'en 1921, voulait - contre tous - réimposer.

Cette première rupture annonce l'esprit de laïcité ouverte active qui fondera plus tard la démarche éducative originale des Maisons des Jeunes et de la Culture : ouverture à tous quels que soient l'origine sociale et le niveau d'instruction, refus d'être inféodé à un quelconque parti ou confession, confrontation de toutes les opinions sans crainte du conflit mais dans le respect de l'autre et des règles du débat démocratique.

Pendant la seconde guerre mondiale, la Mouffe resta très active malgré des passages de ligne de démarcation souvent périlleux, des convocations par la Gestapo pour activités interdites - notamment celles des Éclaireurs de France que la maison couvre - et la disparition en déportation de Mademoiselle Cahen, chargée de l'alimentation des enfants.

Mais c'est surtout après la Libération et avec l'arrivée de Georges Bilbille ("Bill") que la Mouffe, rattachée à la République des Jeunes puis à la Fédération Française des MJC, prendra une ampleur culturelle considérable, tout en gardant sa dimension de structure de jeunesse et d'éducation populaire. Nombreux comédiens, cinéastes, plasticiens, musiciens, chanteurs, poètes, y feront leurs premiers pas : Raymond Rouleau, Raymond Devos et beaucoup d'autres, sans compter les plus grands intellectuels du moment, Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir entre autres, qui viendront y parler philosophie, politique, littérature et condition féminine.

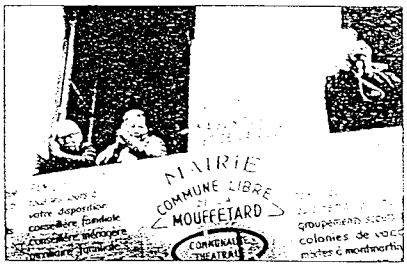

III - André PHILIP et la création de la République des Jeunes

L'histoire communément admise des Maisons des Jeunes et de la Culture veut que ce soient les mouvements de jeunesse, certains mouvements de Résistance et certains syndicats (la Confédération Générale du Travail et la Confédération Générale des Agriculteurs) qui, se regroupant, aient créé la République des Jeunes, véritable préfiguration de la FFMJC. Sans minimiser le rôle de ces différents mouvements et organisations, il semble difficile d'affirmer que la création de la République des Jeunes aurait été possible sans l'action d'André PHILIP et à travers lui, sans la volonté de l'État et du Gouvernement Provisoire de la République Française.

C'est qu'André Philip a des responsabilités importantes et entretient des relations privilégiées et déterminantes avec le général de Gaulle. Ce brillant économiste, docteur en économie politique puis en sciences juridiques, reçu premier à l'agrégation, élu S.F.I.O., s'est refusé à voter les pleins pouvoirs à Pétain en 1940. Engagé dans la Résistance dès 1941 dans le cadre du mouvement "Libération Sud", recherché par la Gestapo et accusé de trahison par Vichy, il rejoint de Gaulle à Londres en juillet 1942. Celui-ci lui confie alors une mission auprès de Roosevelt (le convaincre de la légitimité du Général) et le nomme commissaire national à l'Intérieur. Plus tard, André Philip jouera un rôle essentiel dans l'élaboration de la constitution de la IVème République en tant que président de la Commission de Constitution des Assemblées Constituantes.

Ainsi la création en octobre 1944 de la République des Jeunes et la reprise du projet des maisons des jeunes prennent-elles une dimension d'ordre national, légitimée par l'intervention de l'État de la Libération.

La préoccupation n'est, semble-t-il, pas totalement nouvelle. Lorsqu'il était Commissaire national à l'Intérieur dans le gouvernement provisoire, André Philip avait étudié, avec les mouvements de jeunesse de la Résistance, le problème de la transformation des maisons des jeunes de Vichy. Ainsi malgré la volonté affirmée à la Libération d'opérer une rupture avec la période de Vichy, il apparaît très tôt qu'on veuille se saisir de l'expérience acquise et peut-être aussi reprendre sous un autre nom le projet des Clubs de Loisirs de 1936, en lui donnant une dimension qui dépasse le cadre de la seule organisation des loisirs.

La République des Jeunes se réunit pour la première fois à Lyon le 4 octobre 1944. Elle est composée de représentants de mouvements de jeunesse (Auberges de Jeunesse, Conseil Protestant de la Jeunesse, Éclaireurs de France), d'organisations syndicales (CGT et CGA) et de mouvements de résistance (Forces Unies de la Jeunesse Patriotique). Puis viendront s'y adjoindre les Jeunesses Socialistes, l'Union de la Jeunesse Républicaine de France, la Ligue de l'Enseignement, le Syndicat National des Instituteurs, l'Association Catholique de la Jeunesse Française et les Scouts de France. Le but de cette organisation nationale est de susciter et de coordonner le développement de Maisons des Jeunes, institutions qui doivent permettre le rapprochement des diverses organisations et mouvements, leur apporter des moyens d'action, mais aussi accueillir les jeunes inorganisés. Cette association prône la gestion associative des maisons où les jeunes doivent eux-mêmes, et en dehors de tout étatisme et paternalisme, élire leurs conseils avec le soutien du conseil d'administration de la personne morale gestionnaire du lieu.

Les Maisons des Jeunes semblent donc, dans l'euphorie de la Libération, promises à un bel avenir, d'autant que dans sa circulaire du 13 novembre 1944, Jean GUEHENNO, alors directeur des mouvements de jeunesse et de la culture populaire, écrit : "Nous voudrions qu'après quelques années, une maison d'école au moins dans chaque ville ou village soit devenue une 'maison de la culture', une 'maison de la jeune France', un 'foyer de la nation', de quelque nom qu'on désire la nommer, où les hommes ne cesseraient plus d'aller, sûrs d'y trouver un cinéma, des spectacles, une bibliothèque, des journaux, des revues, des livres, de la joie et de la lumière. Cette maison serait en même temps une maison des jeunes".

IV - 1948 : création de la Fédération Française de Maisons des Jeunes et de la Culture

Passée l'euphorie de la Libération, la République des Jeunes connaît de graves difficultés. Financières d'abord: les subventions sont réduites et ne sont versées qu'avec beaucoup de retard. Structurelles également : dès le début 1945, la République des Jeunes est marquée par des dissensions puis par une crise grave. De nombreux mouvements qui la composent manifestent leur scepticisme, voire leur opposition, en particulier la Ligue de l'Enseignement et le Syndicat national des Instituteurs. Dans ces conditions, la République des Jeunes n'a plus de raison d'être, sinon à se transformer radicalement pour devenir une institution de jeunesse parmi d'autres.

La crise sera dénouée et des perspectives nouvelles définies grâce, en partie, à la nomination d'Albert LEGER au poste de délégué général en janvier 1946, André Philip lui-même étant trop pris par ses responsabilités de ministre de l'Économie et des Finances dans les gouvernements Gouin, Blum, puis Ramadier (janvier 1946-mai 1947).

Albert Léger réduit l'équipe professionnelle nationale de la République des Jeunes - ce qui a pu le faire considérer comme un liquidateur - mais recrute plusieurs adjoints, plus proches des maisons. Il limite les coûts et engage une politique de développement à la dimension des moyens consentis par l'État. Pendant les années 1946 et 1947, il met à l'étude et élabore le statuts-types d'une MJC, d'une fédération départementale, de la future FFMJC, le règlement intérieur de ces trois structures ainsi que les statuts des directeurs de MJC, autant de textes qui après approbation ministérielle seront adoptés par l'assemblée générale constitutive de la Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture, réunie à Saint-Cloud le 15 janvier 1948.

Le mot "Culture" a été ajouté au vocable "Maison des Jeunes". Pourquoi ? On tient sans doute à se démarquer définitivement des maisons des jeunes de Vichy. Mais il y a une explication autrement importante : on n'a pas trouvé une appellation meilleure que Maison des Jeunes et de la Culture pour dire que ces structures ne devaient pas être réservées aux jeunes, mais aussi ouvertes à tous et que finalement tout acte éducatif en direction des jeunes devait se construire dans une démarche culturelle et intergénérationnelle. Ainsi, dans le contexte de l'époque, on a préféré "MJC" à "Maison Pour Tous" qui aurait vidé le projet d'une grande partie de son sens.

C'est donc fort du travail accompli, des restructurations opérées et de la légitimité de l'État qu'André Philip peut s'adresser à M. NAEGELEN, ministre de l'Education nationale, lors de l'assemblé générale constitutive de la FFMJC et faire état de cette démarche éducative de liberté, c'est à dire de rejet de tout paternalisme, autoritarisme et étatisme au profit de la diversité la plus grande des idées, des initiatives et des activités, de laïcité également "entendue dans un sens positif ... en faveur de l'esprit démocratique", enfin de "recherche de la vérité dans l'esprit d'humilité qui est celui de la véritable recherche scientifique..."

Dans sa réponse, le ministre de l'Education nationale relève cette conception avancée de la laïcité et de la liberté porteuse d'avenir et de lumière : "Laïcité, cela signifie pour nous respect de toutes les opinions, de toutes les croyances [...]. Vous avez le droit et je dirais que vous avez le devoir de les confronter. Il n'est pas de véritable liberté s'il n'est pas de confrontation des idées et des croyances [...]. Lorsque vous créez une de vos maisons des jeunes dans quelqu'un de nos faubourgs, dans quelqu'un de nos villages, vous allumez un feu. Faites-en jaillir le plus possible et si vous ne voyez pas l'aurore, un jour ils se seront rejoints et l'aurore resplendira sur l'humanité".

V - Les Maisons des Jeunes et de la Culture, enfants chéries du gaullisme ?

La IVe République, soucieuse de la reconstruction du pays, mais empêtrée dans les questions posées par l'instabilité gouvernementale et la décolonisation, se préoccupe peu d'éducation populaire et de développement culturel. Au nombre de 118 en 1950, les MJC ne sont que 200 en 1958. Cette période de lente progression marquée par un combat de tous les instants, est aussi une période de recherche, d'expérimentation et de maturation dont la revue "Pas à pas" se fait l'écho : la pédagogie des conseils de maison, le travail des directeurs, les relations entre bénévoles et professionnels, la cogestion. C'est aussi la période des premières prises de position civiques notamment sur la guerre en Algérie où une demi-douzaine de maisons affiliées à la FFMJC sont implantées.

Il faudra attendre le retour du général de Gaulle aux affaires et la nomination de Maurice HERZOG, Haut commissaire puis Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports pour assister à un impressionnant développement des MJC.

L'interview que Maurice Herzog donne au journal "Le Monde" du 18 septembre 1959 est le coup d'envoi de ce développement. S'adressant à des maires inquiets de la montée de la violence urbaine et du phénomène "blousons noirs", il préconise quelques remèdes dont "l'expansion rapide des Maisons des Jeunes". Dans la semaine qui suit la parution de l'article, la FFMJC enregistrera 60 demandes de création au lieu de 3 ou 4 habituellement.

Le plan d'équipements sportifs et socioculturels aidant, on construit au milieu des années 60 deux MJC par semaine, et la deuxième loi-programme (1966-70) prévoit de construire 750 maisons nouvelles. L'Institution tisse sa toile : 262 MJC en 1960, 293 en 1961, 350 en 1962, 455 en 1963, 505 en 1964, 784 en 1966, 1.030 en 1967, près de 1.200 en 1968. De 1959 à 1968, le budget de la Jeunesse et des Sports a été multiplié par 14 : la FFMJC à elle seule reçoit la moitié des subventions allouées aux organisations de jeunesse et d'éducation populaire. Le nombre de directeurs augmente rapidement (plus de 400 en 1967) et constitue un corps professionnel motivé et fortement syndiqué. Le délégué général Lucien TRICHAUD, entouré d'une équipe nationale importante, entretient des relations privilégiées avec Maurice Herzog, les ministères, les organismes nationaux et internationaux. Il assure la présidence du FONJEP (Fonds de Coopération pour la Jeunesse et l'Éducation Populaire permettant de financer des postes d'animateurs et, au premier titre, des directeurs de MJC) dont il est l'initiateur principal. L'expérience de formation conduite par la FFMJC depuis 1959 n'est pas étrangère à la création du DECEP (diplôme d'État de conseiller en éducation populaire).

Au moment du XXe anniversaire de la création de la République des Jeunes à Lyon en juin 1965, la FFMJC se prend à rêver. La prospective va bon train ... Un plan de développement prévoit une MJC pour 6 000 habitants en milieu urbain, soit 3 500 maisons et 9 300 maisons rurales, soit au total près de 13 000 MJC, et tout cela "dans un délai qui ne saurait guère dépasser dix années".

Mais on commence à parler de "développement impérialiste", de "monopole quasi absolu sur l'éducation populaire", de constitution "d'un Etat dans l'Etat", et aussi de "crise de croissance" et de "splendide isolement" de la FFMJC.

Nous sommes en 1966 : François MISSOFFE vient de remplacer Maurice Herzog à la tête du premier Ministère de la Jeunesse et des Sports.

André PHILIP à gauche - Maurice HERZOG Haut Commissaire, puis Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports de 1958 à 1965 (3ème en partant de la gauche)

VI - La FFMJC autour de 1968 : une institution à abattre ?

Dès son arrivée au gouvernement, François MISSOFFE entend conduire une politique de la jeunesse originale. Voulant "associer les jeunes eux-mêmes à la recherche et à la définition d'une politique les concernant", il ouvre un "livre blanc de la jeunesse" leur permettant de s'exprimer.
Dans un premier temps, la FFMJC joue le jeu. Mais la situation se dégrade rapidement. En effet, F. Missoffe, qui ne ménage pas ses critiques à l'égard des MJC "conçues par les adultes et pour les jeunes" et où "les jeunes ne se sentent pas chez eux", lance le projet des "mille clubs", petits lieux aménagés et gérés par les jeunes eux-mêmes. Début 1967, la tension monte d'un cran. Les subventions de l'État à la FFMJC ne sont ni connues et on sait encore moins quand elles seront mandatées. On convoque une assemblée générale en session extraordinaire à Paris, MJC Maurice Ravel. Lors de ce rassemblement, dont la presse se fait largement l'écho, les représentants des MJC "protestent" et "s'insurgent" en termes "vifs" contre le Ministre qui "néglige le dialogue avec les représentants des mouvements".

L'attitude de François Missoffe à l'égard des MJC a pour effet de mobiliser un peu plus un personnel inquiet pour son avenir autour du syndicat CGT des directeurs, largement majoritaire à l'époque. La montée des tensions et la radicalisation des discours génèrent des divergences, y compris à l'intérieur de la FFMJC, situation qui conduit le président fondateur André Philip à démissionner le 31 mars 1968 en expliquant qu'appelé à des fonctions internationales importantes, il ne disposait plus du temps nécessaire "pour combattre à la fois un ministre hostile et un syndicat irresponsable". Dans sa lettre de démission parue dans Le Monde du 3 avril 1968, il stigmatise notamment un ministère qui "comme au temps de Vichy" considère la jeunesse "comme une classe séparée, confinée dans un ghetto". Et André Philip d'ajouter : "J'ai tenté à deux reprises d'expliquer au Ministre de la Jeunesse les problèmes de l'éducation permanente. J'ai dû constater que rien ne l'intéressait en dehors de sa publicité personnelle, ce qui ne me permet plus de le respecter".

Les évènements de mai-juin 68 vont confirmer cette image des MJC volontairement indépendantes de l'État et de tous les pouvoirs, ouvertes à tous les débats, à la libre expression des jeunes (à la FFMJC, on défend depuis longtemps le droit de vote à 18 ans), et aux mouvements sociaux. Ainsi dans de nombreuses villes et quartiers, lorsque l'usine et le lycée ont fermé leurs portes parce que les responsables craignent l'occupation des locaux, les MJC restent-elles souvent le seul lieu ouvert où l'on va pouvoir se réunir librement et parler, démarche que la FFMJC elle même encourage, voyant là une mission essentielle des structures qu'elle fédère.

Le gouvernement constitué à la suite des élections législatives de juin 1968 confie à Joseph COMITI un Secrétariat d'État chargé de la Jeunesse et des Sports. Le dialogue avec l'État reprend, semble-t-il, forme, mais J. Comiti manifeste des exigences à l'égard de la FFMJC et de ses personnels : gestion de la Fédération par ses adhérents, ce qui implique que soit mis fin à la présence au conseil d'administration fédéral des représentants des directeurs, emploi des directeurs par les associations locales, régionalisation des structures fédérales avec la mission prioritaire de fournir des prestations éducatives et culturelles aux MJC. C'est le principe de cogestion de la FFMJC qui est contesté et le démantèlement d'un corps professionnel programmé.

Après discussion, J.Comiti accepte que les directeurs soient employés par les Fédérations régionales sans pour autant revenir sur l'essentiel. Ses propositions sont mises en débat à l'assemblée générale extraordinaire convoquée expressément à SOCHAUX le 23 mars 1969. Le conseil d'administration national est divisé et les représentants des MJC ont mission de trancher. Le principe de création de fédérations régionales est adopté, mais l'emploi des directeurs par ces fédérations et la suppression de la cogestion avec les personnels sont refusés.

Les exigences de l'État ont été mises en minorité. Joseph Comiti ne l'entend pas de cette oreille et menace, s'il n'y a pas de changement, de supprimer totalement la subvention annuelle et de la répartir entre les autres associations et fédérations.

Face à une telle pression, la FFMJC est proche de l'éclatement. Le Monde, daté du 2 avril 1969 fait savoir que M. Trichaud, délégué général, a démissionné de son poste. Dans les jours qui suivent, il crée l'association des présidents des fédérations régionales, en rupture avec la FFMJC.

La première scission de la FFMJC est engagée.

XI - L'assemblée générale du Mans (juin 1987) : la FFMJC à nouveau en crise

Le rejet brutal du plan Kolpak lors de l'assemblée générale extraordinaire de Marly le Roi (janvier 1981) révélait un certain nombre d'enjeux sensibles qui agiteront la FFMJC à la fin des années 80 : le pouvoir respectif des échelons régional et national, la place du personnel dans la cogestion, la diversification des emplois pédagogiques et de direction, le projet de création d'un corps fédéral de nouveaux professionnels.

La première "cohabitation", qui voit arriver Monsieur BERGELIN en charge de la Jeunesse et des Sports, n'arrange pas une situation économique déjà difficile. Le président Patrick KRESSMAN, qui a succédé à François GEOFFROY, préconise des licenciements et une restructuration de la gestion fédérale du personnel qui conduirait à une régionalisation de la paie et à la création d'un syndicat d'employeurs contrôlant les fonds recueillis. La cogestion avec le personnel est mise à mal.

L'assemblée générale du Mans s'ouvre dans un climat particulièrement tendu. Le débat prévu le premier jour sur le thème "être jeune et citoyen" avec la participation du sociologue François DUBET est perçu par certains comme une manoeuvre de diversion visant à faire passer en douceur un plan qu'ils entendent combattre par tous les moyens. Les travaux en commission n'ont pas lieu et les congressistes se réunissent en séance plénière pendant trois jours de débats houleux. Le rapport moral et le rapport financier sont rejetés. Le président Kressman désavoué démissionne, ainsi que Gérard SANVICENS, délégué général par intérim. Une commission organisée autour de Roger LEGRAND met au point jusqu'au petit matin vingt et une propositions qui seront votées à une majorité plus ou moins confortable : la gestion nationale du personnel est maintenue dans le cadre des structures cogestionnaires existantes et les licenciements engagés suspendus.

La démocratie a tranché mais les oppositions demeurent fortes entre une nouvelle majorité présidée par Roger Legrand et ceux que certains appelleront les "battus du Mans". On croit avoir trouvé un terrain d'entente avec la création d'un conseil d'employeur contrôlant le service interrégional de la paie confié à la FFMJC et à ses services dirigés par le nouveau délégué général, Jean-Claude LAMBERT. Mais le rapport moral présenté à l'assemblée générale de Châlons-sur-Marne (novembre 1989) n'obtient qu'une majorité relative des mandats.

Certaines fédérations régionales décident de retenir des fonds qui devaient être versés à la FFMJC. Cinq d'entre elles (Fédérations d'Île de France, de Grenoble, de Lyon, de Bretagne et de Champagne-Ardennes) se regroupent dans une structure nouvelle, l'AREGES (Association de Recherche, d'Etude et de GEstion Sociale du champ socioculturel et des MJC), qui reprend à son compte nombre des propositions contenues dans le plan Kressman propose à l'assemblée générale du Mans. L'assemblée générale de Pont-à-Mousson (novembre 1991) ne résout rien et témoigne au contraire de l'exacerbation des contradictions, que le Ministère de la Jeunesse et des Sports ne pourra pas - ou ne cherchera pas véritablement - à résoudre. En effet, celui-ci a fait le choix d'agréer, et ainsi de soutenir l'AREGES, ce qui, à l'évidence, favorisera l'éclatement.

Les fédérations régionales regroupées dans l'AREGES abandonnent bientôt le service interrégional de la paie pour gérer elles-mêmes leurs propres salariés.

La deuxième scission de la FFMJC est engagée autour d'une querelle appelée par certains "des anciens et des modernes", sans véritable analyse globale de la société et des problèmes que le secteur d'activité, MJC comprises, va devoir affronter.

Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture. « Fédération Française 1948-1998, 50 ans d'Histoire ». In *Agenda 1998*. Service Alfa Diffusion. P. 1-12.

ANNEXE 2

STATUTS
DE LA MAISON DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
DE

TITRE I

BUT DE L'ASSOCIATION

Article premier. — Il est créé à

.....

.....

une Maison des Jeunes et de la Culture, association d'éducation populaire régie par la loi du 1er juillet 1901.

Sa durée est illimitée.

Son siège social est

.....

.....

Il pourra être transféré en tout autre lieu sur décision de son conseil d'administration.

Article 2. — Cette association a pour buts la création, la gestion et le contrôle de la Maison des Jeunes et de la Culture de

.....

.....

La Maison des Jeunes et de la Culture, qui constitue un élément essentiel de l'équipement social et culturel d'une communauté : village, bourg, ville, quartier, groupe de communes, offre à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante. Elle assure par ailleurs la formation d'animateurs.

Article 3. — A cet effet, elle peut mettre à la disposition de la population, dans le cadre d'installations diverses (foyers, salles de jeux, de cours, de réunions, de spectacles, de sports, centres de séjour, restaurants) avec le concours d'éducateurs, permanents ou non, des activités récréatives et éducatives variées : physiques, pratiques, intellectuelles, artistiques, sportives, économiques, civiques, sociales, etc.

Article 4. — La Maison des Jeunes et de la Culture est ouverte à tous, à titre individuel.

Les mouvements de jeunesse, groupements et institutions d'éducation populaire y sont accueillis aux conditions précisées au règlement intérieur, tel qu'il est défini à l'article 17 ci-après.

Article 5. — La Maison des Jeunes et de la Culture est laïque, c'est-à-dire respectueuse des convictions personnelles.

Elle s'interdit toute attache avec un parti ou une confession.

Article 6. — La Maison des Jeunes et de la Culture de

.....

.....

est affiliée à la Fédération régionale des M.J.C. de

.....

.....

.....

Elle peut, en outre, adhérer à toute autre Fédération, dans le respect des présents statuts.

TITRE II

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Article 7. — L'association comprend :

1° les membres de droit et associés du conseil d'administration ;

2° les usagers régulièrement inscrits ;

3° les membres honoraires ou fondateurs, personnes physiques ou morales ; les personnes morales régulièrement constituées sont représentées par un délégué ;

4° les membres d'honneur ; ce titre peut être décerné par le conseil d'administration aux personnes qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à l'association ; ce titre leur confère le droit de faire partie de l'assemblée générale.

Les membres de droit, les membres associés et les membres d'honneur ne sont pas tenus de payer une cotisation annuelle.

L'admission de ces membres est respectivement prononcée : pour les usagers, par le conseil de maison tel qu'il est défini à l'article 6 du règlement intérieur fédéral et, pour les membres honoraires et fondateurs, par le conseil d'administration.

Article 8. — La qualité de membre de l'association se perd :

1° par démission ;

2° par radiation, pour non-paiement de la cotisation, prononcée après un préavis de trois mois : par le conseil de maison pour les usagers, par le conseil d'administration pour les membres honoraires ou fondateurs ;

3° par radiation, pour faute grave, prononcée par le conseil de maison pour les usagers, par le conseil d'administration pour les membres honoraires ou fondateurs, l'intéressé ayant été préalablement appelé à prononcer sa défense, sauf recours non suspensif devant l'assemblée générale qui statue en dernier ressort.

Article 9. — L'assemblée générale se réunit sur convocation du président ou de son représentant :

— en session normale : une fois par an ;

— en session extraordinaire : sur la décision du conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins des membres qui la composent.

Sont électeurs les membres de l'association âgés de seize ans révolus à la date de l'assemblée générale, usagers régulièrement inscrits et ayant par ailleurs :

— adhéré à l'association depuis plus de six mois au jour de l'élection ;

— et acquitté les cotisations échues.

Article 10. — L'assemblée générale, réunie en session extraordinaire, ne délibère valablement que si le quart des membres est présent ou représenté.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première réunion, une deuxième assemblée est convoquée au moins dix jours à l'avance, et elle délibère valablement quel que soit le nombre des présents.

Article 11. — L'assemblée générale désigne au scrutin secret les membres élus au conseil d'administration. Elle peut les révoquer si la question figure à l'ordre du jour.

Elle désigne également les membres de la commission d'apurement des comptes.

Son bureau est celui du conseil d'administration.

Elle a pour mission de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour par le conseil d'administration, et notamment sur le rapport moral et financier. Elle approuve les comptes de l'exercice clos et le budget de l'exercice suivant et fixe le taux de la cotisation annuelle des membres usagers et honoraires et le montant du rachat de cette cotisation pour les membres fondateurs.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix des membres présents ou représentés ; chaque membre (personne physique ou morale) ne dispose que d'une seule voix. Elles ne sont valables que sur les questions préalablement mises à l'ordre du jour.

Article 12. — L'association est administrée par un conseil d'administration ainsi constitué :

1° des membres de droit :

— le maire de la commune ou son représentant ;

— le chef du service départemental de la jeunesse et des sports, ou son représentant ;

— le délégué de la F.R.M.J.C. ou son représentant ;

— le directeur ou la directrice de la Maison

2° Facultativement de
à
membres associés agréés par la F.R.M.J.C.

Les membres associés peuvent être :

a) des représentants d'associations et mouvements de jeunesse, d'associations sportives, d'associations d'éducation populaire, ayant leur siège local dans le village, le bourg, la ville où se trouve implantée la M.J.C. ;

b) des personnes choisies en raison de leur compétence particulière ;

c) l'une et l'autre des deux catégories précédentes.

3° de
à
membres élus par l'assemblée générale.

Les membres élus doivent, pour un tiers au moins, être choisis parmi les membres du conseil de maison.

Le nombre des membres élus doit être au moins égal à celui des membres de droit et associés désignés aux 1° et 2° paragraphes précédents, plus un.

Les membres élus sont renouvelables par tiers tous les ans par l'assemblée générale. Les membres sortants sont rééligibles ; ils sont désignés par tirage au sort pour la première et la deuxième année.

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Les membres du conseil d'administration doivent être Français, sauf exception autorisée par le ministère de l'Education nationale, âgés de plus de dix-huit ans et jouir de leurs droits civils et politiques.

Article 13. — Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président.

— en session normale au moins une fois par trimestre ;

— en session extraordinaire lorsque son bureau le juge nécessaire ou sur demande du tiers au moins de ses membres présents ou représentés.

La présence du tiers au moins de ses membres est nécessaire pour la validité de ses délibérations il est tenu procès-verbal des séances

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des voix des membres présents ou représentés

Article 14. — Le conseil d'administration élit parmi ses membres, au scrutin secret et pour un an, son bureau qui peut comprendre

— un président ;

— un ou plusieurs vice-présidents ;

— un secrétaire et, éventuellement, un secrétaire adjoint ;

— un trésorier et, éventuellement, un trésorier adjoint ;

— un ou plusieurs membres.

Les membres du conseil d'administration, ceux du bureau et ceux de la commission d'apurement des comptes ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées. Toutefois, ils peuvent être indemnisés pour leurs frais réels. Le remboursement des frais de mission, de déplacement, ou de représentation payés à des membres du conseil d'administration doit être approuvé par l'assemblée générale.

Article 15. — Le conseil d'administration est responsable de la marche générale de la Maison En particulier :

— il donne son accord pour la nomination du directeur, de la directrice, de leurs adjoints, et des assistants appointés ou indemnisés par la Fédération régionale ou mis à sa disposition par d'autres organismes ;

— il arrête le projet de budget, établit les demandes de subventions et, à réception de celles-ci, les utilise selon les attributions et dans les conditions qui lui sont fixées ;

— il gère les ressources propres de la Maison (cotisations, restaurant, bar, centre d'hébergement...) ;

— il approuve le compte d'exploitation et le rapport moral ;

— il favorise les activités de la Maison, conseille le directeur qui est le responsable de l'organisation pédagogique, propose des suggestions à la Fédération régionale ;

— il désigne son représentant à l'assemblée générale de la Fédération régionale et, le cas échéant, à celle de la Fédération départementale.

Les délibérations du conseil d'administration relatives aux acquisitions, échanges et aliénations des immeubles nécessaires au but poursuivi par l'association, constitution d'hypothèques sur lesdits immeubles, baux excédant neuf ans, aliénation des biens dépendant du fonds de réserve et emprunts, doivent être soumises à l'approbation de l'assemblée générale.

Tous les autres actes permis à l'association sont de la compétence du conseil d'administration

Article 16. — Le bureau prépare les travaux du conseil d'administration et veille à l'exécution de ses décisions.

Les recettes sont approuvées et les dépenses sont ordonnancées par le président ou le trésorier, le directeur étant l'économe de la Maison et le responsable de la caisse.

L'association est représentée en justice et dans les actes de la vie civile par son président ou par toute personne dûment mandatée par lui à cet effet ; le représentant de l'association doit être Français et jouir du plein exercice de ses droits civils et politiques.

Article 17. — Le conseil d'administration précise son règlement intérieur dans le cadre du règlement intérieur fédéral, chapitre 11, articles 2 à 7.

Article 18. — Lorsque, au conseil d'administration et à l'assemblée générale, de l'avis du chef du service départemental de la jeunesse et des sports ou de son représentant, du représentant de la F.R.M.J.C. ou bien encore du tiers au moins, respectivement du conseil d'administration et de l'assemblée générale, les décisions prises par l'une ou l'autre de ces instances impliquent des questions de principe général défini par les statuts et le règlement intérieur établis ou approuvés par la F.F.M.J.C. — et notamment l'article 7 des statuts fédéraux — elles doivent, pour être valables, avoir l'approbation de la F.R.M.J.C.

TITRE III

RESSOURCES ANNUELLES

Article 19. — Les recettes annuelles de l'association se composent :

1° des cotisations de ses membres ;

2° des subventions diverses, en provenance notamment de l'État, des départements et des communes ainsi que des autres collectivités publiques et privées ;

3° des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente ;

4° des ressources diverses, telles qu'abonnements aux revues, bulletins et du produit de la publicité qui peut y être faite.

Article 20. — Il est tenu au jour le jour une comptabilité deniers par recettes et dépenses et une comptabilité matières selon les règles administratives prescrites par la Fédération française..

TITRE IV

MODIFICATION DES STATUTS, DISSOLUTION

Article 21. — Les statuts ne peuvent être modifiés que :

— sur proposition de la Fédération régionale ou du conseil d'administration ;

— ou du quart au moins des membres qui composent l'assemblée.

Le texte des modifications doit être communiqué aux membres de l'assemblée générale et au siège de la Fédération régionale, au moins un mois avant la réunion de l'assemblée générale.

L'assemblée générale ne délibère valablement que si la moitié plus un des membres qui la composent sont présents ou représentés. Si l'assemblée générale n'atteint pas ce quorum, une deuxième assemblée générale est convoquée au moins quinze jours à l'avance et elle délibère valablement quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. Dans tous les cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés et qu'après approbation de la Fédération régionale.

Article 22. — L'assemblée générale, appelée à se prononcer sur la dissolution de l'association et convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre au moins la moitié plus un des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle et, cette fois, elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents. Dans tous les cas, la dissolution ne peut être prononcée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

La dissolution peut aussi être prononcée par le conseil d'administration de la Fédération régionale sauf appel devant l'assemblée générale de la Fédération régionale :

1° pour mauvaise gestion financière ;

2° pour infraction grave ou répétée aux principes et aux règles fondamentales découlant des statuts et du règlement intérieur établis et approuvés par la Fédération française ;

3° pour démission de membre de la Fédération régionale.

Article 23. — Les délibérations de l'assemblée générale prévues aux articles 21 et 22 sont immédiatement adressées au préfet et à la Fédération régionale.

Elles ne sont valables qu'après avoir été approuvées par la Fédération régionale.

Article 24. — En cas de dissolution, la Fédération régionale est chargée de la liquidation et de la dévolution des biens, sous le contrôle du ministère de l'Education nationale, conformément au 2e alinéa du 3e paragraphe de l'article 7 des statuts de la Fédération française.

TITRE V

CONTROLE DES AUTORITES PUBLIQUES

Article 25. — Le président doit faire connaître dans le mois suivant, à la Fédération régionale d'une part et, d'autre part, à la préfecture du département ou à la sous-préfecture de l'arrondissement où l'association a son siège social, tous les changements survenus dans l'administration ou dans la direction de l'association.

Il doit être tenu, au siège social, un registre spécial coté et paraphé sur chaque feuille par le préfet ou son délégué ou par le sous-préfet. Sur ce registre doivent être inscrits, de suite et sans blanc, les modifications apportées aux statuts et les changements survenus dans l'administration ou la direction de l'association, avec mention de la date des récépissés.

Les registres de l'association et les pièces de comptabilité sont présentés sans déplacement sur toute réquisition du ministre de l'Intérieur, du ministre de l'Education nationale et du préfet, à eux-mêmes ou à leurs délégués, ou à tout fonctionnaire accrédité par eux.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année au ministre de l'Education nationale par l'intermédiaire de la Fédération régionale.

Article 26. — Le ministre de l'Intérieur, le ministre de l'Education nationale et leurs agents, le préfet du département ont le droit de faire visiter par leurs délégués les établissements fondés par l'association et de se faire rendre compte de leur fonctionnement.

Article 27. — Les règlements intérieurs préparés par le conseil d'administration et adoptés par l'assemblée générale doivent être soumis à l'approbation du ministre de l'Education nationale par l'intermédiaire de la Fédération régionale.

Fait à ..... le 19

Le président du
Conseil d'Administration

Le secrétaire du
Conseil d'Administration

ANNEXE 3

FEDERATION REGIONALE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE DU NORD / PAS-DE-CALAIS

41, Place Rihour - 59000 LILLE
Tél : 03.20.54.89.05 - Fax : 03.20.54.02.87

affiliée à la Fédération Française des M.J.C. (F.F.M.J.C.) - Délégué fédéral : Daniel SOIBINET

(Les M.J.C. indiquées en italique représentent les entretiens)

DEPARTEMENT DU NORD

18 associations affiliées :

M.J.C.
215, rue d'Arleux
59500 ***DOUAI*** Tél : 03.27.71.18.18 Fax : 03.27.71.18.11

M.J.C. TERRE NEUVE
43, rue du Docteur Louis Lemaire
B.P. 4189
59378 ***DUNKERQUE*** *CEDEX* Tél : 03.28.66.47.89 Fax : 03.28.65.06.98

M.J.C. ROSENDAEL
Château Coquelle
Rue de Belfort
59240 ***DUNKERQUE*** Tél : 03.28.63.99.91 Fax : 03.28.21.15.95

M.J.C.
78, rue Gustave Desmettre
59250 ***HALLUIN*** Tél : 03.20.28.11.50 Fax : 03.20.28.11.59

M.J.C.
33, rue de Lille
59480 **LA BASSEE** Tél : 03.20.29.90.29

M.J.C. MAISON POUR TOUS
151, rue Jean-Baptiste Lebas
59552 **LAMBRES LEZ DOUAI** Tél : 03.27.87.16.07 Fax : 03.27.87.16.07

MAISON POUR TOUS
386, rue du Général Leclerc
59710 **MERIGNIES** Tél : 03.20.84.84.28

M.J.C. CENTRE SOCIAL
2, Boulevard Napoléon 1er
B.P. 54
59370 **MONS EN BAROEUL** Tél : 03.20.33.24.03 Fax : 03.20.04.27.16

M.J.C.
B.P. 18
59133 **PHALEMPIN** Tél : 03.20.32.09.24

M.J.C.
23, rue Alsace lorraine
B.P. 21
59871 ***SAINT ANDRE LEZ LILLE*** Tél : 03.20.51.66.67 Fax : 03.20.40.81.64
CEDEX

M.J.C.
ESPACE ATHENA
B.P. 5
59880 ***SAINT SAULVE*** Tél : 03.27.28.15.30 Fax : 03.27.28.15.42

M.J.C.
122 ter, rue Maurice Bouchery
59113 **SECLIN**

M.J.C. EPIDEME
90, rue du Moulin Tonton
59200 **TOURCOING** Tél : 03.20.26.26.44

CENTRE SOCIOCULTUREL DE L'EUROPE
8, rue de l'Europe
59200 **TOURCOING** Tél : 03.20.37.21.90 Fax : 03.20.37.21.90

M.J.C. LES FRANCS
160, rue du Bois
59200 **TOURCOING** Tél : 03.20.26.34.65

M.J.C. MALCENSE
122, Boulevard de l'égalité
B.P. 455
59338 **TOURCOING** CEDEX Tél : 03.20.25.28.61 Fax : 03.20.25.24.11

M.J.C. VIROLOIS
130, rue des Piats
59200 ***TOURCOING*** Tél : 03.20.25.05.01 Fax : 03.20.25.05.01

M.J.C. LE BRUEGEL
Mairie
Route de la Montagne
59143 **WATTEN** Tél : 03.21.35.33.21

Une association correspondante :

ASCIPRO
37, rue de Cambrai
59169 **CANTIN** Tél : 03.27.89.25.25

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

6 associations affiliées :

M.J.C. MANDELA
811, rue Greuze
62100 ***CALAIS*** Tél : 03.21.96.05.00

M.J.C. MANDELA
68, rue Florent Evrard
62220 **CARVIN** Tél : 03.21.37.77.78
Tél : 03.21.08.63.10

M.J.C. - M.P.T.
2, rue de Bayonne
62540 **MARLES LES MINES**

M.J.C. MAISON POUR TOUS
Avenue Guillon
B.P. 23
62290 **NOEUX LES MINES** Tél : 03.21.26.34.64 Fax : 03.21.26.16.90

M.J.C.
22, rue des Résistants
B.P. 11
62980 **NOYELLES LES VERMELLES**

M.J.C.
Rue du 8 Mai 1945
B.P. 90016
62165 ***SAINT POL SUR TERNOISE*** Tél : 03.21.03.27.32 Fax : 03.21.04.80.22
CEDEX

2 associations correspondantes :

CENTRE CULTUREL J. EFFEL
Rue du Progrès
62220 **CARVIN** Tél : 03.21.74.52.42

CENTRE CULTUREL J. PREVERT
Hôtel de Ville
62440 **HARNES** Tél : 03.21.79.42.87

ANNEXE 4

Extraits d'un journal de Douai ~ Nord Eclair ~
n°111
du mercredi 12 Mai 1999
(Edition de Douai)

Thème abordé : **TRUCAZIK**

Comment aider les enfants du rock ?

La Fédération régionale des MJC a imaginé un moyen qui permet aux jeunes débutants locaux de la gratte et des amplis de se faire connaître. « Trucazik », né il y a un an, a ainsi donné la possibilité à un groupe de rock de Sin-le-Noble de monter sur une scène lilloise et d'enregistrer un premier CD.

▸ Lire en page 5

DOUAI

Un truc pour réussir dans le rock

Le projet s'appelle « trucazik ». Ce qui voudrait dire en français correct: un truc pour percer dans la musique. L'idée de cette initiative régionale est de permettre à des jeunes groupes locaux amateurs de rock de se faire connaître sur une scène lilloise et d'enregistrer un premier CD. Une sympathique carte de visite pour commencer sa carrière d'artiste.

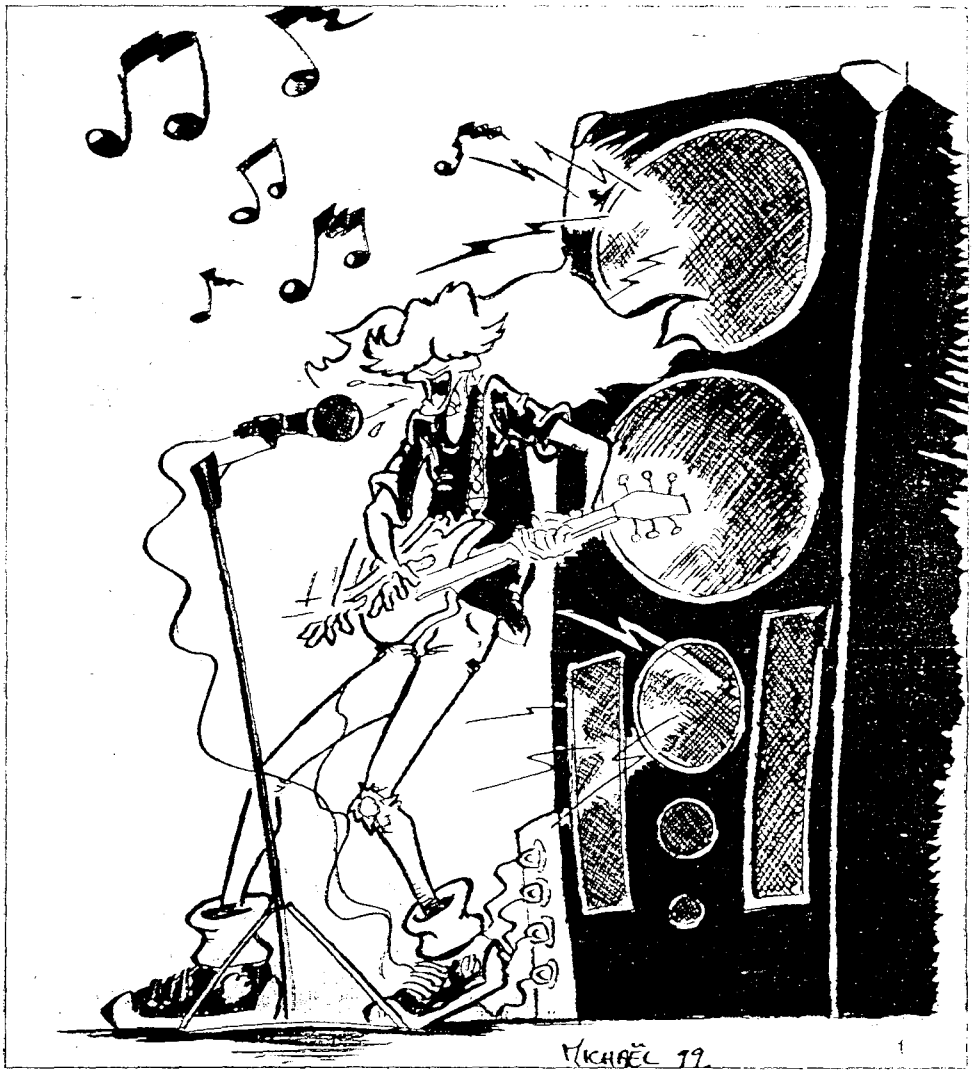

Quand on fait de la musique qui perce les tympans, il est difficile d'obtenir une petite aide financière. Pour aider les enfants locaux du rock encore novices sur la scène, la Fédération régionale des MJC propose une aide technique et l'enregistrement d'un CD. Bref, de quoi faire exploser les amateurs de rock. (dessin réalisé par Michaël, professeur d'arts plastiques à la MJC)

Quand on a les cheveux longs et que l'on gratte de la guitare dans un hangar, il est un peu plus difficile d'obtenir des aides (salle de répétition, studio d'enregistrement, subventions...etc) que le concertiste du conservatoire. **« Tous les musiciens ont droit à leur chance: les rockeurs comme les classiques. »** Jean-Marc Lepachelet, directeur de la MJC de Douai, prend ainsi la défense de ses groupes parfois mal compris des puristes de la musique.

Ne l'an dernier, ce projet est une initiative de la Fédération régionale des Maisons des jeunes et de la culture (FRMJC), qui souhaitait donner un petit coup de pouce aux divers groupes de musique amplifiée qui gravitent autour des MJC.

Encourager les débutants

« L'objectif de "Trucazik" est d'aider en priorité les jeunes qui n'ont pas ou peu d'expérience de la scène », explique Jean-marc Lepachelet. **« Avec une première expérience au Biplan à Lille et un CD enregistré gratuitement, ils peuvent commencer à se faire connaître et pourquoi pas tourner dans la région. »** Ceux qui cependant s'imaginent crever le petit écran de télévision des demain se font des illusions. « Trucazik » n'est encore que le petit truc qui tente de faire avancer les choses.

Une dizaine de MJC, dont celle de Douai, se sont donc rapprochées autour de ce même projet dans l'idée de faire concourir sur une scène leurs meilleurs espoirs locaux. Une fois par mois, les rockeurs sélectionnés passent sur la scène du Biplan et repartent avec le CD de leur concert sous le bras.

Première participation: un groupe de Sin-le-Noble

Simon Tylski, musicien et responsable du secteur culturel de la MJC de Douai avait la lourde responsabilité de sélectionner le ou les groupes du Douaisis les plus à même de monter sur la scène. Pour cette première participation douaisienne, un seul nom a été retenu parmi une dizaine de groupes: *Dissidence*, dans l'esprit de Noir désir, qui réunit trois musiciens originaires de Sin-le-Noble âgés de 19 à 22 ans.

Pourquoi eux ? **« Question d'oreille et d'habitude »**, explique l'expert Simon. Pour la première fois sur une scène lilloise *Dissidence* a joué en public. **« Trucazik » leur a permis de goûter au trac et projecteurs et de repartir avec leur propre CD.** Attention toutefois de ne pas avoir la tête qui enfle trop vite.

C. De.

Les groupes du Douaisis qui souhaiteraient bénéficier du « Trucazik » peuvent se rapprocher de la MJC de Douai. Contacter Simon Tylski, responsable du secteur culturel et animation au 03 27 71 18 18.

Qui finance ?

« Trucazik » est une initiative de la Fédération régionale des MJC financé en partie par les MJC du Nord-Pas-de-Calais, le Conseil général, le FAS (fond d'action sociale) pour enveloppe de 130 000F par an. Les jeunes artistes n'ont, quant à eux, rien à payer. Collaborent et soutiennent ce projet le Biplan à Lille, Diagram, qui s'occupe de l'enregistrement des CD. A l'avenir, selon le succès et l'intérêt de « Trucazik », les subventions apportées pourraient grossir l'enveloppe.

ANNEXE 5

Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture du NORD Pas de CALAIS.

DOSSIER DRAC / FRMJC / 1999 /.

ACTIONS PRIORITAIRES 99/00/01.

(a-b-c-d)

****

a) « TRUCAZIK » Action en faveur de l'expression artistique et de la créativité des jeunes. Soutien aux pratiques Musiques Actuelles.

*****

b) Médiation culturelle, formation des élus et cadres associatifs.

*****

c) Recherche - Action, réalisation d'un « Guide des MJC en Région ».

*****

d) Créations de nouveaux emplois dans le champ culturel et accompagnement des projets.

/...

Le 28 janvier 1999.

Le projet:

Le projet Éducatif, Culturel, Social, de Loisirs s'inscrit fondamentalement dans l'action globale d'Éducation Populaire ouverte à tous. Il a pour objectif de former des citoyens actifs et responsables, favoriser la rencontre des publics avec la culture et les manifestations de l'art vivant, former les salariés et les élus associatifs à la médiation culturelle, lutter contre l'exclusion et l'inégalité d'accès à la culture.

L' action:

La Fédération des MJC agit prioritairement en Animateur de Réseau, par une mise en perspective et en prospective des MJC du NORD Pas de CALAIS.

1) Elle anime et gère les relations avec les collectivités locales, territoriales, les partenaires publics et privés engagés dans le champ des actions Culturelles et sociales.

2) Elle organise les actions de formation des responsables bénévoles,

3) Elle recherche et anime toutes actions innovantes répondant aux besoins nouveaux exprimés par les populations, notamment en instaurant la médiation artistique et culturelle,

4) Elle oriente prioritairement son action en faveur des personnes les plus fragiles, elle informe, forme, et agit concrètement, avec son réseau, contre toutes les formes d'exclusions.

/...

NOTE D'OPORTUNITE:

Les Maisons des Jeunes et de la Culture, soutiennent, encouragent, et le plus souvent créent les conditions pour développer, auprès des jeunes et des adultes, les pratiques artistiques et la diffusion des arts vivants.

L'action globale, esquissée rapidement ci-dessus, conduite par les MJC s'avère indispensable au développement et à l'épanouissement personnel d'un grand nombre de nos concitoyens. Souvent, les personnes les plus démunies économiquement, sont aussi les plus éloignées des pratiques culturelles, malgré les efforts déployés par la puissance publique, et notamment dans les villes.

La crise économique des vingt dernières années a créé un fossé grandissant, dans ce domaine, et l'absence de vie culturelle contribue à l'exclusion des familles et des jeunes. Il est cependant reconnu que les médiations culturelles, l'accès aux manifestations de l'art et surtout de l'art vivant, ouvrent des espaces de participations qui favorisent et développent les solidarités et une vie sociale et communautaire plus riche.

Sans croire que le champ culturel gomme les inégalités sociales ou l'exclusion, il est certain que nos efforts permettent, souvent, de reconstruire du lien social dans les villes et les quartiers ou les MJC sont implantées. Nous agissons en toute conscience pour offrir la résistance la plus grande aux processus d'exclusion et à la montée des inégalités.

Concernant plus particulièrement l'émergence des pratiques artistiques amateurs dans la jeunesse, il nous faut prendre conscience que celles-ci sont une composante essentielle de la vie culturelle, artistique, sociale et citoyenne de notre pays.

La musique en particulier, nommée musique-actuelle ou musique-amplifiée, s'impose de façon privilégiée dans la jeunesse comme une pratique artistique de masse. La pratique musicale en amateur, phénomène social et économique très répandu en région, constitue un lien social très structurant qui traverse les générations, les appartenances sociales et les nationalités.

Les MJC ont toujours été présentes dans les marges explorées par la jeunesse, souvent dans l'indifférence générale...Aujourd'hui, elles souhaitent aller plus loin, en encourageant les rencontres entre amateurs et professionnels pour faire émerger les besoins nouveaux et trouver des solutions neuves, en accompagnant les jeunes engagés dans les activités d'expression et de création artistique.

/...

Programme d'actions prioritaires 99/ 00/ 01.

Le programme d'actions prioritaires présenté par la fédération des MJC, qui fait l'objet de ce dossier, s'appuie pour sa mise en oeuvre sur l'ensemble du réseau MJC en région et simultanément sur 4 orientations prioritaires, complémentaires entres elles.

Notre démarche, pour être probante, engage durablement l'ensemble des capacités professionnelles, réunit au sein de l'institution régionale, ainsi que le potentiel d'acteurs représentés par les élus et responsables bénévoles des associations membres.

****

a) « TRUCAZIK ». Une action régionale innovante pour promouvoir l'activité artistique nouvelle des jeunes dans le domaine de la musique.Soutien aux jeunes musiciens amateurs.

****

b) Médiation - Culturelle. Programme annuel de formation des élus et cadres associatifs. La formation est indispensable pour mettre en oeuvre, dans le réseau MJC, des compétences nouvelles dans quatre directions - Médiation culturelle et artistique - Nouvelles technologies - Développement local durable - Accès à la citoyenneté et aux activités culturelles - Gestion, analyse et évaluation.

****

c) Recherche -Action. Réalisation d'un « Guide des MJC en Région ». Le but est d'élargir les pratiques des publics de tous âges et de favoriser la rencontre sous toutes ses formes avec les oeuvres, les créateurs et les professionnels de la culture sur des enjeux de société. La recherche-action tout en recensant l'existant, s'attachera à prendre en compte l'évolution des besoins et repérera l'offre culturelle disponible.

****

d) Création de nouveaux emplois dans le champ culturel et accompagnement des projets. La fédération contribuera à la mise en place, dans les MJC, de propositions et de démarches nouvelles fondées sur la qualité de projet d'animation, de nature culturelle, artistique, de loisirs éducatifs. Elle facilitera les recherches et expérimentations susceptibles de créer de nouveaux secteurs d'activités générateurs d'emploi.

****

/...

a)

« TRUCAZIK »

PROMOTION DE L'ACTIVITE ARTISTIQUE NOUVELLE DES JEUNES DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE. SOUTIEN AUX JEUNES MUSICIENS AMATEURS.

****

*Recencement des activités musicales MJC.
*Recencement des adhérents, usagers, des ateliers musicaux.
*Recencement des groupes.
*Sensibilisation des conseils d'administrations, débats, repérage des actions, identification des projets locaux.
*Inventaire et diagnostic des points forts, des points faibles.
*Identification des besoins, des manques.

****

Mise en place d'un comité de pilotage régional composé de musiciens, d'animateurs, d'élus des conseils d'administrations.

****

*Recherche de partenaires.
*Convention passée avec VOL de NUIT association de gestion du BIPLAN à LILLE. Mise à disposition des groupes d' un régisseur scène, d'un régisseur son.
*Convention passée avec DIAGRAM. Mise à disposition d'un professionnel prise de son, mixage, arrangement.

Programme d'activité.

*Auditions publiques des groupes 1 dimanche par mois salle du biplan. 3 gr sélectionnés chaque mois.
*Enregistrement live, gravure CD démo. 1 CD par musicien - 1 CD à la MJC - 1 CD à la Fédération. 1 CD archive.
*Rencontres débats. Musiciens amateurs - Musiciens professionnels. Professionnels du spectacle-Elus locaux-Partenaires-Elus associatifs-animateurs.
*Formation. Les musiques actuelles-tentative de définition. Les politiques publiques en direction des musiques actuelles. Cadre réglementaire du spectacle vivant. 4 stages de 4 h en collaboration avec domaine musiques.
*Concerts. Première partie de concert assurée par les groupes selectionnés à l'issue des auditions.
*Promotion des groupes dans le réseau. Accueil des groupes dans une programmation spéciale découverte soutenue par la fédération.

/...

c)

RECHERCHE-ACTION.
REALISATION D'UN « GUIDE DES MJC EN REGION ».

En regard de nos attentes réciproques, et compte tenu de l'importance des enjeux, il apparaît utile de réaliser une recherche en privilégiant la participation de l'ensemble des partenaires et publics concernés par la médiation culturelle. Basée sur l'évaluation des pratiques actuellement misent en oeuvre, sur la participation des acteurs associés à l'action, la recherche se fixe comme objectif d'affirmer la volonté de travail en réseau, d'une mise en perspective et en prospective des MJC du NORD Pas de CALAIS.

COMMANDES ET ATTENDUS:

1° Réalisation d'un guide des MJC du NORD Pas de CALAIS, repérage géographique, coordonnées, services, horaires...Volonté d'une mise en réseau régional.

2° Définition des objectifs sur la citoyenneté, des jeunes en particulier, et la médiation artistique et culturelle.

3° Recencement régional de l'offre artistique et culturelle des MJC en direction des jeunes, mise en situation avec l'offre artistique et culturelle environnante.

4° Evaluation et mise en perspective des pratiques culturelles dans les MJC. Etude prospective.

THEMATIQUE ET CONTENU.

*Le thème central du document pourrait être: Conceptions, rôles, missions, savoir-faire des MJC du NORD Pas de CALAIS pour l'accès des jeunes à la citoyenneté par l'instauration d'une médiation artistique et culturelle.

*Secondairement, le document comprendrait: le poids économique et social des MJC en région (budgets, adhérents, personnels,...), la description de l'offre artistique et culturelle pour les jeunes, un répertoire des MJC.

*Le tryptique jeunes/ citoyenneté / offre artistique et culturelle pourrait être abordé et décliné au travers d'exemples, d'expériences, d'actions illustratives des conceptions, des savoir-faire, des pratiques des MJC en la matière.

/...

ANNEXE 6

MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Fédération Régionale
Nord - Pas de Calais

Aux Membres du Comité de Pilotage
« GUIDE DES MJC »

Lille le mardi 1er juin 1999
Nos références VDC/vdc.
Vos références
Objet Dossier n° Dossier DRAC (recensement des activités culturelles des MJC).

Dossier suivi par Daniel Vandecasteele

Madame, Monsieur, chers collègues,

La Fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture a engagé un travail avec la DRAC, dans le but de construire un partenariat conséquent.

Il est nécessaire, en effet, de faire reconnaître l'action culturelle menée par les MJC, l'ensemble des MJC, afin d'obtenir des moyens plus importants en soutien des activités qu'elles développent en direction de la jeunesse.

Dans un premier temps, il nous appartient de procéder au recensement de l'action culturelle conduite par les MJC en région.

La FRMJC, dans ce cadre, a décidé de mettre en chantier une Recherche-Action devant aboutir à l'élaboration d'un « Guide des MJC en Région ».

En appui de cette volonté, nous accueillons en stage Isabelle MISSIAEN (maîtrise Sciences de l'Information et de la Documentation).

La Recherche-Action devra s'inscrire naturellement dans le cadre du projet d'Education Populaire des MJC. Pour cela, nous proposons la mise en place d'un comité de pilotage, composé de directeurs et directrices de MJC, d'élus du conseil d'administration régional ou d'élus de MJC qui le souhaitent.

La première réunion est prévue le Mercredi 9 Juin à 19h00 dans les locaux de la Fédération Régionale à Lille, 41 Place Rihour, et nous avons le plaisir de vous inviter à y participer.

FRMJC des MJC du Nord - Pas de Calais
41, place Rihour 59800 LILLE, tel 20 54 89 05, fax 20 54 02 87
Affiliée à la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Joins à cette invitation copies des documents qui vous permettront d'être complètement informés de la démarche en cours. Notamment, à titre d'exemple, vous trouverez copie d'un questionnaire élaboré par les MJC de Basse-Normandie, pour recenser l'offre artistique et culturelle en direction des jeunes.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, Madame, Monsieur, chers collègues, le Mercredi 9 Juin, nous vous prions d'agréer l'expression de nos meilleures salutations.

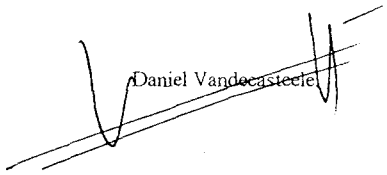

P.J. : - Dossier DRAC
- Copie de la lettre du DRAC
- Annexe Recherche-Action
- Charte Culture et Éducation populaire
- Questionnaire

MAISONS
DES JEUNES
ET DE LA
CULTURE

Fédération Régionale
Nord - Pas-de-Calais

« GUIDE DES MJC »
Aux membres du Comité de pilotage Régional.
Aux membres du Conseil d'Administration fédéral

Lille le jeudi 10 juin 1999
Nos références
Vos références
Objet Dossier n° Dossier DRAC: Recensement des Activités Culturelles des MJC.

Dossier suivi par Daniel Vandecasteele

Madame, Monsieur, chers collègues,

Suite au courrier du mardi 1er juin vous invitant à la première réunion du comité de pilotage, et constatant l'indisponibilité de beaucoup d'entre nous, il a été décidé d'un commun accord de reporter cette réunion **le Mercredi 30 Juin à 17h30 dans les locaux de la Fédération Régionale à Lille, 41 Place Rihour**.

Egalement, le conseil d'administration de la Fédération Régionale, réuni le 8 Juin, a, de son côté, constitué les commissions régionales.

Pour ce qui concerne la commission des « programmes », Monique Mestayer et Claude Lambelain rejoindront notre groupe.

En nous excusant de ce contretemps et dans l'attente de vous rencontrer le 30 Juin, nous vous prions d'agréer l'expression de nos meilleures salutations.

Cordialement

Daniel Vandecasteele

FRMJC Délégation Nord/Pas-de-Calais 41, place Rihour - 59800 Lille, tél 03 20 54 89 05, fax 03 20 54 02 87.
Affiliée à la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture. Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture du Nord Pas de Calais.

Mise en place du Comité de pilotage pour la réalisation d'un « Guide des MJC ».
(Juin 1999).

Composition provisoire du comité:

Jean Marc LE PACHELET Directeur MJC de DOUAI.

René CAMBIER Directeur MJC ROSENDAEL DUNKERQUE.

Jean Marie DEHAESE Directeur MJC de SAINT ANDRE.

Thierry RUNGETTE Directeur MJC du VIROLOIS.

Michel BOUVILLE Directeur MJC de SAINT SAULVE.

Macha WITTMER Directrice du Centre Culturel Jean Effel de CARVIN.

Monique MESTAYER Vice présidente de la FRMJC.

Claude LAMBELAIN Administrateur de la FRMJC.

Membres de MJC.(...)

Autres partenaires. (...)

Lille le 10 juin 1999.

ANNEXE 7

Fédération Régionale des MJC du Nord Pas de Calais.
L'action Culturelle des MJC ?

Sujet : Recherche-Action pour la réalisation d'un guide des MJC
en région Nord-pas-de-Calais.

Lille le 30 juin 99/Réunion du comité de pilotage régional
« Culture et Education Populaire » Dossier DRAC/FRMJC.

Présents: Claudine LAINE (présidente de la MJC de Saint-André), Jean-Marie DEHAESE (directeur de la MJC de Saint-André), Michel BOUVILLE (directeur de la MJC de Saint-Saulve), Jean-Marc LEPACHELET (directeur de la MJC de Douai), Daniel VANDECASTEELE (Chargé de mission FR), Isabelle MISSIAEN (étudiante université Lille3 stagiaire FR).

Excusés: René CAMBIER - Macha WITTMER - Thierry RUNGETTE - Monique METAYER - Claude LAMBELAIN.

Compte rendu (effectué avec les notes d'Isabelle)

Introduction: Pourquoi une Recherche-action ?

VDC informe le comité des objectifs poursuivis par la FR. Il relate les démarches en cours avec la DRAC.
La Fédération souhaite que soit reconnue l'action culturelle menée par les MJC et obtenir en conséquence des moyens nouveaux en soutien des actions.
La DRAC, de son coté, ne connait pas les MJC dans leur rôle d'acteur culturel, sauf quelques exceptions...ce qui explique l'absence de financement!... Il s'agit donc de répondre à la question : Que font les MJC en matière d'action culturelle ? Et, sous-entendu, qu'est-ce qu'elles ne font pas?

Mr Martineau, directeur de la DRAC, lors d'une rencontre a bien précisé qu'il n'avait aucune réticence vis à vis des MJC, mais il souhaitait savoir qui elles sont et ce qu'elles font!

La Fédération doit prendre en compte cette situation et faire remonter la réalité culturelle des MJC telle qu'elle est. Pour y parvenir, une enquête est en cours auprès des associations.

Un groupe référent régional est constitué de manière volontaire. C'est le comité de pilotage, composé de directeurs et de membres du conseil d'administration régional, qui se donne pour mission d'évaluer l'action culturelle menée sur l'ensemble du réseau en région.

Objectif:

L'objectif immédiat consiste à faire l'état des lieux, à dresser une cartographie ou une photographie des MJC dans le champ des pratiques culturelles à l'oeuvre, pour établir une base de discussion concrète avec la DRAC et élaborer des propositions communes DRAC/FRMJC.

Calendrier Juin/Juillet 99. Questionnaire, entretiens...

Le but du questionnaire n'est pas d'établir la profession de foi des MJC (c'est le but des entretiens), mais d'obtenir une photographie. Le questionnaire basique, actuellement dans les MJC, permet de photographier, recenser le potentiel des MJC dans le domaine culturel.

Septembre/Octobre/Novembre.

Une fois cette photographie réalisée, nous aurons une totalité et on en cherchera le sens.
L'étape suivante sera d'associer à notre groupe deux ou trois chercheurs universitaires. Ils seront en capacité de mettre en relation nos pratiques avec un champ plus vaste. (A titre d'exemple, l'Atelier des Cordeliers mène une démarche similaire auprès de la FRMJC Caen-Rouen).
Des universitaires et ou chercheurs peuvent, mieux que nous sans doute, se placer dans un cadre global, et rendre lisible nos réalités à l'échelle sociétale. Ils peuvent indiquer en quoi nous participons, et à quel niveau, à la vie culturelle du pays!... Ils peuvent théoriser les contenants et les aboutissants de nos objectifs culturels!... Ils peuvent aussi plus facilement, en étant extérieurs, relier nos acquis, notre activité à d'autres problématiques!...

1er Semestre 2000.

Avec l'aide de la DRAC nous avons le projet d'éditer « un guide », un état des lieux des MJC dans le Nord-pas-de-Calais. De fait, expliquer et communiquer l'état de l'offre culturelle disponible dans les MJC. Finalement, positionner de manière quantitative et qualitative, politique aussi, notre projet culturel partie intégrante du projet d'éducation populaire.

DEBATS:

Les MJC et le champ culturel!

La vision... du ministère des affaires culturelles (discours de Mme Trautmann) est en train de changer dans un sens plus favorable envers les associations d'éducation populaire. Il y a, malgré tout, des freins considérables dans les régions, et quelquefois, le discours du ministère... reste au stade... de discours.
Il est noté, que les maires ont un contact précis et souvent réel avec la vie associative. Ils connaissent les réalités et constatent l'apport culturel mis en oeuvre au quotidien dans les diverses activités gérées par les associations. Il faut le reconnaître, ce n'est pas le cas des DRAC, qui nous considèrent trop souvent comme orientés essentiellement sur les loisirs... La dimension culturelle des activités leur échappe vraiment...

Il est noté que les MJC mettent facilement leurs locaux à disposition, par exemple pour offrir un espace de travail aux musiciens professionnels, comédiens, etc... « Nous avons une politique d'aide et d'accueil gratuit des musiciens professionnels. C'est un climat culturel qui a des effets sur le « commun des mortels » dans les locaux de la MJC ».
La MJC de Saint-André a aidé des artistes professionnels, tel que Philippe Péletier pour la création *Les fleurs du mal*, il y a aussi une préparation de la pièce *Les femmes savantes*... pour la musique aussi, mais de façon plus limitée car il n'y a pas tout l'équipement. Les conditions techniques sont quelquefois minimales, mais il y a du moins un espace de travail. Cela a des conséquences sur les personnes qui fréquentent les MJC. Cela permet d'entrer en relation avec « les grosses machines culturelles »...

Jean-Marc Lepachelet, indique à ce sujet qu'ils avaient mis en place à Douai une rencontre d'art contemporain avec des artistes régionaux. Certaines personnes lui ont dit que cette rencontre était de très haut niveau, du niveau de ce qui est financé par la DRAC, alors que c'était un projet MJC...

La DRAC ne connaît pas assez, en effet, ces aspects... « Les MJC ne feraient que de la danse, du macramé, de la poterie... ». Alors, qu'elles occupent une place originale dans l'action culturelle, et pas des moindres, au niveau de l'accueil d'artistes pour rencontrer le public, etc...

En matière d'action culturelle, nous avons des choses à revendiquer!

Michel Bouville, directeur de la MJC de Saint-Saulve, indique qu'actuellement le ministère de la culture parle d'élargissement des publics. Il faut faire reconnaître nos critères, et dans le futur partenariat, faire admettre certaines choses dans le domaine culturel.
Les MJC ne doivent pas avoir de complexes sur le champ culturel. Le problème est de faire reconnaître le contenu qu'on y met. Il faut prouver néanmoins à la DRAC que les MJC sont agissantes sur le plan culturel. Ce qui est offusquant, c'est de dire que les MJC, par les pratiques d'éducation populaire, ne participent pas à la politique culturelle. C'est décevant qu'on ne reconnaisse pas aux associations leur rôle, pourtant irremplaçable.

La promotion des artistes amateurs est souvent le fait associatif. Il y a d'ailleurs, dans certaines MJC, une médiation qui se fait et qui permet aux artistes professionnels de discuter avec les gens du quartier. Certaines MJC sont en relation avec des musiciens professionnels

en difficulté, et leur permet de discuter de leur projet artistique. Les MJC prennent le risque de financer ce qu'aucun producteur culturel ne veut prendre pour l'instant. Les MJC ne sont pas dans la marge. Elles ramènent des choses qui paraissent marginales dans le droit commun.

Plus que « lieux alternatifs », les MJC sont des « lieux d'expérimentation ». Si on s'inspire des textes de la Fédération, il y a un projet national qui associe davantage les jeunes aux pratiques culturelles : « Culture et Citoyenneté ».
Les associations, notamment les MJC, s'avèrent très attentives à l'accueil, notamment des gens qui démarrent, d'artistes qui n'ont pas de lieux où s'exprimer et montrer leur talent.

Beaucoup de choses ont changé dans les MJC, il faut montrer et donner l'image de ce qui s'y passe vraiment.
La MJC a donc, comme nous l'avons indiqué, cette fonction d'accueil et d'aide à la création.

Sur le fond, tout ça s'inscrit dans une politique culturelle.

Une action culturelle envers « tous »

Il faut également faire une photographie du public qui fréquente les spectacles MJC et voir que ce n'est pas le même public que les scènes nationales. Nous offrons le culturel à une population qui ne fréquente pas toujours les scènes nationales.
Mais, cette idée est à nuancer.
Il faudrait faire des analyses sociologiques pour montrer que les MJC n'ont pas un public mais « des publics ».

Nous pensons, en effet, accueillir tous les publics... sociologiquement parlant.
Les actions avec l'école. Nous avons, à ce niveau, un rôle sur le jeune public, des activités pédagogiques au niveau de l'accueil et du suivi des spectateurs, pour montrer aux enfants ce qui précède le spectacle. C'est un vaste champ d'ouverture et de découverte à exploiter.

Le questionnaire, selon Jean-Marc Lepachelet, a permis de rendre compte que les MJC ont un impact sociologique important. Nos actions ont, en effet, des répercutions. Or, certaines scènes nationales ne se limitent encore qu'à la diffusion. La diffusion d'un spectacle est un moment donné dans une démarche culturelle mais ce n'est pas une finalité en soi. Les MJC font plus de « l'intervention ». Ce que nous recherchons, c'est qu'il y ai un « après-spectacle ». Cela ne suffit pas de faire « un spectacle ». Ce qui nous intéresse, c'est tout ce qu'il y a en aval du spectacle et de mesurer et comprendre les effets induits.

Les scènes nationales ont aussi l'envie d'aller au delà du clinquant et du superficiel, les MJC sont d'ailleurs prêtes à travailler avec elles et par là à établir des passerelles entre la diffusion et l'intervention.
La seule différence...les institutionnels de la culture travaillent sur le public...les MJC, travaillent sur la population...

La définition d'une MJC pourrait être la suivante! C'est quelquefois un « bouillon de culture au quotidien ». La valeur ajoutée dans les MJC consiste à inscrire l'action avec le public de proximité. Notre force est donc la proximité avec les gens, ce qui permet plus facilement,

dans le cadre d'une programmation, de fabriquer de toutes pièces un travail en amont, et de poursuivre par le travail en aval...

Projets

L'enquête en cours ne suffira pas à définir le champ politique et culturel des MJC.

D'autres questions se posent.

-Qu'est-ce qui fait bouger les MJC dans le champ culturel ?
-Comment peut-on définir leur rôle d'accueil d'artistes ?
-Comment définir leur rôle de lieux d'expérimentation ?
-Comment étendre l'action de soutien aux pratiques artistiques amateurs?

Il faut que nous ayons, fin Juillet, une première approche de la réalité des MJC. Nous devrons ensuite tenter de bâtir un projet culturel régional (le dossier actuellement en instruction à la DRAC en est un exemple).

La réunion du comité de pilotage se termine, les travaux se poursuivront dès septembre. VDC remercie chacun des participants.

Rédaction Isabelle/Daniel/le 7 juillet 1999.

P S : Les membres du comité sont invités à corriger le compte rendu. Prendre contact avec vdc.

ANNEXE 8

MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Fédération Française

AUX MJC
Mesdames Messieurs les Présidents des MJC
Mesdames Messieurs les Directeurs des MJC

Lille le jeudi 10 juin 1999
Nos références VDC/IM.
Vos références
Objet Dossier n° Document d'enquête recensement de l'action culturelle menée par les MJC.

Dossier suivi par Daniel Vandecasteele

Madame, Monsieur, chers collègues,

La Fédération Régionale, dans ses relations avec la DRAC, se trouve dans l'obligation de faire connaître, plus précisément, l'action menée par les MJC, notamment en matière d'action culturelle.

Pour cette raison nous procédons au recensement de l'offre culturelle des Maisons de Jeunes et de la Culture.

Ce travail préliminaire d'enquête,(document ci-joint), doit aboutir à l'élaboration d'un « Guide des MJC ».

Le questionnaire complète celui de Mai dernier, Il est indispensable.

Nous comptons sur vous pour l'instruire complètement, et nous le retourner pour le 30 Juin prochain. D'avance, Merci.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers collègues, l'expression de nos salutations distinguées.

Daniel Vandecasteele.

Pièce jointe: Document enquête.

FFMJC Délégation Nord Pas-de-Calais

LES MJC ET L'ACTION CULTURELLE ?
QUESTIONNAIRE
(Juin 1999)

La Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture a engagé un travail avec la DRAC, dans le but de construire un partenariat conséquent.

Il est nécessaire, en effet, de faire connaître l'action culturelle menée par les MJC, l'ensemble des MJC, afin d'obtenir des moyens plus importants en soutien des activités qu'elles développent, notamment en direction de la jeunesse.

Dans un premier temps, il nous appartient de procéder au recensement de l'action culturelle conduite par les MJC en région.

La FRMJC, dans ce cadre, a décidé de mettre en chantier une Recherche-Action devant aboutir à l'élaboration d'un « Guide des MJC en Région ».

Le questionnaire est réalisé en vue de ce travail d'enquête. Il est indispensable que nous le recevions. Merci de cet effort. N'hésitez surtout pas à nous contacter pour de l'aide ou des précisions.

Demander Daniel Vandecasteele ou Isabelle Missiaen

I. IDENTITE ADMINISTRATIVE :

1) INFORMATIONS GENERALES :

- Nom de la MJC : .....

- Lieu ~ adresse : .....

~ code postal : ..... ~ ville : .....

- N° Tél. : ..... - N° Fax : .....

- N° SIRET : .....

- Date de création de la MJC : ☐

- Jours d'ouverture :
(Mettez une croix pour les jours d'ouverture)

LUNDI	*MARDI*	*MERCREDI*	*JEUDI*	*VENDREDI*	*SAMEDI*	*DIMANCHE*

- Nombre d'heures d'ouverture par semaine : ☐

- La MJC est-elle ouverte toute l'année ? Oui ☐ Non ☐

~ Si non, indiquez les mois de fermeture : .....

2) RESPONSABLES :

- Nom et prénom du directeur : .....

- Nom et prénom du président du CA : .....

- Le CA est composé de ☐ membres.

- Nombre de membres administrateurs de ~ moins de 25 ans : .....

~ 25 à 35 ans : .....

~ 35 à 45 ans : .....

~ plus de 45 ans : .....

II . ADHERENTS - USAGERS :

1) GENERALITES :

- Nombre total des adhérents ~ Hommes : .....

~ Femmes : .....

- Comparaison du nombre d'adhérents sur les 5 dernières années :

1995	1996	1997	1998	1999

2) PRECISIONS :

- Nombre d'adhérents par tranches d'âge ~ moins de 12 ans : .....

~ de 12 à 16 ans : .....

~ de 16 à 25 ans : .....

~ de 25 à 45 ans : .....

~ de 45 à 60 ans : .....

~ plus de 60 ans : .....

3) USAGERS :

- Nombre de personnes touchées, en plus des adhérents, par l'activité générale : .....

III . BUDGET :

1) BUDGET 1998 :

- Budget total annuel en 1998 : .....F

- Part subventionnée ~ par la ville : ..... F

~ par le département : .....F

~ par la région : .....F

~ par l'état : .....F

~ autres (précisez) : .....F

- Recettes propres : .....F

- Pourcentage du budget affecté à l'activité culturelle en 1998 : .....%

- Est-il en augmentation en pourcentage d'une année sur l'autre ? .....
.....

- Comparaison des budgets sur les cinq dernières années jusque 1998 :
(indiquez dans chaque case par année le budget total annuel)

1994	1995	1996	1997	1998

2) BUDGET 1999 :

Précisions sur le budget prévisionnel 1999 et sa part, pour l'instant, dans l'activité culturelle

- Montant : .....

- Financement des activités culturelles : .....

IV . ENCADREMENT :

*1) L'EQUIPE **PROFESSIONNELLE** (effectif) :*

- Nombre de postes : .....

~ Temps plein : .....

~ Temps partiel : .....

*2) COMPOSITION DE L'EQUIPE **PROFESSIONNELLE** :*

- Composition de l'équipe administrative : .....
.....
.....
.....

- Emplois secteur culture / spectacle : .....
.....
.....
.....

- Composition de l'équipe pédagogique : .....
.....
.....
.....

- Postes aidés (emplois jeunes, FONJEP, autres) : .....
.....
.....
.....

3) LE BENEVOLAT (effectif) :

- Nombre de bénévoles participant à la vie de la maison : .....

~ dirigeants administrateurs: .....

~ animateurs : .....

V . LOCAUX :

1) GENERALITES :

- Superficie totale : .....

- Sont-ils : anciens ☐

neufs ☐

- Ont - ils une structure : unique ☐

multiple ☐

2) DETAILLEZ :

- Dans le cas d'une structure multiple, indiquez le nombre de locaux et leurs fonctions :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3) ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE :

- Situation géographique et économique de la MJC ? (ex : près du centre ville, dans une ZEP, près d'un espace vert, zone rurale ou urbaine...)
Dans le cas d'une structure multiple, indiquer la situation de chaque local.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Environnement humain (ex : beaucoup de retraités aux alentours...etc.) :

.....
.....
.....
.....
.....

4) EQUIPEMENT :

Dans chaque cas, si les locaux de la MJC possèdent cet équipement, détaillez, s'il vous plaît.

- Scène : OUI ☐ NON ☐ Si oui, indiquez ~ sa longueur : .....
~ sa largeur : .....
~ sa hauteur : .....

- Loge Artistes : OUI ☐ NON ☐

- Equipement scénique : OUI ☐ NON ☐
Si oui, détaillez :

- Eclairage : OUI ☐ NON ☐
Si oui, détaillez :

- Sonorisation : OUI ☐ NON ☐
Si oui, détaillez :

- Studio danse-gym : OUI ☐ NON ☐
Si oui, détaillez :

- Salle technique : OUI ☐ NON ☐
Si oui, détaillez :

- Equipement photographique : OUI ☐ NON ☐
Si oui, détaillez :

- Galerie d'art ou salle d'exposition : OUI ☐ NON ☐
Si oui, détaillez :

- Equipement informatique : OUI ☐ NON ☐
Si oui, détaillez :

- Bar : OUI ☐ NON ☐
Si oui, détaillez :

- Restauration : OUI ☐ NON ☐
Si oui, détaillez :

- Hébergement : OUI ☐ NON ☐
Si oui, détaillez :

- Autres :

VI . ACTIVITES REGULIERES :

- Etablir le détail de chaque activité

(nombre d'adhérents)

indiquez leurs noms et s'ils sont professionnels (P) ou bénévoles (B)

nom de l'activité	H	F	âge	Fréquence de l'activité	cotisation / an	animateur(s)

Vous pouvez photocopier cette fiche, si nécessaire.

VII . EDITION - PARTENAIRES ET COMMUNICATION :

- La MJC a-t-elle des partenaires ? Si oui, lesquels ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Edite-t-elle ? OUI ☐ NON ☐

~ Si oui, détaillez : .....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Impact régulier des communications :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

VIII . PROGRAMMATION - SPECTACLES - MANIFESTATIONS CULTURELLES, SPORTIVES, FESTIVES :

- La MJC organise-t-elle des manifestations ?

	OUI	*NON*
THEATRE		
- Nombre de représentations annuelles		
~ Théâtre amateur (nombre)		
~ Théâtre professionnel		
- Nombre de spectateurs par an		
- Prix des places		

	OUI	*NON*
DANSE		
- Nombre de représentations annuelles		
~ Danse amateur (nombre)		
~ Danse professionnelle		
- Nombre de spectateurs par an		
- Prix des places		

	OUI	*NON*
CONCERT		
- Nombre de concerts par an		
~ Concert amateur (nombre)		
~ Concert professionnel		

Indiquer les genres :

	OUI	*NON*
FETES		

- Nombre dans l'année

- Intitulés : -
  - -
  - -
  - -
  - -

- Nombre de personnes touchées

	OUI	*NON*
FESTIVALS		

- Nombre dans l'année

- Intitulés : -
  - -
  - -
  - -
  - -

- Nombre de personnes touchées

	OUI	*NON*
CINEMA		

- Nombre de films diffusés par an

- Prix des places

- Nombre de spectateurs

~ Ciné enfants oui ☐ non ☐

- Nombre de spectateurs

	OUI	*NON*
EXPOSITIONS		

- Nombre d'expositions par an

- Nombre de visiteurs

- Détail des expositions :

	OUI	*NON*
CONFERENCES		

- Nombre de conférences par an

- Intitulés : -
  -
  -
  -
  -

- Nombre d'auditeurs

	OUI	*NON*
RENCONTRES LITTERAIRES		

- Nombre de rencontres littéraires par an

- Intitulés : -
  -
  -
  -
  -

- Nombre de participants

	OUI	*NON*
RENCONTRES HUMANITAIRES		

- Nombre de rencontres humanitaires par an

- Intitulés : -
  - -
  - -
  - -

- Nombre de participants

	OUI	*NON*
RENCONTRES INTERCULTURELLES		

- Nombre de rencontres interculturelles par an

- Intitulés : -
  - -
  - -
  - -

- Nombre de participants

	OUI	*NON*
RESIDENCE D'ARTISTES		

- Nom des artistes invités et leur discipline :

  - -
  - -
  - -
  - -
  - -

	OUI	*NON*
MISE A DISPOSITION DES LOCAUX **Accueil de compagnies (Théâtre - Danse) ou d'ensemble de musique etc., pour des répétitions.**		

Précisions :

	OUI	*NON*
AUTRES		

Précisions :

- Fait-elle des actions en relation avec l'école ? OUI ☐ NON ☐
  ~ Si oui, lesquelles ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Fait-elle des actions en relation avec d'autres institutions culturelles ? OUI ☐ NON ☐
  ~ Si oui, indiquez quelles institutions et expliquez les actions ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

IX . ACTIVITES INTERNATIONALES :

	Oui	*Non*
- La MJC organise-t-elle des échanges internationaux ?		

- Sont-ils occasionnels ou réguliers ?

- Avec quels pays ?

  -
  -
  -
  -
  -
  -

- Quel type d'échange ? Depuis quand ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Quel public a été plus particulièrement touché par ces échanges ? (Jeunes - adultes - professionnels)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

X . PROJETS :

1) PROJETS D'ACTIONS :

- La MJC a-t-elle des projets d'actions ? Si oui, listez ces projets ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2) PROJETS D'AMENAGEMENT, DE CONSTRUCTION :

- Si la MJC a des projets de construction ou d'aménagement de locaux, expliquez lesquels :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3) PUBLIC CONCERNE :

- Vers qui sont dirigés ces projets ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ANALYSES

~ ~

LES M.J.C. ET L'ACTION CULTURELLE

Un débât est ouvert :

Les Maisons des Jeunes et de la Culture sont-elles des partenaires de la vie culturelle locale, régionale et départementale ?

Suite à une enquête quantitative (questionnaires) et *qualitative (entretiens), les analyses d'un panel représentatif* de neuf Maisons des Jeunes et de la Culture de la région Nord-Pas-De-Calais ont pu être réalisées.
Leur objectif est de présenter un état des lieux et une photographie de chaque M.J.C. à un moment donné, notamment au niveau de l'action culturelle.

ETUDE D'UN PANEL DE NEUF M.J.C CHOISIES PARMI LES VINGT-QUATRE M.J.C. DE LA REGION NORD-PAS-DE-CALAIS

DEPARTEMENT DU NORD

(Sept M.J.C. choisies parmi les dix-huit du département du Nord)

1) M.J.C. de DOUAI.....84

2) M.J.C. TERRE NEUVE (DUNKERQUE).....89

3) M.J.C. ROSENDAEL (DUNKERQUE).....93

4) M.J.C. d' HALLUIN.....98

5) M.J.C. de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE.....104

6) M.J.C. de SAINT-SAULVE.....107

7) M.J.C. VIROLOIS (TOURCOING).....113

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

(deux M.J.C. choisies parmi les six du département Pas-De-Calais)

8) M.J.C. MANDELA (CALAIS).....117

9) M.J.C. de SAINT-POL-SUR-TERNOISE.....120

Maisons des Jeunes et de la Culture de DOUAI
215, Rue d'Arleux 59500 **DOUAI**
Tél : **03 27 71 18 18** Fax : **03 27 71 18 11**
Présidente : **Christine DUHAMEL**
Directeur : **Jean-Marc LEPACHELET**

HISTOIRE, ENVIRONNEMENT ET VIE QUOTIDIENNE DE LA MJC

La MJC, fondée le 31 décembre 1961, est située près du centre ville de Douai, ville de 47000 habitants, mais sans être en prise directe avec le quartier commerçant. Elle est plutôt sur un lieu entouré de verdure, à côté de la piscine. Elle rayonne sur le douaisis (Douai et ses environs), bassin de population de 246000 habitants.

ORGANISATION INTERNE ET PERSONNEL

ORGANISATION INTERNE

La MJC se distingue par ses différents secteurs : le plus ancien est le secteur culturel et animation. Il existe ensuite le SATA, service d'aide technique aux associations. Depuis un an et demi, la MJC a mis également en place un point info jeunes, offrant des services gratuits du style consultation des offres sur internet ou réalisation de curriculum vitae. Au point info jeune est relié le CLAP, le comité local d'aide aux projets de jeunes, notamment des jeunes de quartiers, pour des projets liés à l'animation dans un quartier ou liés au culturel par exemple. Dès le départ, a été mis en place, dans le cadre du projet pédagogique du CLAP, un travail avec les centres sociaux dans les quartiers et les services de prévention. La MJC commence à être repérée comme un lieu ressources, c'est à dire un lieu de renseignements, de conseils, d'aide.

La MJC possède un conseil d'administration composé d'une quarantaine de personnes. Elle a a quatre commissions : une commission civique, une commission animation, une commission X 2000 pour le suivi de tout ce qui est informatique dans la maison, et une commission financière et du personnel.

La MJC essaie de faire en sorte que cette maison soit en prise avec le local, avec le réel, qu'elle soit en éveil par rapport aux besoins de la population et par rapport aux besoins des politiques. La maison est là pour essayer à son échelon d'apporter des réponses et de faire avancer les choses, toujours dans un sens de responsabilisation de l'individu, de participation si possible du plus grand nombre dans un sens d'éducation populaire.

PERSONNEL

L'équipe professionnelle se compose de 18 postes, sept à temps plein et onze à temps partiel. Nous pouvons distinguer, au niveau des emplois du secteur culturel, une animatrice responsable et un technicien. Il existe également un responsable pour le secteur informatique X 2000 et un autre pour le point info jeunes. Dans ces deux derniers secteurs, il y a pour chacun un emploi jeunes venant s'ajouter à l'équipe.

LOCAUX ET EQUIPEMENTS

Les locaux de la MJC ont une superficie d'environ 1500 m².

L'équipement est composé d'une scène, de loges artistes, de quatre projecteurs pour l'éclairage, de sonorisation pour les concerts rock, de deux studios de danse aux normes, mais aussi d'un centre informatique X 2000. Pour ce dernier, il existe deux salles de formation informatique équipées chacune d'une dizaine d'ordinateurs multimédia reliés en réseau et réliés à internet, mais également d'une petite salle en accès libre (de trois machines).

ADHERENTS ET ACTIVITES

Le centre informatique de la MJC forme à peu près 500 personnes par an, et accueille en accès libre environ 300 personnes. La MJC met en place des formations sur internet, mais également des formations traitements de texte, tableurs, bases de données, c'est à dire tout ce qui est bureautique aussi bien pour les particuliers que pour des collectivités.

Au niveau adhérents, la maison touche pratiquement toutes les catégories socioprofessionnelles. La moitié des adhérents vient de Douai et l'autre moitié du Douaisis (les environs). Au niveau des tarifs, la MJC a mis en place des cotisations modulées en fonction des revenus de la famille, mais aussi des cotisation spéciales pour les Rmistes, demandeurs d'emplois, stagiaires CES, etc.

La MJC est organisée sur un principe d'activités traditionnelles, une quarantaine environ. Cela représente à peu près 2350 participants dont 2000 adhérents. Des jeunes passionnés de hip hop peuvent notamment pratiquer la danse dans de vrais studios.

Il y a une partie des adhérents là en tant que consommateurs. Mais, la MJC fait en sorte de les solliciter et de développer la participation. Depuis quelques années maintenant, elle écrit « la lettre des adhérents » tous les deux mois dans laquelle elle leur parle de la vie de la maison, des possibilités de stage, du point info jeune, etc.

ACTION CULTURELLE

GENERALITES

Historique

Traditionnellement, la MJC était repérée, pour des raisons historiques, comme maison d'activités. En effet, le social était déjà balisé avec six centres sociaux, deux services de prévention, et d'autres associations. Du côté culturel, il en était de même avec le théâtre municipal, le conservatoire national de Douai, la scène nationale l'Hippodrome, la bibliothèque, etc. La MJC avait donc eu des difficultés à se positionner. Depuis quelques temps, elle a essayé de redresser la barre sérieusement, tant par ses tarifs que par les différents projets mis en place. Elle n'a pas renoncé à l'organisation de ses activités dont la demande est très forte. Mais, elle a mis en place des projets nouveaux, notamment envers les jeunes et les jeunes adultes. Elle s'est par ailleurs orientée vers les pratiques culturelles amateurs.

Bouillon de culture

Une MJC représente un bouillon de culture au quotidien. Elle est un lieu ressources dans lequel toute personne motivée finira par trouver un terrain pour faire avancer son projet, sa manifestation, son animation, etc. La MJC est un lieu où tout peut se passer si on le désire et qu'on insiste un peu.

Il y a différents niveaux de culture et de pratiques culturelles. Dans la MJC, on peut se trouver impliqué à l'un ou à l'autre des niveaux. Contrairement à un lieu où il n'y aurait que de diffusion culturelle, les MJC impliquent l'individu dans le processus de réalisation. C'est une façon d'expérimenter, de former l'individu, de l'aider à se repérer dans des processus organisationnels.

CLSH A DOMINANTE CULTURELLE

La MJC a développé un centre de loisirs sans hébergement à dominante culturelle. Elle avait, en effet, repéré une demande au niveau qualitatif de loisirs-vacances plus spécifiques et pointus. L'année dernière, elle a lancé cette action pour une vingtaine d'enfants et a réitérer celle-ci en juillet 1999 avec une quarantaine. Ce CLSH permet aux jeunes de s'initier à certaines techniques culturelles, telles que le théâtre, l'art plastique, la danse, l'informatique ou la musique.

AUTRES EXEMPLES D'ACTIONS CULTURELLES DE LA MJC

Le secteur culturel et animation mène des animations de type débats, mais aussi des animations de style fêtes de la musique, concerts rock, ou expositions.

Expositions d'art contemporain et d'art plastique

Le dernier projet mis en place est une exposition en art contemporain regroupant une treintaine d'artistes locaux ou régionaux. La MJC a également mis en place une exposition d'art plastique avec des artistes locaux. Elle ne s'est pas contentée de faire de diffusion culturelle. Il y a eu toute une démarche de mise en place, de réflexion, de formation de l'individu. Les artistes étaient présents pour parler de leurs travaux, expliquer leurs démarches à la population venue voir cette exposition. C'est donc un travail de proximité qui se fait avec les acteurs locaux.

Débats

Elle organise en Novembre 1999, en collaboration avec la fédération Insane (ensemble en patois) une quinzaine sur les langues régionales, dont le picard, qui s'accompagnera d'une exposition intitulée « Langue et littérature picardes », d'une conférence-débat sur « L'avenir des identités culturelles de notre région : quels enjeux? », d'un conte patoisant pour les enfants, et d'une soirée cabaret avec un spectacle en picard.

Théâtre

La MJC participe à la semaine « Théâtre en fête » regroupant pendant une semaine toutes les troupes amateurs de Douai au théâtre municipal. Elle s'y associe à deux titres : au niveau de ses activités théâtre enfants et adultes, mais également au niveau de la prise en charge de toute la communication de l'opération.

Voyages découvertes

Le secteur culturel et animation organise, avec la MJC de Lambres, des voyages découvertes (visites d'entreprises telles que la Voix du Nord avec l'impression du journal et puis sa conception, visite de musées ou de lieux typiques, marchés de Noël , etc.).

MJC : LIEU D'EXPERIMENTATION ET DE CREATION DE PROJETS

Qu'est-ce que la culture ?

Est-ce que la culture, sans sortir les schémas classiques bien connus, serait une accumulation de connaissances ou de participations à un certain nombre d'expériences Mais, est-ce que la culture ne serait pas également le fait pour des individus ou des populations donnés d'expérimenter. Dans un processus les entraînant à se heurter à des problèmes de conceptualisation, à des problèmes d'organisation, ils vont confronter leurs concepts personnels à d'autres types de concepts plus globaux. Au final, l'individu a participé à une action, a réfléchi, a discuté, a échangé. La Culture, ne serait-ce pas cela aussi ? Sortir grandi d'une expérience, d'un vécu, d'une rencontre avec un projet ou avec un groupe.

La MJC favorise la rencontre, l'échange, la confrontation, l'expérimentation.

Lieu d'expérimentation

La MJC est avant tout un lieu d'expérimentation possédant des potentiels.

La MJC relance des concerts rock depuis quelques temps. Elle a notamment mis en place des concerts en coordination avec les jeunes de la Mandragore, association pour promouvoir la culture rock. C'est une façon de les responsabiliser, de faire en sorte que ces jeunes partenaires puissent se roder à l'organisation de concerts, se former un peu.

Pour la rentrée 1999, la MJC va essayer de trouver d'autres groupes pour mettre en place un concert. Ce sera formateur pour les jeunes et ça les impliquera dans le processus de mise en place d'un concert.

Aide aux pratiques amateurs

Chaque année, elle fait une opération portes ouvertes, ainsi qu'une exposition intitulée « les passions », sous-entendu les passions des adhérents. Elle pousse un peu un concept nouveau qui est l'aide aux pratiques culturelles amateurs.

Le secteur culturel organise également des concerts notamment rock avec des groupes locaux.

PROJETS EN INFORMATIQUE

La MJC organise des loisirs scientifiques, avec tout ce qui est informatique. C'est un créneau qui s'est développé. La MJC songe à regrouper informatique et musique ou informatique et vidéo.

Un des projet de la MJC est l'utilisation de la MAO dans le cadre du programme Flume, relancé en ce moment par la préfecture du Nord. Il s'agit en fait de l'utilisation de la musique assistée par ordinateur pour de la MAO pour les loisirs des jeunes, des quartiers entre autres. La MJC désire donc mettre en place deux machines équipées en MAO. Si le projet MAO aboutit, la MJC le fera en lien avec les centres sociaux. C'est un travail en réseau reposant sur le réel.

Le projet de cybercentre est le fait d'avoir une salle consacrée uniquement aux multimédias et à internet. le projet a été déposé auprès de CIRISI et du conseil régional pour obtenir des subventions.

Maison des Jeunes et de la Culture de TERRE NEUVE
43, Rue Dr Louis Lemaire B.P.4189 59378 **DUNKERQUE** CEDEX
Tél : **03 28 66 47 89** Fax : **03 28 65 06 98**
Président : **Jean-Charles MABIT**
Directeur : **Jean-Paul DUMOTIER**

HISTOIRE, ENVIRONNEMENT ET VIE QUOTIDIENNE DE LA MJC

L'association MJC a été fondée en Décembre 1966 de la volonté du maire de Dunkerque de l'époque, qui l'a implantée au départ dans une ancienne école d'un quartier de Dunkerque, mais avec l'idée de construire un bâtiment plus adapté. La rentrée dans les locaux actuels s'est faite en janvier 1971. Ce fut le passage d'une MJC de quartier à une MJC de centre ville, sans savoir au départ les conséquences que cela pourrait avoir sur son rôle, son action, ses activités. Historiquement, Dunkerque s'est équipé d'autres maisons de quartier dites centres sociaux à l'époque. Cela a donc contraint la MJC de centre ville à se positionner de manière spécifique.

RAYONNEMENT DE LA MJC

Une des caractéristiques de la MJC est son rayonnement extérieur. Les ateliers MAO sont en partie dans la maison, en partie dans les centres de loisirs. Les ateliers vidéo, de jeunesse, sont en centre ville mais aussi dans des maisons de quartier. Le club de l'âge d'or, du troisième âge qui est une ancienne activité qui elle a été gardée, se fait dans le centre dans des salles du CCAS, etc. Donc, c'est un profil un peu particulier. Terre Neuve est le siège, le symbole de la maison mais elle rayonne beaucoup dans des locaux extérieurs et donc sur une population externe au centre ville de Dunkerque.

La MJC édite notamment un programme annuel MJC, un programme mensuel Studio 43, un programme mensuel jazz-club et des affiches (pour Studio 43 et pour le Jazz-Club). Cette documentation est distribuée et touche 130 lieux du périmètre CUD (18 communes).

EQUIPE

L'équipe professionnelle compte 22 postes, 12 à temps plein et 10 à temps partiel. Il y a aussi une trentaine de bénévoles participant à la vie de la maison.

L'administration est prise en charge par trois secrétaires, un comptable, un CES acceuil, un CES coursier. Au niveau des emplois dans le secteur culture / spectacle, nous pouvons distinguer deux animateurs cinéma, trois animateurs plus un CES en vidéo, deux animateurs BIJ, un animateur CES espace doc, un animateur MAO, deux projectionnistes, un CES et un animateur Jazz et enfin deux animateurs enfants. Il y a également deux emplois aidés : un FONJEP au BIJ, et un emploi jeunes dans l'espace doc.

LOCAUX ET EQUIPEMENT

Les locaux datent de 1970. Leur superficie est de 1500 m². Ils ont une structure unique.

La MJC est équipée dans ses locaux d'une salle de cinéma, *Studio 43*, et d'une salle pour le Jazz-Club « la Cave ».

« La Cave » est un lieu de convivialité privilégié, du fait de l'intimité se créant entre musiciens et public, qui peut recevoir 80 personnes. Elle est équipée de sièges confortables et d'une sonorisation performante.

ADHERENTS

L'adhésion n'est pas une notion fondamentale dans la maison. Il semble y avoir un millier d'adhérents. Un calcul effectué en 1996 avait défini 54 000 passages, donc personnes touchées. 12 000 contacts jeunes l'année dernière, c'est à dire jeunes touchés à un moment précis pour une action pointue précise, les entrées cinéma, une activité, un contact BIJ, etc.

ACTIVITES REGULIERES

Les choix de la MJC se sont portés sur des activités plus performantes, donc moins d'activités mais des activités plus pointues rayonnantes dans un centre ville.

Ces activités se sont installées essentiellement dans le domaine de développement culturel. Mais, la MJC, suite à une crise en 1996, a également abandonné tout le secteur sportif (judo, musculation, karting, gymnastique) et tout le secteur arts plastiques (atelier d'arts plastiques et galerie d'art contemporain).

La MJC a donc eu des difficultés en 1996. Depuis, la maison est financièrement saine. Il y a moins d'activités et moins de personnel, mais elle est sur un projet clair : IMAGE ET MUSIQUE.

ACTION CULTURELLE

DEBAT : action culturelle ou non ?

Il faut distinguer deux champs culturels. Le champ culturel qui est le champ traditionnel des beaux-arts, c'est à dire le milieu culturel, les artistes. Il faudrait aussi ne pas faire de confusion entre l'art et la culture. Parle-t-on, en effet, d'une culture réduite aux beaux-arts, ou d'une culture donnant des outils aux jeunes et aux moins jeunes pour appréhender toute une société dans sa complexité et mettre en place des initiatives citoyennes qui utilisent l'art notamment comme moyen de développement et d'identification à travers quelque chose qui est de l'ordre du symbole.

Néanmoins, selon l'avis du directeur, il n'y a pas la moitié des MJC qui font de l'action culturelle.

EVOLUTION

Il y a un gros travail qui se fait avec les scolaires par l'intermédiaire du contrat d'agglomération, c'est à dire d'un animateur qui travaille dans le cadre du contrat d'agglomération avec onze communes.

Le secteur de développement culturel de la MJC n'a jamais été que le développement des activités traditionnelles qu'elle avait au départ. Donc, de ciné club, elle est passée à un cinéma d'art et d'essai, recherche, *Studio 43*. De café théâtre, elle est passé en jazz club très spécialisé. D'ateliers d'art plastique, elle est passée à galerie d'art contemporain. Et d'ateliers enfants, elle est passée à secteur de culture scientifique et technique industrielle. La MJC a donc peu à peu centré les activités de la maison sur les développements culturels, des activités très lourdes, très fortes. Un budget qui en dix ans s'est multiplié par dix : de 500000, il est passé à 5 millions.

IMAGE ET MUSIQUE

Un projet fort

La MJC de Terre Neuve est une MJC qui a monté un projet propre et unique dans la région. Comme elle veut faire un travail fort, elle est obligée de mettre tous les moyens là-dedans. Ce projet est appelé IMAGE ET MUSIQUE. Il a donc été mis en oeuvre autour du pôle image, c'est à dire cinéma et vidéo, et du pôle musique, c'est à dire jazz et rock. Depuis, le projet s'est structuré et tout tourne autour de ces activités image et musique. En 1999, la MJC doit d'ailleurs re-signer une convention avec la ville de Dunkerque centrée sur ce projet image et musique.

L'intérêt de la maison est de développer des formes locales d'expressions et de délibération des jeunes, sur des enjeux généraux de société (école, intégration critique, droits sociaux, politiques, culturels) dans leur dimension culturelle (Image-Musique).

Dans la MJC, nous pouvons trouver notamment des Ateliers « Image et musique » consacrés aux 6 - 14 ans, visant à éveiller l'intérêt et la curiosité de l'enfant, à favoriser l'esprit de crétivité et d'initiative.

C'est donc une maison dont le projet est très lisible.

L'organisation et le développement de la maison transitent autour de ce projet..

Organisation de ce projet « IMAGE ET MUSIQUE »

IMAGE : ***CINEMA STUDIO 43***

La MJC a de nombreux partenaires au niveau de ce projet. Elle travaille notamment en cinéma avec la section A3 du lycée Noordover.

La MJC ne connaît pas l'avenir de *Studio 43* avec l'arrivée en décembre du multiplexe de 20 salles à Dunkerque. Si d'emblée, un accord est trouvé avec le multiplexe, la fréquentation du *Studio 43* ne souffrira pas de cette concurrence.

La Maison continue néanmoins, pour l'instant, de mener un cinéma « militant » et de « résistance ». Il y a 25000 entrées pour une petite salle de 180 places, ce qui n'est pas négligeable. *Studio* 43 est donc un cinéma à part entière, avec une programmation régulière et des rendez-vous spécifiques (180 films diffusés par an).

Un cinéma Art et Essai a une orientation bien présice, ce qui le différencie de l'ensemble des complexes et multiplexes existants. C'est un élément de la vie culturelle, sociale et politique d'une ville. L'ambition de la MJC est continuer ce qui se fait, l'amplifier et le développer. Le *Studio 43* veut être plus qu'une salle de cinéma. Il n'est pas, en effet, un simple lieu de consommation. C'est un endroit de réflexion, de rencontres, de discussions autour des images. *Studio 43* doit aussi développer de nouveaux types de liens entre artistes et publics.

MUSIQUE : ***JAZZ-CLUB; ACADEMIE ROCK***

Jazz-Club

Le Jazz-Club existe depuis 1983. Il est classé comme l'un des meilleurs clubs de jazz en France, connu et reconnu dans le monde du jazz français et européen. Ses objectifs principaux sont la diffusion, la formation et la promotion de groupes régionaux, mais aussi l'accueil en résidence des musiciens. Il effectue aussi un travail de sensibilisation des publics. Son but est en effet d'agir pour que l'accès à la culture soit possible pour tous et plus particulièrement pour ceux exclus pour des raisons sociales. Il désire donc développer des actions vers les jeunes des quartiers défavorisés, mais aussi vers le milieu scolaire et créer des liens avec des structures d'enseignement musical. Ce Jazz-Club se situe en sous-sol de la MJC, lieu arrangé de façon à être convivial. Le foctionnement du jazz-club est entièrement assuré par une équipe de bénévoles et d'un jeune salarié embauché à mi-temps depuis le 15 décembre 1997 sous CDD. Il accueille environ 30 concerts par an

Académie Rock

Depuis sa création en 1990, l'Académie rock fonctionne en formation individuelle au centre Bizet, en groupe à la Salle de la Concorde, l'Information Musicale étant à la MJC de Terre Neuve. Les essais en matière de formation ont été un succès. Dans cette optique, la MJC a conçu le « projet d'un centre de formation des Musiques Actuelles Amplifiées » Académie rock. En effet, les besoins en pratiques musicales actuelles sont des lieux de formation, des lieux de répétition et des lieux de diffusion. Ce projet est partenarial. Il est porté par la MJC de Terre Neuve, mais également le Café Musique des 4 Ecluses et l'Ecole de Musique de Petite-Synthe.

IMAGE ET MUSIQUE :
ESPACE DOCUMENTATION MULTIMEDIA

La MJC commence également à mettre en place un espace documentation multimédia « image et musique ». La pédagogie étant au centre de la politique image de la MJC, la création d'un lieu ressource autour de l'image , permettra de lier le « voir », le « faire » et la « reflexion ». De plus, la difficulté pour les adhérents et le public d'obtenir des informations pouvait devenir un facteur de désintéressement progressif.

Cet espace de documentation veut être un lieu de découverte et de recherche par l'addition des savoirs et les croisements des secteurs. Il peut permettre une ouverture vers d'autres champs culturels.

Maison des Jeunes et de la Culture de ROSENDAEL
Château Coquelle - Rue de Belfort 59240 **DUNKERQUE**
Tél : **03 28 63 99 91** Fax : **03 28 21 15 95**
Présidente : **Odile SCHAPMAN**
Directeur : **René CAMBIER**

HISTOIRE ET ENVIRONNEMENT DE LA MJC

La création de la MJC de Rosendaël date de Mai 1966. Jusque 1992, elle se situe dans une ancienne école du début du siècle au centre de Rosendaël. Elle se déplace ensuite dans une grande maison de maître à l'intérieur d'un parc public.

Autonome dans ses choix et dans son fonctionnement, la MJC s'inscrit dans le cadre général de la politique culturelle municipale. C'est dans cet esprit qu'une nouvelle convention doit être signée en 1999 entre la ville de Dunkerque et la MJC de Rosendaël.

ORGANISATION INTERNE ET PERSONNEL DE LA MJC

L'équipe permanente se compose du directeur fédéral de la MJC, d'une secrétaire à plein temps qui a un statut d'agent municipal. Il y a également une secrétaire à mi-temps employée à la MJC. Une jeune en CEC, très bientôt embauchée emploi jeune, s'occupe plus particulièrement de tout ce qui est promotion, communication, valorisation des actions de la MJC. Elle doit également favoriser les relations internes entre les activités.

De plus, un animateur spécialisé se charge du secteur photographique. Pour chaque activité, il y a un ou plusieurs animateurs, qui assure entre 3 heures par semaine et 24 heures par semaine (pour l'animatrice de danse).

LOCAUX ET EQUIPEMENTS

La MJC réside au château Coquelle dont la superficie est de 1100 m². Ces locaux ont été refaits à neuf en 1992. Nous pouvons y apercevoir pour la photographie, une galerie, deux laboratoires équipés professionnellement pour le noir et blanc, un atelier et une salle de documentation, mais également pour la danse une salle de 70 m² équipée de miroirs et de barres.

ADHERENTS ET ACTIVITES

La MJC compte environ 700 adhérents. Elle pratique d'ailleurs des tarifs d'activités différentiels selon les ressources en vue de favoriser l'accessibilité au plus grand nombre. Son souci est effectivement de toucher toutes les catégories socioprofessionnelles, de tous âges, en

s'attachant notamment aux enfants, aux jeunes, et à ceux se tournant difficilement vers des équipements comme les MJC.

L'effectif d'adhésion compte 40 % de Rosendaliens, mais la MJC touche également Malo, Dunkerque, et des communes environnantes.

Ses activités sont variées : photo, guitare, centre de loisirs le mercredi et pendant les petites vacances, danse, activité de développement musical basé sur la méthode Martenot, cours de cornemuse, d'art floral, de théâtre, atelier poterie « Terre et Création », activité de concentration, relaxation, cours d'Anglais, etc.

La MJC essaie de développer chez le public un intérêt pour la photographie, notamment en ne dissociant pas l'aspect diffusion (présentation des expos) de l'aspect formation. Chaque semaine, il y a des ateliers de formation photographique, et de temps en temps la mise en place de stages plus pointus.

ACTION CULTURELLE

GENERALITES

Débat sur la définition de l'action culturelle

Dans l'expression action culturelle, nous trouvons le terme culture, d'utilisation très large. La culture est en effet quelque chose de très vaste. Pour certains par contre, ce sera plus limité, c'est notamment la culture beaux arts (exposition d'arts plastiques, etc.). Donc, la culture n'a pas de définition exacte. La définition personnelle du directeur de la MJC est de se dire que l'action culturelle doit mettre en place des faits permettant aux habitants de découvrir par eux-mêmes et de valoriser leur propre potentiel d'imagination, de créativité.

Il y a souvent confusion entre action culturelle, action artistique, action d'animation. C'est très difficile à définir. Il y a aussi confusion entre programmation et action culturelle. Aux questions, qu'est ce que c'est que la culture ? qu'est-ce que c'est que l'art ?, les réponses sont difficiles. « Art-Culture », ce serait un grand débat à avoir avec d'éminents spécialistes.

Une action culturelle présente mais quelquefois peu lisible

La MJC de Rosendaël a une action culturelle, du point de vue du directeur pas très importante, mais néanmoins présente et très souvent ignorée parce qu'elle n'est pas lisible. Les actions de la MJC sont, en effet, éclatées dans la ville. Elle a notamment un cycle de reportages audiovisuels intitulé « Découverte » qui se passe dans la salle de cinéma de la MJC deTerre-Neuve, le Studio 43. Une programmation de spectacles jeune public se déroule également dans un autre lieu appellé le Méridien. Il est aussi arrivé à la MJC de présenter des spectacles au théâtre de Dunkerque.

Le souci de la MJC

Le souci de la maison et de son directeur est de faire en sorte que les activités ne soient pas que des activités de consommation, mais de véritables activités artistiques et culturelles. Nous trouvons en effet dans la MJC, chez certains adhérents, cet aspect de

consommateurs. L'ambition éducative est alors d'essayer de faire évoluer les adhérents d'une démarche de consommateurs vers une démarche de curiosité, d'éveil, d'imagination, et donc de toucher effectivement tout ce qui peut concerner une vie artistique.

MUSIQUE

Le salon musique

Un programme culturel s'est inspiré de l'aspect patrimonial original, architectural, historique du grand salon pour mettre en place une action appellée le salon musique. C'est la présentation de concerts intimistes sur un thème. Cette année, la MJC avait choisi la musique baroque. L'année prochaine, son choix s'est porté sur les romantiques. L'année suivante, ce sera certainement la musique contemporaine. Mais pourquoi pas le hip hop, le rap ? Le lieu n'est peut-être pas adéquat, mais c'est de là que cela tirerait une certaine originalité.

LA PHOTOGRAPHIE

Origine de l'action photographique

Il y a des actions en matière de cinéma par exemple à la MJC de Terre Neuve, mais en matière photographique, il n'y avait quasiment rien. C'est comme ça qu'il y a déjà plus de dix ans, le directeur a lancé une action en faveur de la photo.

Elle pourrait imaginer travailler avec des établissements scolaires sur ce mode d'expression, mais concrètement, ça suppose un animateur à plein temps. De plus, pour l'instant, la MJC n'a pas beaucoup travaillé en relation avec les écoles pour diverses raisons. Cela nécessiterait notamment des moyens humains importants.

Une galerie photographique

L'une des spécificités culturelles et artistiques de la MJC est donc la photographie. La maison présente d'ailleurs régulièrement des expositions photographiques. Elle possède dans ses locaux une galerie spécifique à la photographique. L'avantage est de pouvoir visualiser l'action, le choix et l'ambition de la MJC de promouvoir la photographie. Maintenant, la salle est parfaitement connue, et reconnue en tant que telle, c'est à dire comme galerie exclusive à la photographie.

Des jeunes et moins jeunes viennent pratiquer la photographie, pour apprendre la technologie des appareils, comment développer une photographie en noir et blanc, aiguiser aussi un peu leurs regards, etc. Dans cette optique, la MJC désire les attirer vers la présentation d'une exposition dans sa galerie, leur donner envie de venir le jour du vernissage pour discuter avec l'auteur. C'est une façon d'éveiller leur curiosité artistique.

La diffusion

La politique photographique de diffusion, de présentation d'expositions de la MJC tourne essentiellement autour de trois axes complémentaires :

- Tout d'abord, la MJC essaye de présenter des images d'auteurs, sinon connus, du moins reconnus, de photographes professionnels.

- Le deuxième aspect est de présenter des images, des oeuvres, de photographes moins connus, voire semi-professionnels mais ayant un travail intéressant à faire connaître.
- Le troisième aspect est d'ouvrir la galerie à des photographes amateurs au sens noble du terme. Ça peut être, par exemple, des personnes fréquentant l'atelier hebdomadaire de la MJC pour présenter leurs images. Nous pouvons indiquer une exposition thématique sur le thème du carnaval dunkerquois par un adhérent de la MJC qui avait demandé si c'était possible de présenter son travail d'exposition dans la galerie. La MJC a accepté, avec même une édition d'ailleurs.

Il y a donc très largement une possibilité offerte aux gens venant visiter les expositions d'enrichir leur regard et pourquoi pas dire leur vision du monde finalement.

Travail avec un professionnel

La MJC s'est intéressée à l'aspect patrimonial et culturel de son environnement. Il y a 5-6 ans, elle s'est d'ailleurs adressée à un grand photographe, Michel Séméniako, véritable sculpteur de lumière spécialisé dans la photographie de nuit. Il est resté sur les lieux de la MJC presque une semaine et a réalisé des images sur le bâtiment et sur le parc. Pendant la semaine où il était là, la MJC a favorisé sa rencontre avec des jeunes qui pratiquent la photographie. La MJC a présenté bien sûr en tant qu'aboutissement de ce travail une exposition.

L'aspect culturel peut effectivement être traduit artistiquement. Ça a été le cas à travers ce travail photographique de Michel Séméniako.

Une action comme celle-là correspond parfaitement, du point de vue de la MJC, aux objectifs et orientations de la DRAC, pour ne pas dire à leurs obligations. Or, pour ce type d'action, jusqu'à présent, la MJC a été peu aidée par la DRAC. Les aides sont quelquefois ponctuelles, mais ce n'est pas une reconnaissance continue. Un guide sur l'action culturelle des MJC serait donc un point positif vis à vis de la DRAC pour faire reconnaître et valoriser ce qui existe.

Regards sur ma ville

Elle a mis en place cette année avec des jeunes de 11-15 ans un projet « Regards sur ma ville » consistant à leur donner la possibilité d'exprimer leur point de vue sur la ville de Dunkerque, sur leur propre quartier, ou sur les autres quartiers, etc. C'était une manière d'offrir à des jeunes de quartiers dits sensibles l'occasion de faire de la photographie. Mais ce n'était pas le point primordial du projet. C'était surtout leur donner la possibilité de découvrir un maximum de choses plus culturelles qu'artistiques au départ, c'est à dire de se rendre compte que l'on pouvait vivre de manière collective, réfléchir ensemble autour d'un projet. C'était également une façon de découvrir l'importance de pouvoir vivre en collectivité, de mieux se comprendre, de mieux se découvrir soi-même et de mieux découvrir les autres, d'apprendre qu'il y a des règles à respecter en photographie. Cela leur a donné la possibilité de s'exprimer sur leur propre vie, donc d'une certaine manière sur leur propre culture, mais aussi celle des autres. A travers ce moyen d'expression qu'est la photographie, ces jeunes ont eu la possibilité de réaliser leurs propres images et de découvrir celles des autres. Il y a là une démarche artistique. L'aboutissement doit se concrétiser par une exposition des images des jeunes présentée dans la galerie photo à la rentrée 1999.

Ce projet *Regards sur ma ville* est un projet mené depuis un an et que la MJC va essayer de poursuivre les années suivantes. Mais, pour l'instant, c'est un point d'interrogation pour des raisons uniquement de financements.

LES MANQUES

La MJC n'a pas de salle de diffusion culturelle.

Elle manque aussi cruellement de financements, et pourtant des démarches sont entreprises, notamment collectivement. Sans financements, il est difficile de développer ce type d'actions culturelles. Il y a quelques années, la MJC avait d'ailleurs mis en place un festival de la photographie qu'elle n'a pas pu poursuivre pour ces raisons.

Néanmoins il y a une rentrée d'argent par les cotisations versées par les adhérents, c'est une participation aux frais des activités. Mais en matière d'action culturelle, les recettes sont souvent très faibles, il est donc normal que les MJC puissent bénéficier de financements publics. La difficulté de mise en place d'une programmation culturelle réside en effet dans le manque de financements publics.

PROJETS

L'objectif est de poursuivre dans la direction que la MJC s'est donnée, c'est à dire d'associer l'aspect formation, diffusion, création, voire même conservation puisque depuis quelques années maintenant, elle commence à constituer un fond photographique pouvant alimenter la formation. Sa volonté est également de poursuivre des projets comme *Regards sur ma ville*, mais ce n'est pas évident parce que cela demande des financements importants.

Il existe au sein de la maison une reflexion sur l'idée de relier davantage le château (bâtiment de la MJC) au parc. La MJC a en effet un environnement superbe mais qu'elle utilise très peu. Ce parc est très fréquenté, mais le public ne pousse pas automatiquement la porte de la MJC. Elle s'interroge alors sur des possibilités d'animations, d'actions, d'interactions entre le bâtiment et le parc.

Maison des Jeunes et de la Culture d'HALLUIN
78, Rue Gustave Desmettre 59250 **HALLUIN**
Tél : **03 20 28 11 50** Fax : **03 20 28 11 59**
Présidente : **Marie-Paule LAMBERT**
Directeur : **François CHASTAIN**

HISTOIRE, ENVIRONNEMENT ET VIE QUOTIDIENNE DE LA MJC

La MJC d'Halluin a fêté ses trente ans en 1998. Elle se situe dans la commune d'Halluin, apparemment 19000 habitants au dernier recensement, commune frontalière de la vallée de la Lys, et intégrée au versant nord-est, donc faisant partie de l'agglomération tourquénoise. C'est une ville de tradition ouvrière dont l'histoire est fortement teintée des luttes liées à l'industrie textile et qui a été frappée par un certain nombre de récessions très fortes et plus récemment par la mise en place de Chengen avec la disparition des frontières qui touchait le travail des transitaires en douanes. Aujourd'hui, Halluin essaie de trouver de nouvelles possibilités de développement économique, en essayant de mettre en valeur sa situation géographique à la fois transfrontalière, mais aussi sa dimension encore humaine pour une commune à proximité de Tourcoing. C'est donc une ville, mais pas encore très importante, ce qui positionne une structure comme la MJC de façon spécifique, d'autant plus qu'il n'y a pas d'autre association du même type sur la ville.

ORGANISATION INTERNE ET EQUIPE DE LA MJC

GENERALITES

La MJC est liée au fait d'un conventionnement très fort avec la ville qui consacre un peu les relations entre la ville et la MJC autour de délégations maisons de service public. La ville a, en effet, conventionné avec la MJC pour une gestion associative sur la politique jeunesse dans sa quasi-totalité, sur une bonne partie de sa politique enfance et sur une bonne partie de la politique culturelle, avec d'ailleurs même un certain nombre d'éléments complémentaires autour des dispositifs de formation professionnelle 16-25, sur une mission de préfiguration sur la création d'un pôle musical que nous a confié la ville, et aussi sur une action importante qu'on a intitulé politique des quartiers, mais qui en gros est une mise en place d'une réflexion-action sur des quartiers sur l'émergence de nouvelles formes de participation des habitants qui permettent d'avoir une organisation collective d'habitants sur la prise en charge de la vie de leur quartier.

EQUIPE ET BUDGET

La MJC est importante au regard du budget et du nombre de permanents. C'est, en effet, un budget de 4 millions de francs. C'est 15 permanents, mais qui vont du mi-temps au

temps plein, en intégrant le directeur, et une trentaine de vacataires à l'année, pour une masse salariale qui est d'un peu plus de 2 millions de francs.

Il y a un certain nombre de bénévoles élus dans le conseil d'administration. On retrouve également des bénévoles dans des actions très précises : une trentaine sur l'AEPS, l'accompagnement éducatif périscolaire. Ils sont aussi présents dans un collectif parent sur le secteur enfant et dans un collectif de musiciens sur le secteur culturel.

PRINCIPES

La pratique d'activités est bien souvent un élément important, mais reste un prétexte. Elle doit permettre, au delà de l'apprentissage d'une technique ou d'une pratique, la rencontre, la découverte de la vie de la maison dans toutes ses dimensions, la prise de responsabilités de tous ordres, qui peuvent aller jusqu'à une responsabilité d'administrateur ou de membre du bureau. Cela doit se faire dans le cadre de rencontres intergénérationnelles, dans le cadre d'un lieu ouvert, d'un lieu de vie. Il n'y a pas de lieu de vie possible si on ne s'adresse qu'à une frange de la population, parce que là on fait de la stigmatisation. La MJC doit être à l'image de la société, avec des gens différents, qui se rencontrent. Mais, en même temps, il est bien évident qu'on a cette priorité ou cette attention particulière en direction des jeunes, et notamment des jeunes qui ont des difficultés, et qu'il nous faut accompagner de manière forte.

La MJC a une organisation sous forme de secteurs : un secteur enfant, un secteur jeunesse, un secteur culturel, un secteur tout public. Par cette présence d'action sectorisée, on pourrait avoir l'impression que la MJC aborde les choses de manière séparée. Mais ces secteurs ne sont pas cloisonnés. Cette structuration relève bien, par moments, de dispositifs spécifiques, et renvoie à l'organisation de l'équipe professionnelle, mais, bien évidemment, les gens travaillent en transversalité en permanence.

LOCAUX ET EQUIPEMENT

La MJC possède des locaux de répétition, mais qui ne sont plus dans la maison depuis trois ans. Ils fonctionnent dans le cadre d'une ancienne école. Le site informatique est aussi décentralisé, sur le quartier du Colbras. Les activités d'accompagnement périscolaire ont lieu sur plusieurs bâtiments dans la ville. La MJC utilise pour les activités sportives les équipement sportifs municipaux. Elle investit également les bâtiments scolaires, pendant les petites vacances pour l'accueil de 600 enfants en centres aéres.

ADHERENTS

Le projet des MJC est un projet d'éducation populaire travaillant sur la construction d'une citoyenneté qui se traduit quotidiennement dans les actes et notamment dans l'univers de la MJC. Chaque adhérent doit en effet être en capacité de pouvoir participer de la construction du projet et de la vie de la maison.

En terme d'adhésion formalisé, la MJC tourne autour de 600 et 700 adhérents. Les adhérents, c'est en règle générale, les participants à des activités souvent structurées.

Il existe néanmoins toutes les activités jeunes qui ne font pas systématiquement référence à l'adhésion, telles que les activités décentralisées sur les quartiers, etc. il existe aussi l'accueil important des établissements scolaires, dans le cas des quinzaines thématiques, dans le cadre d'expos, etc. De plus, le public venant aux programmations musicales et aux spectacles ne sont pas systématiquement des adhérents. C'est le cas également de beaucoup d'activités, puisqu'on a délégation par la ville de l'organisation des centres de loisirs d'été sur les ados, pré-ados, par exemple. On peut donc considérer la fréquentation de la maison à plusieurs milliers de personnes.

ACTIVITES REGULIERES

Les activités sont diverses : stretching, yoga, néerlandais, théâtre, danse, etc. La MJC possède un groupe théâtre, un groupe d'art plastique avec de l'aquarelle enfant, de l'éveil musical enfant. Elle organise de la danse de rue et de la danse plus traditionnelle. Il existe donc un ensemble d'activités mais qui fonctionnent un peu pour elles-mêmes, c'est pourquoi la MJC essaie de créer des liens entre celles-ci.

ACTION CULTURELLE

DEBAT SUR L'ACTION CULTURELLE

Une action culturelle spécifique

L'action culturelle est une appellation difficile à appréhender. Des structures comme les MJC font un travail de proximité, pas forcément en construisant des objets culturels avec l'objectif de faire venir du public, mais en essayant d'être en prise directe avec la vie de tous les jours. Le but est de développer les capacités d'expression individuelle et collective de la population. Des supports comme la rock musique, le débat, le théâtre, la pratique culturelle en général sont donc au service de l'émancipation. Les MJC sont dans une situation un peu particulière, mais porteuse de débats passionnants. C'est ce qu'on appelle l'éducation populaire.La MJC se définit avant tout comme une association d'éducation populaire. Dans un univers maîtrisé qu'est une maison des jeunes et de la culture, le but est de bâtir toutes les procédures qui permettent aux gens de se rencontrer, de débattre, de ne pas être d'accord et au final d'être quand même ensemble sur la construction de l'action notamment pour les jeunes. Pour réussir à faire émerger ces aspects, notamment chez les jeunes vivant des situations inacceptables, la MJC met en avant la dimension culturelle, partie prenante de l'éducation populaire, notamment au travers d'un travail autour de l'expression, de la création, de la rencontre.

Une reconnaissance difficile

La reconnaissance est difficile, parce que les financeurs ou ministères de tutelle ne sont pas forcément sur une approche identique à celle des MJC. Les DRAC, très souvent, ont considéré les structures du socioculturel dont les MJC comme n'ayant pas de pertinence

particulière dans le domaine de l'action culturelle. On est pourtant sur un terrain essentiel et les choses avancent. Notamment, les pratiques amateurs paraissent un enjeu terrible. La nécessité de faire vivre des dispositifs de création culturelle ou de permettre une rencontre avec des publics passe par un travail de proximité essentiel.

Il est nécessaire que les MJC soient reconnues et donc financées au titre de ce projet global, et notamment sur des financements de fonctionnement qui intègrent, à côté d'une dimension d'accompagnement social, une dimension autour de l'expression culturelle, une dimension autour d'aspect de délibération

La MJC va sans doute prochainement avoir la double appellation de MJC - centre social. C'est une reconnaissance de la caisse d'allocations familiales du secteur sur un projet global et surtout une convention pluriannuelle du financement, non plus un financement à l'action. La MJC veut montrer que les objectifs de rebâtir du lien social et de permettre aux familles qui vivent le plus de difficultés de raccrocher dans un rôle d'accompagnement des enfants ou de pouvoir redevenir acteur dans le quartier, de connaître ses droits, etc., sont des projets mis en oeuvre par la MJC dans leurs globalités, notamment dans leurs dimensions culturelles.

LA DOMINANTE MUSICALE

Un axe fort

La MJC possède des locaux de répétitions et peut accompagner des groupes rock. Elle représente une première phase utilisant la capacité phénoménale chez des jeunes d'une expression forte sur leur quotidien, qui puisse transiter par l'utilisation de moyens d'expression tels que la musique, le rap, la danse, etc.

La mission est de travailler sur la dominante musicale qui est l'axe fort de la MJC. A partir des locaux de répétition, il existe tout un travail de maillage entre les groupes eux-mêmes, mais aussi la rencontre entre les musiciens amateurs et les musiciens professionnels à travers de masterclass, et puis aussi de programmations. On accueille maintenant de plus en plus des groupes qui viennent faire leur filage de spectacle. Cela intègre aussi Trucazik.

De plus, la MJC prend en charge des cours d'instruments avec l'ARA autour de la guitare. Elle a un groupe de percus, un groupe de basses, et également un atelier fonctionnant dans un lycée professionnel durant l'année scolaire.

Une rencontre européenne

La MJC travaille de plus en plus sur la dimension des coopérations intercommunales ou transfrontalières, notamment pour l'organisation en Septembre 1999 d'une rencontre européenne, autour des musiques amplifiées, avec la ville de Menin, mais aussi avec d'autres partenaires anglais et allemands. Cette programmation sera une rencontre de jeunes musiciens issus de Belgique, Allemagne, Angleterre. L'objectif est de jouer ensemble, mais surtout d'effectuer un travail en amont dans chaque chaque pays européen sur la construction européenne. Les jeunes de chaque pays refléchissent sur les conditions auxquelles ils sont amenés à pratiquer leur passion musicale, sur les conditions de répétition, les présences d'écoles de musique, de cursus de formation, d'encadrement, etc. Lors de la rencontre, il y aura un travail d'échanges d'informations. C'est une façon de participer au débat sur la construction européenne. Il peut y avoir des responsabilités à dégager pour permettre aux

groupes de se rencontrer, pour avoir de meilleures conditions de répétitions, sur les questions de santé et notamment sur les risques auditifs, etc. C'est aussi une manière d'accompagner des jeunes sur des terrains de réflexions importants qui renvoient là à ce qu'est la citoyenneté, en l'occurrence de l'ordre de la citoyenneté européenne.

Un travail de collaboration avec une école de musique

La MJC travaille sur un projet qui a d'ailleurs amené la première subvention de la DRAC. Cela s'inscrit dans un travail en collaboration avec l'école de musique, et aussi le domaine musique. Un dispositif regroupant pour moitié des jeunes des groupes musicaux de la MJC et pour moitié des jeunes qui fréquentent l'école de musique a été monté. C'était donc une réunion de jeunes sur une démarche traditionnelle d'apprentissage de la musique (de l'école de musique) et de jeunes sur des pratiques d'improvisation (MJC). Un travail commun a donc été mené, pendant six mois, sur des contenus autour de l'histoire de la musique, autour de l'approche technique, etc., et sur la construction d'une pièce musicale commune, qui était une pièce qui a été présentée sur Lille. C'est un travail de collaboration entre une école de musique et une MJC, ce qui était assez rare, parce que ce sont deux univers très différents. Et en même temps, ça préfigure pour la MJC de ce que pourrait être la réalisation du futur pôle musical sur la ville, lieu de rencontres, donc de musiciens rock, de l'harmonie, de la fanfare, de l'école de musique. Pour la réalisation de ce projet, il a fallu y mettre les moyens. La MJC a fait appel au conservatoire de Tourcoing, à l'ARA.

Durant l'année 1999/2000, cette action va surement être reconduite, mais pas tout à fait à l'identique.

Programmation musicale

Les priorités 1999/2000 sont sur la programmation. Pour les concerts, la MJC a une petite salle, pas encore très bien adaptée, mais c'est le commencement. Elle compte fidéliser un public. En même temps, elle reste attentive à ce que ça participe au projet, et que ce ne se limite pas à de la programmation pour de la programmation. La demande est d'ailleurs importante. En effet, des tas de groupes ne peuvent se produire nulle part.

La MJC est sur un travail sur des groupes professionnels ou semi-professionnels, donc à la fois pour une participation des groupes amateurs de la MJC à des premières parties de concerts, de programmations. Cela leur permet une première confrontation à un public et une présentation du travail qu'ils ont pu faire en amont.

AUTRES ACTIONS

Durant les deux mois d'été, les animateurs culturels sont complètement impliqués dans les actions d'accueil ados, pré-ados, jeunes adultes, etc. La MJC a mené l'année dernière une opération passionnante dans le cadre de la politique des quartiers, notamment sur le quartier de la rouge porte, avec à la fois une mobilisation des habitants débouchant sur tout un travail avec les écoles sur la mémoire du quartier. Un jeu et une exposition ont été faits. Ce sont ressenties une dimension festive organisée par les habitants, mais aussi une dimension plus revendicative notamment en liaison avec la ville sur ce qu'il faudrait sur le quartier pour essayer de développer un mieux-vivre.

Un autre volet intégrant totalement la dimension culturelle a été mis en place. C'était un travail avec les associations de quartiers, notamment les Accordéonistes, institution dans le

quartier. Casinda Rodriguez, une accordéoniste de renom, était là pour faire un travail avec eux en amont et essayer de monter un petit répertoire qui sorte de leur répertoire traditionnel.

La MJC s'appuie donc sur une action culturelle avec la population dans leur quartier et sur le quartier.

Maison des jeunes et de la culture de Saint-André-Lez-Lille
23, rue Alsace Lorraine B.P.21 59871 **SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE** CEDEX
Tél : **03 20 51 66 67** Fax : **03 20 40 81 64**
Présidente : **Claudine LAINE**
Directeur : **Jean-Marie DEHAESE**

HISTOIRE, ENVIRONNEMENT ET VIE QUOTIDIENNE DE LA MJC

Saint-André, ville située à environ 5 km de Lille, compte 10000 habitants. On y trouve plus de personnes âgées, de plus de 60 ans, que de jeunes entre 16 et 25 ans. Historiquement, c''est une ville qui a été ouvrière. Sa MJC existe depuis le 12 Mars 1964, mais occupe les bâtiments actuels depuis 1969. Elle possède une bibliothèque et une ludothèque enfants présentes dans ces locaux. La MJC est située dans une zone urbaine, près du centre ville et à proximité d'un parc urbain, d'un espace vert important.

ORGANISATION DE LA MJC

Jean-Marie Dehaese est directeur de la MJC de Saint-André depuis Septembre 1998. Il a un double mi-temps : un pour le poste de directeur de MJC de Saint-André et l'autre dans le service culturel de la ville.

Le métier de directeur de MJC est un métier éminemment politique et éducatif, politique pour organiser les gens, les convaincre qu'ils ont la parole dans le pays, et éducatif car il y a un minimum d'apprentissage, d'expérimentation.

L'équipe professionnelle se compose de neuf permanents, dont six temps partiel et trois temps complet, et de 21 bénévoles impliqués dans la vie de la maison (15 animateurs et 6 dirigeants administrateurs).

Un temps partiel s'occupe de la comptabilité, mais également avec un CES du secrétariat et de l'accueil. Au niveau des emplois du secteur culture / spectacle, nous pouvons distinguer trois objecteurs de conscience jusqu'en Octobre 1999. L'équipe pédagogique se compose d'un mi-temps ludothèque, d'un mi-temps bibliothèque et de deux vacataires. Il y a également un emploi aidé FONJEP.

LOCAUX ET EQUIPEMENTS DE LA MJC

Les locaux datent de 1969-70. Ils ont une structure unique et une superficie totale de 1200 m². Elle possède un équipement sonorisation avec ampli et table de mixage, mais aussi un équipement informatique : lecteur CD ROM dans la bibliothèque...

La MJC envisage l'amélioration de la salle de spectacle et l'installation de Bar / Restauration.

ADHERENTS ET ACTIVITES DE LA MJC

Au niveau des adhésions, cela marche surtout par cartes familiales, il y a 400 familles, donc mille et quelques usagers cartés.

Avant, la MJC avait un catalogue d'activités. Mais aujourd'hui, il y a peu d'activités : ludothèque, bibliothèque, initiation judo, danse pour tout petits, gym après 40 ans. La MJC essaie de redémarrer l'activité danse, expression pour adultes, atelier théâtre, atelier danse africaine. Elle veut reconstituer un catalogue d'activités d'abord axées sur l'atelier d'expression artistique et qui puisse faire un lien avec l'aspect diffusion.

ACTION CULTURELLE DE LA MJC

GENERALITES

Vision de l'action culturelle

Pour la MJC, l'action culturelle est un outil pour une mission d'éducation. La culture ne doit être que paillette et communication. La MJC se situe d'ailleurs dans un réseau de professionnels non reconnus dans les institutions culturelles.

Les échanges internationaux, c'est d'abord une action d'interculturalité intéressante. A Saint-André, on voit comment mettre en place des spectacles de type cabaret avec des spécialités du pays. Dans le terme interculturel, il y a, en effet, deux aspects : l'aspect de relation qu'on peut avoir avec des communautés étrangères et l'aspect culturel (présentation de la musique du pays, etc).

Des publics quelquefois difficiles à cerner et concerner

Il y a un réel problème dans le cadre d'un projet de développement culturel, car la demande de ces jeunes retraités est difficile à cerner, ils ne veulent pas forcément s'inscrire dans un club 3ème âge, mais pour certaines choses, ils sont assez preneurs.

Il y a aussi une population de cadres moyens, une population en voie d'exclusion mais qui ne viennent pas à la MJC, et un quartier industriel le long de la Deûle.

Il y a une population que la MJC touche très peu, sauf sur des opérations occasionnelles. Elle est néanmoins en train de mettre en place des malles à livres et de faire une lecture décentralisée dans ces quartiers. Elle désire les engager progressivement à participer à des spectacles.

La diffusion

Au niveau de l'action culturelle, la MJC de Saint-André est sur la dimension de l'ordre de diffusion : spectacles, produits culturels. Il y a très peu de création. Pour la musique, il n'y a pas de salle de répétition Elle n'a pas non plus de résidences d'artistes, c'est plutôt des pseudo-résidences.

La MJC essaie d'être un lieu de diffusion, de spectacles même si elle possède des techniques légères.

Depuis Octobre, elle accueille pas mal de jeunes qui veulent faire du théâtre, de la musique. Elle les aide à définir leurs projets artistiques et leur donne un soutien logistique. L'objet est de faire travailler les ateliers d'écoute et d'écriture sur la chanson.

La MJC peut garantir le volet atelier d'expression, lieu d'apprentissage ou d'expérience artistique, et lieu de diffusion de petits spectacles de type intimiste et convivial.

Le projet est de faire rencontrer les pratiques amateurs et les pratiques professionnelles.

La MJC a organisé 21 concerts dans l'année, 15 amateurs et 6 professionnels. Nous pouvons y trouver tous les styles : Rock, Rock Métal, Funck, Regae, Latino, Chanson, Chorale, Musique classique.

Il y a eu également dix représentations théâtrales annuelles, trois en amateurs et sept en professionnels. D'autres de ses programmations, que ce soient des conférences (sept dans l'année) ou ses expositions (huit dans l'année), ont attiré les publics.

La MJC met aussi à disposition ses locaux pour des créations ou des répétitions de spectacles : elle est un lieu d'expérimentation et d'accueil.

PARTENARIAT ETROIT AVEC LA VILLE

Un partenariat sur trois temps

La politique culturelle de la ville, en partenariat étroit avec la MJC, est sur trois temps:
- un mini festival de chanson et de spectacle pour enfants (novembre-décembre)
- un petit festival de théâtre-animation littéraire.
- un petit festival de la chanson francophone

Une place à prendre

Le budget artistique de la ville est de 350000 f. Ce n'est pas énorme. Mais, le fait d'être à côté de grandes villes peut aussi être une chance car elles sont en train d'exclure des potentialités artistiques. Par exemple, il n'y a aucun lieu où les jeunes plasticiens peuvent exposer leurs oeuvres, donc une petite commune de proximité peut s'y lancer. C'est aussi le cas en terme de théâtre : une multitude de compagnies amateurs de qualité ou professionnelles n'ont pas de lieu pour se représenter. Il y a là une potentialité.

PROJET EN TERME D'ACTION CULTURELLE

La MJC a des projets de rencontres interculturelles et de résidences d'artistes.

Au niveau du projet d'action culturelle, il est difficile de faire une gestion culturelle ville et une gestion culturelle MJC. La préoccupation est d'essayer de voir, pour Saint-André, comment une action culturelle d'une commune de 10000 habitants peut continuer d'avoir un droit de cité à côté de la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing, sachant que Lille sera une des capitales culturelles choisies en 2004.

La MJC doit donc pouvoir se positionner face à cela pour le bien-être culturel des habitants de Saint-André et pour les retombées de l'image de la ville.

MJC-MAISON POUR TOUS
Espace Athéna B.P.5 59880 **SAINT-SAULVE**
Tél : **03 27 28 15 30** Fax : **03 27 28 15 42**
Président : **Michel BUTHION**
Directeur : **Michel BOUVILLE**

HISTOIRE, ENVIRONNEMENT ET VIE QUOTIDIENNE DE LA MJC

C'est en Mai 1969 qu'a été créée la Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Saulve. Elle a toujours été la seule MJC de l'arrondissement et même du sud du département. Saint-Saulve a la particularité d'être encore dans les années 1970 un gros bourg rural. C'est une ville de l'agglomération valenciennoise qui a néanmoins connu une croissance très rapide en terme de population depuis le début des années 1970. Elle compte aujourd'hui 11 500 habitants. Elle possède à la fois un caractère de ville dortoir car il y a beaucoup de gens travaillant sur l'extérieur, mais aussi un caractère économique important avec toute une zone industrielle qui ramène à la ville, en terme de taxes professionnelles, des moyens financiers qui ont permis notamment la construction d'Espace Athéna, nouveau bâtiment qu'occupe la MJC depuis Mars 1996. La MJC gère celui-ci et en occupe 2600 sur les 2800 m2. Le reste est partagé entre la Bibliothèque pour Tous et la Ludothèque, deux autres associations avec qui elle a de bonnes relations et des points de collaboration.

La MJC est implantée dans l'ancien saint-Saulve et jouxte la salle des fêtes. Ses jours d'ouverture sont du lundi au samedi de 8h00 à 20h00 et le dimanche quand il y a un spectacle ou une manifestation spécifique.

PERSONNEL ET ORGANISATION INTERNE DE LA MJC

Il y a trois services qui ont chacun à leur tête un chef de service. Le service jeunesse s'occupe de tout ce qui est CLSH (centres de loisirs sans hébergement). C'est un agrément donné par la jeunesse et les sports pour l'accueil des jeunes et des enfants. Le chargé du secteur jeune s'occupe donc des CLSH, de l'opération été, des stages et séjours pendant les petites vacances, y compris des différents dispositifs : conseil général, caisse d'allocations familiales liée à toutes ces activités, demande de subventions, etc. Il s'occupe également des formations BAFA et BAFD, formations d'animateurs de centres de vacances ou de directeurs de centres pour le BAFD. Le deuxième service, le centre social appelé maison de quartier, a la particularité de ne pas avoir une personnalité morale propre. La MJC a obtenu un agrément centre social pour une partie de ses activités qui étaient sur les nouveaux quartiers. Le troisième service est le secteur culturel. Mais les choses ne sont pas cloisonnées.

En 1999, l'équipe professionnelle se compose d'une vingtaine d'équivalents temps pleins, si on compte également les emplois aidés du type CES, CEC et les temps partiels, c'est à dire les techniciens d'activités qui interviennent parfois une, deux ou trois heures par semaine. Mais l'équipe de permanents représente 11 ou 12 personnes soit à temps plein, soit à temps partiel. Le bénévolat est important malgré la professionnalisation puisque la MJC, qui n'était employeur d'aucun salarié encore en 1983, a maintenant 80 salariés différents sur l'année. Ça comprend aussi bien les permanents que les temps partiels, les techniciens

d'activité, que les saisonniers, c'est à dire les gens qui vont, par exemple, intervenir sur l'opération été, qui vont encadrer tel camp ou stage. Malgré cette professionnalisation de la MJC, il n'y a pas eu de défection au niveau bénévolat, et il y a actuellement une petite centaine de personnes qui sont engagées bénévolement dans l'association à un titre ou à un autre, soit comme membre du conseil d'administration, soit comme animateur d'activité, soit comme membre d'une commission culturelle ou autre, des bénévoles également pour l'accueil du soir au niveau de la maison de quartier c'est à dire qui encadrent l'aide aux devoirs chaque soir.

LOCAUX ET EQUIPEMENT DE LA MJC

Il n'y a pas de salles de sport dans l'Espace Athéna. Par contre, la MJC est dotée d'une salle de spectacle de 300 places avec scène, loges, équipement scénique impeccable, sonorisation, etc. Elle possède également dans l'Espace Athéna deux salles équipées d'ordinateurs dont une salle de formation avec un matériel renouvelé régulièrement, pour avoir quelque chose qui soit top niveau en terme de technique. En tout, dans le centre, il y a trente ordinateurs, en comptant les ordinateurs des salles de formation et ceux qui sont utilisés dans les bureaux, et quatorze postes sont reliés à internet. Elle possède également salle technique, équipement photographique, galerie d'art, salle d'exposition, équipement informatique. Elle a aussi une salle d'exposition avec 12000 litres d'aquarium d'eau douce et d'eau de mer. C'est un des plus importants centres d'aquariophilie de la région.

Par contre, dans ses locaux, on ne trouve pas de restauration et d'hébergement. De plus, le manque de ce centre est un studio danse-gym. Ça avait été prévu par la MJC dans son cahier des charges. Mais, ça n'a pas été retenu pour des questions d'enveloppes budgétaires.

ADHERENTS ET USAGERS

Etant très proche de Valenciennes et la seule MJC du sud du département, la MJC de Saint-Saulve possède un rayonnement plus important et attire donc beaucoup de personnes extérieures à la ville. Sa particularité est d'avoir des adhérents de 130 communes différentes. La répartition des adhérents sur 1997-1998 est de 310 adhérents de Valenciennes, entre 10 et 100 adhérents d'autres villes et entre 1 et 5 adhérents de 92 autres villes. En tout, cela faisait 2000 adhérents.

Les projets d'action culturelle sont dirigés vers les adhérents et ceux susceptibles de l'être, donc en direction de la population, pas seulement celle de Saint-Saulve, mais celle de toute la zone d'influence qui s'étend sur les 130 communes actuellement.

ACTIVITES REGULIERES DE LA MJC

Les activités de la MJC attirent par leur diversité et leur originalité.

- activités scientifiques et techniques : la MJC gère, en effet, un observatoire d'astronomie, en sommeil actuellement, mais qu'elle pense faire redémarrer à la rentrée de Septembre 1999.

Elle propose également de l'aquariophilie, de l'archéologie, de la paléontologie, de la minéralogie, de la vidéo, de la photo, de la mycologie...
- activités d'arts plastiques, ateliers artisanaux
- ateliers des mercredis éducatifs : dirigés vers les enfants, ils se divisent en 13 ateliers qu'ils soient artisanaux, scientifiques, techniques, sportifs ou d'expression.
- formations informatiques
- stages de petites vacances, opération été : stages et ateliers thématiques pour enfants et adolescents, séjours camping - voyages et excursions
- activités sportives : gymnastique d'entretien pour adultes, du judo, de l'aïkido...
- activités musicales : école de chant choral - « maîtrise de Saint-Saulve », cours de guitare.
- activités de détente : cercle d'échecs, oenologie...
- langues vivantes adultes
- activités de création et d'expression : théâtre, danse...
- action sociale - maison de quartier

COMMUNICATION ET PARTENAIRES

Le flash information MJC est un organe d'information en direction essentiellement des administrateurs, des animateurs d'activités et puis de certains élus. Il donne des informations sur ce qui s'est passé à la MJC ou sur ce qui va se passer. Il est également arrivé à la MJC d'éditer des documents à caractère technique, par exemple un ouvrage sur l'archéologie locale ou sur la paléontologie de la vallée de l'Escaut, mais de façon exceptionnelle. Elle diffuse aussi des brochures. La brochure tout public a été éditée à 7000 exemplaires. Celle-ci est distribuée dans les écoles de Saint-Saulve, ensuite sur des lieux publics, des dépôts, dans des écoles, lycées, collèges, écoles primaires, PIJ, les allocations familiales, la Poste, les mairies, etc.

La MJC a des partenaires multiples. Il y a d'abord un tas d'associations qui ont leur siège social dans l'Espace Athéna. Il y a des associations, avec lesquelles la MJC est partenaire, qui vont s'associer pour Espace 99. Il y a d'autres associations avec lesquelles elle travaille régulièrement ou qui tiennent leur réunion dans son bâtiment, même sans y avoir un siège social. Les formes de partenariat sont multiples et il est difficile de tous les citer. Elle a travaillé surtout avec le FRAC l'année 1998/99, le fonds régional d'art contemporain dans le domaine de la photographie. Il y a également une action très forte avec l'éducation nationale.

L'ACTION CULTURELLE

PROGRAMMATION : SPECTACLES

A Saint-Saulve, il n'y a pas de service culturel municipal. La ville a confié à la MJC le soin de jouer ce rôle d'acteur culturel au niveau de la programmation spectacle de la ville et lui alloue un budget annuel. La MJC a en charge une programmation tout public, une programmation jeune public et un festival de la chanson et du rock français à sa septième édition en Février 1999.

Programmation tout public

En Octobre 1999, la MJC organise, à l'occasion de ses trente ans, une manifestation appelée Espace. Cela faisait cinq ans que la MJC n'avait pas tenu cette manifestation parce qu'elle était devenue très lourde à mettre sur pied. Elle se limitait au départ en tant que fête de la MJC, de « vitrine » de l'association. Aujourd'hui, ça a débordé largement le cadre de la MJC et c'est devenu la fête de la ville. La municipalité de Saint-Saulve est, en effet, largement associée à l'organisation de cette manifestation, ainsi qu'une grande partie des associations locales. On pourrait mettre ça sous le label festival des Arts de la rue au niveau de l'aspect animation extérieure. C'est un moyen d'avoir un temps fort, de mettre en avant les activités de la MJC, mais c'est aussi un temps de communication privilégié.

Elle va aussi essayer durant l'année 1999/2000 de marquer l'identité des MJC, de mettre en avant le projet partagé avec la fédération, donc le travail sur la citoyenneté notamment au travers de l'organisation d'un débat qui aura un thème, pas encore arrêté, mais en lien direct avec le projet de l'association.

Programmation jeune public

La MJC a une programmation jeune public en direction du milieu scolaire. Elle travaille donc avec l'Education Nationale. Les écoles se déplacent et viennent à l'Espace Athéna poursuivre une programmation. Tout un travail en amont et en aval est effectué. C'est un travail pédagogique sur les spectacles pour exploiter les thèmes des différents spectacles. Par exemple, dernièrement, a eu lieu un spectacle, au centre national dramatique Le grand bleu à Lille, intitulé Samarcande sur des thèmes mis en avant sur le spectacle notamment le monde imaginaire de Magritte. Des classes, y compris des classes des C.P., avaient travaillé sur ce thème et également sur celui des voyages, le voyage de Gulliver... Des sensibilisations étaient présentes dans les écoles primaires. Ça s'intègre, en effet, dans une démarche pédagogique.

AUTRES MANIFESTATIONS CULTURELLES

La MJC a accueilli quatre expositions photographiques du FRAC. Elle entend poursuivre l'année prochaine cette collaboration, mais en travaillant peut-être dans un autre domaine que la photographie, avec une autre approche que celle de l'année 1998/99.

Elle intervient aussi en théâtre, danse, concerts avec des représentations. Elle accueille aussi des compagnies de théâtre-danse pour des répétitions. Elle réalise des conférences, des rencontres humanitaires, ainsi que des rencontres interculturelles. Par exemple, la maison de quartier de la MJC participe à une rencontre interculturelle, dans le sud du département, souvent du côté de Maubeuge, concernant des centres sociaux, des associations qui agissent dans le domaine des migrants ou des quartiers défavorisés.

Elle n'a pas d'initiatives dans le domaine du cinéma. Au niveau des rencontres littéraires, elle n'en a pas eu sur les deux ou trois dernières années. Elle n'a pas non plus d'échanges internationaux en raison du coût. Par contre, il y a des initiatives sur le plan international comme un voyage en Irlande.

UNE ACTION CULTURELLE POUR TOUS

Le centre social, parmi ses priorités d'action 1998-99, s'est donné une ouverture au culturel. Donc, il y a un travail aussi en lien direct avec la MJC pour amener les gens de ces quartiers à fréquenter les salles de spectacle parce que le constat avait été fait que ce n'était pas évident de les amener dans une salle de spectacles. Donc, ça prend des formes différentes. Par exemple, la MJC a organisé une pièce de théâtre. Au lieu de la faire dans des conditions d'accueil optimales qui auraient été la logique dans la salle de spectacle, elle est allée faire la représentation théâtrale dans le quartier en question, dans des conditions plus difficiles, mais pour que les gens du quartier franchissent le pas plus facilement pour la fréquentation de ce spectacle.

La MJC est aussi très branchée culture scientifique et technique. Elle a été le premier centre de la région, de l'arrondissement de Valenciennes à faire de l'informatique grand public, et dès les années 1983-84, elle a mis en place des formations, des initiations à l'informatique pour le grand public.

DEBAT SUR L'ACTION CULTURELLE

Il y a tout un débat actuellement qui est l'objet du travail engagé par la Fédération vis à vis du secteur culturel. Le but est d'amener les financeurs possibles comme la DRAC, la direction régionale des affaires culturelles, organisation déconcentrée du ministère de la culture sur la région Nord-pas-de-Calais, à jeter un autre regard sur les MJC. Auparavant, tout était très cloisonné et, dans l'esprit du monde culturel, l'action culturelle n'était pas le domaine des MJC. C'était une sorte d'approche très négative vis à vis du secteur socioculturel et d'éducation populaire. Maintenant, il existe une évolution et une prise de conscience au niveau du monde de la culture que, finalement, on ne peut pas travailler avec des cloisonnements. L'action culturelle touche seulement 12 % de la population aujourd'hui. Le ministère de la culture veut donc élargir les publics et il pourrait s'appuyer sur, par exemple, le secteur socioculturel, ou le secteur de l'éducation populaire pour essayer de toucher d'autres catégories de la population. Néanmoins, il est très difficile actuellement pour les MJC d'obtenir des aides financières du ministère de la culture. Pour avoir une action culturelle optimale, il faudrait aussi donner des moyens.

Mais, qu'est-ce que « faire du culturel » ? Il y a deux démarches tout à fait contradictoires entre celle du ministère de la culture et puis celle du travail qui est fait dans les MJC actuellement. C'est pour ça qu'il y a ce hiatus entre les deux, qu'on a du mal à se faire comprendre et se faire reconnaître par eux. Ils savent bien qu'il y a de l'action culturelle dans les MJC, mais pour eux, ce n'est pas forcément de la bonne action culturelle.

FINANCEMENTS

Les Aides

Des contacts ont été établis. La MJC est aidée par la DRAC sur un projet assez pointu, la maîtrise de Saint-Saulve qui est une école de chant-chorale. Pour cela, elle a aussi obtenu des financements du conseil général et un financement local.

Les Manques

Par contre, sur la programmation tout public, sur la programmation jeune public, sur le festival de la chanson française, il n'y a jamais eu la moindre aide financière de la DRAC. La MJC désirerait cette aide financière sur la programmation, parce qu'elle estime que c'est une programmation de qualité méritant tout à fait d'aide des pouvoirs publics. Mais, il est vrai que le ministère des affaires culturelles est de plus en plus sollicité.

PROJETS

Les projets de la MJC sont de continuer ce qui est engagé. Les résidences d'artistes sont en prévision. La MJC avait un projet de résidence avec une compagnie de danse des Caryatides cette année, mais suite aux difficultés liées au licenciement de la médiatrice culturelle, le projet a été annulé. Elle compte néanmoins concrétiser ce projet. C'est également un travail sur les arts plastiques en particulier l'art contemporain, avec à la clef là aussi la possibilité de résidence d'artistes.

Maison des Jeunes et de la Culture VIROLOIS
130 bis, rue des Piats 59200 **TOURCOING**
Tél : **03 20 25 05 01** Fax : **03 20 25 05 01**
Présidente : **Zohra BLAZE**
Directeur : **Thierry RUNGETTE**

HISTOIRE, ENVIRONNEMENT ET VIE QUOTIDIENNE DE LA MJC

Tourcoing compte environ 95000 habitants. On trouve dans cette ville cinq MJC, dont deux avec des postes associatifs, la MJC des Francs et le centre socioculturel Europe, une sans permanent, la MJC Epidème, et deux avec des directeurs de postes fédéraux à la Malcense et au Virolois. Cette dernière, la MJC du Virolois a été créée en 1986. En raison des circonstances et des difficultés particulières qui ont marquées l'année 1998-1999 (arrivée d'un nouveau directeur, problèmes financiers et budgétaires importants, réduction du personnel permanent, confrontation à un public jeune difficile...), la démarche essentielle de l'équipe de la MJC a été, durant l'année 1998-1999, de conforter l'activité existante et en particulier, celle valorisée dans un contrat d'objectif établi avec la ville et affirmant l'identité de cette association, sur les pratiques culturelles et artistiques des jeunes amateurs (Musiques actuelles et arts plastiques).

PERSONNEL ET ORGANISATION INTERNE DE LA MJC

MANQUES

Elle a accueilli beaucoup d'objecteurs de conscience pour les activités musicales. Ces jeunes ont une capacité à encadrer mais il faudrait des compétences professionnelles avérées. Elle n'a pas assez de moyens humains. Il y a 2 permanents, un animateur jeunes et le directeur. Il y a 2 objecteurs de conscience : un pour l'atelier Bande Déssinée et un pour la musique, plus des vacations. Il existe donc une faiblesse de l'encadrement en terme d'effectif et de formation.

PROJETS

La création imminente du poste d'animateur « prévention jeunesse » constitue un nouvel atout décisif. Il doit conforter l'implication de la MJC dans l'action locale de prévention et d'insertion sociale et culturelle des jeunes, notamment dans le champ de la « prévention précoco » (public 6-12 ans).

La MJC se préoccupe aussi de la question de la professionnalisation de l'encadrement dans le domaine de l'accueil et de l'accompagnement des pratiques musicales en amateurs.

LOCAUX

POINTS FAIBLES

Actuellement, il existe une insuffisance et une inadaptation des locaux. Ceux-ci, en effet, sont très dégradés et peu adaptés à l'accueil de public (espace et sécuriré) et au développement d'activités collectives. Ils ne sont pas favorables à la mobilisation d'un public nouveau. D'autre part, l'éclatement, des lieux d'animation (MJC-Mosaïque) ne favorise pas non plus la cohérence et l'efficacité de travail d'une équipe modeste.

PROJETS

La MJC a saisi la perspective de la construction de nouveau locaux, dans le délai de deux années, pour réinvestir le projet de la MJC dans ses dimensions sociales, culturelles et éducatives.

ADHERENTS ET ACTIVITES

Il y a environ 100-150 adhérents à la MJC touchés par des activités de loisirs de proximité liées à la réalité du quartier et dirigées contre les difficultés du quartier.

La MJC du Virolois est aujourd'hui confrontée à un problème d'enfermement sur l'accueil d'un public de jeunes qui ne parvient pas à s'élargir. Elle désire remobiliser les habitants du quartier sur son projet global et les impliquer dans la vie de l'association.

ACTION CULTURELLE

PRINCIPES

Les MJC sont des structures hybrides. Elles sont socioculturelles, donc reconnues nulle part. Mais faire de la culture sans se préoccuper du social, c'est difficile. La MJC est là sur le champ de l'insertion au niveau socioculturel et y affirme sa compétence.

Au niveau des pratiques culturelles, le Virolois accueille des pratiques musicales amateurs. Il y a aussi eu un travail de collaboration avec une galerie d'art, mais ce projet ne s'est pas trouvé. Il n'est pas perdu de vue, mais il faut le concevoir différemment, faire une programmation culturelle hétéroclite.

ACTIONS

La ville de Tourcoing a décidé de mettre en place des contrats d'objectifs avec des chefs de structure pour les projets des MJC. Chacune doit affirmer sa vocation. Le Virolois appellé par son directeur « maison de la Culture des jeunes », développe un projet de culture

actuelle. Elle développe, en effet, une action culturelle envers les jeunes avec un concept de culture urbaine.

Pratiques culturelles et artistiques des jeunes

Dans son contrat d'objectifs 1998-1999, Thierry Runguette, directeur, a expliqué que l'activité forte de la MJC est l'accueil et l'accompagnement des pratiques musicales en amateur (musique électro-amplifiée). Cela permet de répondre aux attentes de beaucoup de jeunes musiciens, et de les inscrire activement dans des projets de dimension locale, régionale et nationale.

L'accueil

L'accueil des pratiques dans le domaine culturel, en l'occurrence dans le domaine musical, est donc un point fort de la MJC.

De nombreux groupes, tout d'abord, fréquentent régulièrement la salle de répétition de la MJC.

Les formations

La MJC propose également des ateliers de formation :

- atelier d'initiation au « sampling », approche technique de base et d'accompagnement du travail de composition
- atelier d'initiation aux percussions
- atelier d'écriture RAP

Actions de dimension locale, réginale et nationale

Trucazik, initié par la fédération régionale, anime un réseau de MJC investies par des actions de valorisation et d'accompagnement (formation) des pratiques musicales en amateur. En 1998-1999, une collaboration avec le Biplan (salle de concert lilloise) a permis d'organiser des auditions-enregistrements publiques de groupes amateurs (un dimanche par mois). Représentée au comité de pilotage de Trucazik, la MJC du Virolois a permis à cinq groupes tourquenois de participer à cette action (formation artistique et technique à la scène - production d'une « démo »).

La MJC du Virolois a figuré parmi les 12 élues sélectionnées sur dossier pour la deuxième convention HIP HOP nationale organisée par la FFMJC. Cela a permis à deux groupes de rappeurs de Tourcoing de participer à cette convention (ateliers de formation : chant, danse de rue - débats, rencontres...), et de suivre la programmation du festival Energ'Hip Hop organisé par la ville de Nantes et le Trempolino.

Les actions se font aussi sur les pratiques culturelles en arts plastiques.

PROGRAMMATIONS

La Maison a fait quelquefois des programmations d'artistes. Cela fait 4 ans que le Virolois gère avec le grand mix le Soukazik. Soukazik ouvre en général le festival de la jeunesse : le festival Déclic, festival qui dure une dizaine de jours, et où il y a un tas d'actions proposées par les structures de la ville, festival fait par les jeunes.

PROJETS

Au niveau du secteur musical, dans les nouveaux locaux de la MJC, il y aura un secteur musical bien défini, des accueils de groupes électro-amplifiés, MAO (musique assistée par ordinateur). Ce sera un accueil et un accompagnement des pratiques amateurs. La MJC sera un lieu d'accueil sérieux et professionnel pour bénéficier des meilleures conditions. L'autre aspect est de mettre en place une action de formation pas dans l'esprit d'une école de musique mais avec de la création et chercher à avoir une diversité musicale.

Le directeur desirerait ouvrir des ateliers instrumentaux : cours de batterie..., mettre en place une formation individuelle avec la rencontre d'autres musiciens, créer des jardins musicaux pour les enfants, avoir un encadrement et des montages d'actions.

La MJC désire également recréer des liens actifs et productifs avec l'école.

Maison des Jeunes et de la Culture NELSON MANDELA
811, rue Greuze 62100 **CALAIS**
Tél : **03 21 96 05 00**
Présidente : **Claudine BODIER**
Directeur : **Manuel TINOCO VILCHEZ**

HISTOIRE, ENVIRONNEMENT ET VIE QUOTIDIENNE DE LA MJC

La MJC Mandela a été créée en 1986 suite à un accord conjoint entre la ville et la fédération des MJC, sans un discours institutionnel au départ, et en laissant à l'association une certaine marge de manoeuvre au niveau de son projet. Elle se place dans la Z.U.P. de Calais. La Z.U.P., zone de construction récente au plan historique (le premier immeuble date de la fin des années 1950) compte 20000 habitants. Le taux de chômage se situe entre 30 et 40 % de la population active. On y trouve à 80 % d'ouvriers ou ouvrières. Le reste, ce sont des petits employés, quelques commerçants, des enseignants, des professions libérales. On compte 2000 individus adolescents, entre 11 et 17-18 ans. Il y a deux collèges, un lycée d'enseignement général, un LEP et 15 écoles primaires dans le quartier. La démographie est importante. On compte en moyenne de 3 enfants par famille.

Les habitants du quartier ont de faibles moyens économiques et des problèmes matériels importants dans la vie de tous les jours. Cela entrave leur participation à l'association.

PERSONNEL ET ORGANISATION INTERNE DE LA MJC

Au niveau des statuts professionnels, la MJC veut de véritables animateurs et pas de bénévolat, sauf pour les administrateurs. Les individus les plus engagés dans l'association comme administrateurs sont conscients des problèmes qui dérivent des rapports sociaux. Il y a tout un travail de prise de conscience des problèmes pratiques : Pourquoi le centre de loisirs doit faire telle activité et pas telle autre, etc.

ADHERENTS ET USAGERS

La MJC touche 230 usagers pour les activités régulières hebdomadaires au travers d'établissements scolaires, mais également 220 adhérents. La fréquentation est régulière mais le problème réside dans le manque de place.

ACTIVITES REGULIERES

L'action de la MJC est surtout centrée sur les besoins immédiats, sur une demande très forte de la population, d'activités quand les jeunes n'ont pas classe.

Elle a dû arrêter momentanément l'atelier théâtre pour adultes. Elle a fait également du char à voile.

La MJC propose dix activités régulières à la portée de tous les enfants et les jeunes. Ces activités vont de l'initiation à la photo, du modélisme, de l'art plastique à des activités telles que l'atelier culturel enfance 5/8 ans ou l'atelier culturel pré-ados 9/14 ans, etc.

ACTION CULTURELLE DE LA MJC

HISTORIQUE

Une MJC ne peut pas rentrer dans l'action culturelle comme ça. Il est nécessaire tout d'abord de revenir à la notion d'éducation populaire. C'est un mouvement philosophique, idéologique présent au moment de la révolution française avec Condorcet, au moment de la commune de Paris où des écoles se sont ouvertes, en 1936 avec le front populaire et en 1945 à la libération.

En 1944, un regroupement de résistants, « la République des Jeunes » avait été mis en place sur la base de ce mouvement. Il a entraîné plus tard la création de la fédération française des MJC rattachée par ses statuts à la Jeunesse et les Sports.

En 1945, avec le gouvernement d'union nationale, la notion de plan a été mise en place même au niveau culturel. Il y avait un plan pour développer l'action culturelle et l'éducation populaire.

André Malraux, ministre des Affaires culturelles du général De Gaulle de 1959 à 1969, a d'ailleurs oeuvré pour la Culture et pour l'importance de l'éducation populaire.

Qu'est-ce que l'éducation populaire ?

L'éducation populaire est une éducation faite par les représentants des catégories populaires mais dans le peuple. Ce n'est pas sur la base d'un programme. Le peuple a à définir ses besoins au travers d'associations (loi d'association en 1901). Il n'y a pas d'éducation populaire s'il n'y a pas de mouvements associatifs, mouvements associatifs autour du mouvement d'éducation du peuple par lui-même. L'éducation populaire embrasse tous les champs de vie politique et sociale, et recoupe le champ de culture et aussi d'autres champs tels que la Jeunesse. Voir les besoins des classes les plus populaires en matière de culture, santé... Donc, dans ce cadre du champ de l'éducation populaire, on s'intéresse à la culture.

PRINCIPES DE LA MJC

Le projet de la MJC est de répondre en matière de culture aux besoins des habitants de la Z.U.P. de Calais.

Il y a les traditions culturelles de la population du quartier. Dans la population, on trouve la tradition ouvrière dans la culture, dans les temps de loisirs comme dans la vie sociale. Il y a beaucoup ici par exemple de baptêmes républicains. Il y a aussi beaucoup de brocantes, lieux de rencontres, de discussion, d'expression, et de kermesses. C'est différent des traditions culturelles de l'état car ces populations ne sont pas souvent au théâtre.

LES ACTIONS

La MJC a des projets d'intervention fixés avec les instituteurs concernés, selon les besoins des enfants. Elle a proposé des modules d'intervention autour de techniques artistiques, de démarches scientifiques avec les enfants, que l'on peut inscrire dans le domaine culturel. La classe jeu et jouet propose la physique sous forme de jeux. Il y a de l'expression théâtrale, graphique aussi.

Elle fait également du « théâtre de poche ». C'est un théâtre d'ombres et de marionnettes avec les enfants venant au centre de loisirs le mercredi, les petites vacances et les grandes vacances.

LES MANQUES ET LES BESOINS

Il faudrait à la MJC un poste d'animateur pour l'atelier théâtre des 18-25 ans. Il faudrait réussir à concerner l'état pour que ce ne soit pas seulement la ville qui finance ce projet. La MJC revendique en matière de culture. Elle souhaiterait un lieu de diffusion, une scène. La MJC propose un spectacle avec les adhérents envers la population.

Maison des Jeunes et de la Culture de SAINT POL SUR TERNOISE
Rue du 8 mai B.P.90016 62165 **SAINT POL SUR TERNOISE** CEDEX
Tél : **03 21 03 27 32** Fax : **03 21 04 80 22**
Présidente : **Jocelyne DUCATEL**
Directeur : **Bernard MARTINSSE**

HISTOIRE, ENVIRONNEMENT ET VIE QUOTIDIENNE DE LA MJC

La MJC de Saint Pol sur Ternoise, créée le 8 Avril 1946, se situe en milieu rural, semi-rural. Saint pol, petite ville entre Arras et Hesdin, compte 5000 habitants. Elle a une vocation scolaire et draine, en effet, un collège, deux lycées et des écoles primaires. Les élèves viennent donc de 30 km à la ronde et gonflent l'effectif de la population en période scolaire.

La MJC, située dans le quartier «Mieux Vivre », est séparée du centre ville par la ligne SNCF et l'infrastructure routière. Elle se situe dans un quartier calme, avec d'un côté des HLM et de l'autre des petites maisons individuelles. Elle doit réussir à jouer un rôle spécifique de maison de jeunes en milieu rural.

ORGANISATION INTERNE ET PERSONNEL

La MJC compte deux postes à temps plein, celui du directeur fédéral, et celui de l'animateur MJC. Il y a également une animatrice salariée pour l'activité Mouv'. Environ la moitié des activités fonctionnent avec des bénévoles (15 animateurs bénévoles).

Un animateur professionnel s'occupe enfin de l'atelier cirque, mais il est salarié d'une association extérieure, CIRFOC (association Arts du Cirque), avec laquelle la MJC a une convention.

LOCAUX ET EQUIPEMENT

Les locaux sont neufs et leur superficie s'élève à 900 m². Ils contiennent une salle polyvalente que la MJC utilise comme salle de spectacle, mais très peu équipée. Nous y trouvons néanmoins une scène, quelques projecteurs et une sono.

ADHERENTS / USAGERS ET ACTIVITES

La MJC touche 431 adhérents, dont 50 % extérieurs à Saint Pol (petits villages et communes avoisinnantes).

Les activités sont diverses : arts du cirque, arts plastiques, atelier « découverte », club ados, danses de société, volley ball, éveil musical, théâtre en herbe, théâtre « echapée belle », centre de loisirs, CAJ, etc.

En convention avec la ville de Saint Pol, la MJC gère le CAJ, centre d'animation jeune pour les ados, et le centre de loisirs enfants de 4 ans à 12 ans qui sont des grosses activités de la maison. L'effectif de ceux-ci vient gonfler le nombre de personnes touchées par la MJC. La MJC prend également en charge des BAFA.

Au niveau des activités traditionnelles, la MJC accueille des adhérents de tous âges. Elle a mis en place une activité cirque, dont le succès s'est surtout ressenti dans la catégorie enfants. L'activité théâtre est ouverte aux enfants, aux ados et adultes. La section pour les enfants «Théâtre en herbe » est animée par des bénévoles. Il existe également un atelier d'éveil musical pour les petits assuré par l'animateur permanent. Une activité est aussi centrée sur de la guitare électrique pour les ados et adultes. La MJC gère enfin une activité gymnastique-danse, appellée mouv.

Nous pouvons noter l'implication des jeunes adhérents dans la MJC au niveau du foyer ou des centres de loisirs.

.ACTION CULTURELLE

PROGRAMMATIONS

« Estival Rock »

Estival Rock est une programmation culturelle en période d'été où se rencontrent des groupes professionnels, mais aussi des groupes locaux amateurs. Le 31 juillet 1999, ce festival de musique en était à sa cinquième édition. Il se déroulait dans un parc public au centre ville, près de la mairie.

Ce projet, entièrement monté par des jeunes bénévoles de Saint Pol, est encouragé par la ville. Au niveau financier, il reste néanmoins supporté en grande partie par la MJC, et quelquefois par des subventions, notamment l'année dernière une subvention du conseil général

Autres actions

Gala Mouv

Un gala mouv s'effectue également chaque année sur un thème différent, avec de nombreux costumes et décors.

Conteurs en campagne

L'année dernière, la MJC a participé à Conteurs en campagne, opération montée par les foyers ruraux du Pas-de-Calais, ayant lieu dans une trentaine de villes chaque année. Elle avait fait venir un conteur Québécois. C'est une action qui a été lourde financièrement, ce qui fait que la MJC n'a pu pour l'instant la réitérer.

Théâtre

La MJC possède une troupe de théâtre « L'échappée belle ». Elle n'a pas pu effectuer de représentations cette année.

La maison accueillait aussi dans ses locaux une autre troupe théâtrale, « Thélème », qui a choisi de prendre son indépendance. Elle est aujourd'hui rattachée au lycée chatelet.

FREINS A L'ACTION CULTURELLE

La ville n'a pas de grande envergure au niveau de politique culturelle. Elle ne cherche pas non plus à se mettre en relation avec la MJC pour organiser des actions culturelles. A ce niveau, la MJC n'a donc pas tellement de perspectives de développement.

De plus, la MJC est limitée financièrement au niveau des actions culturelles, ce qui fait qu'elle ne peut pas toujours se lancer régulièrement dans une programmation (exemple : Conteurs en campagne).

PROJETS

Des projets d'activités culturelles dans le cadre de la Communauté de communes du Saint Polois ont été développées. L'un des projets de la MJC était de se déplacer vers les communes extérieures, au lieu de rester basé sur Saint Pol, dans le but de faire des représentations soit de théâtre, soit de danse. Notamment, le Gala danse (mouv) pourrait ne plus se limiter à une seule séance dans la MJC de Saint Pol. Au niveau théâtre ou cirque, ce serait un moyen de donner plus d'ampleur à ce que fait la MJC, de multiplier le nombre de représentations en montant des tournées dans les communes. Il aurait à ce niveau des dossiers à déposer en vue d'éventuelles subventions.

Un autre projet avait été lancé, mais lourd à mettre en place et demandant beaucoup de professionnels. L'objectif était d'investir une commune pendant une semaine et de faire parler les anciens sur des contes et des légendes de la commune. Les enfants de la commune pourraient également travailler sur ce sujet à l'école.

Résumé

La Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture du Nord-Pas-De-Calais souhaite obtenir un partenariat avec la Direction régionale des Affaires Culturelles et un soutien financier pour l'action culturelle des M.J.C. de la région. Dans cette optique, elle a instauré, suite à une demande de la D.R.A.C., une Recherche-Action devant logiquement se concrétiser le premier semestre 2000 par un «Guide des M.J.C. en région».

Cette enquête doit débuter par le recensement de l'action culturelle dans les Maisons des Jeunes et de la Culture. Sont-elles, en effet, des partenaires de la vie culturelle locale, régionale et départementale ? Pourquoi pensent-elles mériter une reconnaissance globale par les pouvoirs publics sur leur action culturelle ?

Pour pouvoir définir cette action et son importance, il a fallu mettre en place une enquête quantitative sous forme de questionnaire, et une enquête qualitative (entretiens d'un panel de neuf Maisons des Jeunes et de la Culture).

Les analyses effectuées, suite à ces enquêtes, doivent alimenter le débat ouvert entre la F.R.M.J.C. et la D.R.A.C. et entraîner un soutien réel de cette dernière.

Termes descripteurs : Recherche
Enquête
Technique qualitative
Technique quantitative
Association
Maison des Jeunes et de la Culture
Action socio-culturelle
Action sociale
Action culturelle

Cote Dewey : 302 ou 306.4

Isabelle MISSIAEN

Maîtrise en
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION

DOSSIER D'ENTRETIENS

Document annexe au rapport de stage effectué
du 31 Mai au 31 Juillet 1999
à
la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture
du Nord-Pas-De-Calais

LILLE 3
UNIVERSITE CHARLES DE GAULLE
UFR IDIST

Septembre 1999

inw. 99 * 24

SOMMAIRE

Liste d'abréviations.....2

Légende.....3

Entretiens.....4 à 70

Entretien de Mr Michel Bouville à la M.J.C. de Saint-Saulve.....4

Entretien de Mr Manuel Tinoco Vilchez à la M.J.C. de Calais.....14

Entretien de Mr Thierry Rungette à la M.J.C. du Virolois de Tourcoing.....17

Entretien de Mr Jean-Marie Dehaese à la M.J.C. de Saint-André-Lez-Lille.....19

Entretien de Mr François Chastain à la M.J.C. de Halluin.....22

Entretien de Mr Jean-Paul Dumotier à la M.J.C. Terre Neuve de Dunkerque.....33

Entretien de Mr René Cambier à la M.J.C. du Rosendaël de Dunkerque.....38

Entretien de Mr Bernard Martinsse à la M.J.C. de Saint-Pol-sur-Ternoise.....52

Entretien de Mr Jean-Marc Lepachelet à la M.J.C. de Douai.....59

LISTE D'ABREVIATIONS

A.R.A. : Autour des Rythmes Actuels

B.A.F.A. : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

B.A.F.D. : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur

B.I.J. : Bureau Information Jeunes

C.A. : Conseil d'Administration

C.A.F. : Caisse d'Allocations Familiales

C.A.J. : Centre d'Animation Jeunes

C.C.A.S. : Centre Communal d'Action Sociale

C.E.C. : Contrat Emploi consolidé

C.E.S. : Contrat Emploi Solidarité

C.L.A.P. : Comité Local d'Aide aux Projets

C.L.S.H. : Centre de Loisirs Sans Hébergement

D.R.A.C. : Direction régionale des Affaires Culturelles

D.S.U. : Développement Social Urbain

F.R.A.C. : Fond Régional d'Art Contemporain

F.R.M.J.C. : Fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture

L.E.P. : Lycée d'Enseignement Professionnel

M.A.O. : Musique Assistée par Ordinateur

M.J.C. : Maisons des Jeunes et de la Culture

P.A.O. : Programme Assisté par Ordinateur

P.I.J. : Point Info Jeunes

S.A.T.A. : Service d'Aide Technique aux Associations

Z.U.P. : Zone Urbaine Prioritaire

LEGENDE

Informations générales (historique des MJC, concept d'éducation populaire, etc.)

Informations spécifiques à la ville et environnement socio-économique

Informations liées à la MJC (historique de la MJC, identité administrative, locaux, situation socio-économique et géographique proche, etc.)

L'organisation interne de la MJC, ses principes et son équipe (professionnelle et bénévole)

Equipements de la MJC (structure, composition, projets d'aménagement, de restructuration ou même de construction de nouveaux locaux, etc.)

Adhérents et usagers (fréquentations, conditions, type d'adhérents et d'usagers, prise de responsabilité, etc.)

Activités régulières (type d'activité, coût, innovation, etc.)

Action culturelle (conception dans la MJC, manifestations, points forts, points faibles, projets, etc.)

Partenaires

ENTRETIEN

Date : Jeudi 24 juin 1999 à 10h00

Lieu : L'Espace Athéna - MJC, Maison pour tous de Saint-Saulve

Interviewé : **Michel BOUVILLE**
Directeur de la Maison des Jeunes et de la Culture - Maison pour Tous de Saint-Saulve depuis Septembre 1977

Par : Isabelle MISSIAEN, stagiaire à la FRMJC du Nord-pas-de-Calais

Durée : 1h00, ensuite visite des locaux de la MJC

I : Cet entretien est surtout basé sur le questionnaire. Mais, c'est pour nous permettre d'avoir des compléments. Envoyez-nous le questionnaire quand même.

MB : Oui, d'accord.

I : Quand vous pouvez, de préférence pour le 30 Juin.

MB : J'avais l'intention de me rendre à la réunion du 30 avec le questionnaire.

I : C'est vrai que c'est plus logique.

MB : Fin, c'est logique. Mais la logique, dans notre domaine d'activités, n'est pas toujours quelque chose qui se produit parce qu'on est tellement sollicité par ce genre de questionnaire, on en a à la pelle, que je n'en remplis qu'un sur trois.

I : Ah oui !

MB : C'est enregistré ça ?

I : Si vous voulez, je l'effacerais à ce moment-là. Donc, en fait, le nom de la MJC, c'est l'Espace Athéna.

MB : L'Espace Athéna, c'est le nom du bâtiment. Nous, on est Maison des Jeunes et de la Culture et on tient à conserver cette appellation. On y est attaché.

I : C'est Maison pour Tous en fait ?

MB : Oui, c'est la même chose. L'appellation Maison pour tous a été un choix d'une assemblée générale de la Fédération Française des MJC ou d'un congrès plus exactement à Metz, je crois, au début des années 1970, parce que le constat était fait que les Maisons des Jeunes et de la Culture étaient aussi des Maisons pour Tous. C'est à dire qu'elles étaient intergénérationnelles. Elles touchaient aussi bien les adultes que les jeunes. A partir du moment où on a fait ce constat, il y a un certain nombre de maisons qui ont souhaité qu'à côté du sigle MJC qu'on conserve parce qu'on est connu sous ce sigle, il y ait aussi l'appellation de Maison pour Tous.

I : Et la bibliothèque à côté, elle fait partie de la MJC ?

MB : Pas du tout. L'Espace Athéna, c'est le nom du bâtiment. Il abrite trois associations qui sont : La MJC-maison pour tous qui occupe la majeure partie du bâtiment puisque sur les 2800 m2, on doit en occuper 2600, et puis, il y a la Bibliothèque pour Tous qui occupe 150 m2 et la ludothèque qui est gérée par une association paramunicipale, l'association petite enfance. Cette association gère une ludothèque qui occupe environ 70 m2 du bâtiment. C'est la MJC qui a la gestion de l'ensemble du bâtiment, la gestion de l'Espace Athéna. Mais je ne vais pas m'immiscer dans le fonctionnement de la Bibliothèque pour Tous ou de la Ludothèque. Mais on a de très bonnes relations avec les deux associations et il y a aussi des points de collaboration entre nous.

I : Vous avez toutes les salles ici ?

MB : Il n'y a pas de salles de sport dans l'Espace Athéna. On a des activités sportives mais qu'on tient à l'extérieur du bâtiment, dans les salles de sport municipales. On a de la gymnastique d'entretien pour adultes, du judo, de l'aïkido.

I : Et la date de création de la MJC ?

MB : La MJC a 30 ans cette année. Elle a été créée en 1969. On a déjà dépassé la date puisque c'était en Mai 1969.

Mais on va fêter ça en Octobre puisqu'on organise une manifestation qui s'appelle **Espace**. Espace est une manifestation qui, au départ, était une fête de la MJC. On a voulu faire de cette manifestation une vitrine de notre association. Et puis, maintenant, ça a débordé largement le cadre de la MJC et c'est devenu la fête de la ville. La ville, la municipalité de Saint-Saulve est largement associée aussi à l'organisation de cette manifestation, ainsi qu'une grande partie des associations locales. Donc, cette manifestation couvrira tout un secteur depuis la place du 8 mai, ici, l'Espace Athéna, la salle des fêtes, les parkings à côté, les étangs, le parc, le centre Fortier (?) qui est un centre aéré, qui est le centre aéré de la ville qui servira de lieu pour un forum petite enfance. Il y a un très grand parking devant, sur lequel seront organisées des animations. Et puis, il y aura des spectacles de rue. **On pourrait mettre ça sous le label festival des Arts de la rue au niveau de l'aspect animation extérieure**. Ainsi que des expositions. C'est très diversifié. Des envols de montgolfières, du saut à l'élastique, du karting. Il y aura pour tous les âges et pour tous les goûts. Mais, en même temps, c'est un moyen d'avoir un temps fort. La dernière fois qu'on l'a fait, c'était en 1994. Ça fait 5 ans qu'on n'a pas tenu cette manifestation parce qu'elle était devenue très, très lourde à mettre sur pied. Et compte tenu du déménagement de la MJC dans ces nouveaux locaux, pendant 2-3 ans, on a eu d'autres préoccupations que celle d'organiser Espace. C'est un moment fort pour notre association parce que c'est le moyen de mettre en avant nos activités, c'est un temps de communication privilégié.

On va aussi essayer, cette année, de marquer l'identité des MJC, de mettre en avant le projet qui est le nôtre, que nous partageons avec notre fédération, donc le travail sur la citoyenneté notamment au travers de l'organisation d'un débat qui aura un thème, pas encore arrêté, mais en lien direct avec le projet de notre association.

I : D'accord.

MB : On va passer les détails de l'ordre administratif. Les jours d'ouverture sont du lundi au samedi de 8h00 du matin à 20h00 le soir et le dimanche quand il y a un spectacle ou une manifestation spécifique.

I : Au niveau de l'activité culturelle, de l'action culturelle, c'est quoi exactement dans votre MJC ?

MB : Je ne vous ai pas encore montré nos locaux, mais on a la chance d'avoir une **salle de spectacle de 300 places**, qui est un bel outil.

De plus, à Saint-Saulve, il n'y a pas de service culturel municipal. **La ville a confié à la MJC le soin de jouer ce rôle d'acteur culturel au niveau de la programmation spectacle de la ville**, donc elle nous alloue un budget annuel. Et on a en charge une programmation tout public, une programmation jeune public en direction du milieu scolaire, donc là on travaille avec l'Education Nationale. J'ai eu d'ailleurs la semaine dernière une réunion-bilan avec l'inspecteur de l'enseignement primaire et les directeurs d'écoles. Et demain soir, c'est une réunion, à nouveau, avec eux pour prévoir la programmation de la saison à venir. Donc, j'ai fait une sélection d'une trentaine de spectacles et je vais inviter les directeurs d'écoles et l'inspection primaire à choisir une dizaine de spectacles parmi ces trente, qui seront retenus pour l'année prochaine. Les écoles se déplacent et viennent ici à l'Espace Athéna pour poursuivre cette programmation. Mais, il y a aussi tout un travail en amont et en aval, un travail pédagogique sur les spectacles pour exploiter les thèmes des différents spectacles. Par exemple, dernièrement, on a eu un spectacle du grand bleu à Lille, centre national dramatique qui s'appelle Samarcande sur des thèmes mis en avant sur le spectacle notamment le monde imaginaire de Magritte. Il y avait des classes, y compris des classes des C.P., qui avaient travaillé sur ce thème-là et puis également sur des voyages, le voyage de Gulliver... Il y avait des sensibilisations dans les écoles primaires, de manière à ce que pour les enfants, ce ne soit pas une demi-journée de récréation plaquée artificiellement sur le programme. Ça doit, mais ce n'est pas toujours le cas car il y a des enseignants qui ne jouent pas le jeu, s'intégrer dans une démarche pédagogique. Nous, on pousse au niveau du monde scolaire pour que ce travail se fasse dans cet esprit.

Donc, une programmation tout public, une programmation jeune public et un festival de la chanson et du rock français qui se déroule en février et qui en est à sa septième édition.

I : Et ça marche bien en général ?

MB : On a cette particularité au niveau de la MJC de Saint-Saulve d'attirer beaucoup de personnes extérieures à Saint-Saulve. On est très proche de Valenciennes.

I : Il y a beaucoup d'adhérents d'autres communes ?

MB : On a des adhérents de 130 communes différentes. Ça, c'est vraiment une spécificité, une particularité de notre MJC, qui tient certainement aux conditions historiques, disons, du fait qu'on a toujours été la seule MJC de l'arrondissement et même du sud du département, et puis qui a trait aussi au grand nombre d'activités différentes qu'on peut proposer et parfois à leur originalité; ce qui fait qu'on ne trouve pas l'équivalent dans d'autres structures. Donc, peu à peu, on a eu ce rayonnement qui a amené sur la MJC un grand nombre de personnes extérieures.

(Regarde le questionnaire) Je vois ici encadrement. La MJC au niveau de l'équipe professionnelle, le nombre de temps pleins et de temps partiels. Je ne peux pas vous le dire de tête, parce que ça change tout le temps et c'est assez complexe entre les emplois-aidés, les emplois mis à disposition par la ville, les temps pleins, les temps partiels. Disons qu'on a une équipe professionnelle maintenant qui est d'une vingtaine d'équivalents temps plein. Si on compte tout, y compris les emplois aidés du type CES, CEC, si on compte les temps partiels, c'est à dire les techniciens d'activités qui interviennent parfois une, deux ou trois heures par semaine. En tout, ça fait une équipe d'une vingtaine d'équivalents temps pleins. Mais l'équipe de permanents : c'est 11, 12 personnes soit à temps plein, soit à temps partiel.
Je peux vous présenter un peu l'articulation de cette équipe. Il y a donc un directeur, moi-même, qui suis mis à la disposition de la MJC par la Fédération régionale du Nord-pas-de-Calais. Enfin, maintenant, mon employeur est la Fédération française des MJC.
D'autre part, il y a trois services qui ont chacun à leur tête un chef de service.
Il y a le service jeunesse qui s'occupe de tout ce qui est CLSH (centres de loisirs sans hébergement). C'est un agrément qui est donné par la jeunesse et les sports pour l'accueil des jeunes et des enfants. Donc, mon adjoint, Jean-René Flamand, chargé du secteur jeune s'occupe des CLSH, s'occupe de l'opération été, s'occupe des stages et séjours pendant les petites vacances, y compris des différents dispositifs : conseil général, caisse d'allocations familiales liée à toutes ces activités, demande de subventions, etc. Il s'occupe également des formations BAFA et BAFD qui sont des formations d'animateurs de centres de vacances ou de directeurs de centres pour le BAFD.

Ensuite, nous avons un centre social qui s'appelle maison de quartier, qui a cette particularité de ne pas avoir une personnalité morale propre, qui est partie intégrante de la MJC. C'est la MJC qui a obtenu un agrément centre social pour une partie de ces activités, activités qui étaient sur les nouveaux quartiers. Là, on a une responsable du centre social, Catherine Dautreppe, qui gère le secteur social de la MJC.

I : Là, c'est vraiment basé sur le social ?

MB : Oui, tout à fait, mais les choses ne sont pas cloisonnées. C'est aussi l'intérêt d'avoir un centre social intégré à une MJC. Par exemple, **le centre social, parmi ses priorités d'action 1998-99, s'est donné une ouverture au culturel.** Donc, il y a un travail aussi en lien direct avec nous pour **amener les gens de ces quartiers à fréquenter les salles de spectacle** parce qu'on avait le constat que ce n'était pas évident de les amener dans une salle de spectacles. Donc, ça prend des formes différentes. Par exemple, on a organisé une pièce de théâtre. Au lieu de la faire dans des conditions d'accueil optimales qui auraient été la logique dans la salle de spectacle, on est allé faire la représentation théâtrale dans le quartier en question, dans des conditions plus difficiles, mais pour que les gens du quartier franchissent le pas plus facilement pour la fréquentation de ce spectacle.

I : Sinon, quel est le troisième service ?

MB : Le troisième service, c'est le **service culturel.** Là, il n'y a pas actuellement de responsable sur ce service. C'est moi qui assure, là. Je cumule les fonctions de direction, plus le secteur culturel, puisqu'on a licencié à l'automne la personne qui était en charge de ce secteur. Actuellement, il y a une réflexion au sein de la maison qui consiste à dire dans un premier temps, on remplace la personne, la médiatrice culturelle et donc on envisageait de lancer le recrutement d'un nouveau médiateur. Mais, plus récemment, les instances de la maison ont fait un autre choix, qui consiste à privilégier l'embauche d'un administratif qui me

soulagerait sur tout le travail de la gestion de la maison, de gestion du quotidien, des contrats de travail, du suivi de gestion, etc. Et qui me permettrait de m'investir plus dans le secteur culturel. Donc, c'est la tendance actuelle, mais c'est très débattu à l'intérieur de la maison parce que tout le monde n'est pas d'accord. Le bureau semble à peu près d'accord sur cette position. Il y a, par contre, au conseil d'administration des gens qui ne partagent pas ça. Au niveau de la composition de l'équipe administrative, on a aussi un service accueil administratif, composé de trois personnes. On a un secteur secrétariat-comptable où il y a deux postes et demi. Et ensuite, il y a un certain nombre de postes autres.

I : Pour en revenir à ce que vous avez dit sur le service culturel, pourquoi tout le monde n'est pas d'accord pour que vous vous occupiez du culturel ?

MB : Ça fait 22 ans que je dirige la MJC, donc les gens me connaissent, savent ce que je fais, ce que je sais faire, ce que je ne sais pas faire. Le fait de recruter un médiateur culturel, c'est du sang neuf. C'est avoir quelqu'un qui, sur le plan culturel, n'est pas de ma génération déjà, donc n'a pas forcément les mêmes goûts, les mêmes connaissances, ne porte pas l'intérêt sur les mêmes choses, etc. Et puis, le fait de recruter quelqu'un qui a eu une formation spécifique médiation culturelle, c'est aussi le gage de quelqu'un qui connaît bien les circuits qui sont très spécifiques, qui sont différents de ceux du secteur éducation populaire. D'ailleurs, il y a tout un débat actuellement et c'est l'objet aussi du travail engagé par la Fédération vis à vis du secteur culturel. C'est d'amener les financeurs possibles comme la DRAC, la direction régionale des affaires culturelles à jeter un autre regard sur les MJC, parce que les choses étaient très cloisonnées. On avait dans l'esprit du monde culturel que pour les MJC, ce n'était pas leur domaine. C'était une sorte d'approche très négative vis à vis du secteur socioculturel ou éducation populaire. Maintenant, les choses sont en train d'évoluer. Il y a une prise de conscience au niveau du monde de la culture que, finalement, on ne peut pas travailler comme ça, avec des cloisonnements, chacun dans sa tour d'ivoire, parce qu'ils s'aperçoivent que l'action culturelle touche 12 % de la population. Le public culturel en France, c'est 12 % de la population. Alors, quand le ministère de la culture parle d'élargissement des publics, son objectif, c'est de passer de 12 à 13 ou 14 %. Mais, ça reste de toute manière très franchement minoritaire dans l'ensemble de la population. Alors, le monde de la culture aimerait bien s'appuyer sur, par exemple, le secteur socioculturel, ou le secteur de l'éducation populaire pour essayer de toucher d'autres catégories de la population, mais on a l'impression, nous, qu'on veut nous utiliser, mais pas forcément vers un véritable travail de partenariat. Notamment, il est très difficile actuellement pour les MJC d'obtenir des aides financières du ministère de la culture. Il veut bien qu'on les aide à élargir leur public, mais il ne veut pas forcément derrière mettre les moyens financiers à la clé.

I : Il veut savoir en gros si vous faites du culturel et financer après.

MB : C'est beaucoup plus complexe que ça. **Qu'est-ce que c'est que faire du culturel ?** Et dans le monde de la culture actuellement, au niveau de la DRAC, pour parler plus clairement, qui est l'organisation déconcentrée du ministère de la culture sur la région Nord-pas-de-Calais, il y a des conseillers de secteur : conseiller théâtre, conseiller musique, conseiller arts plastiques... Et ces gens-là ont des idées bien arrêtées sur ce qu'il convient d'aider sur le plan culturel ou ne pas aider. Et pour eux, les MJC ne font pas un travail de qualité, parce que c'est pas leurs critères d'artistes. Le ministère de la culture aide des artistes, il est au service des artistes, il n'est pas au service de la population. Il faut que la population aille vers les artistes qu'ils ont choisis, qu'ils aident, qui sont reconnus par eux. Alors, il y a

deux démarches tout à fait contradictoires entre celle du ministère de la culture et puis celle du travail qui est fait dans les MJC actuellement. C'est pour ça qu'il y a ce hiatus entre les deux, qu'on a du mal à se faire comprendre et se faire reconnaître par eux. Et malgré les textes, qui émanent du ministre, par exemple Catherine Trautmann, qui est sorti l'an dernier au mois de juillet, un texte sur les pratiques amateurs, sur le travail du ministère de la culture en direction des pratiques amateurs, on s'aperçoit qu'il y a des freins énormes, des réticences au niveau des directions régionales pour mettre en application ces directives. Donc, la partie n'est pas gagnée. Ils savent bien qu'il y a de l'action culturelle dans les MJC, mais pour eux, ce n'est pas forcément de la bonne action culturelle.

I : Vous faites tout pour relier le social et le culturel ?

MB : Nous, on a établi des contacts. On est aidé par la DRAC sur un projet assez pointu, qui est la maîtrise. C'est une école de chants-chorale, la maîtrise de Saint-Saulve. Alors là, on a les trois financements : conseil général, conseil régional DRAC et puis également le financement local. Il y a aussi des partenaires privés. Par contre, sur notre programmation tout public, sur notre programmation jeune public, sur le festival de la chanson française, il n'y a jamais eu moyen d'obtenir la moindre aide financière de la DRAC. Sur la construction de l'Espace Athéna, le directeur régional des affaires culturelles avait promis un financement de l'aspect scénique de l'Espace Athéna, en terme de lumière et de son essentiellement. On attend toujours, alors qu'il y avait eu promesse verbale. Et malgré x relances du maire de Saint-Saulve, il n'y a jamais eu moyen d'obtenir cette aide. Donc, même s'il y a un engagement du directeur régional, c'est pas forcément suivi. **Nous, on aimerait bien avoir cette aide financière sur notre programmation, parce qu'on estime que c'est une programmation de qualité** qui a le mérite tout à fait d'aide des pouvoirs publics. Mais, je crois qu'actuellement le ministère des affaires culturelles, qui est de plus en plus sollicité et dont les enveloppes ne grossissent pas au prorata des demandes, se trouve dans une politique un petit peu frileuse qui consiste à continuer l'aide sur les institutions qu'ils aident depuis très longtemps. Et, quand ils ont distribué leurs subsides sur les centres dramatiques et les scènes nationales, etc., il ne reste pas beaucoup de choses pour les autres initiatives.

I : Sinon, au niveau locaux, vous êtes bien achalandés.

MB : Mais là, c'est un effort de la ville de Saint-Saulve. Le bâtiment ici, y compris la salle de spectacle, a coûté 24 millions de francs. Sur les 24 millions, il y a eu un million par le conseil général, 1 million 7 par la région, ce qui est relativement faible compte tenu du montant total du bâtiment et puis le reste, c'est la ville qui l'a supporté. Et le fonctionnement de ce centre, c'est la ville qui le supporte.

I : J'ai une autre question, mais annexe, qui n'est plus en rapport avec le financement, mais combien d'habitants compte la ville de Saint-Saulve ?

MB : Il y a 11500 habitants.

I : Et il y en a beaucoup de Saint-Saulve qui sont adhérents à la MJC ?

MB : Il y a environ 8 à 900 personnes qui adhèrent à la MJC.

I : Plus des gens extérieurs ?

MB : En tout, on est à 2000 adhérents.

I : Et au niveau de la situation géographique de la MJC, elle se trouve dans le centre de Saint-Saulve ?

MB : Non, il n'y a pas de centre à Saint-Saulve. Saint-Saulve a la particularité d'être dans les années 1970 encore un gros bourg rural, et puis c'est une ville de l'agglomération valenciennoise qui a connu une croissance très rapide depuis le début des années 1970, qui a plus que doublé sa population.
Donc, on a l'ancien Saint-saulve dans lequel on est implanté. La ville est coupée en deux par une nationale et les équipements publics sont éclatés. Il n'y a pas une place avec la mairie, l'église... La salle des fêtes est à côté. La mairie est à 4-500 mètres sur la nationale, l'ancienne MJC aussi d'ailleurs. Le centre commercial, c'est un autre secteur. Le centre social, c'est dans les nouveaux quartiers. Il y a un centre commercial aussi dans les nouveaux quartiers.

I : Et vous êtes dans ce bâtiment depuis quand ?

MB : Depuis 3 ans. Depuis Mars 1996.

I : Que pouvez-vous me dire au niveau de la répartition des adhérents ?

MB : La répartition des adhérents sur 1997-1998 : 310 de Valenciennes, d'autres villes entre 10 et 100 adhérents et 92 villes où il y a entre 1 et 5 adhérents.

I : Au niveau du bénévolat ?

MB : Le bénévolat est important malgré la professionnalisation puisque la MJC, qui n'était employeur d'aucun salarié encore en 1983, il y a une quinzaine d'années, a maintenant 80 salariés différents sur l'année. Ça comprend aussi bien les permanents que les temps partiels, les techniciens d'activité, que les saisonniers, c'est à dire les gens qui vont, par exemple, intervenir sur l'opération été, qui vont encadrer tel camp ou stage. En tout donc, 80 personnes salariées différentes. Malgré cette professionnalisation de la MJC, il n'y a pas eu de défection au niveau bénévolat puisqu'on conserve un bénévolat important, et il y a actuellement une petite centaine de personnes qui sont engagées bénévolement dans l'association à un titre ou à un autre, soit comme membre du conseil d'administration, soit comme animateur d'activité, soit comme membre d'une commission culturelle ou autre, des bénévoles également pour l'accueil du soir au niveau de la maison de quartier c'est à dire qui encadre l'aide aux devoirs chaque soir.

I : Au niveau de l'environnement géographique et économique de la MJC ?

MB : Saint-Saulve est une ville qui a, à la fois le caractère de ville dortoir car il y a beaucoup de gens qui travaillent sur l'extérieur, mais qui est aussi une ville qui a un caractère économique important, puisqu'il y a toute une zone industrielle avec une aciérie, une tuberie. On est le siège de la société des transports publics de l'agglomération de Valenciennes. Il y a aussi de multiples autres entreprises et PME qui font que cette zone industrielle d'une part est complète et d'autre part qu'elle ramène à la ville en terme de taxes professionnelles des moyens financiers qui nous ont permis notamment la construction de ce centre entre autres. La

ville est en train de déterminer la construction de sa troisième salle de sports. Il y a une piscine, il y a un service parc et jardin conséquent, etc. Il y a des centres aérés, il y a un service loisirs-jeunesse, il y a un service des sports. Ce ne sont plus les instituteurs qui font le sport depuis 20 ans, ce sont des moniteurs municipaux qui travaillent dans le cadre du service des sports. Le service jeunesse-loisirs s'occupe également de centres aérés qui fonctionnent tout le temps, le mercredi, les petites vacances et pendant le mois de juillet et le mois d'août. Il y a l'accueil et également la restauration. Il y a également des colonies, des séjours, des classes vertes, des séjours de neige... Toute cette politique a été possible par le fait que la ville avait des moyens financiers qui résultaient de cette zone industrielle.

I : D'accord, et qu'en est-il au niveau de l'équipement des bâtiments de la MJC ?

MB : Il y a une scène, il y a des loges. Il y a un équipement scénique impeccable, une sonorisation, etc. Il n'y a pas de studio danse-gym. Ça, c'est le gros manque de ce centre. Ça avait été prévu par la MJC dans son cahier des charges. Malheureusement, ça n'a pas été retenu pour des questions d'enveloppes budgétaires et c'est maintenant ce qui manque dans ce cadre. Salle technique, équipement photographique, galerie d'art, salle d'exposition, équipement informatique, on a. Par contre, on n'a pas de restauration et on n'a pas d'hébergement.

I : La MJC a-t-elle des partenaires ?

MB : La MJC a des partenaires. Les partenaires sont multiples. Il y a d'abord un tas d'associations qui ont leur siège social chez nous. Il y a des associations avec lesquelles on est partenaires qui vont s'associer à nous pour Espace 99, la manifestation dont je parlais tout à l'heure. Il y a d'autres associations avec lesquelles on travaille régulièrement ou qui tiennent leur réunion chez nous, même sans avoir un siège social ici. Les formes de partenariat sont multiples et il est difficile de tous les citer.

I : Est-ce que la MJC édite ?

MB : Edite, c'est un grand mot. On édite des plaquettes comme ça. Et on a également ce qu'on appelle le flash information MJC qui est un organe d'information en direction essentiellement des administrateurs, des animateurs d'activités et puis de certains élus, et qui donne des informations sur ce qui s'est passé à la MJC ou sur ce qui va se passer. Il nous est arrivé d'éditer des documents à caractère technique, par exemple un ouvrage sur l'archéologie locale ou sur la paléontologie de la vallée de l'Escaut, des choses comme ça, mais c'est quand même relativement exceptionnel.
Les brochures sont diffusées très largement. La brochure tout public a été éditée à 7000 exemplaires. Celle-ci est distribuée dans les écoles de Saint-Saulve, ensuite sur des lieux publics, des dépôts, dans des écoles, lycées, collèges, écoles primaires, PIJ, les allocations familiales, la Poste, les mairies, etc.

I : Il y a aussi une question sur les manifestations culturelles ?

MB : On intervient en théâtre, on a des représentations, danse, des concerts, des fêtes, des festivals. Le cinéma, on n'a pas d'initiative dans ce domaine. Expositions, oui. Conférences, on en a. Par contre, les rencontres littéraires, ça peut se faire. On n'en a pas eu

sur les deux ou trois dernières années. Rencontres humanitaires, oui. Rencontres interculturelles : il y en a une à laquelle participe notre maison de quartier. C'est une rencontre interculturelle qui concerne ici le sud du département, qui a souvent lieu du côté de la Sambre, du côté de Maubeuge, dans cette région-là et qui concerne des centres sociaux, des associations qui agissent dans le domaine des migrants ou des quartiers défavorisés.

Les résidences d'artistes sont en prévision. On avait un projet de résidence avec une compagnie de danse des Cariatides cette année, mais suite aux difficultés liées au licenciement de notre médiatrice culturelle, le projet est tombé à l'eau.

On a un projet, mais pas encore assez finalisé dans le domaine de résidence d'un artiste en Arts plastiques.

On accueille aussi des compagnies de théâtre-danse pour des répétitions, je mettrais tout ça dans le questionnaire.

I : Vous m'avez dit que vous aviez des relations avec l'école.

MB : Oui, il y a une action très forte avec l'éducation nationale. Là aussi, je vous détaillerais dans le questionnaire la démarche.

I : Vous avez des relations avec d'autres institutions culturelles ? Vous avez, par exemple, des musées dans les alentours avec qui vous faites des actions ?

MB : C'est pas... On a travaillé surtout avec le FRAC cette année, le fonds régional d'art contemporain, et on a accueilli 4 expositions photographiques du FRAC. Et, on entend poursuivre l'année prochaine avec le FRAC, mais en modifiant un petit peu les règles du jeu, en travaillant d'abord dans un autre domaine que la photographie, avec une autre approche que celle de cette année, parce que sur la base de l'expérience de cette première année, on a vu des choses qui ne collaient pas et on a essayé d'en tenir compte. Je ne peux pas là non plus donner des choses précises là-dessus parce que je n'ai pas encore rencontré le FRAC pour définir les modalités de notre collaboration pour 1999-2000.

I : Qu'en est-il au niveau des activités internationales ?

MB : On n'a pas d'échanges internationaux. Par contre il y a des initiatives sur le plan international comme le voyage en Irlande mais ce n'est pas un échange. Les activités internationales, c'est mon adjoint, Jean-René Flamand, qui s'occupe de ça. Pour l'instant, on n'a pas les financements car les échanges internationaux, ça a forcément un coût. On est obligé quand même de faire des choix.

I : Quels sont vos projets d'action, essentiellement en matière culturelle ?

MB : Les projets, c'est d'abord de continuer ce qui est engagé, ce qui est déjà pas mal parce que c'est lourd. Mais, c'est aussi, j'en parlais tout à l'heure, l'accueil d'une résidence dans le domaine chorégraphique, dans le domaine de la danse, et puis c'est aussi un travail sur les arts plastiques et en particulier l'art contemporain, et là aussi avec à la clef la possibilité de résidence d'artistes.

I : La MJC a-t-elle des projets de construction et d'aménagement de locaux ?

MB : Non, on ne peut pas dire qu'on en a car on en sort. Quelques modifications internes par rapport à ce qui existe mais c'est des détails. Les projets sont dirigés vers les adhérents et ceux susceptibles de l'être. Disons que nos projets sont dirigés en direction de la population, et quand je dis population, ce n'est pas seulement celle de Saint-Saulve, c'est celle de toute notre zone d'influence qui donc s'étend sur 130 communes actuellement.

Ce que je vais faire maintenant, c'est vous montrer notre salle de spectacle. Je vais nous montrer aussi, on est très branché informatique. **On est très branché culture scientifique et technique**, ça aussi, ça fait partie de la culture. On a un site informatique qui est très important, on a été le premier centre de la région ici, de l'arrondissement de Valenciennes à faire de l'informatique grand public, et dès les années 1983-84, on a mis en place des formations, des initiations à l'informatique pour le grand public. Actuellement, on a deux salles équipées d'ordinateurs dont une salle de formation avec un matériel qu'on renouvelle régulièrement, pour avoir quelque chose qui soit top niveau en terme de technique. En tout, dans le centre, il y a trente ordinateurs, en comptant les ordinateurs des salles de formation et ceux qui sont utilisés dans les bureaux. Et on a quatorze postes reliés à internet. D'autre part, la fibre optique de l'anneau culturel de Valenciennes arrive dans le bâtiment, donc on n'a pas encore l'élément actif qui nous permette de transformer ce signal optique en signal numérique pour le mettre sur notre réseau interne, puisqu'on a un réseau interne multimédia permettant de véhiculer les données informatiques, ou téléphoniques, ou encore vidéo, par des systèmes de fiches... Enfin, là, je rentre dans des éléments techniques. Donc, cent-trente points de connexion possibles dans le bâtiment pour brancher soit un ordinateur, soit un téléphone, soit une caméra ou un écran, pour recevoir des images numériques. Prises spéciales partout dans le bâtiment pour pouvoir se connecter et d'avoir une souplesse de liaison, de communication interne au bâtiment. C'est pour ça que l'élément actif dont je parlais en ce qui concerne l'anneau culturel du Valenciennois, l'anneau citoyen du Valenciennois puisqu'il vient de changer de nom, ça nous paraît très important pour nous relier. On a cette toile interne, mais maintenant, il faut qu'on puisse se relier à l'extérieur grâce à l'anneau citoyen. C'est un des chantiers, un des projets importants de la MJC, puisqu'on parlait des projets.

I : Et ça marche bien les formations informatiques ?

MB : Oui, ça, c'est un secteur performant. On gère également un observatoire d'astronomie, qui malheureusement est en sommeil actuellement, mais qu'on pense faire redémarrer à la rentrée de Septembre. On est le seul lieu avec Cappelle La grande dans le département du Nord-pas-de-Calais à disposer d'un observatoire d'astronomie.
On a également de l'aquariophilie avec une salle d'exposition avec 12000 litres d'aquarium qui sont présentés, forcément en eau douce, mais également en eau de mer. On a de l'archéologie, de la paléontologie, de la minéralogie. On a de la vidéo, de la photo. On a de la mycologie, la science des champignons, la recherche et l'identification des champignons, et l'oenologie, la science du « pinard ». Non, mais c'est scientifique aussi, l'oenologie, il y a un tas de facteurs, c'est la géologie, c'est la chimie, c'est la physique, etc.

I : Et pour l'aquariophilie, ça se fait où ?

MB : Ici, juste à côté là. C'est un des plus importants centres d'aquariophilie de la région. On peut éventuellement y jeter un coup d'oeil.

I : D'accord, je vous remercie.

ENTRETIEN

Date : Samedi 26 juin 1999 à 9h30

Lieu : Maison des Jeunes et de la Culture Nelson Mandela.

Adresse : 811, rue Greuze à Calais.

Interviewé : **Manuel TINOCO VILCHEZ**
Directeur de la MJC depuis Septembre 1986
avec la présence de la présidente du Conseil d'administration, Claudine BODIER

Par : Isabelle MISSIAEN, stagiaire à la FRMJC.

Durée : 35 minutes.

Résumé de l'entretien (à partir de notes)

I : Pouvez-vous me présenter la MJC et ce que vous faites, notamment au niveau de l'action culturelle ?

MTV : Une MJC ne peut pas rentrer dans l'action culturelle comme ça. Il faut que je vous parle de l'histoire des MJC. La notion d'éducation populaire est un mouvement philosophique, idéologique présent au moment de la révolution française avec Condorcet, au moment de la commune de Paris où des écoles se sont ouvertes, écoles qui ne correspondaient pas aux écoles aujourd'hui, en 1936 avec le front populaire et en 1945 à la libération.
En 1945, avec le gouvernement d'union nationale, la notion de plan a été mise en place même au niveau culturel. Il y avait un plan pour développer l'action culturelle et l'éducation populaire.
En 1944, il y a eu un regroupement de résistants, la République des Jeunes, qui a entraîné plus tard la fédération française des MJC rattachée par ses statuts à la Jeunesse et les Sports.
André Malraux a oeuvré pour la Culture et pour l'importance de l'éducation populaire.
L'éducation populaire est une éducation faite par les représentants des catégories populaires mais dans le peuple. Ce n'est pas sur la base d'un programme. Le peuple a à définir ses besoins au travers d'associations (loi d'association en 1901). Il n'y a pas d'éducation populaire s'il n'y a pas de mouvements associatifs, mouvements associatifs autour du mouvement d'éducation du peuple par lui-même. L'éducation populaire embrasse tous les champs de vie politique et sociale, et recoupe le champ de culture et aussi d'autres champs tels que la Jeunesse. Voir les besoins des classes les plus populaires en matière de culture, santé... Donc, **dans ce cadre du champ de l'éducation populaire, on s'intéresse à la culture**.

I : Quand la MJC Nelson Mandela a-t-elle été créée ?

MTV : La MJC Mandela a été créée en 1986 suite à un accord conjoint entre la ville et la fédération des MJC, sans un discours institutionnel au départ. Et en laissant à l'association une certaine marge de manoeuvre au niveau de son projet.

I : Quel est votre projet ?

MTV : **Répondre en matière de culture aux besoins des habitants de la Z.U.P. de Calais.** La Z.U.P. compte 20000 habitants. Le taux de chômage est entre 30 et 40 % de la population active. C'est une zone de construction récente au plan historique car le premier immeuble date de la fin des années 1950. L'habitat est diversifié mais à 80 % d'ouvriers ou ouvrières. Le reste, ce sont des petits employés, quelques commerçants, des enseignants mais c'est rare, des professions libérales.

I : Y-a-t-il beaucoup de jeunes ?

MTV : Cela dépend ce qu'on entend par jeunes. Mais, pour les adolescents, entre 11 et 17-18 ans, on compte 2000 individus. Il y a deux collèges dans le quartier, un lycée d'enseignement général, un LEP et 15 écoles primaires. La démographie est importante. La moyenne est au nombre de 3 enfants par famille.
L'action est donc surtout centrée sur les besoins immédiats, sur une demande très forte de la population, d'activités quand les jeunes n'ont pas classe.

I : Avez-vous des activités pour adultes ?

MTV : Nous avons dû arrêter momentanément l'atelier théâtre pour adultes et nous avions fait du char à voile.

I : Pouvez-vous m'expliquer la notion de culture ?

MTV : Il y a les traditions culturelles de la population du quartier. Dans la population, on trouve la tradition ouvrière dans la culture, dans les temps de loisirs comme dans la vie sociale. Il y a beaucoup ici par exemple de baptêmes républicains. Il y a aussi beaucoup de brocantes, lieux de rencontres, de discussion, d'expression, et de kermesses. C'est différent des traditions culturelles de l'état car ces populations ne sont pas souvent au théâtre. Il faudrait d'ailleurs à la MJC un poste d'animateur pour l'atelier théâtre des 18-25 ans. Il faudrait qu'on arrive à concerner l'état pour que ce ne soit pas la ville qui finance seulement ce projet. Nous faisons des revendications en matière de culture par rapport à la ville. **Il nous faudrait un lieu de diffusion, une scène**. Mais pour la ville, c'est négatif. La ville veut cantonner la MJC à un centre socioculturel sans déborder sur le champ culturel au niveau de l'état. Il y a des institutions culturelles anciennes antérieures à la MJC tel que l'office culturel développé en centre de développement culturel et en scènes nationales. Mais leurs actions se font par personnes relais, tels que des enseignants pour toucher les établissements scolaires. **La MJC, elle, propose un spectacle avec les adhérents envers la population.**

I : Et vous avez beaucoup d'adhérents ?

MTV : **220 adhérents. Plus 230 usagers** pour les activités régulières hebdomadaires au travers d'établissements scolaires. On a des projets d'intervention que l'on fixe avec les instituteurs concernés. Cela part des besoins des enfants. **La MJC a proposé des modules d'intervention autour de techniques artistiques, de démarches scientifiques avec les enfants, que l'on peut inscrire dans le domaine culturel**. La classe jeu et jouet propose la physique sous forme de jeux. Il y a de l'expression théâtrale, graphique aussi.
La MJC fait aussi du « théâtre de poche », c'est un théâtre d'ombres et de marionnettes avec les enfants qui viennent au centre de loisirs le mercredi, les petites vacances et les grandes vacances. La fréquentation est régulière mais il n'y a pas assez de place.

Au niveau des statuts professionnels, on veut de véritables animateurs et pas de bénévolat, sauf pour les administrateurs. Les individus les plus engagés dans l'association comme administrateurs sont conscients des problèmes qui dérivent des rapports sociaux. Il y a tout un travail de prise de conscience des problèmes pratiques. Pourquoi le centre de loisirs doit faire telle activité et pas telle autre ?...

La notion de démocratie est très générale, cela signifie le pouvoir au peuple. Le problème est que les gens qui habitent le quartier ont de faibles moyens économiques. Les problèmes matériels sont importants dans la vie de tous les jours. Cela entrave leur participation à l'association.

La MJC voulait faire un voyage en Bretagne et a relancé plusieurs fois ce projet. Mais ça n'intéressait pas dans l'immédiat les habitants du quartier. Une bonne partie de la population vit avec les allocations familiales et préfèrent garder ça pour faire vivre la famille.

ENTRETIEN

Date : Mardi 29 juin 1999 à 14h00

Lieu : La Maison des Jeunes et de la Culture du Virolois

Adresse : 130 bis, rue des Piats à Tourcoing

Interviewé : **Thierry RUNGETTE**
Directeur de la MJC du Virolois depuis Septembre 1998

Par : Isabelle MISSIAEN, stagiaire à la FRMJC du Nord-pas-de-Calais

Durée : Après visite des locaux, environ 40 minutes

Résumé de l'entretien (à partir de notes)

TR : La MJC est créée depuis 1986, mais je suis directeur de celle-ci depuis Septembre 1998.

I : Quelle est l'action culturelle dans ton MJC ?

TR : Les MJC sont des structures hybrides. Elles sont socioculturelles, donc reconnues nulle part.

Mais faire de la culture sans se préoccuper du social, c'est difficile.

La culture pour la DRAC, c'est une vocation proche des pratiques artistiques, voire élitistes.

Au niveau des pratiques culturelles, le Virolois accueille des pratiques musicales amateurs. Il y a aussi eu un travail de collaboration avec une galerie d'art, mais ce projet ne s'est pas trouvé. Il n'est pas perdu de vue, mais il faut le concevoir différemment, faire une programmation culturelle hétéroclite.

A Tourcoing, il y a environ 95000 habitants. Dans cette ville, il y a cinq MJC : deux avec des directeurs de postes fédéraux comme moi avec le Virolois et à la Malcense, une sans permanent, la MJC Epidème et deux dont les postes sont associatifs (MJC des Francs et le centre socioculturel Europe). En plus, il y a sept centres sociaux à Tourcoing.

La ville de Tourcoing a décidé de mettre en place des contrats d'objectifs avec des chefs de structure pour les projets des MJC. Chacune doit affirmer sa vocation :

Le Virolois, que j'aime appeler « maison de la Culture des jeunes », développe **un projet de culture actuelle**. On développe une **action culturelle envers les jeunes avec un concept de culture urbaine**.

Dans 2 ans, nous serons dans des nouveaux locaux. Au niveau du secteur musical, dans la prochaine MJC, il y aura un secteur musical bien défini, des accueils de groupes électro-amplifiés, MAO (musique assistée par ordinateur). Ce sera un accueil et un accompagnement des pratiques amateurs. La MJC sera un lieu d'accueil sérieux et professionnel pour bénéficier des meilleures conditions. L'autre aspect est de mettre en place une action de formation - pas dans l'esprit d'une école de musique - avec de la **création**.

On a aussi beaucoup accueilli d'objecteurs de conscience pour les activités musicales. Ces jeunes ont une capacité à encadrer mais il faudrait des compétences professionnelles avérées.

On cherche à avoir une diversité musicale.

La Maison a fait des programmations d'artistes quelquefois. Cela fait 4 ans que le Virolois gère avec le grand mix le **Soukazik**. Soukazik ouvre en général le festival de la jeunesse : le festival Déclic, festival qui dure une dizaine de jours, et où il y a un tas d'actions proposées par les structures de la ville, festival fait par les jeunes.

I : La MJC est présente dans ce festival ?

TR : Elle est surtout présente pour Soukazik car elle n'a pas assez de moyens humains. Nous sommes 2 permanents, un animateur jeunes et moi. Il y a 2 objecteurs de conscience : un pour l'atelier BD et un pour la musique, plus des vacations.

Il y a 2 secteurs d'activités à rapprocher :

- **L'accueil des pratiques dans le domaine culturel**, en l'occurrence pour la MJC dans le domaine musical.

- Les activités de loisirs de proximité plus liées à la réalité du quartier, dirigées contre les difficultés du quartier.

Il y a environ 100-150 adhérents à la MJC.

La MJC est là sur le champ de l'insertion au niveau socioculturel, elle affirme sa compétence sur ce champ.

J'aimerais ouvrir des ateliers instrumentaux : cours de batterie... mettre en place une formation individuelle avec la rencontre d'autres musiciens, créer des jardins musicaux pour les enfants, avoir un encadrement et des montages d'actions.

ENTRETIEN

Date : Mercredi 30 juin 1999 à 15h30

Lieu : Maison des jeunes et de la culture de Saint-André-Lez-Lille

Adresse : 23, rue Alsace Lorraine à Saint-André-Lez-Lille

Interviewé : **Jean-Marie DEHAESE**
Directeur de la MJC depuis Septembre 1998

Par : Isabelle MISSIAEN, stagiaire à la FRMJC du Nord-pas-de-calais

Durée : environ 1h00

Résumé de l'entretien (à partir de notes)

Jean-Marie Dehaese est directeur de la MJC de Saint-André depuis Septembre. Il a un double mi-temps : un pour le poste de directeur de MJC de Saint-André et l'autre dans le service culturel de la ville.

Cette MJC existe depuis 1964, mais occupe les bâtiments actuels depuis 1969.

Au niveau des expositions, il n'y a pas de galerie d'exposition d'oeuvres d'Art, c'est plutôt des expositions thématiques.

Au niveau du questionnaire, Jean-Marie indique qu'il manque l'aspect des sorties culturelles.

JM : **Les échanges internationaux, c'est d'abord une action d'interculturalité intéressante.** A Saint-André, on voit comment mettre en place des spectacles de type cabaret avec des spécialités du pays.

Dans le terme interculturel, il y a, en effet, deux aspects :
- la relation qu'on peut avoir avec des communautés étrangères qui peuvent avoir des retombées humanitaires.
- l'aspect culturel : présentation de la musique du pays, etc.

Au niveau de l'action culturelle, **Saint-André est plus sur la dimension de l'ordre de diffusion : spectacles, produits culturels. Il y a très peu de création.** Pour la musique, il n'y a pas de salle de répétition. On n'a pas non plus de résidences d'artistes, c'est plutôt des pseudo-résidences.

Au niveau des adhésions, cela marche surtout par cartes familiales, il y a 400 familles, donc mille et quelques usagers cartés.

Nous avons une bibliothèque et une ludothèque enfants qui sont de la MJC.

Le métier de directeur de MJC est un métier éminemment politique et éducatif, politique pour organiser les gens, les convaincre qu'ils ont la parole dans le pays; et éducatif car il y a un minimum d'apprentissage, d'expérimentation. **Notre vision est que l'action culturelle est un outil pour cette mission d'éducation**, et que la culture ne soit pas que paillette et communication.

Avant, la MJC faisait un catalogue d'activités. Il n'y a pratiquement pas d'activités ici: ludothèque, bibliothèque, initiation judo, danse pour tout petits, gym après 40 ans. On essaie de redémarrer l'activité danse, expression pour adultes, atelier théâtre, atelier danse africaine. On veut reconstituer un catalogue d'activités d'abord axées sur l'atelier d'expression artistique et qui puisse faire un lien avec l'aspect diffusion.
Le projet est de faire rencontrer les pratiques amateurs et les pratiques professionnelles.

Saint-André est une ville de 10000 habitants, ville où il y a plus de personnes âgées, de plus de 60 ans, que ville entre 16 et 25 ans. C'est aussi une ville qui a été ouvrière.

Il y a un réel problème dans le cadre d'un projet de développement culturel, car la demande de ces jeunes retraités est difficile à cerner, ils ne veulent pas forcément s'inscrire dans un club 3ème âge. Pour certaines choses, ils sont assez preneurs. Il y a aussi une population de cadres moyens, une population en voie d'exclusion mais qui ne viennent pas à la MJC, et un quartier industriel le long de la Deûle.
Il y a donc une population qu'on touche très peu, sauf sur des opérations occasionnelles où les gens viennent. On est en train de mettre en place des malles à livres et de faire une lecture décentralisée dans ces quartiers, les engager progressivement à participer à des spectacles.

La politique culturelle de la ville, en partenariat étroit avec la MJC, est sur trois temps:
- un mini festival de chanson et de spectacle pour enfants (novembre-décembre)
- un petit festival de théâtre-animation littéraire.
- un petit festival de la chanson francophone

L'objet est de faire travailler les ateliers d'écoute et d'écriture sur la chanson.

Au niveau de la MJC, la présidente est d'ailleurs très sensibilisée aux programmations.

C'est le moyen de faire vivre un réseau. On se situe dans un réseau de professionnels non reconnus dans les institutions culturelles.

On essaie d'être un lieu de diffusion, de spectacles, mais on a des techniques légères.

Depuis Octobre, on accueille pas mal de jeunes qui veulent faire du théâtre, de la musique. On les aide à définir leurs projets artistiques voire un soutien logistique qu'on peut leur apporter.

On accueille aussi dans nos bâtiments des centres aérés et des associations telles que chorales, ateliers théâtre, ateliers arts plastiques, associations sportives pour leurs réunions.

Au niveau du projet d'action culturelle, il est difficile de faire une gestion culturelle ville et une gestion culturelle MJC. La préoccupation est d'essayer de voir, pour Saint-André, comment une action culturelle d'une commune de 10000 habitants peut continuer d'avoir un droit de cité à côté de la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing, sachant qu'un projet actuel est que Lille soit un lieu culturel en 2004. La MJC est donc une espèce de quartier général de stratégie à mettre en place. Il faut le bien-être culturel pour les gens de Saint-André et pour les retombées de l'image de la ville.

La MJC peut garantir le volet atelier d'expression, lieu d'apprentissage ou d'expérience artistique, et lieu de diffusion de petits spectacles plus de type intimiste, où la convivialité l'emporte quelquefois sur l'artistique.

Le budget artistique de la ville est de 350000 f, c'est pas énorme. Mais, le fait d'être à côté de grandes villes peut aussi être une chance car elles sont en train d'exclure des potentialités artistiques. Par exemple, il n'y a aucun lieu où les jeunes plasticiens peuvent exposer leurs oeuvres, donc une petite commune de proximité peut s'y lancer. Il y a là une potentialité. C'est aussi le cas en terme de théâtre : une multitude de compagnies amateurs de qualité ou professionnelles n'ont pas de lieu pour se représenter par exemple. Il y a une espèce de créneau, une place à prendre.

ENTRETIEN

Date : Vendredi 2 Juillet 1999 à 11h00

Lieu : Maison des Jeunes et de la Culture d'Halluin

Adresse : 78, Rue Gustave Desmettre à Halluin

Interviewé : **François CHASTAIN**
Directeur de la MJC depuis Septembre 1996

Par : Isabelle MISSIAEN, stagiaire à la FRMJC du Nord-pas-de-Calais

Durée : 1h00

I : L'entretien est basé sur le questionnaire. C'est pour avoir plus d'informations, notamment au niveau de l'action culturelle. En gros, j'aimerais savoir ce que vous faites au niveau de l'action culturelle, votre situation géographique, les adhérents, etc.

FC : On commence par quoi ?

I : Parlez-moi de la MJC, où elle se trouve, son public, si elle est ancienne...

FC : Alors, la MJC d'Halluin a fêté ses trente ans en 1998, elle date de 1968. C'est dans la commune d'Halluin, apparemment 19000 habitants au dernier recensement, on attend confirmation, qui est une commune frontalière, qui fait partie de la vallée de la Lys, une série de communes le long de la Lys, et donc le long de la frontière, et qui est intégrée au versant nord-est, donc en gros faisant partie largement de l'agglomération tourquénoise. En même temps, une ville de tradition ouvrière qui a d'ailleurs une histoire fortement teintée des luttes liées à l'industrie textile, qui a été frappée par un certain nombre de récessions très fortes, dues au textile bien sûr, avec la disparition quasi-complète alors que c'était quasiment une ville de mono-industrie, et plus récemment frappée par la mise en place de Chengen, la disparition des frontières, donc tout ce qui touchait au travail des transitaires en douanes. C'est aujourd'hui une ville qui essaie de trouver, comme les autres, de nouvelles possibilités de développement économique, en même temps en essayant de mettre en valeur sa situation géographique qui est à la fois une situation géographique transfrontalière, mais aussi une ville à dimension encore humaine à proximité de Tourcoing, mais au-delà de ça de l'agglomération tourquénoise. On en est un peu là. Une ville de 19000 habitants, c'est à la fois une ville et en même temps pas tout à fait encore très importante, ce qui positionne une structure comme la MJC de façon un peu spécifique, qui lui donne une position. Il n'y a pas d'autre association du même type sur la ville, mais en même temps, une MJC importante, si on la compare avec les MJC de la région, au regard du budget et surtout au regard du nombre de permanents, mais qui est lié au fait **d'un conventionnement très fort avec la ville**. Pour aller vite, une convention qui consacre un peu les relations entre la ville et la MJC autour de délégations maisons de service public. Je vais vite là dessus parce qu'après, il faut toujours qu'on soit très prudent avec la loi Sapin. **La ville a conventionné avec la MJC pour une gestion associative sur la politique jeunesse dans sa quasi-totalité, sur une bonne partie de sa politique enfance et sur une bonne partie de la politique culturelle**, avec d'ailleurs même un certain nombre d'éléments complémentaires autour des dispositifs de formation

professionnelle 16-25, sur une mission de préfiguration sur la création d'un pôle musical que nous a confié la ville, et aussi sur une action importante qu'on a intitulé politique des quartiers, mais qui en gros est une mise en place d'une réflexion-action sur des quartiers sur l'émergence de nouvelles formes de participation des habitants, qui aillent à la fois au delà des réunions de quartier traditionnelles que peuvent organiser les équipes municipales ici ou ailleurs, et qui permettent effectivement d'avoir une organisation collective d'habitants sur la prise en charge de la vie de leur quartier, et qui aille aussi au delà simplement de l'organisation de la fête, de la fête annuelle, on est un peu là dessus. Voilà donc, plus concrètement, la MJC, c'est un budget de 4 millions de francs, c'est 15 permanents, mais qui vont du mi-temps au temps plein, en intégrant le directeur, et une trentaine de vacataires à l'année, pour une masse salariale qui est d'environ un peu plus de 2 millions de francs.

I : Les vacataires, c'est pour les centres aérés en général ?

FC : Oui, pas seulement. C'est pour les centres de loisirs à l'année. Mais c'est aussi des vacataires d'activités, des activités qui vont du stretching, du yoga, du néerlandais, du théâtre, de la danse, etc.

I : Et il y a beaucoup de bénévoles ?

FC : Oui, il y a un certain nombre de bénévoles, tout d'abord les élus bénévoles, le conseil d'administration qui est assez important ici. Et, on retrouve après un certain nombre de bénévoles dans des actions très précises. On a une trentaine de bénévoles sur l'AEPS, sur l'accompagnement éducatif périscolaire. Mais, on en retrouve aussi, il y a un collectif parent sur le secteur enfant. On a aussi un collectif de musiciens sur le secteur culturel. On a, ici et là. De toute façon, le projet des MJC, c'est bien un projet d'éducation populaire, qui travaille sur la construction d'une citoyenneté qui soit, qui se traduise le plus concrètement, quotidiennement dans les actes, d'abord dans notre petit univers de la MJC. Donc, chaque adhérent doit être en capacité de pouvoir participer de la construction du projet et de la vie de la maison. Donc, j'ai envie de dire que les bénévoles - quoique je n'aime pas beaucoup cette appellation là. Bénévolat, ça renvoie à un statut lié à une rémunération ou pas. Moi, j'ai tendance à considérer que la MJC est un lieu de militantisme, qui pour certains est un lieu de militantisme qui se double d'une posture professionnelle, et qui pour d'autres se met en oeuvre dans le cadre d'un investissement qui lui est bénévole - La qualité commune de ces gens-là est de poser des actes militants.

I : Vous avez beaucoup d'adhérents ?

FC : On a, on tourne entre **600 et 700 adhérents**.

I : De tous les âges ?

FC : Oui. Les adhérents, c'est effectivement, en règle générale, les gens que l'on retrouve dans des activités souvent structurées. Et puis après, on a toutes les activités jeunes qui ne font pas systématiquement, même si on essaie d'y tendre, à l'adhésion. Je pense notamment aux activités décentralisées sur les quartiers, etc. On a aussi l'accueil important des établissements scolaires, dans le cas des quinzaines thématiques, dans le cadre d'expos, etc. Donc, ils ne font pas l'objet de l'adhésion forcément. C'est le cas de la programmation musicale. Les gens, qui viennent au spectacle, ne sont pas forcément adhérents, bien

évidemment. Et puis, c'est le cas aussi de beaucoup d'activités, puisqu'on a délégation par la ville de l'organisation des centres de loisirs d'été sur les ados, pré-ados, par exemple. On a assez souvent des nombres beaucoup plus importants, mais là aussi on n'est pas sur une entrée systématique d'adhésion. Je pense qu'on peut considérer qu'on a plusieurs milliers de personnes qui fréquentent la maison. Mais aujourd'hui, en terme d'adhésion formalisée, c'est de l'ordre de 600 à 700.

I : Vous avez pas mal d'équipements ?

FC : En terme de bâtiments, on gère le bâtiment ici, qui est le lieu le plus important. En décentralisation, on a les locaux de répétition qui ne sont plus dans la maison depuis trois ans, hélas. Donc, on fonctionne dans le cadre d'une ancienne école maternelle-primaire, qui est fermée aujourd'hui. Donc, on a récupéré une petite partie des bâtiments. Tous les locaux de répétition sont là bas. On a, de façon régulière l'utilisation de locaux essentiellement des locaux de type résidentiel, sur l'accueil jeune pour la plupart. Le site informatique est aussi décentralisé sur le quartier du Colbras. Les activités d'accompagnement périscolaire, aussi, ont lieu sur plusieurs bâtiments dans la ville. Et après, on utilise les équipement sportifs municipaux. Et puis sur les temps de vacances, là c'est évident, par exemple les centres de loisirs enfants primaire et maternelle, l'été, c'est la ville qui les prend en charge directement. Mais, sur toutes les petites vacances scolaires, c'est nous qui les organisons. Donc, là, on investit les bâtiments scolaires, puisqu'on est sur un accueil de 600 enfants, donc, c'est clair que 600 enfants, ici, ça serait problématique.

I : J'ai remarqué que l'action culturelle est différente dans chaque MJC ? Comment la traduisez-vous dans la votre ?

FC : L'action culturelle, d'abord, c'est une appellation un peu difficile à appréhender. Nous, on se définit avant tout comme une association d'éducation populaire : Maison des Jeunes et de la Culture, avec ses trois expressions importantes dans notre sigle. Donc, la démarche d'éducation populaire qui se définit complètement sur la nécessité de bâtir de la délibération et de l'émancipation. Comme on dirait plus traditionnellement, faire de la citoyenneté active. Mais, c'est vrai que la citoyenneté maintenant, tout le monde en a plein la bouche. Mais, c'est de se dire que dans un univers maîtrisé, qu'est une maison des jeunes et de la culture, comment on peut bâtir toutes les procédures qui permettent aux gens de se rencontrer, de débattre, de ne pas être d'accord, au final quand même d'être ensemble sur la construction de l'action, mais qui puisse être, je pense notamment aux jeunes, complètement reproductibles dans les actes de la vie quotidienne qui doivent, on pense, constamment renvoyer à cette capacité de prendre la parole et construire du droit.

Donc, c'est de dire dans notre petite dimension de maison, comment on essaie de bâtir ça avec les gens, sachant que la pratique d'activités est bien souvent un élément important, mais reste un prétexte, c'est à dire qu'on n'a pas de vocation à faire du théâtre, de la musique, du yoga, ou autre chose. Il y en a sans doute qui le font mieux que nous. Mais, en même temps, pour nous de dire, ces pratiques d'activités qui correspondent bien souvent à la demande première des gens qui s'adressent à nous, doivent à un moment permettre, au delà de l'apprentissage d'une technique ou d'une pratique, d'après tout ce que je disais auparavant, c'est la rencontre, c'est découvrir la vie de la maison dans toutes ses dimensions, et c'est pouvoir y prendre des responsabilités de tous ordres, qui peuvent aller jusqu'à une responsabilité d'administrateur ou de membre du bureau. Donc, ça c'est vraiment l'élément important. Et donc, considérant aussi que, à partir du moment où on a une attention

particulière, d'une part au public jeune, et en même temps en étant convaincu qu'on ne peut pas traiter de manière spécifique ou ghettoïsante les problèmes de la jeunesse, on pense que, au contraire, cela doit se faire dans le cadre de rencontres intergénérationnelles, dans le cadre d'un lieu ouvert, d'un lieu de vie. Il n'y a pas de lieu de vie possible si on ne s'adresse qu'à une frange de la population, parce que là on fait de la stigmatisation. Donc, on est sur un lieu de vie. La MJC doit être à l'image de la société, avec des gens différents, qui se rencontrent, d'origines, qui n'ont peut-être pas toujours les mêmes idées sur tout, etc. Mais, en même temps, il est bien évident qu'on a cette priorité ou cette attention particulière en direction des jeunes, et notamment des jeunes, on dit traditionnellement des jeunes en difficulté, moi, j'ai envie de dire, des jeunes qui ont des difficultés, et qu'il nous faut accompagner de manière forte. Et c'est d'ailleurs un des mandats que nous donne la ville. Et qu'à partir de là, on est devant une des questions importantes, qui sont de dire : « Est-ce qu'on fait du traitement social ? » C'est à dire, ben, finalement, on sait que les questions de l'emploi, les questions quotidiennes que peuvent vivre les jeunes autour de la santé, autour du logement, etc., ne sont pas simples. Et donc, est-ce que, nous, on participe à ce que la situation individuelle des jeunes soit le moins insupportable possible. On fait de l'accompagnement social, voire même, avec le risque de répondre à des demandes qui sont de plus en plus fortes, de demandes de pacification sur les quartiers. Nous, on ne se retrouve, bien évidemment, pas trop dans ce type de commandes là, même si ce sont les commandes les plus massives. De se dire comment, au-delà de ça, on puisse être réellement sur des actions qui travaillent à l'émancipation, à ce que les conflits, au lieu de les étendre, au contraire, s'expriment. Mais, en même temps, s'expriment, Luc Carton dirait « Il faut bâtir du conflit producteur », c'est qu'effectivement on soit sur de la construction d'une expression construite, collective, qui puisse déboucher sur des actions qui permettent un mieux dans la vie quotidienne des uns et des autres. Nous, on est là dessus. Mais, c'est pas facile. Facile à dire, mais dans la mise en oeuvre... puisque dès qu'on dit, ce qui mine notre société, c'est le consensus, il faut faire exploser les consensus. C'est pas vrai qu'on a une société qui produit autant d'inégalité. On ne peut pas être sur le consensus. On est forcément sur des expressions de conflits terribles qui mettent par moments en cause même les fondements mêmes du fonctionnement d'une société qui ne met pas toujours le ou les individus au centre, mais aujourd'hui répond à des impératifs qui sont, hélas, beaucoup plus matériels ou matérialistes, etc. Nous, je pense qu'on a à faire émerger ces aspects là, notamment chez les jeunes, beaucoup de jeunes, qui vivent des situations absolument inacceptables. Pour y arriver, on a notamment une dimension qui est d'une pertinence forte, c'est la dimension culturelle et de l'action culturelle.

C'est de dire, **notamment au travers d'un travail autour de l'expression, de la création, de la rencontre** qui nous permet de sortir des dispositifs de paix sociale. On a là quelque chose d'extrêmement pertinent. Et donc, nous, on considère cette dimension-là comme étant partie prenante de cette démarche d'éducation populaire. Aucun intérêt à faire de la culture cultivée, ou emmener des jeunes au spectacle, quoique, sauf à la relier effectivement à notre projet, qui est fondamental, qui est au coeur de toute l'action qu'on mène, qui est effectivement de travailler sur de la mise en oeuvre de délibérations et d'expressions de conflits. C'est vrai que cette dimension culturelle, cette action culturelle, si tenté qu'il faut l'appeler comme ça, le permet. Sauf, évidemment, que pour faire ce travail là, on doit, nous aussi... La reconnaissance est difficile, parce que, notamment, les financeurs ou ministères de tutelle, ne sont pas forcément sur une approche identique à la nôtre. Les DRAC, très souvent, ont considéré les structures du socioculturel et nous englobant là dedans, comme n'ayant pas de pertinence particulière dans le domaine de l'action culturelle.

I : Mais vous en faites quand même.

FC : Moi, je pense que non seulement on en fait, mais on est sur un terrain qui est essentiel. Bon alors, les choses avancent. Notamment, la DRAC parlerait peut-être plus facilement de pratiques amateurs. Moi, ça me paraît un enjeu terrible. Ça veut dire que, sans doute il faut financer les scènes nationales. Mais, en même temps, il y a des enjeux essentiels, en utilisant la culture comme un objet d'émancipation réelle à reconnaître des structures comme les nôtres qui font un travail de proximité, avec non pas forcément en construisant des objets culturels avec l'objectif de faire venir du public, mais à se dire qu'à partir du moment où on essaie d'être en prise directe avec, j'ai envie de dire la « viveraie », la vie de tous les jours, et de se dire, on a, nous, une mission importante si on veut effectivement travailler à la conscientisation des gens. Et cela passe par développer leurs capacités d'expression individuelle, collective. Et c'est vrai que des supports comme la rock musique, le débat, le théâtre, ou je ne sais quoi, peuvent complètement aider, mais à partir du moment où on considère que la pratique culturelle est au service de l'émancipation, et non pas un objet en soi. Sinon, je pense que là on perd beaucoup de pertinence en la matière. Donc, voilà un peu. Ça nous met dans une situation, notamment les MJC, un peu particulière, mais qui est porteuse, moi je pense, de débats passionnants. C'est ce qu'on appelle l'éducation populaire, qui est une expression apparemment ringarde il y a quelque temps, mais qui commence à retrouver un petit peu des lettres de noblesse. Ce qui faudrait, c'est qu'elle retrouve des financements aussi. Mais, qui est effectivement de considérer un petit peu tout ce que j'ai pu dire avant, sur des enjeux fondamentaux, mais avec une vraie reconnaissance, y compris d'ailleurs de se dire que, demain, sur la nécessité de faire vivre des dispositifs de **création culturelle ou de permettre une rencontre avec des publics**, ça passe par ce travail de proximité que l'on peut faire, qui est essentiel, parce qu'on est bien sur un maillage important, même si après on doit se limiter. On a des locaux de répétitions, on accompagne des groupes rock. On n'a pas vocation à faire sortir des groupes qui auront forcément une diffusion nationale. Si ça se fait, j'ai envie de dire peu importe et tant mieux. Mais, en tout cas, c'est pas nous qui les accompagnerons vers ça, puisque nous, on est sur une première phase qui est beaucoup plus d'utiliser cette capacité phénoménale d'ailleurs chez beaucoup de jeunes d'une expression forte sur ce qu'ils vivent, et qui puisse transiter par l'utilisation de dimension d'expression que peuvent être la musique, le rap, la danse, j'en passe et des meilleurs. Voilà un peu.

I : Donc, comme projet d'action culturelle, c'est Trucazik surtout ?

FC : Ça veut dire qu'à partir de là, tout est transversal. Donc, nous, on a tendance à dire, on n'a pas de catalogue particulier à présenter en la matière. Ça veut dire que tout ce qui peut se jouer dans les centres de loisirs enfants, dans les activités adultes... Donc, le saucissonnage est impossible, parce qu'à partir du moment où l'on rentre là dedans, ça veut dire qu'on se dédie nous-mêmes la globalité de notre projet d'intervention. On est très souvent en résistance là-dessus. Ceci dit, après, on peut décliner les choses, parce que, à partir du moment où on fait des demandes de subvention ou qu'on rentre dans des dispositifs particuliers, et bien on a la nécessité de présenter les choses. Mais, en même temps, s'il y a une idée à retenir, c'est de dire que je pense que c'est impossible, y compris d'ailleurs, il y a des enjeux importants aujourd'hui à ce que les MJC soient reconnues et donc financées au titre de ce projet global, et notamment sur des financements de fonctionnement qui intègrent, à côté d'une dimension d'accompagnement social, une dimension autour de l'expression culturelle, une dimension autour d'aspect de délibération, et ça c'est vraiment essentiel. C'est ce qui rend des fois un peu difficile. Pour prendre un exemple, on est, nous, en phase de

demande d'agrément centre social. Donc, on va prochainement, sans doute, avoir la double appellation de MJC - centre social, qui en gros est une reconnaissance de la caisse d'allocations familiales du secteur sur un projet global et surtout une convention pluriannuelle du financement, et non plus du financement à l'action. Donc, il y a un enjeu important. On est dans une phase de négociation avec eux qui est passionnante, parce qu'on ne démord pas, avec eux, d'une reconnaissance globale sur le projet. Et c'est vrai, que a priori, c'est de dire, que nous, centre de loisirs, on voit ce que c'est que la dimension parentale, on voit ce que c'est les activités jeunes. De plus en plus, on essaie de les intégrer parce qu'on pense que c'est important. Mais, la dimension culturelle, ça, c'est pas notre truc. C'est de leur dire, non, nous, on ne peut pas fonctionner comme ça, ou alors, c'est parce que vous ne vous êtes pas posé la question sur la réflexion sur qu'est-ce que c'est que cette dimension du culturel dans l'action qu'on est amené à mener. Et nous, on est convaincu qu'y compris quand on lit ou quand on vous entend décliner vos objectifs dans le financement des centres sociaux qui est de rebâtir du lien social, qui est de permettre aux familles qui vivent le plus de difficultés de raccrocher dans un rôle d'accompagnement des enfants ou de pouvoir redevenir acteur dans le quartier, de ou connaître ses droits, etc. C'est de dire mais, ce que vous nous dites là, c'est le projet qu'on met en oeuvre dans sa globalité, et notamment dans ses dimensions culturelles. Alors, c'est un enjeu terrible. En même temps, ils entendent de plus en plus cet aspect là, en disant que c'est vrai; et notamment, à nous de leur dire, si on n'intègre pas cette notion là, on ne fera que du cataplasme social. Et ça, ça ne nous intéresse pas. Et puis à terme, de toute façon, c'est des dispositifs qui vont dans le mur, parce que ce dont on a besoin, c'est, sans doute, bien évidemment, de soulager au maximum les souffrances quotidiennes que peuvent vivre les gens très matériellement. Mais, en même temps, si on ne se pose pas la question de se dire qu'est-ce qu'on ouvre comme alternatives possibles pour les gens de participer de la construction d'un demain, qui sera, peut-être, un peu plus acceptable, on a tout faux. Et si on veut se donner cette mission là, cela veut dire que ça passe par la capacité de travailler sur une conscientisation, et cela passe par l'expression, et notamment tout ce que permet ce volet autour de nous, la notion ou la conception que l'on a de la culture qui n'est pas que de la culture cultivée. C'est pas parce qu'on participe à un groupe de théâtre que forcément, tout à coup... C'est aussi dans la rencontre au quotidien. Moi, ce que j'appelle sur la délibération, et ça recouvre tout ça. Il faut qu'on intègre de manière beaucoup plus forte. Voilà. Ceci dit, une fois que j'ai dit tout ça, et j'espère que ça ne vous apparaît pas trop du verbiage, parce que, pour nous, c'est vraiment l'essentiel. On pourrait presque arrêter là notre entretien. Tout est dit, pour moi, tout est dit, mais, bien évidemment ça ne remplit pas le questionnaire. Mais, en même temps, s'il y a un jour, et je sais que Daniel Vandecasteele écoutera la cassette, mais il le sait ça; c'est que c'est ça qu'il y a à défendre à la DRAC. Le reste, c'est de la soupe, le reste après. C'est de l'intendance.

I : Que voulez-vous dire par « le reste » ?

FC : C'est qu'après de voir avec la DRAC comment on va pouvoir se faire financer un petit bout sur l'atelier théâtre ou se faire acheter deux amplis pour les groupes de rock, après c'est de la soupe, c'est de l'intendance. Importante, bien évidemment. Mais, si on n'est pas sur le débat, sur ces questions que j'essaie d'aborder un petit peu en amont, le reste après c'est forcément raté.

Alors, après, dans la MJC, nous, comment ça se décline plus concrètement. Bon, on a d'abord, même si ça peut apparaître un peu contradictoire avec ce que j'ai dit, mais, il y a le projet et la façon dont on essaie de le faire vivre, on a une organisation sous forme de secteurs. Donc, il y a un secteur enfant, un secteur jeunesse, un secteur culturel, un secteur

tout public. Bon, sauf que cette présence d'action sectorisée, on a l'impression qu'on aborde les choses de manière séparée.

I : Mais, vous les mettez en relation ces secteurs.

FC : C'est évident, parce que ça veut dire quoi un secteur jeunesse et un secteur culturel. Ça voudrait dire que la dimension culturelle n'a pas spécialement à intégrer la dimension jeunesse, et vice versa, que l'action avec jeunes, ça n'a rien à voir... N'empêche, on a cette structuration là, parce que, hélas, elle relève bien, par moments, de dispositifs spécifiques, et puis aussi, que ça renvoie à l'organisation de notre équipe professionnelle. Et après, bien évidemment, les gens travaillent en transversalité en permanence. Donc, **le secteur culturel, on a un coordinateur à temps plein**, François Marzynski, qui est chez nous depuis 6 mois maintenant, avec qui on essaye un petit peu à la fois... C'est quelqu'un qui a un statut... qui est salarié de la structure bien évidemment, mais qui a un profil d'artiste. C'est quelqu'un qui... On travaille avec lui sur des modalités qui ressemblent... Lui, se définit un petit peu comme un artiste au travail... Mais sur l'idée d'une espèce de résidence permanente. C'est à dire, qu'à la fois, on fait appel à lui dans le cadre de sa pratique de comédien et de chanteur professionnel, et y compris la mobilisation du réseau spécifique là dessus. Donc, notamment, avec l'organisation d'un travail de programmation puisqu'on a besoin de programmation musicale régulière, mais en même temps, en se disant qu'il y a aussi, pour nous, la nécessité dans le cadre de l'organisation de faire vivre un projet d'éducation populaire globale. De dire, comment on peut essayer de faire l'interface à la fois avec cette pratique d'artiste professionnel, mais en même temps la déclinaison d'une structure d'éducation populaire qui va intégrer cette dimension là. Donc, avec lui, on travaille là dessus. Et donc, François, qui est coordinateur de secteur, travaille avec deux salariés : Djamel Allal qui est à 30 heures et Nicolas Louillet qui est à temps plein maintenant. Et **dont, bon,** la mission, c'est à la fois **travailler sur la dominante musicale qui est quand même l'axe fort ici**. Les groupes musicaux, les locaux de répétitions. A partir des locaux de répétition, tout un travail de maillage entre les groupes eux-mêmes, mais aussi **la rencontre entre les musiciens amateurs, donc en gros nos groupes, et des musiciens, alors je dirais des musiciens professionnels**, mais François dirait des musiciens crève-la-faim, parce il n'y a pas beaucoup de musiciens en France qui gagnent leur vie de ce qu'ils font. Donc, la plupart, même s'ils ont le statut de professionnels, et donc d'intermittents du spectacle, tentent de vivre souvent avec moins bien que le SMIC. Mais, en gros, c'est quand même pour nous, ce sont des groupes qui ont une dimension un petit peu plus importante, ou régionale ou nationale, de travailler avec eux sur des accueils en résidences dans nos locaux de répétition, avec un double contrat qui est à la fois de travailler sur la rencontre entre eux et les musiciens amateurs, c'est à travers de masterclass, et puis aussi de programmations. On accueille maintenant de plus en plus des groupes qui viennent faire leur filage de spectacle. Cela intègre aussi **Trucazik**. Ça, c'est un peu la dimension musicale, sachant qu'on travaille aussi, de plus en plus, sur la dimension des coopérations intercommunales ou transfrontalières, donc notamment, avec la ville jumelle de Menin, avec qui, ça peut paraître paradoxal, on avait jusqu'à quelques mois peu de contacts, parce qu'il y a aussi la barrière linguistique, parce que c'est la Belgique flamande, contrairement à Tourcoing. Mais, donc, on travaille de plus en plus avec eux, donc, sur des programmations communes, etc.

I : Toujours sur la musique ?

FC : Toujours sur la musique, je suis toujours là-dessus. Et on travaille notamment avec eux et avec d'autres partenaires anglais et allemands sur **l'organisation en Septembre d'une rencontre européenne, autour des musiques amplifiées.** **Alors,** qui est un projet pour nous important et qui illustre bien d'ailleurs, je trouve, la façon dont on essaie d'avancer sur ces questions-là et qui est gros une rencontre de musiciens issus de Belgique, Allemagne, Angleterre, de jeunes musiciens qui ont une passion commune, bien évidemment, qui est la pratique musicale d'un peu du même style d'ailleurs. L'objet de cette rencontre, c'est jouer ensemble, bien évidemment, de faire le boeuf, il y a quelques dates de prévues, mais surtout de faire tout un travail donc, qui est entamé séparément dans chaque ville européenne, enfin chaque pays, pour essayer d'interroger la construction européenne, qui est, pour nous, un enjeu important. Parce qu'on considère que ce qui est en train de se mettre en place, c'est à la fois essentiel parce que ça transforme, ça a transformé, ça transforme et ça va transformer de façon plus importante notre univers quotidien, mais en même temps avec l'impression de vraiment de quelque chose qu'on ne connaît pas bien et qui, en tout cas, nous échappe complètement. Il suffit de voir le résultat des élections, notamment le taux de participation pour s'en convaincre, si tenté qu'il fallait l'être. L'idée est qu'on a proposé à chaque délégation de mener un travail chez eux d'inventaire, de dire dans quelles conditions aujourd'hui, on est amené à pratiquer notre passion musicale, de se dire est-ce qu'on a des locaux, pas de locaux, est-ce qu'il y a des écoles de musique, est-ce qu'il y a des gens qui encadrent, est-ce qu'il y a des cursus de formation, etc. Et pour lors de la venue ici, mener un travail avec eux de, d'abord d'échanges d'informations, comment ça se passe, c'est très différent. On s'aperçoit qu'en Belgique, par exemple, il y a assez peu de fonds publics sur les questions des musiques amplifiées, des musiques jeunes. Mais, par contre, il y a une très forte implication du privé. Je sais qu'ils fonctionnent beaucoup avec des fonds privés. Le sponsoring, là-bas, ça marche pas mal. Nous, ici, on a une conception qui est beaucoup plus de rappeler la responsabilité publique dans ce domaine là. On verra en Angleterre, en Allemagne, comment ça se passe. Et donc, en échangeant un petit peu sur ces réalités là, dans un deuxième temps de se dire, bien finalement, est-ce qu'on n'a pas, on sait que la construction européenne va aussi avoir des répercutions là-dessus, c'est à dire, qu'est-ce qu'il en sera de la législation autour du droit associatif. On va sans doute aller à des rapprochements, à des essais de définition commune là dessus : les cursus par exemple de formation dans le domaine musical ou les équivalences de diplômes, je sais qu'il y a des tas de chantiers qui vont être ouverts. En gros, est-ce qu'on attend que ça nous tombe dessus, avec le risque qu'on s'alignera peut-être sur les références les plus basses. Peut-être que c'est l'occasion d'essayer de voir, dans les différentes pratiques, qu'est-ce qui nous semble le plus intéressant, et là aussi de participer au débat sur la construction européenne, non pas sur des grandes envolées importantes au demeurant, mais qui pour beaucoup de jeunes peut-être là où ils en sont, leur apparaît vraiment un peu fumeux. Mais de dire, ben non, la construction européenne, c'est aussi notre quotidien très matériel, très concret. De dire, est-ce qu'il n'y a pas des responsabilités à dégager, pour permettre aux groupes de se rencontrer, pour avoir de meilleures conditions de répétitions, sur les questions de santé et notamment sur les risques auditifs, j'en sais rien. On travaille là dessus, ça nous intéresse bien car on fait bien la liaison entre l'accompagnement de jeunes qui souhaitent pratiquer la musique et donc trouver des aides qui leur permettent d'avancer là dessus. Mais en même temps, à nous de dire, comme on n'a pas vocation seulement à distribuer des clés pour ouvrir les locaux de répétitions, c'est aussi d'essayer d'accompagner des jeunes sur des terrains de réflexions importants qui renvoient là à ce qu'est la citoyenneté, en l'occurrence à quelque chose qui serait de l'ordre de la citoyenneté européenne. Voilà, ça, c'est la musique. Sinon, on a d'autres secteurs d'intervention, sachant que c'est quand même ça le gros morceau. On pratique un peu autour

du théâtre. La musique, j'ai quand même oublié, mais, je vais très vite après. On a, je vous donnerais la plaquette à la limite, on prend en charge aussi des cours d'instruments, avec l'ARA autour de la guitare. On a un groupe de percus. On a un groupe de basses. On a un atelier qui fonctionne au lycée professionnel durant l'année scolaire, j'espère que j'en ai pas oublié. On travaille aussi sur un projet qui est, qui nous a beaucoup intéressés cette année, et d'ailleurs qui nous a amenés à avoir notre première subvention de la DRAC et çà, c'est quand même assez historique, qui est un travail en collaboration avec l'école de musique, et aussi le domaine musique puisqu'ils nous ont rejoints là dessus, qui a été de monter un processus, enfin un dispositif que l'on a appelé de formation, mais à mon avis, il faudrait une autre appellation, regroupant pour moitié des jeunes des groupes musicaux de la MJC et pour moitié des jeunes qui fréquentent l'école de musique. Donc, en gros, sur une démarche traditionnelle d'apprentissage de la musique, notamment, j'ai envie de dire un apprentissage académique, on va dire, et puis des jeunes qui pratiquent la musique chez nous, qui souvent sont plus des modes d'apprentissage liés au filling, qui se rapprochent plus de la pratique d'improvisation. Donc, c'est de se dire, nous, qu'on est convaincu qu'on peut mener un travail en commun sur le rapprochement de, notamment sur une pratique liée à l'improvisation. On a travaillé pendant 6 mois avec ce groupe là, donc avec des contenus autour de l'histoire de la musique, autour de l'approche technique, etc., et sur la construction d'une pièce musicale commune, qui était une pièce qui a été présentée l'autre jour ici et la semaine dernière sur Lille, mais qui est pour nous... Cette démarche là est importante, parce que d'abord c'est un travail d'une MJC et d'une école de musique : c'est assez rare, Parce qu'on est vraiment sur des univers un peu très différents, des conceptions très différentes. Mais bon, on a ici des gens assez ouverts, pour tout dire. Et en même temps, ça préfigure pour nous de ce que pourrait être, de ce que devrait être la réalisation du futur pôle musical sur la ville. Donc, de dire qu'il faut que ce soit un lieu de rencontres, donc de musiciens rock, de l'harmonie, de la fanfare, de l'école de musique, parce que la musique doit permettre ça. Et en même temps, c'était de se dire, au travers de ce projet là que ce n'est pas complètement farfelu que de penser que des gens de l'école de musique et des groupes rock puissent pendant 6 mois bâtir quelque chose ensemble, parce que le dire c'est facile, après [...]

I : Et ça a bien marché ?

FC : Et, ça a bien marché. Ça a vraiment bien marché. L'année prochaine, on va, sans doute, reconduire, mais pas à l'identique, donc en modifiant. Mais, ça a marché aussi, parce qu'on a, on y a mis les moyens. Ça veut dire qu'on a fait appel à ? du conservatoire de Tourcoing qui a encadré une partie, Bertrand Dupuis de l'ARA qui est aussi quelqu'un de très, très grande qualité, Gaby Bizien. C'était de se dire, il faut qu'on y mette de vrais moyens, parce que là, pour le coup, ça s'improvise pas. Il ne s'agit pas de faire du n'importe quoi. Donc, voilà, sur la dominante musicale, j'ai à peu près fait le tour me semble-t-il. Donc, après, on a un groupe théâtre, on a un groupe d'arts plastiques avec de l'aquarelle enfant, de l'éveil musical enfant. On a de la danse, de la danse de rue et de la danse plus traditionnelle, et j'en oublie certainement. Donc, un ensemble d'activités mais qui fonctionnent un peu pour elles-mêmes, donc on essaie un peu de mettre en maillage. On essaie. Pour l'essentiel, l'intervention dans le secteur culturel, c'est quand même sur la dimension musicale, mais avec une intervention forte aussi dans les dispositifs, par exemple là on démarre les deux mois d'été, par exemple les animateurs culturels sont complètement impliqués dans la dimension, dans les actions d'accueil ados, pré-ados, jeunes adultes, etc., y compris après sur des actions. On a mené l'année dernière une opération passionnante, donc, dans le cadre de la politique des quartiers dont on parlait tout à l'heure. Donc, on a mené une première opération sur le

quartier de la rouge porte, un quartier tout près d'ici, sur à la fois un travail de mobilisation d'habitants sur leur quartier, qui a débouché sur tout un travail avec les écoles sur la mémoire du quartier. Essayer de retrouver un peu. Donc, ils ont bâti un jeu, ils ont fait une expo, etc. Et, toute une dimension plus festive qu'ont prise en charge les habitants : guinguette, etc. Une dimension plus revendicative sur, notamment en liaison avec la ville, sur qu'est-ce qui faudrait sur le quartier pour essayer de développer un mieux-vivre, donc qui devrait déboucher notamment l'année prochaine sur l'implantation (...).

Je ne sais plus ce que j'en disais. Sur les différents ateliers, je pense.

I : Sur la politique de quartier.

FC : Oui, et donc, sur la Rouge porte, là, il y a un autre volet qu'on a mis en place, donc là qui a intégré totalement la dimension culturelle, ça a été de faire un travail avec les associations de quartiers, notamment les Accordéonistes, qui sont une institution dans le quartier, un peu l'harmonie, etc. Et, on a mené un travail, notamment avec Casinda Rodriguez qui est une accordéoniste de renom, qui était là aussi de faire un travail avec eux en amont, pour essayer de monter un petit répertoire avec eux, mais qui sorte en même temps de leur répertoire traditionnel, qui est quand même un peu limité en genre. Et ça, c'est vraiment des choses qui nous intéressent. Avec les gens, là où ils sont, sur le quartier. Donc, en même temps après, ils ont joué dans la rue. Il y avait un monde fou. On a fait les concerts dans les bistrots. Tout ça, c'est des choses qui nous branchent bien. On a travaillé avec, il y a un jazz band sur le quartier, etc. Voilà.

I : Sinon, au niveau projet culturel, vous travaillez avec l'école de musique surtout ?

FC : Les priorités l'an prochain, c'est sur la programmation.

I : Et la rencontre européenne aussi.

FC : Oui, il y a la rencontre européenne en Septembre, mais ça commence à bien se mettre en place. Mais, en terme d'année, la programmation, ça va vraiment être quelque chose pour nous d'important parce qu'on démarre.

I : Que voulez-vous dire par programmations ?

FC : Bien, les concerts, puisqu'on a une petite salle qui n'est pas très bien adaptée d'ailleurs. Mais, bon, on a commencé. On a fait 6 dates là depuis deux mois. Mais, ça veut dire qu'il faut fidéliser un public. Il faut qu'on trouve un peu un créneau, une entrée intéressante. En même temps, il faut que l'on soit toujours bien attentif à ce que ça participe du projet, parce que de la programmation pour de la programmation, cela n'a pas un intérêt essentiel si ce n'est à se dire que des petites salles un peu comme les nôtres, il y en a un monde cruel. Il y a des tas de groupes qui ne peuvent se reproduire nulle part.

I : Ils se produisent ici, alors ?

FC : Oui, il y a une demande importante. Et en même temps, nous, on est, comme je le disais tout à l'heure, avec un travail sur des groupes professionnels ou semi-professionnels, donc à la fois pour une participation à des programmations, et en liaison avec des premières parties, qui sont des groupes que, nous, on a chez nous ou qu'on connaît dans un

environnement très proche, et qui sont sur des premières confrontations à un public ou une première présentation du travail qu'ils ont pu faire en amont. Voilà, donc ça, ça va être vraiment un axe important. Et puis, voilà.

I : Je pense qu'on a terminé. Merci.

ENTRETIEN

Date : Samedi 3 juillet 1999 à 14h00

Lieu : Maison des Jeunes et de la Culture de Terre Neuve

Adresse : 43, Rue du docteur Louis Lemaire à Dunkerque

Interviewé : **Jean-Paul DUMOTIER**
Directeur de la MJC depuis Septembre 1969

Par : Isabelle MISSIAEN, stagiaire à la FRMJC du Nord-pas-de-Calais

Durée : 45 minutes

I : Pouvez-vous, pour commencer, me présenter votre MJC ?

JPD : L'association MJC a été fondée en Décembre 1966 de la volonté du maire de Dunkerque de l'époque et qui l'a implantée au départ dans un quartier de Dunkerque dans une ancienne école.

I : Ce n'était pas ici avant ?

JPD : Non. Mais avec dès le départ l'idée de construire un bâtiment soi-disant adapté à ça. La rentrée ici dans le bâtiment s'est faite en janvier 1971. Donc vous voyez, le projet a été vite monté. Donc, cette MJC de quartier est devenue une MJC de centre ville, sans qu'on sache d'ailleurs très bien les conséquences que cela pouvait avoir sur son rôle, son action, ses activités.

I : Et ça a changé beaucoup de passer d'un quartier au centre ville ?

JPD : Enfin, ça a absolument, quand même, petit à petit tout changé, puisque dans les faits, cette MJC en centre ville, il n'y avait pas beaucoup d'équipements de quartier à l'époque, et les villes avoisinantes étaient aussi assez peu équipées. Dans les faits, il y avait quatre MJC. Il y en avait une sur Dunkerque. Sur l'agglomération dunkerquoise, il y avait quatre communes : Il y avait Grande Synthe, Dunkerque, Rosendaël et Malo-les-Bains qui ont disposé d'une MJC. Bon, donc, cette MJC est arrivée ici à avoir un rôle de MJC de centre ville. C'est à dire au niveau des associations qui avaient décidé d'y avoir leur siège, on a été un peu envahi de permanences, de demandes de salles de réunion, etc. Et, par contre, également, au niveau de ses activités, il y a eu un transfert sur des activités un peu plus développées. Moins d'activités et des activités plus grosses. Des choix qui avaient été faits. Mais, quand même dans tous les domaines. En répondant à une demande sociale comme ça, mais sans choix, je veux dire.

Alors ensuite, historiquement, ce qui s'est passé, c'est aussi que les communes se sont équipées. Dunkerque, lui-même, s'est équipé d'autres maisons de quartier dites centres sociaux à l'époque, donc municipaux. Et les choix de la MJC ont dû se faire sur aussi des activités plus performantes, donc moins d'activités mais plus d'activités qui étaient plus pointues et qui avaient un rayonnement un peu plus d'agglomération, au moins de grande ville.

I : Et c'est quoi ces activités ?

JPD : Ces activités, rapidement, enfin en prenant le temps au contraire, elles se sont installées essentiellement dans **le domaine de développement culturel** en commençant dans les années 1980 au départ. Disons que le secteur de développement culturel de la MJC, de toute façon, n'a jamais été que le développement des activités traditionnelles qu'elle avait au départ. Donc, de ciné club, on est passé à un cinéma d'art et d'essai, recherche, *Studio 43*. De café musique, disons plutôt de café théâtre un peu en gros, on est passé en jazz club très spécialisé. D'ateliers d'arts plastiques, on est passé à galerie d'art contemporain. Et d'ateliers enfants, on est passé à secteur de culture scientifique et technique industrielle. Et tous les secteurs, un peu, se sont développés. Il n'y a que le secteur sportif, lui existait aussi. La maison devenant trop petite, il est parti à l'extérieur. Et donc, on a petit à petit beaucoup plus centré les activités de la maison sur les développements culturels, des activités très lourdes, très fortes. Un budget qui en dix ans s'est multiplié par dix : de 500000, il est passé à 5 millions. Et donc, si vous voulez, on est arrivé à avoir un développement qui dépassait, sans vouloir rien supprimer, un développement qui allait trop vite et qui dépassait les moyens financiers qui nous étaient accordés. On peut toujours penser que quand on fait les choses, on va être financé. Puis, quand on les a faites, on se rend compte qu'on ne l'est pas, ce qui fait que le développement allait plus vite que les financements. Donc, on est arrivé à une crise en 1996 qui nous a fait abandonner tout le secteur sportif (judo, musculation, karting, gymnastique), abandonner tout le secteur arts plastiques (atelier d'arts plastiques et galerie d'art contemporain), et tout recentrer sur un projet qu'on a appelé **IMAGE ET MUSIQUE**, donc qui a été mis en oeuvre autour de pôles image, c'est à dire cinéma et vidéo, et musique, c'est à dire jazz et rock. Donc, maintenant, depuis, le projet s'est structuré et tout tourne autour de ces activités là image et musique. Donc en gros, voilà tout le parcours de la maison depuis 1966, au moins ici de 1971 à 1999, date à laquelle on doit là re-signer une convention avec la ville de Dunkerque qui est centrée effectivement sur ce projet image et musique.

I : Et vous avez beaucoup d'adhérents ?

JPD : Les adhérents, c'est pas une notion fondamentale ici. Il y a un millier d'adhérents, mais cela signifie quoi. On avait un calcul en 1996 où on était arrivé à 54000 passages, personnes touchées. Mais, qu'est-ce que ça veut dire aussi une personne touchée ? 12000 contacts jeunes l'année dernière, c'est à dire jeunes touchés à un moment précis pour une action pointue précise, les entrées cinéma, une activité, un contact BIJ, etc. Qu'est-ce que ça signifie, parce que, dans les faits, est-ce que 12000, c'est beaucoup, pas beaucoup, personne n'en sait rien.

I : Mais, par contre, c'est essentiellement des jeunes qui viennent à la MJC ?

JPD : Non, pas uniquement, ils ne sont pas d'ailleurs toujours visibles, parce que, apparemment ce que fait la MJC et ses caractéristiques, c'est que c'est le siège ici, mais il y a des choses qui se passent à l'extérieur. Il y a des animateurs sur Grande Synthe. Les ateliers MAO sont en partie ici, en partie dans les centres de loisirs. Les ateliers vidéo, on va dire de jeunesse, sont en partie ici, en partie dans des maisons de quartier. Ce qui fait que le lieu lui-même, c'est le siège, le symbole mais la maison rayonne à l'extérieur. Le club de l'âge d'or, du troisième âge qui est une ancienne activité qui elle a été gardée, a la moitié ici et aussi la moitié dans des salles du CCAS, etc. Donc, c'est un profil un peu particulier où il y a bien un

centre ici, mais en vidéo, on a aussi des ateliers de pratique artistique dans trois collèges, on travaille en cinéma avec la section A3 du lycée Noordover. On est là où il faut, ici et ailleurs.

I : Et au niveau cinéma, ça marche bien ?

JPD : Au niveau cinéma, oui, ça marche bien. Ça pourrait aller mieux. On ne sait pas ce que ça va devenir avec l'arrivée du mégaplex à Dunkerque. Il y a 20 salles qui arrivent dans trois mois. Donc là, on ne sait pas du tout ce que ça va donner. Pour l'instant, on va dire que ça va. On mène un cinéma, comme on dit un cinéma militant et de résistance. Il y a 25000 entrées pour une petite salle de 180 places. C'est pas négatif. Il y a un gros travail qui se fait avec les scolaires par l'intermédiaire du contrat d'agglomération, c'est à dire d'un animateur qui travaille dans le cadre du contrat d'agglomération avec onze communes. Donc, vous voyez, dire ici, je viens ici et je trouve personne, bien je vais dire à la rigueur, il y a des moments c'est normal parce que tout le monde est à l'extérieur.

I : Et donc, au niveau de l'action culturelle, c'est surtout le cinéma quand même.

JPD : Ah non. C'est tout ce que je vous ai dit : le jazz, le rock, les ateliers vidéo. Tout est dans cette optique là.

I : Et vos projets au niveau de l'action culturelle.

JPD : On n'a pas de projets.

I : C'est continuer ce que vous faites.

JPD : C'est continuer ce qu'on fait, l'amplifier, le développer, c'est tout. Mais, il n'y a rien de prévu de neuf. On est en plein là dedans. Le développer, on verra dans trois ans, où on sera dans trois ans. Si on développe, on développe même pas, ça fait partie du projet, on commence un multimédia, on commence un espace de documentation « image et musique ». Mais bon, ça fait partie du projet. On est dedans. Il n'y a aucun développement actuellement et rien ne peut se faire si c'est pas compris dans le projet. Pas la peine de me dire demain, monsieur, je suis animateur bénévole, j'aimerais monter une troupe de théâtre chez vous, etc. Non, c'est pas la peine. C'est pas dans le projet, ça ne se fera pas. Que ce soit du patin à roulettes ou n'importe quoi, c'est fini ça. C'est une maison dont le projet est très lisible maintenant autour de ça. On ne commencera pas à organiser des trucs comme ça, à tort et à travers, une idée qui est d'ailleurs de répondre à une demande sociale peut-être, mais totalement inorganisable en terme de projet culturel fort. Ce n'est plus de notre fait.

I : Vous vous mettez plus du côté culturel que du côté social.

JPD : C'est une question de savoir que si on fait du culturel, vous croyez pas qu'on fait du social. Nous, on considère que si on fait du culturel, on est en plein dans le social. Même si on ne fait pas de l'aide sociale, on fait de l'action sociale. Tous les animateurs qui sont avec les jeunes dans les quartiers en DSU ou dans des collèges défavorisés, etc., toutes les actions qui sont menées avec des publics en difficulté avec la mission locale, c'est pas que du social, mais c'est essentiellement du culturel.

I : Parce que justement, j'ai vraiment du mal à définir l'action culturelle. Dans chaque MJC, c'est différent.

JPD : Je ne vais pas commencer à tenir un discours théorique. Il faut aussi distinguer deux champs culturels. Le champ culturel qui est le champ traditionnel des beaux-arts, c'est à dire le milieu culturel, les artistes. Il faudrait aussi ne pas faire de confusion entre l'art et la culture. Là c'est fondamental effectivement, notion de culture réduite aux beaux-arts, ou notion de culture qui, j'allais dire, donne des outils aux jeunes et aux moins jeunes pour appréhender toute une société dans sa complexité et mettre en place des initiatives citoyennes qui utilisent l'art notamment comme moyen de développement, comme moyen d'identification à travers quelque chose qui est de l'ordre du symbole, puisque que de toute façon l'art est totalement symbolique. Il faudra vous pencher là dessus. Pour moi, il n'y a pas la moitié des MJC qui font de l'action culturelle.

I : Sauf sur certains points.

JPD : Oui, mais c'est ce que je disais tout à l'heure. Est-ce qu'on peut continuer à développer un projet d'action culturelle telle que je l'entends, et en même temps répondre à des tas de demandes de patins à roulettes, de machin chose, etc. Le projet de la maison, à ce moment là, n'est pas lisible à mon avis. C'est tout, ça n'est que mon avis personnel.

I : Mais quelquefois, il peut y avoir des projets et une envie de faire de l'action culturelle mais il n'y a pas les financements qui suivent.

JPD : Il faut les chercher. Moi, j'en ai bien trouvé.

I : Vous les avez trouvés pour quoi ?

JPD : Je les ai trouvés. Pour tout ce qu'on fait, on les a trouvés. Pas tant qu'on veut, pas assez, mais c'est évident. Et pourquoi aussi, parce que le projet de la maison est bien lisible. Et on connaît tous les difficultés de subventionnement avec la DRAC et d'autres, le ministère de la culture, pour des tas de raisons. Si on fait du patin à roulettes dans une structure, c'est difficile de faire en même temps une action culturelle forte sur un milieu musical ou autre. En terme d'identification de projet, je veux dire. Peut-être qu'un jour quelqu'un qui fait du patin à roulettes fera de la musique, etc. Je veux bien, mais j'y crois pas. Puis, ça demande tellement de moyens que si on veut effectivement faire du travail fort, on est quasiment obligé de mettre tous les moyens là dedans. Certains collègues vous diront le contraire peut-être, j'en sais rien.

I : J'ai remarqué que toutes les MJC étaient différentes.

JPD : Ça, c'est sûr, c'est évident. Les problèmes d'implantation locale, c'est la réponse. La réponse que je donne est celle de la MJC à Dunkerque, c'est une MJC qui a monté un projet propre et qui est unique dans la région de toute façon.
(...) Tout ce qui est chiffre, tout ce qui est activité, vous les trouverez dans le questionnaire. Le reste, les options de la maison, vous les connaissez, je vous en ai parlé. La manière de voir les choses qui est celle du directeur, de la MJC Terre Neuve de Dunkerque.
Mais bon, il y a des maisons qui hésitent effectivement à se lancer là dedans parce que, comme je vous le dis, il faut faire des choix, c'est évident. L'exemple de Calais est aussi

important. Enfin Calais, je veux dire, dans les faits, ils étaient sur un projet comme celui de la maison, dans d'autres domaines, pas sur le domaine image, mais notamment sur le domaine musique, et bon, dépôt de bilan quasiment financier. Nous, on a eu la chance de s'en rendre compte un peu plus tôt de où on partait, et de pouvoir par un plan de restructuration très dur, parce que j'ai parlé de suppression d'activités, mais il y avait des licenciements économiques et autres. Il a quand même fallu récupérer 700000 francs (...). Ça s'est fait en deux ans. En deux ans, on a brassé financièrement la maison. Ça a été une frappe chirurgicale. Ça a été très dur passé 1996. Et depuis, la maison est financièrement saine : il y a moins d'activités parce qu'on en a effectivement supprimé, il y a moins de personnel. Mais au moins, c'est clair, la maison est sur un projet clair.

I : Je vous remercie.

ENTRETIEN

Date : Samedi 3 juillet 1999 à 15h30

Lieu : Maison des Jeunes et de la Culture de Rosendaël

Adresse : Château Coquelle - Rue de Belfort à Dunkerque

Interviewé : **René CAMBIER**
Directeur de la MJC depuis Septembre 1983

Par : Isabelle MISSIAEN, stagiaire à la FRMJC du Nord-pas-de-Calais

Durée : environ 1h00, plus visite des locaux

RC : Voilà, donc, comme ça si Daniel m'entend, comme je viens de dire : Je n'ai aucun secret pour mon ami Daniel Vandecasteele, c'est la raison pour laquelle j'accepte d'être enregistré. Voilà!

I : En fait, vous m'avez dit, par exemple, Rosendaël (le château Coquelle), vous y êtes depuis 6 ans. Mais, la MJC a été créée depuis quand ?

RC : Ah oui, c'est vrai que tout à l'heure, je donnais des précisions. Je vais les redonner d'ailleurs. D'autant plus qu'il y a, à la fois, la date de création de la MJC, il y a ma date d'arrivée à Dunkerque et ma date d'arrivée à Coquelle : ce qui est trois dates différentes. Donc, la création de la MJC de Rosendaël correspond très précisément, quasiment au mois près à celle de la MJC de Terre-Neuve, c'est à dire en Mai 1966. La deuxième date à retenir, c'est la date donc de mon arrivée, moi, personnellement, cela fait 16 ans. Donc, j'ai été nommé au 1er Septembre 1983 à la MJC de Rosendaël, à sa direction, mais dont les locaux étaient situés rue Menglume, c'est à dire un nom bien flamand, mais en fait au centre de Rosendaël, à deux cents mètres de la mairie de Rosendaël, donc dans des anciens locaux, comme je disais tout à l'heure, qui étaient une ancienne école du début du siècle. Et donc la MJC de Mai 1966 à, donc à 6 ans en arrière, à juillet 1992 : De Mai 1966 à Juillet 1992, la MJC est restée dans ces locaux, ces locaux là donc au centre de Rosendaël, donc vétustes. Ça, c'est clair, puisque, je le disais tout à l'heure, depuis les locaux ont été abattus, disparus. A l'époque, d'ailleurs, pour ne pas trop ternir l'image de la maison, je disais que nous avions des locaux vétustes, et depuis je dis pourris, parce que vraiment c'était pourri. D'ailleurs, sans vouloir nous jeter des fleurs, il a été reconnu par la ville, et par d'autres d'ailleurs, que l'on faisait des miracles dans cette maison, parce que, quand même, tout ce qu'on arrivait à faire vu l'état des locaux, vu l'état délabré, c'était pas mal. Voilà, ça, c'est la date que vous me demandiez. Et la dernière date, c'est donc, septembre, le 1er Septembre 1992, où là c'est donc changement de locaux, autrement dit la MJC de Rosendaël déménage donc du centre de Rosendaël à ici. C'est vrai, un peu en périphérie de Rosendaël. Ça, c'est un petit inconvénient. Mais, avec cet avantage de bénéficier de locaux tout à fait autres. Et encore, quand je dis autres, avec le sourire, je dirais qu'il y a quand même une ressemblance avec les anciens locaux. C'est que, on est quand même resté dans l'ancien, si j'ose dire. On est passé du vétuste à l'ancien. Et pourquoi je dis ça aussi, parce qu'il y a une dernière date que j'aurais pu ajouter. Mais, je ne pourrais pas le faire, parce qu'elle n'a pas eu lieu finalement. Je ne vais pas refaire l'histoire. Mais, je fais allusion directement au fait que, quatre ans quasiment, trois,

quatre ans même après mon arrivée, donc ça veut dire, j'avais dit Septembre 1983, donc en 1987, la municipalité de l'époque, qui n'était pas l'actuelle, qui était dirigée par un maire de droite, avait accepté - et c'est important car cela veut dire qu'ils avaient reconnu notre action - avaient accepté de nous attribuer d'autres locaux. Mais quand je dis d'autres, c'était carrément d'ailleurs un nouveau bâtiment. Et moi, j'y ai cru d'ailleurs. J'y ai cru pourquoi, parce qu'à l'époque un budget de 300000 francs, ce qui était quand même pas rien, avait été par le conseil municipal pour les études simplement. Bien sûr, 300000 francs pour construire la MJC, ç'eût été peu. Ça payait même pas le bureau. Bon! Mais non, là, c'était 300000 francs pour une étude. Et donc, ça avait été acté. Et puis bon, voilà, l'histoire fait que, les mois, les années passant, les changements municipaux entre deux, etc., etc., et bien ce projet, ce beau projet de bâtiment neuf, un peu comme à Saint-Saulve finalement, c'est ce qui a failli se passer, et bien a été abandonné. Et c'est là que le maire Michel Delebarre arrivé à la mairie à ce moment là, a fait un autre choix qui, comme je le disais tout à l'heure, qui est un bon choix, mais qui était différent, qui était de dire : « moi, maire, je fais d'une pierre deux coups, je restaure le château et je donne à la MJC des locaux dignes de ce nom ». Et au final, pour terminer sur l'histoire des locaux d'ailleurs. Et bien moi, mon avis personnel, c'est que c'est une très bonne chose. **Mais, il y a un grand mais, et le mais c'est pas tellement par rapport à sa situation géographique. Ça, c'est pas un gros inconvénient.** Mais, c'est, pour revenir directement à vos préoccupations, dont on parlait tout à l'heure sur l'action culturelle, mais c'est que la MJC n'a pas et n'aura pas, et ne peut pas avoir, j'avais étudié avec l'architecte une possibilité mais ce n'est pas possible, n'a pas et n'aura pas de salle de diffusion culturelle. Et si je vous dis ça, c'est non seulement pour finir sur l'aspect architectural, on va dire, ou patrimonial, mais c'est une manière de donner déjà une des raisons de la question que vous m'aviez posée tout à l'heure, une des raisons qui explique pourquoi la MJC de Rosendaël n'a pas une action culturelle aussi développée que celle de Terre Neuve, par exemple. Et déjà pour répondre, enfin là j'anticipe peut-être, mais je le dis quand même, déjà pour répondre à l'action culturelle, c'est que **la MJC de Rosendaël a une action culturelle, de mon point de vue pas très importante, mais a une action culturelle, mais qui justement très souvent est ignorée de la part de pas mal de gens, parce qu'elle n'est pas lisible. Et pourquoi elle n'est pas lisible ? Et bien, essentiellement parce que nos actions sont éclatées dans la ville.** Clairement, ça veut dire quoi ? Ça veut dire qu'on a un cycle de reportages audiovisuels qui s'appelle Découverte qui se passe justement d'ailleurs dans la salle de cinéma de la MJC deTerre-Neuve, le *studio 43*.

I : Vous faites des choses en relation alors ?

RC : **Donc, effectivement,** c'est une manière d'ailleurs aussi d'essayer d'être en relation avec Terre Neuve. **On a** une programmation de spectacles jeune public, qui se passe dans un autre lieu qu'on appelle le Méridien. On a quelques concerts qui, par contre, se passent ici. On a aussi parfois, c'est arrivé qu'on présente des spectacles au théâtre de Dunkerque. Donc, tout ça fait que notre programmation n'est pas lisible, puisque très concrètement, par exemple, lorsqu'un spectacle est annoncé dans la presse, et bien, on y mette voilà tel spectacle au théâtre ou à la MJC de Terre Neuve ou dans tel lieu, et puis en petit, et encore si c'est mis, et bien organisé par la MJC de Rosendaël. Voilà.

I : **Mais, votre galerie d'exposition est quand même importante au niveau de l'action culturelle.**

RC : Voilà, alors c'est pour ça que je disais qu'on avait quand même une action culturelle, peu lisible pour la raison que je viens d'évoquer. Mais, néanmoins, au sein même de l'équipement, il y a quand même deux...oui, deux programmes d'action culturelle qui ont lieu ici. Le premier, c'est ici dans la salle du bas, là, ce que l'on appelle, nous, dans notre jargon, je vous montrerais tout à l'heure, qu'on appelle le grand salon. Et donc, on s'est donc directement inspiré justement de cet aspect patrimonial et original, architectural, historique du grand salon, pour mettre en place, il y a déjà quelques années, une action qu'on **appelle le salon musique**, qui est donc la présentation de concerts, on va dire intimistes, d'ailleurs on ne pourra pas faire venir un orchestre symphonique de 50 personnes, avec un thème d'ailleurs ou une thématique plutôt. Donc, cette année, on avait choisi la musique baroque. L'année prochaine, on choisit la musique romantique, enfin les romantiques. L'année suivante, ce sera certainement la musique contemporaine. Pourquoi pas après le hip hop, le rap ou que sais-je. On verra. Enfin, ça me paraît un peu plus difficile.

Enfin pourquoi pas. On verra. Mais donc, ça existe. Et effectivement, comme vous venez de le dire très justement, la deuxième action culturelle, qui se passe donc là dans nos locaux, c'est notre **action photographique**, et essentiellement par la présentation régulière d'expositions photographiques. Voilà.

I : Et là, c'est bien suivi ?

RC : Au niveau du public, des adhérents, là encore, je vais être très honnête, j'aime pas raconter d'histoires, c'est relativement bien suivi. Il y a une évolution. Mais c'est vrai, et ça je le regrette : c'est vrai qu'il n'y a pas autant de gens qui s'y intéressent que je le souhaiterais, il n'y a pas autant de visiteurs que je le souhaiterais. Bon, ceci étant, c'est quand même propre, je pense, à la photographie, où la photographie n'a jamais déplacé les foules. Mais, bon, néanmoins il y a quand même un certain intérêt qu'on essaie bien sûr de développer. Je ne me contente pas de dire, ah ben oui, ça n'intéresse pas énormément de monde, c'est dommage. Non. On essaye d'intéresser le plus grand nombre, ne serait-ce que d'ailleurs, en ne dissociant pas l'aspect diffusion, donc présentation des expos, de l'aspect formation, puisque chaque semaine, il y a des ateliers donc de formation photographique. Il y a de temps en temps la mise en place de stages plus pointus.

Il y a aussi des actions, comme, on a mis en place cette année avec des jeunes de 11-15 ans qui venaient donc chaque semaine là, en plus pendant les vacances, pour participer à un projet qu'on a appelé ***Regards sur ma ville*** qui consistait en fait à donner la possibilité à ces jeunes justement de donner leur point de vue, d'exprimer en fait leur propre point de vue avec leur sensibilité sur la ville de Dunkerque, sur leur propre quartier, ou sur les autres quartiers, etc. Donc, voilà, ce que je peux dire en quelques mots. Tout ça pour dire qu'effectivement, comme vous avez pu en prendre conscience, au moins partiellement. C'est que, je le répète, pas avec véhémence, même pas avec passion, mais pour montrer que c'est réel, c'est vrai que la MJC de Rosendaël a, mène une action culturelle. Mais, je le répète, qui, malheureusement c'est vrai que je le regrette au fond de moi, c'est pour ça que je vous le répète, qui n'est pas suffisamment lisible. Et là encore pour revenir un petit peu à vos préoccupations, notamment par rapport à la DRAC, si elle n'est pas lisible, il y a au moins deux raisons. La première, je ne la répète pas, je le disais, c'est par au fait **qu'on n'a pas de salle de diffusion culturelle**. Mais, la deuxième raison, c'est certainement aussi du fait que **nous manquons cruellement de financements**, et c'est pas faute de se battre, soit collectivement, et c'est le but, si j'ai bien compris de votre étude et des rapports qui devront essayer d'être établis avec la DRAC. Mais donc, on manque, je disais, cruellement de financements. Ce qui fait que, et bien, c'est très simple à comprendre. L'argent, c'est le nerf de la guerre. Et donc, si on n'a pas de

financements, en dehors de ceux de la ville qui ne sont pas extensibles, effectivement, on peut donc à ce moment là difficilement développer ce type d'actions, parce que... d'autant plus difficile, que contrairement à la mise en place d'activités de loisirs. Petite parenthèse d'ailleurs, souvent, à tort ou à raison, bon, ça, on verra après s'il faut expliciter. Mais, la MJC de Rosendaël est perçue souvent essentiellement, là où ça me gêne, c'est quand c'est perçu uniquement, parce que c'est faux, mais quand elle est perçue essentiellement comme une maison d'activités. Bon. Et à mon avis, c'est parfois présenté de façon péjorative, je trouve ça regrettable. Et bien, pour les activités, c'est vrai que, même si les postes d'animateurs, etc., bien sûr il faut les financer donc cela coûte de l'argent, néanmoins il y a une rentrée d'argent par les cotisations tout simplement versées par les adhérents, il y a une participation aux frais. Mais en matière d'action culturelle, les recettes sont souvent très faibles, donc il est normal qu'on puisse bénéficier de financements publics. Et donc, ceci explique cela au niveau de la difficulté justement de mise en place d'une programmation culturelle, si, je le répète, si on ne peut pas compter sur des financements publics.

I : Sinon, vous avez beaucoup d'adhérents ?

RC : Alors, au niveau des adhérents, essentiellement des gens qui pratiquent ici une activité, il y a toujours eu une évolution. Quand je suis arrivé en Septembre 1983, il y avait à peine 200 adhérents. Quatre ans plus tard, on était à peu près à 450 adhérents. Et il y a deux ans, on était à plus de 700 adhérents, 750 même. Là depuis un an, il y a une petite érosion quand même.

I : C'est des jeunes ou il y a de tous les âges ?

RC : Il y a de tous les âges. Ceci étant, là pour simplifier votre étude, j'ai préparé à votre intention un certain nombre de documents, notamment le dossier de la dernière assemblée générale. Alors, ça peut vous faire sourire parce que le dossier, on a pris comme couverture, comment dirais-je, la couverture qui avait été élaborée par la Fédération : « Citoyens! Que voulez-vous ? » Je trouvais que c'était bien au niveau symbolique de l'employer. Et donc, à l'intérieur du dossier, de la pochette, vous trouverez donc les documents qui avait été donnés aux adhérents lors de l'assemblée générale, donc bien sûr le rapport moral d'orientation, mais également des statistiques, et c'est pour ça que je ne vais pas vous ennuyer avec des chiffres maintenant, dans la mesure où vous les trouverez là. Les chiffres, donc, c'est les catégories socioprofessionnelles, c'est la répartition des adhérents par lieux géographiques, c'est le nombre d'adhérents par activité, c'est l'évolution du nombre d'adhérents. Donc, vous voyez ici, ça répond à votre question. Voilà. Ici aussi, la répartition des adhérents par tarifs, pourquoi ? Parce que, dans la plaquette que je vais vous remettre aussi, vous verrez que, vous l'avez peut-être eu à la Fédération, mais sinon vous verrez qu'on pratique des tarifs d'activités différentiels selon les ressources des gens de façon à favoriser l'accessibilité du plus grand nombre.

I : Et c'est des gens de Rosendaël en général ?

RC : C'est pareil, vous le retrouverez dans les chiffres. Mais globalement, je peux vous répondre. C'est que, on touche des gens d'un peu partout. Il y a une majorité, c'est à dire, à peu près 40 % de Rosendaliens, mais par contre on touche bien évidemment des gens de Malo, des gens de Dunkerque, et des gens des communes environnantes.

I : Par l'intermédiaire d'écoles aussi ?

RC : Alors, par contre, vis à vis des établissements scolaires, pour me faire plaisir ou me rassurer moi-même, je pourrais vous dire, bien oui, si, si, on travaille avec les écoles, ou, je trouve important de travailler avec les écoles. Bon, dans les faits, on travaille vraiment très, très peu avec les écoles. Alors, par contre, je dis bien, c'est pas un manque de volontés. Mais, sur Dunkerque et sur Rosendaël en particulier, c'est pas du tout évident. Donc, historiquement, il s'avère que la MJC de Rosendaël a peu, a peu, hein, je ne veux pas dire pas du tout, mais a peu travaillé avec les établissements scolaires. Et alors, depuis qu'on est ici, c'est encore moins facile de part notre éloignement. Alors, parce que, j'en donne pas forcément la raison essentielle en appuyant sur cet aspect géographique mais c'est une raison quand même objectivement, enfin une raison plutôt objective, puisque la situation avec les écoles, surtout si c'est par rapport à une action qui se passerait à l'intérieur de nos locaux, ben ça veut dire déplacement. Et c'est vrai que là, on n'est vraiment pas du tout proche géographiquement, proche les écoles. Mais, bon, là dessus, à moins que c'est un sujet qui vous intéresse beaucoup, sinon ça mériterait de le développer parce qu'il y a des raisons à la fois historiques, géographiques, financières, de motivations bien évidemment des enseignants, de possibilités offertes, etc. Donc, en un mot, je me contenterais de dire que la MJC de Rosendaël n'a pas jusqu'à présent travaillé beaucoup avec les écoles. Et puis, ça nécessite aussi bien évidemment des moyens, notamment des moyens humains. Je vais quand même y répondre en prenant un seul exemple, mais je le prends volontairement parce que c'est justement l'une de nos spécificités culturelles et artistiques : la **photographie**. Bon. On pourrait très bien imaginer travailler avec des établissements scolaires sur ce mode d'expression qu'est la photographie. Et donc, concrètement, ça veut dire évidemment, ça suppose bien évidemment un animateur à plein temps. Et bien, actuellement, alors que je vous parle de photo comme si c'était important, et bien sachez que, au niveau du personnel qualifié, nous n'avons qu'un seul animateur à 25 heures semaine, il n'est même pas à plein temps. Voilà. Ça vous situe, quoi.

I : Et sinon, votre but, c'est que votre action culturelle touche un peu tout le monde ?

RC : C'est sûr que ça c'est le but. Je dirais que les MJC en général, c'est leur but. Quant à moi, j'allais dire personnellement, professionnellement, enfin je pourrais dire les deux, professionnellement et personnellement, mon souci effectivement est de toucher toutes les catégories socioprofessionnelles, d'âge quel que soit, avec quand même le souci de toucher davantage les enfants et les jeunes plus que les adultes, et avec le souci également, et ça bien sûr, on trouve ça dans les orientations de la Fédération d'ailleurs, le souci de toucher davantage les, j'aime pas le mot qui est souvent employé, mais ce qu'on appelle les milieux défavorisés, mais moi je dirais plutôt les personnes et les jeunes en particulier qui ne vont pas naturellement se tourner vers les équipements comme les MJC. Tout ça, c'est sûr que c'est mon objectif prioritaire tout en reconnaissant que c'est très difficile d'ailleurs. Je ne fais pas, comme cela arrive pour certains parfois, de laisser supposer qu'on le fait tous les jours, qu'on touche les jeunes, qu'on touche les publics prioritaires tous les jours, etc. C'est pas facile du tout. C'est encore moins facile quand on est dans un château d'ailleurs.

I : Et le fait que vous ayez un parc, comme ça, ouvert à tout le monde, ça peut entraîner des jeunes qui se promènent à venir vous voir.

RC : Oui, c'est vrai que le fait que cette maison soit située dans un superbe parc - sans chauvinisme local, je peux prétendre que c'est le plus beau parc du coin d'ailleurs - Et bien c'est vrai qu'il y a des jeunes qui, des jeunes ou des moins jeunes d'ailleurs, mais des jeunes qui fréquentent très facilement le parc. Bon maintenant, c'est pas pour autant qu'ils vont rentrer dans la MJC. Ça, c'est clair.

I : Ça peut être une petite ouverture, quoi.

RC : Oui, à tel point que, dernièrement d'ailleurs, j'ai proposé à quelques personnes de la maison de réfléchir prochainement sur l'idée de relier davantage le bâtiment, donc la MJC, le château, au parc. Parce qu'en fait, on a un parc qui est vraiment superbe, et nous mêmes, on l'utilise très peu. Donc, il va falloir qu'on réfléchisse à des possibilités d'animations, d'actions, d'interactions, je dirais finalement, entre le bâtiment et le parc. Pourquoi ? Parce que j'ai effectivement constaté, ça c'est pour répondre à votre question, enfin pour répondre... pour plutôt prolonger votre remarque... parce que j'ai donc observé que le parc était très fréquenté, qui avait souvent des gens qui le fréquentaient sans pour autant, ne serait-ce que pousser la porte avec un minimum de curiosité. Donc, là, il y a tout un travail à faire qui n'est pas simple non plus parce qu'on n'est pas dans le sud de la France. Donc, ça veut dire que si on imagine des animations dans le parc, il faut aussi qu'on ait la météo avec nous. Mais, je suis persuadé qu'il y a des choses à faire.

I : Et sinon, vous avez beaucoup d'animateurs ?

RC : Au niveau de l'équipe d'animation, c'est pas énorme quand même. Encore que tout est relatif. Par rapport à d'autres maisons, c'est beaucoup, et par rapport à certaines, c'est peu. Bon. Plus précisément, ça veut dire quoi. Ça veut dire que je distinguerais tout d'abord l'équipe permanente entre guillemets, et puis l'équipe d'animation. L'équipe permanente, là, c'est vrai que, vous apprécierez mais c'est pas énorme, puisqu'il y a un directeur fédéral. J'ai ensuite donc une secrétaire à plein temps qui a un statut d'agent municipal. Il y a une secrétaire à mi-temps qui est employée à la MJC. Il y a donc l'animateur spécialisé, auquel je faisais allusion, qui est donc chargé du secteur photographique. Nous avons ensuite, depuis presque un an maintenant, une jeune qui est en CEC et qui sera très, très bientôt embauchée emploi jeune, qui elle est plus particulièrement chargée de tout ce qui est promotion, communication, valorisation de nos actions, favoriser aussi les relations internes entre les activités, etc., sous ma responsabilité et puis un peu sous ma conduite quoi, je veux dire, conduite j'aime pas le mot, mais je dirais que j'essaie de jouer un rôle de formateur, autant le dire. Voilà, donc, ça, c'est ce que j'appellerais l'équipe permanente, plus une dame de ménage bien sûr pour l'entretien des locaux, une dame et demi si j'ose dire, c'est à dire un poste et demi. Voilà, ça, c'est tout au niveau de l'équipe permanente. Et ensuite, au niveau de l'équipe d'animation, là, c'est très simple. C'est qu'effectivement pour toutes les activités, dont vous trouverez la liste dans la plaquette que je vous ai préparée, qui est le document que vous avez peut-être eu à la Fédération, qui est donc une plaquette annuelle, bien sûr je ne vais pas vous énumérez la liste puisque vous trouverez tout dedans, mais sachez que pour chaque activité, il y a effectivement un animateur ou une animatrice qui se charge de cette activité, un ou plusieurs selon les activités. Et donc, là, ça varie entre 3 heures par semaine pour arriver à 24 heures par semaine pour l'animatrice de danse, qui assure pas mal de cours. C'est ça, ça varie en gros entre 3 et 24 heures selon les uns et les autres.

I : Et vous avez beaucoup d'activités ?

RC : Là encore, tout est relatif. Si c'est par rapport à Saint-Saulve, par exemple, on n'en a pas énormément. Par rapport à d'autres, si, on en a quand même pas mal, vous verrez, il y a photo, guitare, centre de loisirs le mercredi et pendant les petites vacances, donc danse je disais qui est un secteur quand même important, une activité de développement musical basé sur une méthode qu'on appelle la méthode Martenot, même des cours de cornemuse, d'art floral, de théâtre, un atelier poterie qu'on appelle Terre et Création, une activité de concentration, relaxation, même des cours d'Anglais. Bon, donc, c'est vrai que ça représente quand même du monde tout ça, ce qui représente à peu près les 700 adhérents.

I : Vous voulez que les activités soient plus dans le sens culturel ? Parce que vous m'aviez dit que certaines personnes voyaient la MJC comme un centre d'activités plutôt et...

RC : Oui, alors c'est vrai que le souci, je dis le souci, je dis pas que j'y arrive, mais le souci quand même de la maison et le mien en particulier, c'est de faire en sorte que les activités ne soient pas des activités de consommation, mais soient, j'allais presque dire, c'est ambitieux, mais de véritables activités artistiques et culturelles. Je vais prendre un exemple très simple. En photographie justement, et je prends encore là cet exemple là, parce que c'est vrai que c'est un peu notre fer de lance, les gens, donc les jeunes ou les moins jeunes qui viennent pratiquer la photographie ici, pour apprendre la technologie des appareils, comment développer une photographie en noir et blanc, parce qu'on est équipé en noir et blanc, aiguiser aussi un peu leurs regards, etc. Et qu'effectivement, lorsqu'il y a la présentation d'une exposition, qu'ils s'y intéressent, qu'ils viennent le jour du vernissage pour discuter avec l'auteur. D'éveiller vraiment une curiosité, et je dirais une curiosité artistique finalement. Donc, il y a ce souci. Maintenant, je ne vais pas vous dire, parce que je ne suis pas quelqu'un qui raconte des histoires, et je ne vais pas vous dire que c'est merveilleux, qu'on y arrive, etc. Mais, c'est quand même le souci. Et c'est vrai qu'il y a quand même une évolution. Au fil des années, il y a quand même une évolution. Mais, c'est évident, et ça, vous avez dû le retrouver dans pas mal de MJC, cet aspect de consommateurs, qui je le répète qui dans ma bouche, n'est pas forcément péjoratif d'ailleurs, mais cet aspect de consommateurs, on le retrouve chez une grande majorité d'adhérents. Donc, mon ambition, si j'ose dire, mon ambition éducative, c'est d'essayer de faire évoluer les adhérents d'une démarche de consommateurs vers une démarche de curiosité, d'éveil, d'imagination, et donc de toucher un peu effectivement à tout ce qui peut concerner une vie artistique. Voilà. (...)

En vous parlant comme ça très spontanément, c'est une manière aussi de vous faire toucher la réalité. Moi d'ailleurs souvent, en souriant, je m'estime être un directeur pragmatique, c'est à dire que ça peut m'arriver de tenir un discours sur une analyse, sur des idées hautement philosophico, socialo, politico, machin chouette, mais au final, c'est vrai que j'ai toujours eu le souci d'être pragmatique, parce que si on revient par exemple aux grandes idées, aux belles idées de la Fédération, c'est important de les avoir en tête.

I : L'éducation populaire.

RC : Le projet d'éducation populaire, c'est important. Mais, quand on a affaire concrètement aux gens par exemple qui viennent ici, c'est vrai que si je les accueille en leur disant « Bon, je vais vous parler du projet d'éducation populaire », ils vont me regarder avec des grands yeux, avec une certaine interrogation. Donc, la subtilité, c'est peut-être de leur en parler, mais comme, de leur en parler mais d'essayer de le faire vivre plutôt que de leur en parler finalement. C'est à dire que, un peu comme monsieur Jourdain faisait de la prose sans

le savoir, et bien de pratiquer de l'éducation populaire sans le savoir. C'est un petit peu ça, quoi.

I : En s'en rendant compte quand même au bout d'un moment.

RC : Mais au bout d'un moment, en s'en rendant compte, bien sûr.

I : Sinon, vous m'avez parlé de votre galerie d'exposition, etc. Mais, vous définiriez comment l'action culturelle ?

RC : Ça, c'est vraiment la question à 100 balles, d'autant plus qu'il y a souvent confusion d'ailleurs entre action culturelle, action artistique, action même d'animation. C'est vrai que, honnêtement, c'est très difficile de le définir.

I : J'ai pas envie de faire d'erreur justement en parlant d'action culturelle.

RC : C'est vrai que c'est difficile, d'autant plus que action culturelle, souvent il y a confusion aussi, enfin une confusion ou la même chose, que sais-je, mais entre action culturelle et programmation culturelle. Pour moi et pour beaucoup, je pense quand même que le mot programmation culturelle est relativement clair. C'est à dire que programmation culturelle, il y a effectivement programme, culturel, donc les expositions qu'on programme ici.

I : Il y a des festivals aussi ?

RC : Non. Il y a quelques années, on avait mis en place un festival de la photographie qu'on n'a pas pu poursuivre pour des raisons de financements d'ailleurs surtout. Mais, la programmation culturelle, c'est quelque chose de relativement précis. C'est vrai que mettre en place un spectacle ou des spectacles, ou un cycle, comme je disais, découverte de reportages audiovisuels, ou un cycle régulier de spectacles jeune public, que vous retrouverez également dans la plaquette. Bon, ça c'est de la programmation culturelle et je pense que tout le monde sera d'accord. Après, l'action culturelle, qu'est-ce que c'est ? Souvent, il me semble, pour moi d'ailleurs entre autres, c'est souvent un peu la même chose, c'est souvent assimilé action culturelle-programmation culturelle. Là où ça devient encore plus difficile à cerner, plus subtil, c'est l'action artistique. Parce que certains diront l'art n'est pas la culture, la culture n'est pas l'art. Quelque part, c'est vrai.
La question : qu'est ce que c'est que la culture ? Qu'est-ce que c'est que l'art ? Difficile à répondre. Difficile.

I : Et vous pensez qu'un guide qui recense un peu l'action culturelle dans les MJC, ça peut être un point positif.

RC : Ça peut être un point positif, oui. Ne serait ce que justement par rapport à la DRAC, par exemple, par rapport à nos bailleurs de fond, de valoriser ce qui se fait, de valoriser et déjà de faire connaître ce qui existe, parce que souvent les gens ignorent. Donc de valoriser. Mais c'est vrai, je répète, art-culture, ce serait un grand débat à avoir avec d'éminents spécialistes, que je ne suis pas d'ailleurs. Moi, je ne préfère pas le définir. Parce que je vis un nombre de choses, j'essaie de mettre en place un certain nombre de choses. Je ne

réponds pas à votre question peut-être, parce que je n'ai pas bien compris votre question finalement.

I : Je suis restée un peu vague.

RC : Qu'est-ce qui vous intéresse en fait, de savoir comment définir l'action culturelle, l'action artistique ?

I : Je dois en fait recenser l'action culturelle et je voulais en connaître un peu votre définition.

RC : Mais justement, est-ce que vous-même vous avez une définition ?

I : Justement, j'ai du mal à le définir. C'est pour ça que je vous en parle.

RC : On se renvoie finalement nos interrogations, mais ce qui prouve bien d'ailleurs que ce n'est pas facile.

I : C'est pour voir en gros. Je veux voir les définitions de l'action culturelle de certains directeurs pour comprendre un peu. Et puis votre définition de l'action culturelle s'en ressent sûrement dans votre façon de diriger la MJC.

RC : Evidemment. Pour essayer d'être un petit peu plus précis quand même, c'est que si effectivement, pour moi et pour beaucoup je pense, il est difficile de définir l'action culturelle, c'est parce qu'il y a le mot culture bien évidemment. Action culturelle, donc il y a le mot culture. Et le mot culture, il faut bien reconnaître que même si on l'emploie très souvent, c'est un mot qui est très très large, enfin très large tout au moins dans mon état d'esprit, par contre pour certains, quand je dis pour certains, je ne pense pas aux collègues, mais pour des citoyens, des habitants, le mot culture peut être très large dans leur conception, c'est mon cas, parce que ça peut toucher aussi bien effectivement le fait de participer, enfin d'aller voir un spectacle, que de lire, que de faire son jardin, que de s'intéresser effectivement à la culture des petits pois ou des fleurs, mais oui c'est culturel, de s'intéresser à son mode de vie ou celui des voisins, c'est culturel, de faire de la cuisine, mais pas n'importe comment, et en s'y intéressant de façon curieuse, c'est de la culture. C'est vrai que la culture, c'est quelque chose de très vaste. Ou la mère de famille qui effectivement, ou le père de famille d'ailleurs, va s'intéresser même à la manière de décorer sa maison ou son appartement avec un souci de recherche, etc. C'est également culturel, c'est de la culture, pour moi, en tout cas. Tout ça pour vous dire que la culture, c'est quelque chose de très, très large, pour moi. Pour certains par contre, ce sera plus limité. Ce sera ce que l'on va appeler la culture beaux arts, donc là, effectivement, ce sera vraiment une exposition d'arts plastiques et encore pas n'importe quelle exposition, etc. Donc, la culture, c'est très, très large. Donc, dès l'instant où vous me demandez, pour moi, ce que c'est que l'action culturelle, c'est vrai que c'est difficile d'y répondre, encore que j'y réponds d'une certaine manière, encore que c'est difficile de donner une définition exacte parce qu'il n'y a pas de définition exacte. C'est difficile parce que je ne peux pas dire que la vérité, c'est ça. Non. Je peux simplement vous dire que ma définition personnelle de l'action culturelle, elle existe finalement, mais c'est donc une définition très large, puisque, je le répète, pour moi, la culture, c'est très, très large, dans la mesure où j'ai un souci bien sûr d'ouverture, de tolérance, de respect des uns et des autres. Donc, étant donné que c'est très large, et bien en souriant, je dirais que pour moi la définition de l'action

culturelle, ce serait de dire, c'est de dire plutôt que c'est de mettre en place des bazars, des trucs, des actions, qui vont permettre aux habitants de découvrir, eux-mêmes de valoriser leur propre potentiel d'imagination, de créativité, que sais-je, et donc forcément c'est très large.

I : Ça s'est ressenti avec la photographie, cette ouverture.

RC : Oui, je pense que oui. Je vous dis, il y a encore beaucoup de choses à faire. Mais, c'est vrai qu'à travers la photographie, il y a eu un progrès dans la prise de conscience d'une action culturelle et artistique à travers un métier comme celui-là. Je vais prendre un exemple très simple, mais qui s'est passé et auquel je faisais allusion tout à l'heure. On a mis en place cette année un projet qui s'appelle Regards sur ma ville. De quoi il s'agit. C'était d'abord de partir d'un constat, de dire il y a notamment les jeunes, qui je le répète à mes yeux des publics prioritaires, des jeunes notamment d'ailleurs de quartiers, parce que c'est avec eux qu'on a travaillé, de quartiers dits sensibles, des jeunes quand même un peu déstructurés, un peu difficiles on va dire, qui n'avaient jamais eu la possibilité de faire de la photographie. Alors, c'est pas tellement ça qui était important, c'était pas de dire, tiens on va leur faire faire de la photographie, non. Mais c'était leur donner justement la possibilité de découvrir, je dirais, un maximum de choses, et des choses justement plus culturelles qu'artistiques au départ. Je m'explique. « Plus culturelles », ça veut dire de découvrir et bien qu'effectivement, on pouvait autour d'un projet, et bien, vivre de manière collective, réfléchir ensemble. Donc, là, en l'occurrence, c'est un groupe de 20 jeunes en trois d'ailleurs pour des raisons pratiques, bref une dizaine de jeunes ensemble, de découvrir que dans la vie effectivement c'était important et intéressant de pouvoir vivre en collectivité, de mieux se comprendre, de mieux se découvrir soi-même et de mieux découvrir les autres, de savoir ce qu'ils faisaient chez eux ou à l'extérieur, d'apprendre aussi que, effectivement, il y a des règles à respecter et donc, par exemple, de savoir que si on utilise un laboratoire, et bien, on ne met pas les produits n'importe où, n'importe comment, que si on ouvre une pochette en pleine lumière, le papier est foutu. Alors, c'est des choses très concrètes, mais c'est un manière de, comment dirais-je, de leur permettre effectivement de découvrir la vie en collectivité, le respect des uns des autres. Je me répète. Mais aussi, de leur donner la possibilité de s'exprimer sur leur propre vie, donc d'une certaine manière sur leur propre culture, puisque ce projet, je le répète, c'était de découvrir les différents quartiers de Dunkerque. Donc, dans les quartiers, bien effectivement, il y a des choses qui se passent. Donc, de découvrir leur propre culture et celle des autres. Alors après j'ajoutais : « et artistiques ». Pourquoi ? Parce qu'à travers ce moyen d'expression qu'est la photographie, et bien, ils ont eu la possibilité de réaliser leurs propres images, après avoir découvert d'ailleurs d'autres images, je dirais les images des autres. Donc, là, il y a une démarche artistique. Et encore là, je le répète, il y a souvent un lien direct entre le mot culture et le mot art. Et c'est bien pour ça que c'est difficile quand même d'arriver à cerner très précisément ce qu'est la culture, ce qu'est l'art. Et il est encore plus difficile, voire dangereux d'ailleurs, ou voire gênant, de donner une définition précise qui pourrait paraître comme être une définition de vérité. Moi, je ne détiens pas la vérité. J'essaies juste d'être authentique dans ce que je dis, dans ce que je fais. C'est déjà bien difficile. Donc, voilà finalement, ma réponse ou ma non-réponse à la question de « qu'est-ce que l'action culturelle ? ». Voilà.

I : Et pour vous embêter encore avec cette expression. Est-ce que vous avez des projets d'action culturelle, notamment au niveau photographique ?

RC : Pour la saison à venir, il n'y a pas de grandes nouveautés, je dirais. Donc, l'objectif, c'est de poursuivre dans la direction qu'on s'est donné. C'est à dire, je me répète,

d'associer l'aspect formation, diffusion, création, voire même conservation puisque depuis quelques années maintenant, on commence à constituer un fond photographique qui peut aussi alimenter justement la formation. C'est à dire que, par exemple, à un moment donné, ils travaillent sur tel type d'image ou tel thème, le paysage par exemple, et bien d'aller rechercher dans le fond photographique des images réalisées par tel ou tel auteur et de leur montrer. Donc, au niveau photo, il n'y a pas de projets nouveaux, par rapport à tout ce qu'on a pu faire jusqu'à présent. Si ce n'est bien sûr quand même notre volonté de poursuivre des projets comme *Regards sur ma ville*. Ça, ça me paraît vraiment important, mais là encore c'est pas évident parce que cela demande aussi des financements importants.

I : Je ne vous l'ai même pas demandé, mais ce projet photographique, c'est depuis que vous êtes là ?

RC : Non, ce projet *Regards sur ma ville* est un projet que l'on a mené cette saison ici, donc depuis un an, qu'on va essayer de poursuivre les années suivantes. Mais, pour l'instant, très honnêtement, c'est un point d'interrogation pour des raisons, uniquement d'ailleurs, uniquement de financements.

I : Ça, c'est *Regards sur ma ville*, mais sinon, la galerie d'exposition, vous l'avez depuis que vous êtes ici ?

RC : La galerie, depuis qu'on est ici. Enfin, même avant d'ailleurs, parce que dans les anciens locaux, on avait déjà mis en place une galerie photo, qui au départ était une salle d'exposition. Je fais une différence, ça veut dire, je fais une différence, que l'on présentait aussi bien de la photo que de l'art plastique, etc. Mais, là depuis quelques années, et même avant de rentrer ici, on s'est spécialisé effectivement photographie. Alors, depuis qu'on est arrivé ici, c'est clair, on a dit, ce sera une galerie photographique, ça veut dire que l'on ne présente pas autre chose que de la photo. Alors, ça peut avoir un inconvénient, ça peut crisper certains, notamment des artistes qui aimeraient bien utiliser notre salle, parce qu'il n'y a pas énormément de salles à Dunkerque. Mais, ça a quand même un avantage, c'est de visualiser effectivement notre action et le choix qu'on a fait de dire, bon, nous, notre ambition, c'est de promouvoir la photographie. Ça a au moins cette valeur là. Et c'est vrai que maintenant la salle est parfaitement connue, et reconnue plutôt en tant que telle, c'est à dire comme galerie photo. Mais au début, c'était pas évident. J'avais des appels de la mairie même pour dire « tiens, vous avez un beau lieu. Ce serait bien. Tiens, il y a des artistes du coin qui pourraient exposer, etc. » Mais, non, il a fallu tenir le choc. Mais maintenant, ça va. C'est acquis, ça.

I : Vous m'avez montré la galerie d'exposition et c'était un photographe américain. Il y a pas mal de photographes internationaux qui exposent ?

RC : Au niveau de, je dirais, de ce qu'on pourrait appeler la politique photographique de diffusion, de présentation d'expositions. Elle tourne essentiellement autour de trois axes qui ne sont pas du tout contradictoires mais complémentaires. Donc, trois axes. Le premier, quand je dis le premier, c'est pas par ordre hiérarchique, prioritaire. Le premier, c'est, si je m'inspire de l'exposition actuelle, on va essayer de présenter effectivement des images d'auteurs, sinon connus, du moins reconnus, donc de photographes importants, de professionnels. Le deuxième aspect, c'est de présenter des images, donc des oeuvres diraient certains, de photographes moins connus, voire semi-professionnels mais qui a priori, en tout cas de mon point de vue, ont un travail vraiment intéressant à montrer. Et puis le troisième

aspect, c'est là effectivement d'ouvrir la galerie à des photographes amateurs, et amateurs au sens noble...

I : Comme *Regards sur ma ville.*

RC : Alors là, je vais distinguer un peu. Mais amateurs au sens noble du terme, c'est à dire des gens qui aiment, du latin amare, qui aime. Et ces amateurs, là, on peut les retrouver dans différentes directions. Donc, une des directions, et bien c'est celle-là, le projet *Regards sur ma ville* dont l'aboutissement se concrétisera d'ailleurs par une exposition présentée ici à la rentrée, donc les images des jeunes en question. Ça peut être aussi, autre exemple, les gens qui fréquentent l'atelier hebdomadaire de la MJC, et qui en cours d'année ou en fin d'année vont présenter, enfin en fin d'année, en fin de saison, pour présenter leurs images. Ou pour prendre dernier exemple au niveau amateur, ça peut être, ça s'est passé également cette année. ÇA été de présenter là une exposition thématique sur le thème du carnaval dunkerquois, parce que là aussi, c'est une réalité importante. Et donc, il y avait un photographe ici, enfin plutôt un adhérent de la MJC, qui donc depuis plusieurs années photographiait le carnaval dunkerquois, et qui m'avait demandé si c'était possible de présenter son travail d'exposition ici à la MJC, dans la galerie. On l'a fait bien sûr, avec même une édition d'ailleurs. Mais c'est un amateur, mais justement un amateur qui a découvert, ou tout au moins qui s'est perfectionné en photographie ici. Donc, voilà, il y a ces trois aspects là, le côté amateur très diversifié puisque là je vous citais déjà trois exemples. Il y a le côté professionnel également, voire semi-professionnel, où là le souci, c'est de présenter des oeuvres assez variées de façon à ouvrir très largement la possibilité offerte aux gens qui viennent visiter l'exposition, la possibilité donc d'enrichir leur regard, quoi, pour ne pas dire leur vision du monde finalement.

I : C'est pas toujours des photos en noir et blanc ?

RC : Non, pas toujours, c'est pas toujours en noir et blanc. Ceci étant, très honnêtement, c'est souvent en noir et blanc. Et là, il y a une raison très simple. C'est que les photographes travaillent très, très souvent en noir et blanc, pas tous, mais souvent en noir et blanc, pour des raisons à la fois artistiques et il faut le dire, souvent ça les gens ne le disent pas, mais pour des raisons techniques aussi. C'est le cas ici. Si on travaille en noir et blanc, pour la raison technique, c'est parce que c'est plus simple, dans la mesure où, je ne sais pas si vous avez pratiqué un jour la photo, mais il faut savoir qu'en noir et blanc, par exemple, au niveau de la température, du respect de la température des bains, enfin des bains : du révélateur, du fixateur, s'il y a trois ou quatre degrés de différences, c'est pas gênant. Par contre, en couleur, on ne peut pas se permettre une différence d'un degré. Donc, c'est quand même très délicat. Donc, pour des raisons techniques, c'est vrai le noir et blanc est quand même nettement plus simple. Et puis alors après, là, c'est plus un point de vue de sensibilité personnelle, c'est que très souvent les photographes vous diront qu'ils préfèrent travailler en noir et blanc, parce que ça donne un rendu artistique plus authentique, plus vrai, plus personnel, plus sensible, que sais-je. Enfin, là, je pourrais vous en citer bien d'autres. Mais, là, j'insiste pas parce que au final, je considère que c'est un peu comme les goûts et les couleurs, c'est selon ce que l'on ressent chacun. Là encore, moi, je ne suis pas pour la dictature de choix artistiques en matière photographique.

I : D'accord. Sinon, vous avez fait des photos des alentours, du parc, du château ?

RC : Là, vous faites peut-être allusion à quelque chose dont vous avez entendu parler ?

I : Non.

RC : Là, sans le savoir, vous touchez du doigt une des réalités justement photographiques, mais là essentiellement par rapport au travail des professionnels auxquels je faisais allusion. C'est que depuis quelques années, mon propos, j'allais presque dire mon propos artistique justement, et culturel, vous allez comprendre, mon propos artistique et culturel a été de dire : « Bon, qu'est-ce qu'on va faire en matière photographique ». Moi, ça me paraissait assez simple. C'est de dire, voilà je suis à Dunkerque. Pourquoi je dis d'ailleurs « je » ? Ça n'est plus le cas depuis quelques mois puisque maintenant c'est l'animateur dont je parlais tout à l'heure qui s'occupe globalement du secteur photographique, ce qui me paraît d'ailleurs bien évidemment plus cohérent, plus normal, etc. Mais au départ, pourquoi je m'en suis occupé ? Tout simplement, parce qu'il n'y avait rien et que, comme personne ne pouvait s'en occuper, je me suis dit que sur Dunkerque, il y a des choses qui se font en matière de cinéma, MJC de Terre Neuve, en matière d'arts plastiques, les musées, etc., en matière photographique, il n'y avait quasiment rien. Bon. C'est comme ça qu'il y a déjà plus de dix ans, j'ai lancé une action en faveur de la photo. Et donc, par rapport à ce qu'on disait, à l'aspect de notre environnement. Vous me demandiez si on avait fait des photos du parc, etc. Je me suis dit que c'était certainement intéressant de cibler justement ce qui touchait, j'emploie volontairement le mot, de ce qui touchait le patrimoine culturel de l'environnement, donc de l'environnement dunkerquois. Et à partir de là, je me suis dit, qu'est-ce qui est intéressant de découvrir à Dunkerque. Il y a un tas de choses bien sûr, donc il fallait bien faire une sélection. Alors, je vais prendre deux exemples. Je devrais logiquement en prendre dix, parce qu'il y en a une dizaine. Mais je ne pourrais pas par contre prendre cinquante parce qu'on n'en a pas réalisé cinquante. Mais je vais en prendre deux pour répondre directement à votre question. Le premier justement, c'était par rapport au parc, par rapport au parc et au bâtiment, au château d'ailleurs. Et je me suis dit que c'était quand même un lieu extraordinaire. On y est arrivé il y a 6 ans. Et donc cette année là, ou l'année suivante, je me suis donc adressé à un grand photographe qui s'appelle Michel Séméniako, parce que son travail, je trouvais qu'il était vraiment tout à fait adéquat par rapport au lieu. Et je lui dis : « écoute, voilà, la MJC t'adresse une commande photographique par rapport au lieu, donc carte blanche, donc concernant le parc et le château ». Et donc, il est resté presque une semaine. Et il a réalisé donc des images sur le bâtiment et sur le parc, dont je peux d'ailleurs, avec grand plaisir, vous laisser une trace, puisqu'on a présenté, bien sûr, une exposition qui est un aboutissement. Et on a gardé une trace sous forme d'une série de cartes postales, et donc voilà une partie du travail réalisé sur le bâtiment et sur l'environnement, donc sur le parc. Alors, Michel Séméniako est quelqu'un qui est vraiment spécialisé dans, alors je pourrais dire naïvement dans la photo nuit, mais ça va bien au delà de ça, parce que c'est un véritable sculpteur de lumière, puisqu'il transforme ou il revisite les lieux et donc, il transforma par la lumière les lieux qu'il revisite à sa manière. Donc, c'est quelque chose d'extraordinaire. Par contre, je reviens justement sur l'idée de l'aspect culturel et l'aspect artistique, parce que c'est, à mon avis, une matérialisation, une concrétisation de la question que vous m'aviez posée précédemment « ma définition de l'action culturelle ». Et là c'est encore à mon avis un exemple intéressant sur le fait d'associer action culturelle-action artistique. De mon point de vue, c'est une illustration. Pourquoi ? Parce qu'au départ, je le répète, je me suis intéressé en fait à l'aspect patrimonial et donc à l'aspect culturel de mon environnement. Ensuite, cet aspect culturel peut effectivement être traduit artistiquement, et donc là à mon avis, ça a été le cas, à travers ce travail photo de Michel Séméniako.

I : Et est-ce que, par exemple Michel Séméniako, ou d'autres professionnels ont touché des jeunes ?

RC : Effectivement, à chaque fois que c'était possible, parfois c'est pas évident. Ça a été un petit peu le cas avec Michel Séméniako. Ça a été de profiter de sa venue pour, bien évidemment, que l'auteur en question puisse animer en fait un atelier ou une action avec des gens qui s'intéressent à la photo, notamment des jeunes. Là, c'est vrai que pendant la semaine où il était là, j'ai favorisé sa rencontre avec des jeunes qui pratiquent la photographie ici. Donc, c'est vrai que ça se fait, mais pas suffisamment à mon goût, c'est clair, parce que déjà il est resté là 5 jours, c'est peu.

I : Du temps et de l'argent.

RC : C'est ça. Il faut du temps et de l'argent. C'est toujours la même problématique. Je ne pense pas qu'au départ, pour les uns ou pour les autres, il y ait un manque de volonté ou un manque d'imagination ou de projet. Ça peut arriver, bien évidemment. Personnellement, j'ai pas la prétention d'avoir des idées géniales, des projets foisonnants. Non. Mais, c'est vrai qu'au final, c'est souvent quand même une question de temps et d'argent. D'ailleurs, là encore, c'est un bon exemple que je citais là Michel Séméniako par rapport à la DRAC. J'ai le souci quand même de rester dans vos préoccupations. C'est un bon exemple pourquoi ? Parce que, une action comme celle-là correspond de mon point de vue parfaitement, et je ne vais pas dire un peu, mais parfaitement aux objectifs, aux orientations de la DRAC, pour ne pas dire à leurs obligations, donc les obligations de financements. Or, pour ce type d'action, et bien jusqu'à présent, nous n'avons pas ou je vais être honnête peu, parce qu'on l'a été quand même, mais nous n'avons pas ou peu été aidés par la DRAC. Pour votre information, sur dix ans, la MJC de Rosendaël a quand même bénéficié, par trois fois, à hauteur à peu près de 20000 francs, a été donc aidée par la DRAC. Je tiens à le dire quand même, parce que je suis toujours soucieux d'être honnête. Je dis des plus, je dis des moins, mais je dis aussi des plus. Mais, c'est pas systématique, c'est pas une reconnaissance continue.

I : C'est ça qui manque, en fait.

RC : Et à chaque fois, c'est à l'arraché. Il faut vraiment dépenser un temps et une énergie folle; un temps fou et une énergie folle.

I : Et vous avez l'impression d'en mériter quand même.

RC : Oui, quand c'est comme ça, il n'y a pas de problème, j'avais pas l'impression d'avoir volé l'argent.
Sinon, juste pour savoir, est-ce que les réponses que je vous ai apporté sont claires et est-ce que ça vous a apporté à peu près les éléments que vous vouliez avoir ?

I : Oui, je vous remercie.

ENTRETIEN

Date : Mercredi 7 juillet 1999 à 15h00

Lieu : Maison des Jeunes et de la Culture de Saint Pol sur Ternoise

Adresse : Rue du 8 mai à Saint Pol sur Ternoise

Interviewé : **Bernard MARTINSSE**
Directeur de la MJC depuis Septembre 1998

Par : Isabelle MISSIAEN, stagiaire à la FRMJC du Nord-pas-de-Calais

Durée : 45 minutes

I : Pouvez-vous me présenter la MJC : sa création, etc.

BM : C'est vrai que nous, on est en milieu rural, semi-rural, puisque Saint pol, c' est une petite ville de 5000 habitants, et donc qui draine, par exemple, au niveau scolaire, il y a un collège qui fait 800 élèves à peu près. Ensuite, il y a un lycée technique donc, je ne sais pas le nombre d'élèves, ça doit être dans les 800 aussi, je pense. Et après, le lycée châtelet, il y a aussi 800 ou 1000 élèves. Il y a deux lycées, un lycée littéraire et un lycée technique. Donc, les élèves viennent de 30 km à la ronde puisque c'est la seule petite ville entre Arras et Hesdin de l'autre côté. Donc, c'est sûr qu'il y a pratiquement en période scolaire autant d'habitants que d'élèves sur St pol. Je crois même qu'il y en a plus si on additionne les écoles primaires et tout ça.

I : C'est des élèves des alentours. Et ils viennent à la MJC en général ?

BM : On a un petit peu d'élèves, par exemple des internes, pour certaines activités en arts plastiques ou en théâtre, il y a des élèves internes qui viennent la semaine aux activités de la maison. Il y en a un petit peu.

I : Sinon vous êtes bien placés quand même.

BM : On est un petit peu excentré quand même au niveau géographique. On est quand même coupé du centre ville par la voie de chemin de fer et au niveau des routes aussi, on est un quartier excentré. Donc, ici autour, d'un côté il y a un quartier HLM, et de l'autre côté, c'est plutôt des petites maisons de propriétaires, les maisons de Cambrai.

I : J'ai remarqué que ça avait l'air d'être un quartier assez jeune.

BM : Oui, avec cette partie là, oui, il y a des familles nombreuses. Donc, on a un petit peu deux types de populations, les gens qu'on touche par les activités traditionnelles des maisons de jeunes, les ateliers qui ont lieu la semaine et en dehors des périodes scolaires. Et après, au niveau centre de loisirs et CAJ, c'est une grosse activité de la maison, puisqu'en fait, on a une convention avec la ville de Saint Pol et on gère pour leur compte un CAJ, c'est un centre d'animation jeunes pour les ados, et un centre de loisirs enfants de 4 ans à 12 ans.

I : Et le CAJ, c'est plutôt pendant les vacances ?

BM : Oui, le CAJ, c'est pendant les vacances. Enfin, le centre de loisirs aussi, puisque là c'est en période de vacances. C'est essentiellement Pâques et mois d'Août. enfin, ça dépend. Pour le centre de loisirs, c'est Pâques et mois d'Août. Et pour le CAJ, c'est toutes les vacances scolaires sauf Noël. Noël, la maison est fermée d'ailleurs.

I : Et sinon, vous avez beaucoup d'adhérents ?

BM : En 1998, 431. En fait, on nous demande 1999, mais, nous, on vit en décalage.

I : C'est en fait 1998/99 et je me suis rendu compte de mon erreur (dans le questionnaire).
Donc, il y a 431 adhérents plus les jeunes qui sont touchés par les centres de loisirs et CAJ, qui ne sont pas automatiquement des adhérents.

BM : Oui, c'est ça.

I : C'est souvent des jeunes ou il y a aussi des activités pour personnes plus âgées ?

BM : Au niveau de nos activités traditionnelles, il y a tous les âges. Ça, on nous les demande aussi *(dans le questionnaire)*.

I : En fait, je viens dans les MJC pour avoir des compléments et cela fait moins impersonnel qu'un questionnaire. Quelquefois, les questions que je vous pose se recoupent un peu.
Sinon, au niveau de l'action culturelle, c'est quoi dans votre MJC ?

BM : La grosse activité culturelle qu'on a, c'est **Estival Rock**. Ça s'appelle Estival Rock puisque ça a lieu en période d'été. Cette année, cela a lieu le 31 juillet, c'est la cinquième édition. En fait, c'est entièrement monté par des jeunes bénévoles de Saint Pol. Mais, au niveau financement, l'année dernière, on a réussi à décrocher une subvention du conseil général du Pas-de-Calais. Du conseil régional, on n'a jamais rien eu.

I : Et ça se fait avec la ville aussi ?

BM : Oui, ça se fait avec la ville. C'est quand même supporté par la maison financièrement parlant. C'est encouragé par la ville, disons, qui prend en charge indirectement une partie des frais, mais c'est assez léger, ils vont prendre en charge 5000 f sur des cachets de groupes et aussi le comité des fêtes.

I : Et ça marche bien ?

BM : Oui, ça marche pas mal. Ça regroupe plusieurs centaines de jeunes.

I : Donc, il y a pas mal de personnes de Saint Pol qui viennent ?

BM : Oui. Ça se fait dans un parc public au centre ville, tout près de la mairie. Il y a un petit parc public dans lequel passe la Ternoise et en fait, le parc est clôturé. Enfin, on le clôture spécialement pour le festival. Et il y a un podium. Et puis donc, ça a lieu un 31 juillet, un samedi.

I : C'est bon à savoir, si jamais je passe dans le coin.

BM : Oui, et la tête d'affiche, cette année, c'est Dolly.

I : Sinon, vous faites d'autres choses dans l'année ?

BM : Et bien, dans l'année, on ne fait pas grand chose, parce que financièrement on est un peu cloué sur place. Puisqu'on a quand même fait l'année dernière, on a participé à Conteurs en campagne. C'est une opération qui est montée par les foyers ruraux du Pas-de-Calais. C'est un gros truc qui a lieu dans une trentaine de villes chaque année. Et donc, c'est sur tous les foyers ruraux qui y participent, mais là on y était, on y avait participé. Mais on avait dû supporter la totalité du cachet tandis que les foyers ruraux qui adhèrent à cette fédération avaient des tarifs très, avaient un abattement, ils payaient, je ne sais pas, le quart du cachet, un truc comme ça. Tandis que là, on avait fait venir un conteur Québécois. On en avait eu pour 8000 balles le cachet. En plus, on a demandé la salle des fêtes à la ville qui nous le fait payer. Donc, on a fait un beau four financier, quoi. Sinon, c'était intéressant de participer à ça. Mais, là on ne le fait plus, parce que, de toute façon, on est dans le creux de la vague. Pour l'instant, on ne le fait plus de toute façon.

I : Et dans vos projets, si vous aviez des financements...

BM : Oui, ça serait bien de pouvoir le refaire. Mais... La ville n'a pas beaucoup, de grande envergure au niveau de politique culturelle. Ils aiment bien faire quelques trucs eux-mêmes directement. En général vers le mois d'Octobre, je crois, ou Novembre, ils organisent un concert genre variété. L'autre fois, c'était une chanteuse québécoise, je ne sais plus son nom. Enfin bref, là, c'est la ville qui l'organise. Mais, ils n'ont pas une grande politique culturelle, parce que, dans la mesure où, à chaque fois qu'on demande la salle des fêtes, il faut payer. On paye l'électricité, le gaz, le machin... Donc, c'est assez décourageant d'organiser quelque chose parce que financièrement...

I : Il faudrait qu'ils aident plus.

BM : Oui, mais c'est pas leur option.

I : Ils n'ont pas envie que vous fassiez du culturel ? Pourtant, les maisons de jeunes et de la culture, c'est socioculturel.

BM : Oui, mais là, ils ne mettent pas le paquet là dessus.

I : Ils veulent que vous fassiez plus de social ?

BM : On n'a pas de directives, quoi. On n'a pas de directives précises. On doit se dépatouiller.

I : Vous avez entière liberté et pas d'aide en fait.

BM : Entière liberté, c'est relatif. On gère le CAJ et le centre de loisirs. Ça, ils nous laissent bien dépatouiller là dedans, mais il n'y a pas tellement de perspectives de développement.

I : Surtout au niveau culturel.

BM : Oui.

I : Sinon, vous faites des activités comme du théâtre dans l'année ?

BM : Oui, il y a une troupe de théâtre qui s'appelle donc « L'échappée belle ». Et puis il y a aussi une section pour les enfants, c'est le théâtre en herbe; là, c'est animé par des bénévoles en fait.

I : Justement, au niveau des bénévoles, il y en a beaucoup ?

BM : Au niveau des activités, il y a des activités qui tournent autour de bénévoles. Il y a, à peu près, la moitié, plus de la moitié même qui fonctionne avec des bénévoles encore.

I : Ça fait beaucoup.

BM : Oui, mais ça a tendance à diminuer, parce que, par exemple, même au niveau des activités enfants ou pour les centres de loisirs, et bien on finance, par exemple, des BAFA, on fait des conventions avec les jeunes. Et en fait, on les indemnise indirectement en prenant en charge leur BAFA, quoi. C'est du semi-bénévolat, on peut dire. Autrement, au niveau des animateurs payés, il y a des activités où il y a une convention avec les associations, comme le cirque. On a un atelier cirque. Et là il y a un professionnel qui s'en occupe, mais il n'est pas salarié de la maison, il est salarié d'une association extérieure avec laquelle on a une convention. Cette association est le CIRFOC.

I : Et ça fonctionne bien comme activité ?

BM : Oui. Ça marche pas mal. C'est plutôt en adultes qu'on a du mal en cirque, parce qu'en enfants ça marche plutôt bien. Il y a enfants, ados et adultes. C'est plutôt adultes où l'on a une diminution. Il faudra qu'on essaye de refaire de la pub à la rentrée, pour renforcer les effectifs.

I : Et pour revenir au théâtre, vous avez aussi jeunes, ados et adultes?

BM : Et bien, en fait, non. Là, il y a que deux catégories. Enfants d'un côté et de l'autre côté ados et adultes. Enfin, quand je dis ados, c'est plutôt des lycéens quoi.

I : Et là aussi ça marche bien ?

BM : Oui, c'est une tradition dans la maison. Enfin, on a quand même perdu une troupe de théâtre l'année dernière. Il y avait eu un problème de salle et ils ont préféré prendre

leur indépendance, puisqu'il y avait une autre troupe qui s'appelait Thélème et là ils ont quitté la maison et sont rattachés maintenant au lycée Châtelet.

I : Et sinon, il y a des représentations devant un public ?

BM : Oui, pas de manière régulière, parce que là l' « échappée belle » devait faire une représentation cette année, puis ils ont pris du retard. En fait, cette année, ils l'ont pas fait. Ça a été reporté, ça a été annulé.

I : Et au niveau musical, vous faites aussi des choses ?

BM : Au niveau musique, il y a un atelier d'éveil musical qui est fait pour les tout petits, donc là c'est plus avec des percussions, des choses comme ça, des jeux. C'est Alain Caveye, l'animateur permanent qui s'en occupe. Autrement, il y a aussi une activité guitare le samedi après-midi, c'est guitare électrique en fait. Donc, c'est des jeunes qui font partie de groupes musicaux qui animent ça, donc c'est pas vraiment une activité avec un prof et tout ça. C'est plus des jeunes qui se rencontrent et puis s'échangent des idées. Ils s'apprennent quand même mutuellement la guitare électrique.

I : Et au niveau projets pour l'année prochaine, vous en avez ? En oubliant le problème de financement.

BM : Oui, il y avait des projets un petit peu de faire des propositions au niveau de la communauté de communes, puisque au niveau entité géographique, il y a aussi une communauté de communes du Saint Polois. Peut-être que là, il y aurait des dossiers à déposer pour obtenir d'éventuelles subventions, mais...
Il y avait le projet un petit peu, en fait, d'aller dans les communes extérieures. Chose qu'on ne fait pas actuellement, on reste basé sur Saint Pol. Mais d'aller un petit peu voir les maires des petites communes, voir un petit peu les salles dont ils disposent, s'il y a des salles des fêtes, et puis faire des représentations soit de théâtre, soit de..., avec le Gala mouv. Puisqu'on a une activité aussi gymnastique-danse, ça s'appelle mouv. Et c'est à mi-chemin entre la gym et la danse, le modern-jazz. Donc, en fait, tous les ans, cette activité, là c'est une salariée qui s'occupe de cette activité, Marcia Laurent, et elle fait chaque année un gala annuel au mois de juin. Donc, en fait, elle aimerait bien pouvoir faire quelques représentations, dans la mesure où chaque année ils prennent un thème différent. Il y a des costumes. Il y a des décors. Ils aimeraient bien ne pas faire qu'une seule séance à Saint Pol, dans la salle de spectacle de la MJC. Une salle de spectacle très peu équipée, enfin il y a quand même une scène, la salle est assez grande mais très mal aérée. Il y a quelques projecteurs, une sono qu'on branche et qu'on débranche à chaque fois. Et puis ça s'arrête là au point de vue matériel. Elle n'est pas vraiment équipée en salle de spectacle. C'est une salle polyvalente qui fait salle de spectacle.

I : De votre point de vue, un guide sur l'action culturelle des MJC, ça pourrait être intéressant?

BM : Oui, c'est toujours intéressant de savoir ce qui se passe à droite à gauche, mais est-ce que c'est ça qui va nous faire tomber de l'argent, j'en sais rien.

I : Et pour vous l'action culturelle, c'est quoi exactement ?

BM : Là, il faut qu'on essaie de jouer notre rôle, le rôle possible d'une maison de jeunes en milieu rural. L'Estival rock, c'est vrai que ça permet à des groupes de se rencontrer. C'est intéressant. Il y a très peu de possibilités à part sur Hesdin, mais entre Hesdin et Arras. On est à mi-chemin entre les deux quoi. Sinon, il y aurait pas mal de chose à faire. Au niveau théâtre, il y aurait moyen de donner beaucoup plus d'ampleur à ce qu'on fait. Même au niveau du cirque aussi, il y aurait moyen de faire des représentations.
On en a discuté au bureau. Essayer de monter des tournées comme ça dans les communes. On va voir ce que ça donne à la rentrée.
Là, ça pourra fonctionner si on a suffisamment de bénévoles pour s'occuper de tout ça. Là, on est vraiment parti dans des grandes idées, mais bon, par exemple, il y avait René Grandsir qui parlait d'aller dans les communes, d'investir une commune pendant une semaine et puis de faire parler les anciens sur, mettons, des contes et des légendes de la commune. Et puis, à partir de là, faire travailler les enfants des écoles. Là, l'idée est bonne, mais ceux qui font ça, en général, c'est des troupes professionnelles. C'est pas tellement des troupes bénévoles parce que ça m'étonnerait qu'on ait comme ça...

I : Il faudrait donc plus de professionnels.

BM : Ou alors il faut vraiment avoir des bénévoles mordus, mais qui ont beaucoup de temps libre. Je ne sais pas si ce n'est pas un peu utopique quelque part. Et en plus les jeunes qu'on a, on a pas mal de jeunes qui nous donnent de très bons coups de main, ils sont très présents dans la maison au niveau du foyer ou des centres de loisirs. Mais après, quand qu'ils atteignent 20 ans, si leur avenir professionnel est plus loin, ils quittent la région, parce que, de toute façon, le chômage par ici, ça marche bien aussi. Un jeune non diplômé qui ne veut pas quitter Saint Pol, il est sûr d'être au chômage. (...)
Encore par rapport à d'autres petites villes comme Frévant, on est plutôt favorisé, parce qu'il y a quand même une grosse zone industrielle avec Herta. Ça, c'est une grosse boîte d'agro-alimentaire, donc il y a quand même des emplois quoi, mais le chômage reste quand même élevé.

I : Sinon, vous avez peu de jeunes « difficiles » ? Ça a l'air d'être un quartier assez calme.

BM : Oui, par rapport à des zones urbaines, c'est plus calme. Au niveau, par exemple, des vols et des dégradations, c'est très limité, voire inexistant.

I : Et c'est les jeunes qui viennent vers vous ?

BM : Au niveau du quartier, on touche beaucoup de jeunes du quartier. Ils descendent de leur bloc d'appartement et ils viennent le soir jouer au baby-foot, ou à l'ordinateur, aux jeux informatiques, ou bien aux cartes... Se rencontrer. C'est un lieu de rencontre ici, le soir de 5 à 7.

I : Et au niveau d'échanges avec des artistes professionnels, vous le faites ?

BM : Non, pas spécialement.

I : Dans Estival rock, ça se fera peut-être un peu plus.

BM : Là, il y a deux sortes de groupes. Il y a des groupes qui sont professionnels qu'on engage avec des contrats, et puis après il y a des groupes plus locaux qui démarrent. Donc, les rencontres se font comme ça de manière...

I : Pendant les répétitions.

BM : Pendant les répétitions, pas tellement, parce que là tout le monde répète dans son coin. Ils vont se retrouver le jour même pour faire les balances, ce sera tout. Il n'y aura pas d'autres rencontres. Oui, parce qu'à la fédération, ils ont fait une opération de rencontres de groupes avec le Biplan, etc.

I : Trucazik.

BM : Oui, Trucazik, c'est ça. Donc, c'est pas comparable.

I : Et ça ne vous bloque pas d'être un peu excentré par rapport aux autres MJC ? Parce que j'ai remarqué que Saint Pol était un peu reculé.

BM : Oui, c'est vrai qu'on fonctionne un peu en dehors des autres maisons. On a peu de contacts avec les autres maisons. mais bon, c'est pareil, on est qu'à 100 km de Lille, mais au point de vue autoroute, on peut rejoindre Dunkerque plus facilement. Saint-Saulve par Valenciennes, c'est plus rapide aussi.

I : Comme c'est plus loin, vous n'avez pas l'impression de rayonner plus facilement sur les communes avoisinantes.

BM : Si, dans nos adhérents, il y a 50 % des adhérents qui sont des gens extérieurs à Saint Pol. Donc, ça vient des petits villages.

I : Sinon, vous recevez des artistes étrangers, des échanges internationaux ? Je sais que vous avez des problèmes de financements, mais vous n'avez pas eu des projets d'échanges internationaux ?

BM : Il y avait eu des projets de faits d'échanges internationaux avec le Québec par rapport au théâtre, d'aller au Québec faire une tournée théâtrale. Mais bon, je crois que le projet avait été monté, et je ne sais pas pourquoi, c'est tombé à l'eau. Ça ne s'est jamais fait, c'est resté à l'état de projet.

I : En fait, vous n'étiez pas là à cette époque là ?

BM : Non, je ne suis là que depuis un an seulement, avant j'étais sur Tourcoing, à la Malcense.

I : D'accord. Merci.

ENTRETIEN

Date : Lundi 12 juillet 1999 à 14h00

Lieu : Maisons des Jeunes et de la Culture de Douai

Adresse : 215, Rue d'Arleux à Douai

Interviewé : **Jean-Marc LEPACHELET**
Directeur de la MJC depuis Septembre 1984

Par : Isabelle MISSIAEN, stagiaire à la FRMJC du Nord-pas-de-Calais

Durée : 1h00

JML : Pas de trame particulière, je vous présente la MJC ?

I : Globalement, sa situation géographique.

JML : Donc, la MJC est située juste à côté du centre, c'est à dire pas dans le centre mais très proche du centre. Et le rayonnement de la maison est plutôt sur le Douaisis. La moitié des adhérents viennent du Douaisis. Donc, la moitié de Douai, et la moitié du Douaisis.

I : Le Douaisis, c'est les environs ?

JML : Oui, c'est les environs. Le bassin de population fait 246000 habitants. Et Douai même fait 47000. Donc, la MJC, ma foi, est organisée sur un principe d'activités traditionnelles, donc on peut dire qu'il y a une quarantaine d'activités et ça représente à peu près 2350 participants. En adhérents, ça fait beaucoup moins, puisqu'en adhérents, il y a un peu plus de 2000 adhérents, puisqu'il peut y avoir deux participants enfants sur une carte, donc il y a forcément plus de participants que d'adhérents, la carte étant familiale. Ça, c'est le principe de base de la maison, et au fil des ans se sont ajoutés un certain nombre de secteurs. Donc, le plus ancien, le **secteur culturel et animation**, qui est là pour mettre en place des animations de type **débats**, etc., débats sur des grands thèmes de société, mais aussi pour mettre en place des **animations de style fêtes de la musique** ou **concerts rock**, ou **expositions**. Par exemple, le dernier projet mis en place est une exposition en art contemporain qui regroupait une trentaine d'artistes locaux ou régionaux.

I : Elle n'a pas encore été faite ?

JML : Si, si. Donc le deuxième exemplaire aura lieu en Janvier 2000. Il s'agit vraiment de créateurs ayant une démarche et des travaux de type contemporain. C'est pas de l'art plastique uniquement. C'est pas du dessin ou de l'aquarelle. C'est vraiment de l'art contemporain.

I : Et au niveau adhérents, cela touche une population assez vaste ?

JML : Au niveau adhérents, pour la maison elle-même, je dirais qu'on a un petit peu toutes les catégories socioprofessionnelles. On va en revenir après. Je vais terminer la

présentation de la maison, comme ça vous aurez une idée des différents secteurs. Alors, après le secteur culturel et animation, il y a le **SATA, le service d'aide technique aux associations** qui fonctionne à la maison des associations, donc qui n'est pas ici, et dont le but est de renseigner les associations et aussi surtout d'être un outil technique c'est à dire faire des photocopies, des affichettes, des choses comme ça de A jusque Z, c'est à dire la maquette, le tirage, etc. Donc, ensuite, qu'est-ce qui s'est ajouté ? Ma foi, s'est ajouté **le point info jeunes**, qui est ouvert depuis presque, depuis un an et demi maintenant. Ce point info jeune fonctionne tous les jours, enfin du mardi au samedi, sauf le lundi et sauf le dimanche. Et son nom indique de quoi il s'agit, point info jeune. Il y a un certain nombre de services qui sont gratuits du style consultation des offres job sur internet ou réalisation de CV par exemple. (...)
On en était au point info jeunes. Donc, il y a des services comme consultations sur internet ou réalisations de curriculum vitae. Au point info jeunes est relié le CLAP, le comité local d'aide aux projets de jeunes. Avec le CLAP, on récupère des fonds de Jeunesse et Sports, du département et de la ville de Douai. Il s'agit donc d'aider les projets jeunes, soit les projets de départ en vacances, soit des projets liés à l'animation dans un quartier ou liés au culturel. Donc, cela fonctionne sur le même principe que le CLAP de Lille en fait, et des autres CLAP, puisqu'il y a différents CLAP maintenant. Il y en a, à peu près, un par bassin de population. Donc, ensuite, relié au secteur jeune, il y a tout ce qui est formations, stages BAFA, stages BAFD, etc. Et relié au secteur animation, çà, on peut dire que c'est des petits appendices : relié au secteur animation, il y a aussi le CLSH, le **centre de loisirs sans hébergement, à dominante culturelle**.

I : Vous voulez dire quoi par : « à dominante culturelle ».

JML : A dominante culturelle, c'est tout nouveau, ça vient de sortir. On a vu récemment dans, je ne sais plus comment ça s'appelle, c'est information jeunesse ou quelque chose comme ça. Non, ce n'est pas information jeunesse, mais il y avait une enquête sur les CLSH où il était dit qu'il y avait maintenant au niveau des CLSH une demande au niveau **qualitatif** de CLSH un peu plus particuliers, un peu plus pointus. Et en fait, on est en plein dedans. Nous, on a lancé ça l'an dernier pour une vingtaine d'enfants. Là, on a doublé la mise avec une quarantaine d'enfants. Et en fait, pendant trois semaines, c'est à dire au mois de juillet, les enfants vont venir en faisant à la fois du théâtre, de l'art plastique, de la danse, de l'informatique, de la musique. Donc, il s'agit d'une initiation à certain nombre de techniques culturelles. Donc, on innove un petit peu à ce niveau là.

I : Et ça marche ?

JML : Oui, apparemment, il y a une vraie demande qu'on avait déjà cernée, parce que certains parents, disons, nous avaient demandés depuis 2-3 ans si on ne faisait pas des activités de type CLSH, mais plus intelligentes entre guillemets que certains centres aérés...

I : Pas que basé sur des jeux, en fait.

JML : Voilà, pas que basé sur des jeux ou du plein air, sachant qu'il y a déjà un certain nombre de parents qui inscrivent leurs enfants en clubs sportifs toute l'année, maintenant de plus en plus. Donc, ils voulaient des loisirs-vacances plus spécifiques et plus pointus. Donc apparemment, il y a un créneau par rapport à ça. Sinon, donc, on a parlé du... on n'a pas parlé du centre informatique, si ? Non, on n'a pas parlé du **centre informatique X 2000**. Donc, centre informatique qui forme à peu près 500 personnes par an, et accueille en accès libre 2-

300 personnes. Donc, là il s'agit d'un lieu où il y a deux salles de formation informatique équipées d'ordinateurs, de chacune une dizaine d'ordinateurs multimédia. Donc, les deux salles fonctionnent en réseau et les deux réseaux des deux salles sont branchés sur internet, c'est à dire qu'internet arrive sur chaque micro, d'où la mise en place de formations sur internet. Mais sinon, on fait des formations traitements de texte, tableurs, bases de données, c'est à dire tout ce qui est Bureautique aussi bien pour les individus, les particuliers : chômeurs, etc., où on a des tarifs très spécifiques, ou pour des collectivités, on a beaucoup d'associations ou centres sociaux, etc. qui envoient chez nous leur personnel pour se former, ou entreprises, puisqu'on a une partie déclarée sous régime TVA. C'est à dire qu'on a une partie déclarée sous régime TVA, alors que le reste est sous régime associatif. Donc, en fait, on peut dire par rapport à ça que tout ce qui est entreprises, etc. financent un peu la partie la plus sociale c'est à dire formation de chômeurs, etc. Voilà. Donc, il s'agit du centre informatique X 2000. On a vu le secteur culturel et animation. On peut revenir quelques instants sur le secteur culturel et animation pour détailler un petit peu ses activités. Donc, j'avais parlé de débats, etc. Là, par exemple, en Novembre 1999, on va avoir toute une quinzaine sur les langues régionales, et entre autre le picard, avec une exposition qui s'appellera « Langue et littérature picardes », une conférence-débat qui s'appellera « L'avenir des identités culturelles de notre région : quels enjeux ? », et un conte patoisant pour les enfants, et une soirée cabaret un samedi soir avec un spectacle en picard, donc en patois. On ne dit plus patois, on dit picard maintenant.

I : Et tout se fera à la MJC ?

JML : Oui, tout se fera ici. Ça pourrait être ailleurs si besoin était, mais bon là a priori ça sera ici. Ce sera sur une quinzaine le fait de travailler sur un thème. Donc, là c'est un peu le rôle du secteur culturel. Se saisir d'un thème et puis ou le traiter nous-mêmes ou le faire avec d'autres partenaires. Bon bien là, entre autre, ce sera avec la fédération Insane. Insane veut dire ensemble en patois. Et donc, on monte ça avec eux. Donc, des actions assez lourdes comme ça, on en fait à peu près deux par an.

I : Là, ils sont déjà en train de la préparer ?

JML : Là, on est déjà en train de préparer.

I : Vu que ça a l'air d'être assez important.

JML : Oui, on a les dates d'ailleurs. Tout est déjà bouclé quoi. Alors, sinon le secteur culturel organise également des concerts, concerts rock.

I : C'est avec Trucazik ?

JML : Non, on participe à Trucazik, mais ça n'a rien à voir Trucazik. C'est des concerts avec des groupes locaux, quoi, disons, que l'on fait passer. Moi, à titre personnel, je participe à une commission de réflexion au niveau de la ville sur la mise en place d'une salle de musique amplifiée. Ça, c'est un projet municipal et j'y participe en tant que personne qualifiée, on pourrait dire ça, pas qualifiée forcément en rock, mais qualifiée par rapport au travail de la MJC, etc.

I : C'est d'ailleurs sur les musiques amplifiées Trucazik, par exemple.

JML : Oui, c'est sûr...

I : Donc, ils veulent construire une salle.

JML : Voilà, le but est de construire une salle où il y aura un lieu de diffusion pour les groupes, bon il y aura peut-être une salle de 300 places, peut-être un peu moins, on ne sait pas. Et, il y aura des studios de répétitions, un peu comme les lieux consacrés aux musiques amplifiées actuellement, donc un studio de répétition à la fois pour tout ce qui est rock, etc., mais aussi tout ce qui est, comment dirais-je, tout ce qui est rap, hip hop, etc. avec un studio MAO. Donc, ça, ça n'aura rien à voir avec la MJC. Une fois que ce sera lancé, ce sera lancé. Mais, bon, je participe au collectif de réflexions.

I : Et puis la MJC pourra certainement profiter de la salle.

JML : Oui, sans doute. Elle pourra mener des opérations avec eux. Donc, dans le cadre du secteur animation, secteur culturel et animation, il y a tout ce qui est expos. Ça, on en a parlé, les expos d'art contemporain. Ça, ça se fait à la Halle aux Draps de l'hôtel de ville. Et il y a tout ce qui est animation mise en place soit pour nous, soit avec d'autres. Par exemple, on a déjà fait des courses de véhicules à pédales, on a déjà fait des courses de rollers, des compétitions de rollers, et tout ça en centre ville. Une autre illustration, on participe à la **semaine « Théâtre en fête ».** C'est une semaine qui a lieu au théâtre municipal qui est un petit théâtre à l'italienne magnifique, et qui regroupe pendant une semaine toutes les troupes amateurs de Douai. Donc, comme la MJC participe à deux titres, au niveau de ses activités théâtre enfants et adultes, mais aussi au niveau de la prise en charge de toute la communication de l'opération, c'est à dire qu'on fait les tracts et les affichettes en PAO. Là, on en imprime une partie et le théâtre en imprime le reste. Donc, c'est le genre de projet mis en place ou géré avec d'autres sur la ville par le secteur culturel et animation. Sinon, on a déjà fait, là par exemple on va essayer à nouveau la chanson française. On se demande s'il n'y a pas un petit frémissement par rapport à ça.

I : Faire un festival.

JML : Oui, peut-être. Le mot est peut-être un peu grand.

I : Une fête alors.

JML : Voilà, une fête autour de la chanson française, peut-être sous forme de soirée cabaret. On se demande si on ne va pas essayer de relancer ça. Les choses allant et venant, les modes pouvant changer, on se demande s'il n'y a pas un petit côté convivial à recréer autour de ça. Voilà, sinon, il y a la fête de la musique, il y a tout ce qui est les événements, ça j'en ai parlé. Il y a aussi tout ce qui est, par exemple la porte ouverte. Chaque année, la MJC fait une opération portes ouvertes, ainsi qu'**une exposition qui s'appelle « les passions »**, sous-entendu les passions des adhérents. Donc, ce sont les adhérents de la maison qui montrent leur production. Et là dessus, on pousse un peu un **concept nouveau qui est l'aide aux pratiques culturelles amateurs**. De plus en plus, on souligne cet aspect là. La MJC est un lieu qui aide les pratiques culturelles amateurs. Bon, la danse, c'est une pratique culturelle amateur. L'art plastique, la poterie-céramique, c'est aussi une pratique artistique ou culturelle amateur. Et on développe un petit peu ce concept là, cette notion. Voilà. Tout ça, c'est rattaché au secteur

culturel et animation. Et en ce qui concerne les secteurs, je crois qu'on a fait, ma foi, le tour. Si, encore autre chose qu'on organise avec la MJC de Lambres. C'est toujours le secteur culturel et animation qui l'organise. Ce sont des voyages découvertes. On appelle ça voyages découvertes. Ce sont des visites, voyages. Soit des visites d'entreprises, du style visiter la Voix du Nord ou Nord éclair par exemple avec l'impression du journal et puis sa conception de A jusqu'à Z. Ça peut être aussi une visite de musées ou de lieux typiques. Même une fois par an, on fait les marchés de Noël, c'est à dire au moment de Noël bien entendu, une fois en Allemagne, une fois en Belgique, une fois au Luxembourg, une fois à Londres. Donc, on fait un petit peu tous les marchés de Noël. Donc, ça, c'est organisé conjointement avec la MJC de Lambres. Cette année d'ailleurs, on va visiter l'assemblée nationale entre autres. Voilà. Sinon, il y a deux choses nouvelles qui sont en train de se mettre en place. C'est **le projet de cybercentre**. C'est le fait, pour nous, d'avoir une salle consacrée uniquement aux multimédias et à internet. Et donc, ça, le projet a été déposé auprès de CIRISI et du conseil régional, donc pour obtenir des subventions. Donc, ça, on attend la réponse, incessamment sous peu, comme dirait l'autre. Et est venu s'adjoindre à ce projet là, un autre projet qui est **l'utilisation de la MAO** dans le cadre du programme Flume, qui est relancé en ce moment par la préfecture du Nord. Il s'agit en fait de l'utilisation de la musique assistée par ordinateur pour de la MAO pour les loisirs des jeunes, donc de tous les jeunes bien sûr, mais sous-entendu des jeunes des quartiers entre autres. Là, on est en train de mettre en place un projet dans le cadre de ce projet Flume pour la mise en place de deux machines équipées en MAO. Pourquoi deux ? Parce que ça coûte cher. Une machine avec des logiciels nécessaires pour la création de musique, c'est 50000 francs, donc deux machines 100000, enfin y compris l'ordinateur quoi. Là, on va déposer un projet de 100000 F, sachant qu'on va demander à la municipalité de participer un petit peu.

I : Sinon, je pensais à votre emplacement. Comme vous êtes près de la piscine, il doit y avoir plus de jeunes qui viennent.

JML : C'est un lieu qui est intéressant, quand même effectivement. Le fait qu'on est près du centre ville. En fait Douai est ceinturé par des boulevards. Ces boulevards représentent les anciennes fortifications. C'est pour ça que de temps en temps, il y a une porte : porte de Valenciennes, porte d'Arras qui elle est restée. Mais les fortifications elles-mêmes ont été détruites pour faire place au progrès, au modernisme, et donc aux boulevards. Qu'allais-je dire, je ne sais plus. Oui. Donc, on est juste de l'autre côté du boulevard. La MJC et la piscine sont juste de l'autre côté du boulevard. Mais, comme le centre ville est complètement décentré. En fait, on est près du centre. D'ailleurs, on traverse le boulevard et on arrive dans le centre. Donc, c'est un lieu effectivement qui en plus est fort sympathique, complètement entouré de verdure.

I : Et les jeunes du quartier, ils viennent facilement ?

JML : Il n'y a pas de jeunes du quartier. Il n'y a pas de quartier. C'est une espèce de, comment dirais-je, de no man's land entre le boulevard, il y a un lycée, il y a des écoles maternelles, primaires... Pas un lycée, un collège pardon. Il y a la piscine. Il y a quelques entreprises. Donc, quand on va vers le centre, on a tout de suite le supermarché match, la cafétéria casino, etc. Plus loin, l'école des mines, enfin pas l'école elle-même, mais la résidence des élèves, parce qu'il y a trois résidences d'élèves. De l'autre côté, on a la route de Cambrai, donc là aussi un certain nombre de magasins, etc. Donc, on ne peut pas dire qu'il y a un vrai quartier. On rayonne plus sur la ville, comme la piscine rayonne sur la ville. Je crois

que ce serait une erreur de parler de quartier. Bon, je ne dis pas qu'il n'y a pas des gens qui habitent tout près, forcément il y a des habitations tout près. Mais, il n'y a pas un quartier recensé avec un quartier réel. On serait plutôt l'appendice du centre ville.
Donc, en ce qui concerne les catégories socioprofessionnelles, on avait dit qu'on en reparlerait. Pour parler très franchement, la MJC d'antan était quand même une MJC fréquentée par les classes moyennes, pour différentes raisons. Bon, c'est vrai qu'il y a quand même 6 centres sociaux dans les quartiers, deux services de prévention qui travaillent eux-mêmes dans les différents quartiers, donc c'est pas rien. Donc, traditionnellement, la MJC a toujours été une MJC d'activités. Simplement, depuis quelque temps, on a essayé de redresser la barre si je puis dire, et même sérieusement, tant par nos tarifs que par les différents projets mis en place. Bon, les tarifs, on a par exemple fait des cotisations modulées en fonction des revenus de la famille. Et on a même depuis 3 ou 4 ans une cotisation pour les Rmistes, une cotisation spéciales pour les Rmistes, demandeurs d'emplois, stagiaires CES, etc., et qui est conséquente au niveau de la remise. Donc, bien sûr on accepte les chèques vacances, les bons CAF, etc., puisqu'il y a des bons CAF dans le douaisis au niveau loisirs. Donc, et au niveau des projets mis en place, la **relance des concerts rock** depuis quelques temps, mais aussi la mise en place du CLAP, le comité local d'aide aux projets de jeunes qui là concernent quasiment exclusivement des jeunes des quartiers, mais aussi le point info jeunes qui là aussi concerne beaucoup de jeunes des quartiers. Pourquoi ? Parce que dès le départ, le point info jeunes a été mis en place, dans le cadre du projet pédagogique du CLAP, un travail avec les centres sociaux dans les quartiers et les services de prévention. Donc, à la demande des centres sociaux et des services de prévention, il nous arrive d'aller monter des permanences dans les centres sociaux. Quand je dis permanences, c'est plus organisé que ça. C'est pas simplement le fait d'y aller, c'est le fait de faire un travail avec les jeunes, etc. Donc, et puis aussi le fait que, ça aussi on en a peu parlé, la MJC est devenue petit à petit un **lieu où les jeunes viennent se renseigner**. Par exemple, **on a aidé une association qui s'appelle « Culture Hip Hop » à se mettre en place**. Et on les a aidés tant au niveau matériel, réalisation de petits tracts, des choses comme ça, mais aussi au niveau conseils, rédaction des statuts, etc. Donc, **on commence à être repéré comme un lieu où l'on peut avoir des renseignements, des conseils, de l'aide. Et toute l'équipe de la maison fonctionne un petit peu dans ce sens là.** C'est à dire que même si on n'est pas, même si on nous demande des choses qui ne sont pas directement répertoriées dans ce que l'on propose, on ne dit pas forcément non. On dit, écoutez, on va y réfléchir ou bien on se renseigne et revenez nous voir. Donc, ça, petit à petit, c'est un travail de longue haleine mais qui finit par payer. On est un peu repéré comme **un lieu ressources**. On a aidé par exemple une autre association à se mettre en place, qui s'appelle, son nom m'échappe, Guitare picking. Là, ce sont des jeunes, mais un petit peu moins jeunes quand même qui sont passionnés de guitare.

I : Ça reste toujours dans la musique.

JML : Ça reste toujours dans la musique, effectivement. On a aussi fonctionné avec l'association de la Mandragore. Peu importe le nom de l'association, mais la mandragore est une association qui est là pour promouvoir la culture rock et faire tourner des groupes de rock plutôt alternatifs, ex-punks, etc. Disons maintenant, ça a un peu évolué, disons rock alternatif. Donc, on a mis en place certains concerts avec eux, c'est à dire à ce moment là, on les a organisés avec les jeunes de l'association. C'était une coorganisation. C'était aussi une façon de les responsabiliser eux et puis de mettre en place des choses pas seulement seul, mais de mettre en place des choses avec d'autres partenaires, de faire en sorte que ces partenaires jeunes puissent se roder à l'organisation de ce genre de choses, se former un peu.

I : **Vous avez parlé de MJC d'activités, vous ne craignez pas que la MJC soit répertoriée comme un ensemble d'activités et pas répertoriée au niveau de son action culturelle** ?

JML : Et bien, je dis ça parce que je joue franc jeu. Disons qu'elle était un peu repérée comme ça dans le passé, pour des raisons historiques. Parce que à Douai, le paysage est quand même fort balisé. D'un côté, il y a tout ce qui est social, **six centres sociaux, deux services de prévention**, c'est pas rien. Donc, tout le social est quand même pas mal balisé. Plus un tas d'autres associations, je ne parle pas des associations d'aide pour les gens qui se droguent ou les anciens buveurs ou autres.

I : Donc, la MJC était moins connue pour son côté social.

JML : Oui, bien je dirais qu'elle était un petit peu coincée. Il y avait donc ça du côté du social. Et du côté du culturel, il y a le théâtre municipal, il y a le conservatoire national de Douai donc de musique. Il y a l'Hippodrome, scène nationale, donc ancienne maison de la culture, qu'on appelle maintenant scène nationale. Donc, forcément, le culturel est fort balisé. Il y avait déjà des choses comme bibliothèque, ludothèque, etc. Moi, je sais que quand j'étais en poste à Saint-André, j'avais lancé la ludothèque. C'est un projet que j'avais mûri et lancé, disons. Mais bon, là, à Douai, depuis très longtemps il y a déjà une bibliothèque, une ludothèque, etc. donc en fait **c'est difficile de se positionner**. Néanmoins, **on a quand même réussi**, on pourrait dire le (...) par rapport à des adhérents éventuels, on le fait. Donc, tout ce qui est **pratiques culturelles amateurs** c'est quelque chose qui convient bien à cette orientation de la maison, sachant que c'est toujours utile de faire le constat : dans le passé, on était une maison d'activités. Mais on a fortement, on a d'abord occupé un créneau qui était tout ce qui était loisirs scientifiques, on pourrait dire, avec tout ce qui est **informatique**, etc., qui s'est développé avec internet, etc. Donc, ça, c'est un créneau qui s'est développé, qui peut encore se développer puisqu'on songe à **informatique et musique ou informatique et vidéo**. Ça, on y songe, mais on n'a encore fait aucun dossier là-dessus. Mais aussi redresser la barre pour s'occuper plus de, comment dirais-je, on n'est pas dans un quartier difficile où il y a des jeunes dont il faut s'occuper. On s'en occupe à notre manière c'est à dire en mettant en place un comité local d'aide aux projets de jeunes ou en mettant en place un point info jeunes, ou en mettant en place des concerts rock ou des concerts, ou, par exemple, de la danse hip hop puisqu'on a lancé la danse hip hop dans les studios de danse de la maison, ça aussi c'est en lien avec les centres sociaux. Donc, les jeunes qui sont passionnés par le hip hop peuvent venir pratiquer la danse dans de vrais studios de danse, ce qui est une chose intéressante et importante. Donc, c'est plus petit à petit et sans bouleversement majeur, parce qu'on aurait pu dire, aller les activités, on fait un trait dessus et on fait autre chose, ce qui à mon avis aurait été une erreur. On a plutôt fait le choix de dire : on a un fond de commerce, on le garde et même on le développe puisque la demande n'a fait que se développer depuis quelques années, mais à côté de ça, on met en place des choses nouvelles et des projets nouveaux et en lien si possible envers les jeunes et les jeunes adultes. Voilà.

I : Donc, en fait, les adhérents se positionnent moins en tant que consommateurs.

JML : Il y a une partie des adhérents qui sont là en tant que consommateurs. Mais on essaie de les réveiller. Par exemple depuis quelques années maintenant, on a une lettre des adhérents qui était irrégulière, et qui maintenant est régulière depuis deux ans. Tous les deux

mois, on a la lettre des adhérents où on leur parle de la vie de la maison, des possibilités de stage, etc., du point info jeunes. Enfin bref, on les sollicite. Et quand c'est l'assemblée générale, on bat le rappel des troupes, disons, on envoie plus de 2000 courriers pour inviter les gens à l'assemblée générale, et on essaie de faire en sorte de développer la participation. Pour ça, c'est pas facile. Mais on essaie de développer.

I : A la réunion du 30 juin, avec Jean-Marie Dehaese (directeur de la MJC de Saint-André), vous avez dit que les MJC étaient un bouillon de culture au quotidien. Je ne sais pas si vous vous en souvenez.

JML : Oui, tout à fait.

I : Donc, que voulez-vous dire par là ? Cette expression m'avait intéressée.

JML : Je pense effectivement que la MJC est un **bouillon de culture**. C'est à dire que c'est un **lieu ressources** où, j'ai envie de dire, toute personne, pour peu qu'elle soit un petit peu accrocheuse ou un petit peu motivée, finira par trouver un terrain pour faire avancer, qui son projet, qui sa manifestation, qui son animation, qui son... Je pense par exemple aux gens du Guitare picking. Bon, on a organisé une première manifestation avec eux quand ils ont créé leur association, et on a fait venir Lalanne, le frère de Lalanne, qui est un passionné de guitare et qui nous a fait donc un récital. C'était plein à craquer, la salle était pleine à craquer. Et après, la deuxième fois, ils ont organisé eux-mêmes un concert au théâtre, donc cette année. Ce pourquoi on était d'accord, on les a aidés également. Donc, je pense que le principe, la MJC est un lieu où tout peut se passer, j'ai envie de dire, pourvu qu'on le veuille, pour peu qu'on insiste un peu. Et c'est ce que j'essaie d'inculquer, moi, j'allais dire à mes troupes mais j'aime pas cette expression, ça fait un peu possessif, aux salariés de la maison. Ce que j'essaye de leur faire comprendre, c'est que, c'est pas parce qu'on a déjà des choses qui sont en route, qui tournent, qui font l'objet d'un travail assez lourd d'organisation - mise en place du projet, définition du projet, projet pédagogique, chiffrage, budgétisation, ensuite mise en place des moyens, organisation, plans de communication et compagnie - bon, donc des actions assez lourdes qui s'organisent de A jusque Z, c'est pas parce qu'il y a le quotidien qui est composé de tout cela qu'il faut oublier le petit jeune qui a une chose à faire, ou les quelques jeunes qui ont un projet d'animation, etc. Voilà. Je dirais même que, une autre façon de faire, quand des gens ont une idée intéressante, vous allez me dire que ça développe l'aspect activité. Mais, quand quelqu'un vient me dire : voilà, je voudrais étudier la culture des petits pois en Basse Provence, je dis n'importe quoi, et bien on le note. Et s'il y a 5 ou 6 personnes qui, dans l'année, nous disent on aimerait bien étudier la culture des petits pois en Basse Provence, et bien on va faire une activité culture des petits pois en Basse Provence. On estime qu'on est là pour être un petit peu le reflet de ce qui se passe, le reflet de ce qui existe.

I : Et au niveau de votre définition de l'action culturelle dans votre MJC.

JML : Je dirais que, nous, on essaie de faire en sorte de... En fait, toute la différence, je dirais qu'il y a différents niveaux de culture et de pratiques culturelles. Et je dirais que quelqu'un qui passe par chez nous peut se trouver impliquer à l'un ou à l'autre des niveaux, c'est à dire qu'il peut être plus ou moins acteur selon le niveau où il se retrouve et où il s'applique. Mais contrairement à un lieu où il y aurait que de la diffusion culturelle par exemple, bon je ne dis pas que les scènes nationales, par exemple, ne font que de la diffusion culturelle, mais par rapport à d'autres lieux, certains lieux où il n'y aurait que de la diffusion

culturelle, **le fait pour les MJC d'impliquer l'individu dans le processus de réalisation fait que c'est une façon d'expérimenter, c'est une façon de former l'individu, c'est une façon de l'aider à se repérer dans des processus organisationnels, si je puis dire.**

I : En fait, ça se recoupe avec le projet d'éducation populaire.

JML : Tout à fait. Prenons un exemple précis, notre exposition d'art contemporain qui a été organisée en janvier dernier, la première. On a réuni 6 ou 7 artistes locaux, qui ont une démarche assez contemporaine. Quand je dis démarche contemporaine, ça veut dire que c'est pas forcément un travail sur un support classique, ça peut être de la mise en, comment on peut dire, leurs travaux peuvent être très différents (...). C'est pas forcément un travail précis sur de la peinture par exemple, ça peut être de la mise en scène d'objet, etc. Enfin, bref. Donc, ce petit collectif s'est mis en place avec quelques jeunes artistes qui ont été confrontés avec nous à des problèmes d'organisation, à des problèmes de permanence, à des problèmes de définition aussi : qu'est-ce qu'on expose ? Pourquoi on l'expose ? Est-ce qu'on accepte des gens, est-ce qu'on les refuse ? Donc, il y a eu tout un processus de définition des concepts, de définition de ce qui pouvait s'organiser, se mettre en place et donc d'expérimentation. Donc, dans ce coup là, on ne s'est pas contenté de faire de diffusion culturelle, savoir mettre en place une expo. On a aussi eu toute une démarche de mise en place, de réflexion, etc., et donc de formation de l'individu. De même, par exemple, on avait défini que les artistes seraient présents pour parler leurs travaux, expliquer leurs démarches. Donc, on a mis en place un système de permanence qui fait que la population qui est venue voir cette exposition, parce qu'il y a quelquefois des concepts un petit peu théoriques, les artistes étaient là pour expliquer aux gens qui venaient voir l'exposition ce que c'était que l'art contemporain, comment ça fonctionnait, etc. Alors, je dirais aussi, et là on est pas les seuls, mais il y a tout un travail de proximité qui se fait avec les acteurs locaux, que ce soit... Là aussi, ça dépend de ce que l'on met en place, mais, par exemple, la MAO, la musique assistée par ordinateur, si notre projet aboutit, on le fera en lien avec les centres sociaux. Donc, il y a tout un travail en réseau qui repose sur quelque chose de vraiment, de réel, qui n'est pas une pure démarche marketing en disant on a un produit, on le propose, mais qui est, si on arrive à s'équiper d'outils, qu'est-ce que l'on peut mettre en place pour les jeunes ? Quels jeunes ? Dans quel quartier ? Avec quelle pédagogie ? etc.

I : Ça se recoupe aussi avec ce que vous aviez dit dans la réunion. Lieu expérimental ? Je ne sais plus.

JML : Je pense qu'on est un lieu expérimental parce que... C'est lieu d'expérimentation, c'est ça j'ai voulu dire. En fait, on est un lieu, effectivement ça n'a rien de sensationnel, expérimenter avec des jeunes pour mettre en place un concert rock ou expérimenter une façon de mettre en place une expo d'art contemporain, etc. C'est vrai que ça n'a rien d'exceptionnel. C'est pas médiatique. En même temps, c'est tout un travail de fond, de labourage du terrain social si je puis dire. Ce qui fait que, au bout de quelques années, au bout de quelque temps, on s'aperçoit qu'il y a des choses qui se développent. Il y a des gens qui créent des associations, il y a des initiatives qui se mettent en place. Il y a, par exemple, il y a toujours eu dans cette maison, sauf depuis cette année, mais il y a toujours eu depuis une dizaine d'année des groupes en théâtre ou en café théâtre. Et il y a deux groupes qui se sont créés et qui sont maintenant semi-professionnels. Donc, il y a le groupe Rock in fraise, mais qui n'est pas du rock mais qui est plutôt du théâtre burlesque, assez marrant. Et il y a un autre groupe qui s'appelle les Tricyclowns, qui est plutôt basé sur le clown, mais le côté jeu du

clown. Et ce sont des gens qui ont démarré dans les ateliers théâtre de la maison, qui ont grandi, qui ont voulu développer un petit peu ce qu'ils faisaient et qui ont fini par faire des troupes semi-professionnelles.

I : En fait, la MJC est un peu un lieu où on peut créer des projets. C'est un lieu d'expérimentation culturelle et de création de projets.

JML : Voilà. Et puis je dirais que c'est un, et ça, on ne le vend peut-être pas assez aux politiques, quels qu'ils soient, et quand je dis politiques, c'est les représentants élus du peuple, si je puis dire, et ça peut-être qu'on ne vend pas assez le fait que nous sommes des **lieux d'expérimentation**. Et quelquefois, le bon sens demanderait à ce qu'on tienne un peu plus cas des expériences qui peuvent être mises en place dans des lieux tels que les nôtres. Encore une fois, il n'y a pas que les MJC. Il a sûrement d'autres types d'association. Mais, il y a entre autres les MJC, je pense. Il y a aussi le fait : une démarche peut très bien aller très loin et très haut si je puis dire dans certains cas, et ne pas aller très loin dans d'autres cas, puisque les actions que l'on met en place s'inscrivent dans une démarche qui, pour être quotidienne, n'est pas toujours spectaculaire, ça rejoint un petit peu ce que je disais tout à l'heure, sauf qu'en plus on pourrait dire que, quand on fait quelque chose qui va très loin au niveau organisation, implication des individus etc., on ne le fait pas toujours forcément savoir et, en plus, on ne cherche pas forcément à aller toujours très loin et très haut. Quelquefois, la mise en place de certaines choses au quotidien se suffit à elle-même. Donc, on n'est peut-être pas assez, je suis persuadé que nous sommes de très mauvais vendeurs de ce qu'on est capable de faire.

I : Mais vous avez des potentiels.

JML : Je pense qu'il y a des potentiels. C'est là où vous parliez de définition de la culture. Bon, effectivement, qu'est-ce que la culture ? Est-ce que la culture, sans sortir les schémas classiques bien connus, qui serait le fait de dire que la culture est une accumulation de connaissances ou de participation à un certain nombre d'expériences de types... parce qu'on pourrait dire que la culture vécue par les scènes nationales, c'est l'accumulation de connaissances d'un certain nombre de chemins de traverse. Je m'explique. Il y a les expérimentations en théâtre, il y a les expérimentations en danse contemporaine bien sûr, il y a les expérimentations dans un certain nombre de choses. Et, le fait de fréquenter régulièrement les scènes nationales, et j'en fréquente une régulièrement, fait qu'on est un petit peu au courant de ce qui se passe dans un certain nombre de choses. Mais, est-ce que la culture se résume à cela ou pas ? Est-ce que la culture, ce n'est pas aussi le fait pour des individus ou des populations données de, effectivement, expérimenter, on a déjà donné le mot, expérimenter dans un lieu, qui peut être la MJC, ou dans un processus qui fait qu'ils vont à un moment se heurter à des problèmes de conceptualisation, à des problèmes d'organisation, etc. et que, au bout du compte, ils vont confronter un peu ce qu'ils avaient en eux-mêmes, ils vont confronter un petit peu leurs concepts personnels à d'autres types de concepts plus globaux si on parle de groupes plus importants ou plus théoriques si effectivement on est obligé de théoriser à un moment donné un peu plus précisément pour affiner les concepts. Et tout cela faisant qu'au bout du compte, on a participé à une action, on a réfléchi, on a discuté, on a échangé. Et si la culture, c'était aussi ça. C'est à dire le fait de sortir grandi d'une expérience, de sortir grandi d'un vécu, d'une rencontre avec un projet ou avec un groupe. Et si c'était ça aussi. Moi, je suis persuadé que c'est aussi ça. Mais effectivement, on ne le fait peut-être pas assez savoir. Je ne dis pas non plus que ce genre de processus n'est pas mis en place dans certains lieux

culturels. Mais j'ai l'impression que, nous, c'est un petit peu notre façon de faire naturelle. Et on ne le dit pas assez.

I : La rencontre.

JML : **La rencontre, l'échange, la confrontation, l'expérimentation.**

I : Vous avez des projets d'action justement pour l'année prochaine ? Des choses que la MJC ne fait pas et que vous aimeriez bien qu'elle fasse.

JML : On est toujours en train de développer des choses dans cette maison. Il y a tout ce qui est niveau internet, multimédia, etc. qu'on développe. Il y a plusieurs pistes, la MAO, etc. Mais il y a aussi des façons nouvelles peut-être d'organiser les CLSH par exemple, avec le CLSH à dominante culturelle, on en parlait tout à l'heure. Mais le souci aussi de réfléchir à un équipement du style musique amplifiée puisqu'on participe aussi collectif de réflexion. Bon, ma foi, tout ça, ce sont des choses qui se développent.

I : Tout ça est donc en projet pour l'année prochaine. Par contre, le CLSH, vous le faites depuis deux ans, c'est la deuxième année. Informatique, c'est le projet de cybercentre et de MAO. Et l'équipement pour les musiques amplifiées, c'est avec la ville alors ?

JML : Voilà, pour l'instant on participe au collectif de réflexion. Et a priori, ce serait une association indépendante.

I : Mais il y aura une relation avec la MJC.

JML : Voilà. On va servir de facilitateur. Par exemple, le gars qui pourrait être chef de projet de ce centre est actuellement en stage chez nous. On ne sait pas si la ville le recrutera lui, mais en tout cas, on est déjà en train de tisser des liens avec le futur projet qui pourront être intéressants le moment voulu. Sinon, en gros, notre façon de voir les choses maintenant, c'est pas un projet en tant que tel, c'est plus une façon d'organiser les choses. C'est le plus possible de travailler avec des jeunes. Et ça, on suit un petit peu les réflexions mises en place au niveau de la fédération.

I : Travailler avec les jeunes, au niveau des salariés, vous voulez dire?

JML : Non, non. Par exemple, pour la rentrée, au lieu de mettre en place un concert rock nous-mêmes, comme on va le faire, comme on sait le faire, on le fait d'habitude, on va essayer de trouver d'autres groupes qui mettront en place le projet avec nous. C'est à dire qu'on mettra en place ce concert avec eux, de A jusqu'à Z. C'est à dire définition du lieu, de l'heure, du plan de communication, etc. Donc, en fait, en tant que permanents, on passera beaucoup plus de temps. Mais ce sera plus formateur pour les jeunes. Ça les impliquera dans le processus de mise en place.

I : Ce seront des jeunes de la MJC ?

JML : Oui, pas forcément. Ça peut être des nouveaux jeunes qu'on va essayer de motiver.

I : Souvent, ils se présentent d'eux-mêmes.

JML : Non, on va carrément mettre une petite annonce dans les journaux, enfin je veux dire pas une annonce publicitaire, une annonce rédactionnelle quoi : La MJC recherche groupes de rock intéressés par mise en place d'un concert rock, etc. On fera quelques flyers, quelques tracts pour diffuser l'information dans les lycées et puis voilà. On verra bien s'il y a du répondant ou pas. Mais, à mon avis, il y aura du répondant.

I : Je crois que je n'ai plus de question. Vous voulez rajouter quelque chose.

JML : Non, je crois qu'on a fait le tour. Je dirais que nous, au niveau de Douai, on a un conseil d'administration assez fort qui est composé d'une quarantaine de personnes dont une dizaine de membres associés qui sont des représentants d'associations locales avec lesquelles on travaille. Et puis, il y a donc les représentants élus des adhérents, et le CA est au complet. Donc, on a quand même un CA qui est assez fort. Donc, on a quatre commissions : une commission civique, une commission animation, une commission X 2000, ça, c'est pour le suivi de tout ce qui est informatique dans la maison, et une commission financière et du personnel. La commission financière et du personnel bâtit le budget prévisionnel chaque année. Et là, par rapport à ça, c'est une machine assez lourde, parce qu'après chaque commission se réunit, allez, trois fois par an, quelquefois quatre. Après, il y a les conseils d'administration, il y en a un tous les deux mois environ. Puis les bureaux, il y en a un tous les quinze jours, quinze jours-trois semaines, mais c'est souvent quinze jours. Donc, tout ça est assez lourd. Mais, on a une MJC assez vivante. On se bouscule presque pour aller, aux dernières élections, on a refusé deux personnes qui n'ont pas pu être élues au CA parce que n'ayant pas assez de voix, il y avait trop de monde quoi. Donc, je veux dire par là qu'on essaie de faire en sorte que cette maison soit toujours un lieu en prise avec la réalité locale. Je crois que c'est la spécificité. Je ne sais pas, est-ce qu'on fait du culturel ou est-ce qu'on en fait pas. J'en sais rien. Mais ce que je peux dire, c'est que, du moins à Douai, on essaie de faire en sorte que cette maison soit en prise avec le local, avec le réel, et donc, puisse répondre dans certains cas à certains besoins, à certains projets d'intérêt général, disons. C'est comme ça qu'on a été amené à mettre en place le CLAP ou le point info jeunes, pour répondre à des besoins que l'on avait recensés. Et je dirais qu'il est important, dans l'entreprise ou dans l'industrie, on parlerait de veille technologique, moi je dirais qu'il est important que les MJC soient en veille par rapport à, à la fois ce qu'on peut ressentir par rapport aux besoins de la population, ou par rapport aux besoins des politiques, ce qui n'est pas d'ailleurs forcément toujours la même chose. Et je pense qu'on est là pour, quand je dis on, c'est la maison, **la maison est là pour essayer à son échelon d'apporter des réponses et de faire avancer les choses, toujours dans un sens de responsabilisation de l'individu, de participation si possible du plus grand nombre, c'est pas toujours facile, mais du plus grand nombre à la prise de responsabilité, etc. C'est à dire dans un sens d'éducation populaire.**

I : Je vous remercie. A moins que vous ayez encore quelque chose à ajouter.

JML : Non. Je pense qu'on a bien fait le tour sur ce que peut être la maison.

I : Vous êtes donc en prise avec le local et donc la culture locale.

JML : Oui, on peut dire ça. (...)